TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 072 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 5 SEPTEMBRE 1980

A la demande de M. Carter

M. Sadate accepte de reprendre les négociations avec Israël

LIRE PAGE 7



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 4,75 kr; Espagne, 58 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 L. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Nouveau cours à Pékin

Rarement remaniement ministériel dans un pays communiste aura été annoncé aussi longtemps à l'avance que celui qui est actuellement en cours en Chine. Dès le mois de mars dernier, M. Deng Xiaoping, qui reste l'un des hommes les plus dynamiques, malgré ses soixante-seize ans, de l'équipe dirigeante, avait amorcé cette vaste opération en annonçant son intention d'abandonner sa fonction de vice-premier ministre. Depuis juillet, un de ses collaborateurs ayant vendu la mèche, on savait aussi que M. Hua Guofeng, tout en conservant comme M. Deng ses responsabilités au sein du parti, se déferait assez vite de sa charge de chef du gouvernement.

Autant dire que la nomination ces jours-ci, à la fin de la présente session de l'Assemblée nationale populaire à Pékin, de M. Zhao Ziyang comme nouveau président du Conseil des affaires d'État (c'est, en Chine, le nom du gouvernement) ne constitue nullement une surprise. La forme qui caractérise cette passation des pouvoirs a néanmoins son importance : elle symbolise le souci d'ordre, de sérieux, de pondération qui anime les dirigeants chinois de l'ère post-maoïste.

Le changement auquel on assiste à Pékin représente, en fait, bien plus qu'une simple redistribution des rôles entre personnalités.

Le remplacement, ces dernières semaines, de plusieurs responsables importants, notamment à la tête du plan et du ministère des finances, avait déjà donné un indice en ce sens. Plus clair encore a été le discours prononcé devant l'Assemblée populaire par M. Yao Yilin, président de la commission de planification.

Les principes économiques exposés par M. Yao signifient un véritable tournant, un rejet catégorique de la politique maoïste suivie depuis le début des années 60. Qu'on en juge : relâchement du contrôle de l'État sur les entreprises, plus grande autonomie donnée aux unités industrielles dans le choix des investissements, début de décentralisation financière, rôle accru du secteur bancaire, embryon d'autogestion avec la création de « congrès ouvriers », possibilité pour certains « grands établissements » d'entrer directement en contact avec l'étranger. Bref, la Chine quitte l'ère de l'exhortation obsessionnelle des « masses » au travail pour entrer dans celle du réalisme technocratique

Pour réaliser cette politique, qui devrait se heurter à bien des habitudes et des avantages acquis, le parti chinois a choisi apparemment l'homme qu'il fallait. Ni trop « expert » ni trop « rouge », M. Zhao Ziyang a déjà expérimenté certaines de ses méthodes dans la province du Sichuan, qu'il a dirigée ces dernières années. Mais comment mener à bien ce réajustement à l'échelle d'un pays d'un milliard d'hommes, grand comme dix-huit fois la France et où 80 % de la population vit à la campagne ?

Déjà, certains phénomènes négatifs apparaissent qui risquent de modérer le rythme d'application des nouvelles orientations : apparition d'une inflation proche en 1979 de 6 %, déficit budgétaire, déséquilibre du commerce extérieur. La priorité donnée à la compétence technique par rapport aux critères politiques ne risque-t-elle pas d'autre part d'effrayer l'appareil bureaucratique ?

Le pari des successeurs de Mao, assurément ambitieux, est loin d'être gagné d'avance.

(Lire nos informations page 5.)

LES MUTATIONS EN POLOGNE

Les soldats ne seront pas « indifférents » à une aggravation de la situation

écrit le journal de l'armée

Les demandes de création de syndicats autogérés se multiplient en Pologne alors que les autorités espéraient limiter le mouvement à quelques entreprises. Le pouvoir semble toujours chercher le moyen de reprendre le contrôle d'une situation à laquelle il n'était guère préparé à faire face. Il réagit encore au coup par coup sans présenter de perspective d'ensemble. Le quotidien du ministère de la défense écrit que les soldats ne sauraient « rester indifférents » à l'aggravation de la situation sociale.

Les journaux de Varsovie ne mentionnent pas les mises en garde à peine voilées de Moscou, et les dirigeants mettent l'accent sur l'alliance soviéto-polonaise. Dans le camp socialiste, seule la Hongrie a rendu compte en détail des accords conclus entre les grévistes et le gouvernement polonais. La presse de Budapest ne s'abrite pas derrière Tass pour suivre les événements, mais publie ses propres comptes rendus. Elle note que les accords conclus empêcheront les forces anti-socialistes de se manifester.

Le pape Jean-Paul II a pour la première fois, mercredi, parlé de la situation de son pays natal. Il a affirmé que la Pologne avait acquis « un droit moral à l'indépendance et à la souveraineté ».

Tout bouge, sauf la direction

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Comme pétrifiés, les dirigeants de Varsovie regardent en silence leur Pologne se métamorphoser. Dimanche 31 août, ils ont ouvert leurs portes aux changements en signant un compromis révolutionnaire avec les ouvriers de Gdansk. Depuis, pacifiquement, mais avec quelle vigueur, tout bouge, tout, sauf la direction qu'on ne voit ni n'entend plus.

Les individus changent. Par exemple, on aborde avec ménagement, dans un bourg de province où chacun connaît chacun, un passant pour lui demander comment il se fait que les bus ne marchent pas et s'ils ne seraient pas, par hasard... : « Mais bien sûr ! répond-il du tac au tac, en grève depuis ce matin ». Et il le clame. Et hier, c'était l'usine, et demain ce sera tel autre. Et le mieux serait encore d'aller voir tel comité de grève.

Et d'autres personnes s'arrêtent : « Ah là là, si l'économie était mieux gérée, nous serions déjà l'Amérique ». Ils expliquent, racontent, vident leur sac.

Attention aux stéréotypes. Depuis 1956, la terreur ne règne plus dans ce pays. Mais la fin de la terreur n'est pas celle de la peur, ni la liberté de parler.

Alors, quand le club des intellectuels catholiques organise, à Varsovie, mercredi après-midi, une réunion sur le déroulement de la grève de Gdansk ; que le public déborde dans les escaliers, puis sur le trottoir (où l'on entend mieux par les fenêtres ouvertes) et que l'attroupement naît tout naturellement de l'attroupement, il faut constater que la foule non plus n'est plus la même. Même l'invraisemblable semble normal.

Après tout, Zycie Warszawy, le grand quotidien de la capitale, a publié, mardi, le texte de l'accord signé aux chantiers Lénine. On a pu lire dans ce journal, connu pour son orthodoxie vindicative, des formules comme « prisonniers politiques », « censure », « privilèges des membres du parti », « publications indépendantes », « syndicats autogérés », etc.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET L'ÉLECTION DE 1981

L'investissement sera stimulé plus que la consommation

Les réactions sociales et syndicales aux décisions prises par le conseil des ministres puis annoncées par M. Barre le 3 septembre n'ont guère apporté de surprise. L'Union des associations familiales « regrette » la faiblesse de la prime de rentrée ; M. Bergeron qualifie les mesures de « positives mais insuffisantes » ; la C.G.T. et la C.F.D.T. les critiquent vivement. Le dispositif gouvernemental (lire page 29) vise plus à stimuler l'investissement (prêts à la construction et à l'exportation, allégrement fiscal en faveur des dépenses d'équipement) qu'à soutenir la consommation (les « rallonges » au minimum-vieileesse et à la « prime de cartable » sont inférieures d'un quart à celles de l'an passé, alors que les prix ont augmenté de 13,6 % en un an).

On apprend simultanément que le VIII° Plan quinquennal (1981-1985), dont l'examen est en cours à l'hôtel Matignon, pourrait ne pas être débattu par les députés lors de la prochaine session. L'entourage du premier ministre dément que le projet puisse ne pas être discuté avant l'élection présidentielle, en vue de priver MM. Debré et Chirac d'une tribune pour critiquer le projet de gouvernement et d'éviter un vote négatif éventuel du groupe R.P.R. (sauf recours à la procédure du vote bloqué). Les lenteurs naturelles de la procédure d'examen du Plan par le gouvernement puis le Conseil économique et social, et le Conseil d'État, rendront difficile, en tout état de cause, un débat lors de la prochaine session.

Des arêtes dans le Plan

par PIERRE DROUIN

Malgré la volonté du gouvernement de faire traîner le vote du VIII° Plan, M. Raymond Barre achève la toilette de ce document. Avec une brosse en chiendent ? Le texte qui lui a été remis par le commissaire général au Plan, M. Michel Albert, reflète nombre des vœux des commissions réunies pour son élaboration, et notamment celle du « développement », ultime synthèse. Comme il ne s'agit pas d'une étude académique, mais d'un levier d'action gouvernementale, son auteur a su aussi lui donner les inflexions propres à rassurer le premier ministre. A-t-il été assez loin en ce sens ?

Il y a, certes, des impératifs catégoriques, même pour un Plan indicatif. Si M. Michel Debré avait mis la main au document, ou M. Michel Rocard, le souci de défendre la monnaie, de réduire notre dépendance en énergie, de développer une industrie concurrentielle — toutes options que M. Raymond Barre fait figurer au premier rang de ses préoccupations, — ne leur paraîtrait pas indigeste.

Qui peut nier qu'il est impossible de présenter, pour les cinq ans à venir, seulement une vision hexagonale des choses ? Qui peut oublier ce grand retournement de la géographie économique du monde, à propos des raretés, dont parlait l'introduction du rapport sur les options du VIII° Plan ?

Pendant près des trois décennies qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, les raretés décroissantes étaient essentiellement de caractère physique (énergie, matières premières). Ce mouvement s'est renversé à partir de la guerre du Kippour. Les raretés croissantes en valeur relative étaient celles du savoir-faire, notamment industriel. Changement à vue aujourd'hui. M. Michel Albert donnait récemment un exemple : « *Le nombre des pays capables de fabriquer des automobiles va sûrement doubler dans les vingt ans qui viennent. Nous sommes de vieux pays industriels qui exerçaient un monopole collectif en petit nombre ; il va falloir que nous nous habituions à un monde où de nouvelles concurrences vont surgir de la rareté décroissante des savoir-faire technologiques et industriels partout dans le monde* (1). »

(1) *Futuribles*, numéro de juillet-août.

(Lire la suite page 30.)

POINT

Tohu-bohu

Pour prévenir le « tohu-bohu » que la campagne électorale ne va pas manquer de provoquer dans une opinion inquiète de l'aggravation du chômage et de l'inflation (+ 13,6 %), le gouvernement a décidé de compléter les mesures sociales traditionnelles de la rentrée. Si l'habituelle majoration de la prime scolaire en octobre doit être réduite d'un quart par rapport à l'an dernier (150 F au lieu de 200 F), ainsi que la « rallonge » accordée en novembre au minimum-vieillesse (150 F au lieu de 200 F également), une exonération fiscale stimulera, en revanche, l'an prochain, l'investissement, ainsi qu'un milliard de crédit l'exportation; les prêts au logement ouvrant droit à l'aide personnalisée seront, de leur côté, accrus de dix mille unités (2,5 % de la construction en France).

On ne saurait surestimer l'effet de ces mesures. Les premières, d'application rapide, vont soutenir faiblement (1 milliard de francs au total, soit 0,06 % de la consommation annuelle) une demande que les conjoncturistes craignaient de voir baisser. Les dispositions sur l'investissement et l'exportation, dont l'application s'étalera dans le temps, auront, elles, un effet plus lent, mais plus durable.

Suffiront-elles à enrayer la dépression que les prévisions intérieures et la mauvaise conjoncture internationale font craindre pour la fin de l'année et le printemps ? On ne le saura que dans quelques mois, selon que les chefs d'entreprise mordront plus ou moins à l'hameçon fiscal qui leur est tendu. La relance de l'investissement privé sera de toute façon contrariée par le tassement de l'effort public d'équipement qui s'inscrira dans le prochain budget.

Le gouvernement entend « maintenir sa ligne », a commenté M. Barre. Assurément. Il l'infléchit toutefois, comme il l'a déjà fait dans le passé, pour tenir compte de la détérioration de la situation internationale (qui a précipité la dépression en France)... et, cette fois, de la proximité des élections. Nul ne sait pour l'instant si ce petit changement de cap sera le dernier avant le scrutin.

LA DISSOLUTION DU GROUPUSCULE NÉO-NAZI LA FANE

Les mirages de la force

par PHILIPPE BOUCHER

Donc, la politique de l'illusion l'a emporté sur le dédain. Le ministre de l'intérieur lui-même, par ses propos de naguère (1) sur les mirages de la force, nous conduit à porter pareil jugement sur la dissolution de la FANE, mouvement néo-nazi français. Le conseil des ministres n'a suivi qu'à demi les remarques intelligentes de M. Christian Bonnet sur le danger qu'il y aurait à croire que dissoudre une association pernicieuse empêchera qu'elle ne renaisse, ou que les troubles idées de ses membres ne se perpétuent. On le sait d'autant mieux que, prévoyant sans doute la mise à mort légale de l'association, et dès lors conscients de contrevenir aux lois de la République, qui sont aussi en l'espèce celles de la morale et de l'humanité, les dirigeants de la FANE avaient, il y a peu, créé des associations - sœurs destinées à survivre à leur aînée disparue (*le Monde* du 21 août).

(1) « *Certaines dissolutions prononcées dans le passé me laissent sceptique quant à l'efficacité de cette mesure.* »

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

88

Mis à part M. Giscard d'Estaing, on peut craindre que la plupart des candidats à l'élection présidentielle de 1981 ne participent à cette compétition plus pour porter témoignage qu'avec l'idée de triompher.

C'est pourquoi on peut se demander s'il ne serait pas préférable de passer tout de suite à l'élection de 1988.

MICHEL CASTE.

Une émission politique R.T.L. - « Le Monde »

« Le Monde » et Radio-Télé-Luxembourg ont décidé de produire à partir d'octobre une émission qui, deux fois par mois — les premier et troisième lundis, entre 18 heures et 19 heures, — donnera l'occasion à leurs lecteurs et auditeurs d'interroger une personnalité politique invitée à cet effet, et qui répondra en direct.

Les questions seront envoyées par lettre, regroupées et posées aux destinataires par un représentant de chaque rédaction.

R.T.L. testera en cours d'émission, auprès des auditeurs, le degré de persuasion des réponses données par l'invité. « Le Monde » en rendra compte, en proportion de leur intérêt. (Lire p. 32.)



« CABINET-PORTRAIT », de Jean-Luc Benoziglio

Un talent d'humoriste éclate

Longtemps l'humour, cette manière de présenter la réalité sous une forme plaisante et insolite, de mêler la gaieté et la tristesse, a été tenu pour une qualité britannique. A cause de Swift, de Sterne, de Lewis Carroll, etc. Depuis la guerre, l'essor de ce qu'on a appelé le roman juif américain a introduit une nouvelle variété : l'humour juif, que le cinéma a popularisé avec les films de Woody Allen.

C'est dans cette catégorie, où se rejoint, entre autres, Emile Ajar, qui totalement y appartient, et Romain Gary, qui n'en relève que partiellement, qu'il faut ranger *Cabinet-portrait*, de Jean-Luc Benoziglio, écrivain suisse qui se révèle ici d'origine juive. Sans doute l'humour en France, d'usage relativement récent — nous penchions plutôt vers l'ironie et la satire, — a eu d'autres champions. Les surréalistes l'ont acclimaté. De leur mouvement est sorti, après rupture, le premier, le plus grand, de nos humoristes, Raymond Queneau.

Jean-Luc Benoziglio a éclos en 1972 dans la collection « Fiction et Cie » que dirige au Seuil Denis Roche. Dans cette collection on pratique volontiers la dérision corrosive, appuyée sur une agression de la forme classique. Benoziglio en est à son septième roman. Tout de suite remarqué par la critique, il n'a pas encore vraiment touché le grand public, dont l'éloignait peut-être une écriture difficile.

Sans rien perdre de sa fantaisie ni de son originalité, il opère ici un tournant vers la simplicité qui lève tous les obstacles de lecture. *Cabinet-portrait* est un petit chef-d'œuvre d'humour qui devient accessible à chacun.

(Voir le feuilleton de Jacqueline Piatier, page 15 dans « le Monde des livres ».)

« Saïd et moi »

roman-reportage de Poirot-Delpech

AUJOURD'HUI

XIV. - CRAVATE NOIRE

(Lire page 23.)

Le Monde

idées

QUI TRAVAILLERA ?

Le chômage ne cesse de s'accroître. Qui, en dehors des chômeurs, s'en préoccupe sérieusement ? C'est la question que pose Martial Lemoine, tandis que Pierre Surault se demande si, derrière tout l'intérêt *actuellement porté* au problème démographique, ne se dissimule pas une volonté délibérée, pour réduire le nombre des *sans-travail*, de renvoyer la femme au foyer. Reste à savoir si l'utilisation croissante *de robots* pour accomplir les gestes répétitifs manuels ou intellectuels, jusqu'à présent exécutés par la grande majorité des salariés, ne conduit pas nécessairement, comme le croit Claude Legoux, à l'avènement de l'oisiveté de *masse*, faisant de la plupart des citoyens, comme dans la Rome antique, des rentiers de l'État.

Le chômeur cet inconnu

par MARTIAL LEMOINE (*)

DE la météo marine aux bons conducteurs, en passant par Bison futé, les bouchons et les heureux gagnants des dépannages tous risques d'Europe-Assistance, le tam-tam des vacances est terminé.

Télévision, radio et presse n'ont rencontré *durant* ces mois de congé que des Français bronzés les *pieds dans* l'eau et des boulangeries fermées dans les villes. Seules les agences de l'A.N.P.E. sont restées ouvertes pour le pointage des chômeurs. On n'arrête pas le progrès social.

Il n'y a que quelques esprits curieux qui auront remarqué, à leur retour de vacances, qu'en leur absence on a refait le bitume des boulevards et ravalé les murs des souterrains de leur ville. Les vacances des autres sont devenues une aubaine pour les demandeurs d'emploi au rabais.

Pourquoi cette injustice, pourquoi ce silence à l'égard des interdits d'emploi devenus des Français de seconde catégorie ? Quel crime les chômeurs ont-ils commis pour ne pas avoir le même droit au travail que les Français qui ne pensent qu'aux vacances ?

De toutes les classes sociales opprimées, des *immigrés* aux handicapés physiques, le chômeur est la seule victime dont les contes de fées font un bienheureux : il refuse de travailler, il travaille au noir, il est payé à ne rien faire, à vingt ans il est trop jeune, à cinquante ans il est trop vieux, il ne veut pas créer d'entreprise, etc. Le docteur Spitzner, dans son musée des *horreurs*, n'aurait pu trouver plus beau profil pour *décrire* pareil monstre. La société capitalo-productiviste *ne manque* décidément pas de bons alibis pour camoufler son égoïsme à l'égard de ceux qu'elle rejette comme des pestiférés.

Pour le pouvoir, il n'y a de crise économique que devant l'addition des pompes à essence. Pour l'emploi de nos 1 million 500 000 chômeurs, il suffit de créer des contrôleurs pour débusquer *les faux chômeurs*.

Pour les syndicats, ce n'est qu'une question d'*indemnisation*. La cinquième semaine de congés payés passe avant *tout*. *Vive les vacances !*

Pour les partis politiques, seules comptent la bombe à neutrons et la défense des droits de l'homme... chez les autres.

Pour tous, le drame professionnel et familial du chômeur n'existe pas. A l'heure des Français en vacances, il ne reste que la météo qui compte. 20 degrés dans l'eau, 25 sur la plage, ciel bleu, drapeau vert ! Le moral à zéro, le compte en banque en déconfiture et l'avenir sombre du chômeur ne sont que des balivernes qui ne peuvent troubler que ceux qui sont déjà tombés dans le « trou » d'un licenciement.

Deux ans à attendre le dépannage

Notre *société* déshumanisée a plus de respect pour une bagnole que pour un homme en proie à un *licenciement abusif*. *Grâce* à Europe-Assistance, on peut *nous* amener *de suite* par *hélicoptère* une pièce détachée pour *nous dépanner sur* l'autoroute. Celui qui perd son emploi sans *préavis* et sans indemnité devra attendre deux ans qu'un conseil *de prud'hommes* somme son employeur de payer. Durant deux ans, il n'a plus le droit de vivre. Notre justice a épousé son siècle en se préoccupant davantage de ses vertus que des victimes des profiteurs de la crise.

Cette situation paradoxale ne s'explique que par l'ignorance d'une partie de nos concitoyens d'un phénomène social qui ne les concerne pas puisqu'ils vivent *de ceux qui travaillent pour* eux. Plus l'État étend ses tentacules dirigistes sur le sort de chacun, plus il happe à lui des citoyens complices des conséquences de ses actes. Pour payer la sécurité de l'emploi des fonctionnaires, on bradera quelques entreprises privées qui ne peuvent pas suivre le train des impôts et des charges sociales. La bureaucratie de l'État se paye en files d'attente devant les A.N.P.E. de ceux qui n'ont pas choisi la fonction publique. Jamais deux catégories de Français aux origines sociales similaires n'ont eu des intérêts aussi diamétralement opposés. Pour les uns, un seul but : la « rallonge » et les vacances. Pour les autres : la crainte du dépôt de bilan et du chômage...

Sage comme un mouton

Indépendamment de cet aspect économique du chômage, il semble bien que *l'on* n'en mesure pas les autres conséquences sur *le plan social et humain : le* cancer du chômage sécrète, parmi toutes *les catégories d'individus*, le nationalisme, le *racisme, le sexisme*, la *délinquance* et la dislocation de la *famille*. *Pour les uns*, ce *sont* les immigrés qui prennent le travail *des* Français et qui doivent déguerpir : la France aux Français ! *Pour le patron* raciste ou sexiste, c'est une bonne occasion de filtrer à l'embauche les juifs ou les femmes « qui ne veulent pas rester derrière leurs casseroles ». Le chômage est une drogue pour assouvir les politiciens du café du commerce. Pour le chômeur désœuvré et sans ressources, la délinquance peut être une tentation à laquelle il ne résiste pas devant l'insolence et l'opulence de ceux qui le rejette. Quant à la famille, de toutes les croix que le chômeur doit porter, elle est certainement la plus lourde et celle qui résiste le moins au mal. Le mari à la charge de sa femme peut, malgré lui, devenir un proxénète. Les hommes et les femmes *sont désormais* égaux devant le Code civil, mais les *mentalités en la matière datent* toujours d'un siècle. Une famille, même unie, *ne résiste* pas *longtemps* à un tel ouragan contre les *idées* reçues.

D'autres conséquences du chômage sont plus préjudiciables à l'économie du pays et à son essor. La dynamique de la peur et de l'angoisse créée par l'insécurité de l'emploi encourage les entreprises à préférer la routine de leurs acquis au risque de l'innovation et du changement. Le salarié sage comme un mouton sera préféré au « caractériel ». C'est la France du bas de laine et de la terre qui se barricade contre la fureur de vivre autrement des innovateurs.

Quant à la situation morale et matérielle des *chômeurs*, elle n'est pas aussi réjouissante que les *mauvaises langues le prétendent*. Moralement, ce sont des femmes *et des hommes brisés par leurs* vaines recherches d'un nouvel emploi, par les critiques des inconscients, et acculés aux privations. Le chômeur n'est pas payé à ne rien faire, mais uniquement pour *survivre* avec des dettes. Il ne peut plus payer le crédit-bagne de la belle époque où il voulait devenir propriétaire. Notre société matérialiste sait vendre du rêve, mais elle sait aussi envoyer des huissiers aux victimes de sa publicité.

A l'heure de la télématique, de la robotique, le vingtième siècle *risque de n'être finalement* que celui où l'homme sera redevenu aussi « *bête* » *que le singe puisque* l'« intelligence » d'un robot peut être plus appréciée que celle d'un homme. Laissons donc nos experts prévoir d'ici peu deux millions de chômeurs. Ce sera peut-être le « tube » de l'été de M. Raymond Barre en 1981.

(*) Membre de la commission du premier arrondissement de Paris, Paris-Écologie.

Vers l'oisiveté de masse

par CLAUDE LEGOUX (*)

LORSQUE les armées *romaines* eurent commencé la conquête systématique *du monde antique*, les marchés de la ville virent arriver *un flot de plus en* plus abondant d'esclaves, hommes et *femmes, de tous âges* et de toutes conditions. Achetés par les *propriétaires fonciers et* les entrepreneurs, ils produisirent vivres et marchandises à bien meilleur prix que les paysans et les artisans romains. L'esclave en effet, capturé adulte, déjà éduqué et formé, mort généralement avant d'avoir perdu sa vigueur et n'ayant d'autres exigences que la nourriture nécessaire à la conservation de sa capacité de travail, ne coûte finalement pas cher, tant que l'on est assuré de pouvoir le remplacer facilement, au fur et à mesure. Les citoyens romains, devenus chômeurs, n'en furent pas pour autant réduits à la misère, ou à la révolte. Ils devinrent les rentiers de *l'État*, qui, percevant une taxe sur la production des esclaves et sur les *tributs* des provinces conquises, leur versa une *allocation, qui permit à chacun de* mener une vie oisive, et somme toute *assez agréable, mangeant à sa* faim et se distrayant : *Panem et circenses* (1).

La technologie moderne est en *train de fabriquer une multitude d'esclaves mécaniques*, qui vont, *dans tous les domaines* de la production et des services, concurrencer avantageusement les travailleurs humains. Rares seront les activités qu'un automate, commandé par un ordinateur, ne pourra pas assumer.

Les prototypes à l'essai d'usines *presse-boutons* ne sont que l'avant-garde qui ne laissera *subsister* que quelques ingénieurs et quelques balayeurs. Toute la gestion des entreprises et des administrations sera *informatisée. L'agriculture elle-même* deviendra une industrie automatisée. *Et ce n'est pas de la science*-fiction. Tout cela, on sait déjà le *faire. Il ne s'agit* que de *mettre* au point la standardisation.

Absorber la production

Tout geste répétitif, aussi précis et délicat soit-il, peut être exécuté par un robot. Or la fabrication de n'importe quel objet courant, du verre à boire à l'automobile, depuis la matière première jusqu'au conditionnement, n'est qu'une suite plus ou moins complexe de gestes *répétitifs*. Naturellement, plus la chaîne est longue, plus elle comporte de sous-ensembles, et plus elle nécessite d'investissements, et doit donc *s'amortir sur un plus grand nombre* d'unités. Un robot, d'ailleurs, n'aura *que peu de rapports avec les silhouettes* humanoïdes popularisées par les *romans*, car *il se définit* comme un couple : *machine-ordinateur*.

Il en sera des opérations mentales répétitives *comme des gestes répétitifs*. Elles seront effectuées par des robots *intellectuels, qui, rivalisant* déjà avec les meilleurs joueurs d'échecs, *remplaceront fort bien la plupart* des employés de bureau, et pas seulement ceux de la *base*. *Une bonne* part des décisions leur seront confiées.

Il restera toutefois quelques problèmes importants à résoudre. En *tout premier* lieu, *il faudra* absorber la production des *esclaves-mécaniques*. Car il *est* évident que, si le propriétaire, privé ou collectif, d'une usine travaillant pratiquement toute seule ne paye aucun salarié, et si la plupart des autres usines sont dans le même cas, personne ne pourra plus acheter les marchandises produites. Il faudra donc que la collectivité verse à chaque citoyen une rente, perçue sur la production des robots. La population sera constituée d'une masse d'oisifs, percevant une sorte de minimum vital, et d'une minorité de *travailleurs*, aux confortables émoluments. Car ne travailleront que ceux qui en seront capables, et qui seront motivés, soit par *l'attrait intrinsèque de leur tâche*, soit par un salaire élevé.

Mais alors un second problème découlera de la solution de premier. Que feront les oisifs de leur temps ? Ce sera, sur une plus grande échelle, le problème *qui se posait aux aristocraties* de naguère. Il est probable *qu'un* bon nombre de ces *nouveaux* rentiers sombreront dans l'alcool, la *drogue, la débauche, la délinquance*, ou simplement la folie. Mais d'autres *se livreront à des activités artistiques* ou ludiques, qui suffiront à *meubler leur existence*. De toute façon, la production des génies et des imbéciles ne devrait pas beaucoup varier. Quant à la proportion des asociaux, elle croîtra ou s'amenuisera, dans la mesure où l'organisation politique se montrera plus ou moins répressive.

Le dernier problème sera celui des rapports avec le tiers-monde. La prise en charge par l'Occident de l'intégration progressive de ces peuples à la civilisation des loisirs serait parfaitement concevable. *Mais* il y faudrait un grand courage, une grande *abnégation* et une grande lucidité. Toutes qualités qui ne sont *pas à la hauteur de l'intelligence des civilisés*. Bien rares seront ceux qui *envisageront avec sang-froid* de passer leur temps et de *risquer* leur vie, sans le moindre espoir de gratitude, pour faire le bonheur, malgré eux, de gens qui *ne* les comprendront pas.

Il est à *craindre* que l'élimination des gêneurs et des bouches inutiles — sans intervention directe, d'ailleurs, par simple abstention, en laissant se creuser toujours un peu plus le fossé qui sépare déjà les peuples riches des peuples pauvres — *ne paraisse la solution la plus facile*. Car si l'oisif insatisfait se réfugie volontiers *dans des dérivatifs* aberrants, l'oisif comblé se mure facilement *dans un égoïsme implacable*. A moins que ce nouvel environnement *ne finisse à la longue* par favoriser les mutations altruistes. *Mais alors il s'agirait d'une* autre espèce, l'*homo sapiens* étant définitivement *remplacé* par *l'homo moralis*.

(1) *Une bonne paye et la fête* (traduction libre).

(*) Conseil en informatique.

La femme au foyer ?

par PIERRE SURAULT (*)

LES pouvoirs publics, certains hommes politiques *manifestent* de plus en plus d'intérêt pour la *démographie* ? Pourquoi ? Il est curieux que, *dans un régime où le pilotage* à vue paraît être la règle, on se *préoccupe à ce point* d'une insuffisance de fécondité dont les *conséquences* ne se feront gravement sentir que dans une trentaine d'années. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un phénomène nouveau puisqu'il date de 1965, l'indicateur conjoncturel de fécondité étant passé de 2,90 enfants par femme en 1964 à 2,47 en 1970, pour atteindre 1,83 en 1976 (1,86 en 1979).

Une hypothèse vient à l'esprit, basée sur le fait que l'économie prime le social, comme vient de le rappeler la conférence de l'Organisation internationale du travail (1) : le véritable objectif ne serait-il pas de réduire la propension au travail salarié des femmes, de les « ramener à la maison », suivant la formule consacrée ? Ce serait un moyen de limiter la progression d'un chômage, dont elles représentent plus de la moitié et qui, selon les experts les plus qualifiés, risque, dans les années qui viennent, de prendre des proportions explosives. Quel meilleur moyen d'atteindre cet objectif que d'inciter les femmes à avoir davantage d'enfants ? Le pourcentage d'actives, de 60 % après une première naissance, passe à 39 % après la deuxième, 26 % après la troisième et 14 % après la quatrième (2). En milieu ouvrier, comme le notait Jean-Claude Deville, *« la fécondité est très faible dès que la femme est elle-même ouvrier (3) »*.

Or, l'appel important aux ouvrières, généralement femmes d'ouvriers explique le fort accroissement des taux d'activité féminine jusqu'en 1975. De 1968 à 1974, la population active *s'est* accrue de six cent mille personnes, dont cinq *cent trente mille* femmes. Avec la crise, cet appel *s'est tari — dès 1975*, le *taux de* chômage des *ouvrières* atteignait *8,8 % contre 4 % pour* les ouvriers. La stratégie de *réduction des coûts de la main-d'œuvre*, basée pendant plusieurs années *sur l'emploi* de travailleurs immigrés et de femmes, passe de plus *en plus*, du moins pour les grandes entreprises par les investissements en pays sous-développés et l'appel à la main-d'œuvre locale, également non qualifiée mais beaucoup moins coûteuse.

Beaucoup ont été surpris de constater que, malgré l'accroissement du chômage, les femmes ne s'étaient pas retirées du marché du travail. Leur désir d'exercer une activité professionnelle ne se dément pas, que ce soit pour des raisons financières ou pour affirmer leur autonomie, ce désir étant accru par l'accroissement général du niveau d'instruction.

Cette transformation des mentalités *n'est pourtant pas nécessairement irréversible*... Les jeunes *femmes ont eu une éducation*, aussi bien dans leur famille qu'à l'école tendant à promouvoir le rôle de la femme au foyer, sa vocation maternelle. Cette idéologie inscrite au tréfonds des consciences peut revenir assez rapidement à la *surface*, en particulier chez les femmes — et chez les hommes — des milieux défavorisés, dont les moyens culturels de défense sont réduits. Une campagne bien orchestrée en ce sens, ajoutée à des stimulants financiers en faveur de la fécondité, agissant en priorité, là encore, sur les milieux défavorisés, devrait se révéler efficace, en culpabilisant les femmes qui ne s'occupent pas de leurs enfants et en redonnant aux maris leur privilège apparent de « pourvoyeur financier » du ménage.

La tendance au retour des femmes au foyer, en particulier de milieu modeste, ne peut qu'être encouragée par le travail déqualifié, sans intérêt et peu rémunéré qu'elles exercent souvent ; si l'on songe que le partage des tâches ménagères est loin d'être encore une pratique généralisée, notamment dans les milieux peu favorisés, *les conditions de vie des* femmes restent bien souvent peu *enviables. La tentation de rester* au *foyer*, après la venue d'un *troisième enfant*, avec le *surcroît* important de travail qu'elle implique, *risque d'être très forte*.

Une frustration grandissante

Enfin, la *dévalorisation* croissante des diplômes obtenus pourrait aller dans le même sens avec la frustration grandissante enregistrée par le décalage entre l'emploi espéré et celui qu'on a obtenu — si tant est qu'on y soit parvenu. Ce facteur joue davantage, bien sûr, au niveau des classes moyennes ou supérieures : c'est ainsi que, parmi *les femmes* de moins de trente-cinq ans *titulaires d'un diplôme de l'enseignement* supérieur, 22,7 % étaient cadres *administratifs* supérieurs en 1972, contre 30,6 % en 1962, *et 42,1 % étaient* employées de bureau contre 32,7 % en 1962 (4).

Bien que le pouvoir ne cesse de répéter qu'il ne veut pas contrarier le développement de l'activité professionnelle des femmes, il semble bien que tel est le vrai ressort des politiques natalistes actuellement mises en place. Le relèvement de la fécondité est souhaitable, mais il ne saurait se réaliser par un accroissement des inégalités, ce qui serait le cas s'il n'intervenait qu'au sein des couches les plus défavorisées de la population (5).

Plutôt qu'en surface, *c'est* à la base de la société qu'il faudrait agir, c'est-à-dire au niveau des rapports économiques, de l'emploi, des conditions de travail (aussi bien des hommes que des femmes), etc. En un *mot* en rendant l'espoir et la foi en la vie.

(*) Maître-assistant à la faculté de droit et des sciences économiques de Limoges. Auteur de *l'Inégalité devant la mort*, Economica, 1979.

(1) Voir *le Monde*, 26 juin 1980.

(2) Voir *Population et Sociétés*, n° 102, mai 1977.

(3) *Activité féminine et fécondité*, *Economie et statistique*, n° 93, octobre 1977.

(4) Voir M. Freyssenet, *la Division capitaliste du travail*, Savelli, 1977.

(5) Ce qui semble pourtant principalement visé par les mesures d'incitation financière, comme « le million » pour le troisième enfant, véritable miroir aux alouettes.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	203 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

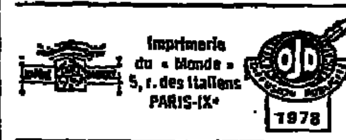
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

LA SITUATION EN POLOGNE ET SES PROLONGEMENTS INTERNATIONAUX

Tout bouge, sauf la direction

(Suite de la première page.)

La radio et la télévision aussi ont parlé de tout cela et sont d'ailleurs devenues très amusantes. Inattendues. On ne sait jamais, lorsqu'on ouvre le poste, si l'on va entendre les traditionnels *« tout va bien dans le meilleur des mondes »*, ou, au contraire, le ton *new-look* : *une information orientée, prudente* — d'ondes contrôlées, — mais qui n'est plus de la désinformation systématique. Un intellectuel de l'opposition : *« Nous traversons une phase de socialisme à visage pagailleux. »*

Les *premiers moments* d'incrédulité et de stupeur passés, toutes les couches sociales, l'une après l'autre, entrent dans le mouvement. Les unions professionnelles des cinéastes, des artistes, etc., veulent se transformer en syndicats libres. *Les médecins, les architectes, les professeurs, les instituteurs, veulent* le leur. Ils ne se mettent *pas* en grève : ils consultent des juristes pour agir dans l'ordre et sans excès superflu puisque la vague du renouveau, toujours plus puissante, les porte.

Depuis mercredi matin, les syndicats *indépendants* de Haute-Silésie *se sont ajoutés à ceux du littoral* baltique. Ce n'est *pas* Kalowica, la capitale régionale, ville-chantier triste et grise sous ses nuages de fumées industrielles qui a sonné le branle-bas de combat, mais les mines de Jastrzebie, à une cinquantaine de *kilomètres de là, près de la fron*tière tchécoslovaque. Jeudi 28 août, elles débraient. Le lendemain, à 14 heures, à la mine du Trentenaire, *au moment où la deuxième brigade va descendre, un jeune homme timide et rondouillet* prend soudain la parole : *« Le littoral fait grève et lutte pour ses droits... »* On s'arrête, on l'écoute. Les directeurs se précipitent : *« Messieurs, que faites-vous ? »* Le jeune homme : *« Oui, que faisons-nous, la grève ou pas ? »*

« La grève ! », répondent les mi*neurs. Et c'est parti pour l'assemblée générale.* Les *revendications* (les vingt et une de Gdansk plus vingt-cinq propres), le réseau téléphonique d'alerte, reliant les mines entre elles, que l'on utilise pour avertir les autres puits ; et bientôt 26 *mines et 27* usines diverses sont *en grève, en tout 300 000 grévistes* environ dont 208 000 *mineurs* ; et naturellement un M.K.S. — comité de grève inter-entreprises, — est créé. On ne commencera à connaître l'ampleur de l'événement à Varsovie que mardi dans *la journée et elle explique, en partie sans doute, la hâte* avec laquelle *ont été conclues* les négociations de Gdansk et de Szczecin.

Mardi, 11 heures du soir, les bâtiments administratifs de al mine du Trentenaire se détachent du brouillard, humides et crasseux. Depuis le matin, un vice-premier ministre, M. Kopec, venu coiffer le ministre des mines, négocie avec le M.K.S.

En Silésie : « Une grève d'honnêtes gens »

Journaliste ? Avec une fureur contenue, un membre du comité de grève vous attrape par les épaules pour expulsion immédiate : *« On vous attendait plus tôt, maintenant c'est trop tard. »* Malentendu : il croyait qu'il s'agissait de la presse polonaise. Il faudra encore une bonne demi-heure pour vaincre les méfiances dont le précieux laissez-passer du M.K.S. de Gdansk aura finalement raison.

Première explication : *« L'organisation est stricte car nous menons une grève d'honnêtes gens. Ici, les gens sont honnêtes. La seule chose qui les intéresse, c'est leur travail. Ils n'ont jamais cherché à faire de la politique. Ils ont de bons salaires et, depuis 1921, il n'y avait jamais eu une seule grève de mineurs silésiens. »* Alors, pourquoi maintenant ? D'abord parce que *« l'atmosphère de Gdansk a joué : comme ça durait, ça nous a permis de réfléchir à ces syndicats libres et à la liberté d'expression, de comprendre ce que nous pensions au fond de nous-mêmes »*.

Ensuite, l'état de l'économie : la mauvaise gestion criante, l'inflation qui *« mange les heures supplémentaires »*, les deux dimanches par mois de travail, en théorie volontaires en pratique obligatoires, l'augmentation des cadences et la baisse parallèle du niveau de vie.

Pourquoi demander la fin de la censure ? Réponse : *« C'est tout à fait humain. On veut qu'on cesse de nous mentir. Nous voulons des syndicats absolument libres de toute ingérence et la suppression des syndicats officiels ici dans les mines. »* Et si des mineurs voulaient en rester membres ? Air choqué de tous : *« Il n'y a pas de mineurs de ce genre. Si les syndicats officiels restent en place, ça va permettre toutes les manœuvres possibles. Avec les syndicats libres, nous pourrons élire démocratiquement les responsables et les changer quand il le faudra. Nous ne sommes pas contre le socialisme : nous voulons que la Pologne reste telle qu'elle est, que le parti fasse ce qu'il doit faire à son niveau, mais que nous puissions, nous, nous occuper, en tant que syndicats, de nos affaires. »*

Un membre du comité de grève : *« Le système en tant que tel est le meilleur qu'on puisse imaginer. Mais il faut changer la façon dont est exercé le pouvoir et que ces gens qui ont des comptes en Occident cessent de s'enrichir et commencent à réfléchir à ce qu'il faut faire pour que le pays soit ce qu'il devrait être. »*

« Lénine n'était pas un idiot »

Comme deux autres de ses camarades du comité, il est membre du parti, membre de surcroît du plénum *de la mine, et chargé de la propagande.*

« Vous êtes un traître au parti, alors ?

— (Très vexé.) *Certainement pas ! Je suis fidèle au parti, mais comme disait Lénine, qui n'était pas un idiot, le but est de donner le pouvoir à la classe ouvrière. Moi, je ne veux pas m'acheter une Mercedes ni même une Volkswagen, mais que les femmes des grévistes n'aient plus à faire la queue devant les magasins et que les gens vivent convenablement. »*

Un intellectuel de Varsovie : *« Il vous a vraiment dit cela et il a vraiment des responsabilités dans le parti ? »* Cet homme, signataire avec une centaine d'autres personnes, pour la plupart membres du POUP, d'un manifeste demandant une *démocratisation du parti* (*le Monde du 23 août*), *est tout ravi de ce qu'il vient d'entendre rapporter.* Il rêve de la fin de la corruption, d'une diminution du poids politique des technocrates, d'une classe ouvrière forte, organisée et influente, pour qu'il n'y ait *plus ni de grèves ni de sous-*productivité volontaire. Il n'a pas assez de *mots* pour flétrir les technocrates, mais compte sur les forces de l'armée et de la sécurité pour amener la direction à plus de morale et plus d'audace. Curieux mélange, mais état d'esprit, semble-t-il, montant dans certains secteurs du parti : changements *profonds, ordre, retour aux sources ouvrières ,biens de la* patrie. Tenu *clairement*, ce langage *recevrait* certainement un écho favorable dans les usines. Le cheminement de ces idées est à suivre.

Un haut fonctionnaire de Varsovie : *« Vous avez vraiment entendu cela, Lénine, la corruption ? Intéressant, intéressant »*, dit-il avec un air pas intéressé du tout. La dénonciation des malversations financières, des pots-de-vin, de l'enrichissement éhonté de certains dirigeants de l'Etat, de l'économie ou du parti, commence pourtant, et pas seulement *à la télévision* (*le Monde* du *4 septembre*), *à faire recette.*

Mais, retour en Silésie, à la mine du Trentenaire. Un membre *« sans parti »* du comité de grève : *« Nous voulons améliorer les choses : les syndicats indépendants joueront le rôle du parti d'opposition qui n'existe pas en Pologne et créeront une libre concurrence entre deux représentations. »*

Il ignore apparemment que c'est précisément là la hantise du pouvoir qui a obtenu des grévistes de Gdansk l'engagement que les syndicats ne tenteront jamais de jouer le rôle d'un parti...

Marian, délégué du M.K.S., jeune premier aux cheveux blonds, entre en coup de vent, faisant le « V » de la victoire : les négociations sont finies, gagnées, il faut aller annoncer les résultats en assemblée générale. La salle est bondée d'hommes uniquement, jeunes pour la plupart *(moyenne d'âge de ces mineurs : 28 ans), debout* et *attentifs.* Sur le podium, debout aussi devant les autres membres du comité, et à côté d'une statuette de sainte Barbe, patronne des mineurs, Marian dit ce qui a été obtenu : le syndicat libre dont le local sera acheté avec les fonds du défunt syndicat officiel (1) ; *le samedi, jour férié à* compter de l'année *prochaine* (énorme ovation), la retraite à 50 ans pour les mineurs de fond, le relèvement du barème des heures supplémentaires qui ne seront plus *obligatoires* ; les statues de sainte Barbe *qui seront posées dans* chaque mine, etc.

Ces hommes rudes, déjà abîmés par leur métier, le regard fasciné par ce qu'annonce Marian, par son sourire, son aisance, par la victoire... *La fanfare de la mine lance à chaque instant le flon-flon et l'air de « Cent ans, qu'ils vivent cent ans ! »* On termine par l'hymne national et des embrassades sans fin, maladroites et heurtées.

« Et maintenant, vous allez prendre contact avec les syndicats de Gdansk ?

— Evidemment !

— Pour créer une confédération des syndicats libres ?

— Bien sûr que oui ! »

Au plénum du comité central de samedi, qui a donné le feu vert à la signature des accords de Gdansk, personne, *faute d'avoir* une *autre politique à proposer, ne s'était opposé ouvertement* aux *concessions* faites aux ouvriers. Mais les réticences évidentes ou perceptibles étaient très fortes, et la partie a été serrée pour les hommes qui ont imposé le dialogue — MM. Olszowski, *Jagielski*, Barcikowski, Karkoszka (*premier* secrétaire de Varsovie), Kania (responsable de l'armée et de la police) — et aussi pour M. Gierek ,dont les interventions ont été sèchement accueillies et qui s'est montré une fois au moins désemparé par *cette atmosphère.*

Même parmi ces hommes et ceux qui les ont soutenus, l'unanimité est loin d'être totale entre ceux qui voient dans le compromis un recul tactique et nécessaire pour sauver l'essentiel et ceux qui, à des degrés très divers, sont disposés à jouer la carte de *l'élan qui soulève le* pays.

Le vide du pouvoir

Les Polonais — le calme et l'intelligence politique des grévistes l'ont montré — savent parfaitement jusqu'où *ne pas aller trop loin* et *quelle limite leur impose leur situation* géographique. (*« La Pologne,* aimait dire M. Gomulka, *ne se trouve pas en Australie. »*) Ce qui explose aujourd'hui, grandit chaque jour, est une formidable aspiration à la modernisation du système politique, à *la rationalisation de l'économie, à la reconnaissance des capacités d'initiative de chacun* et de la société tout entière à prendre part à la gestion des affaires publiques.

Il suffirait d'un minimum d'audace pour répondre à cette volonté collective *et la transformer, dans le cadre du système politique et du système* d'alliance de la Pologne, en un atout créateur. Mais, au lieu de prendre la tête du mouvement, de l'accompagner au moins, le parti, par son silence, n'arrive qu'à une chose : faire comprendre qu'il n'a signé, *dimanche, que* contraint et forcé, et que tout ce qui se *fait* depuis se fait contre lui.

La Diète (Parlement) est convoquée pour le vendredi 5 pour entériner le départ de M. Babiuch (« démissionné » de son poste de premier ministre par le plénum du 24 août) *et son remplacement* par M. Pinkowski (2).

La POUP, « force dirigeante » de la Pologne, ne réunira pas son comité central *avant* l'ouverture de *cette session qui devrait être pour*tant l'occasion de mobiliser le pays et de lui ouvrir des perspectives.

La Pologne se cherche, se trouve. Le parti s'est perdu dans sa stupeur, ses rancœurs internes, sa paralysie. Dans sa peur des réactions de *l'U.R.S.S. aussi*, à *laquelle M. Jagielski a tenu à rendre, mercredi soir,* un hommage appuyé en *révélant* qu'elle venait de consentir un important prêt en devises à Varsovie. Le vide du pouvoir s'approfondit depuis dimanche.

BERNARD GUETTA.

(1) Les locaux du syndicat étant la propriété de l'organisation nationale, il n'était pas possible d'en disposer dans le cadre de cette négociation.

(2) La Diète doit aussi entériner le programme d'action du gouvernement, élaboré avec les syndicats officiels, pour faire face aux revendications. Déjà, un blocage des prix de quarante-sept produits alimentaires de base, de cinquante-cinq biens de consommation courante, des loyers, des transports et des soins soins médicaux a été annoncé. Et on ne vendra plus dans les magasins Pewex, contre devises, des peaux de mouton, des articles de confection en cuir, des tapis, des postes de radio et de télévision et des matériaux de construction de production polonaise et qui sont « déficitaires » *sur le marché intérieur.*

UNE MISE EN GARDE DU P.S. « CONTRE TOUTE TENTATION D'INTERVENTION » EXTÉRIEURE

Le bureau exécutif du parti socialiste, réuni mercredi 3 septembre, a publié le communiqué suivant :

« Au moment où se met en place un processus riche d'évolutions vers plus de démocratie en Pologne, le P.S. met en garde, au nom même de la détente en Europe et de son avenir, contre toute tentation d'intervention dans les affaires intérieures de ce pays. Il s'inquiète au sujet de certaines déclarations parues dans la presse soviétique. »

Le P.S. constate que les grévistes ont obtenu gain de cause *« par la lutte, et l'on peut admirer leur courage, par la négociation, et l'on doit féliciter tous les Polonais pour leur capacité à régler entre eux leurs problèmes, pour leur sang-froid et leur sens des responsabilités... »*.

« Les soldats ne sauraient être indifférents » à l'affaiblissement du « moral et de l'unité de la nation »

écrit le journal de l'armée

Varsovie *(A.F.P.).* — Le journal du ministère polonais de la défense écrit, jeudi 4 septembre, que l'armée s'inquiète d'une éventuelle aggravation des conflits sociaux.

Le *Zolnierz Wolnosci* affirme que *« les soldats ne sauraient rester indifférents au fait que le moral et l'unité politique de la nation constituent l'une des sources fondamentales de la vigueur de nos forces armées, et que toute faiblesse dont ferait preuve cette unité serait dirigée contre la sécurité nationale »*. Selon le journal, les tâches qui s'imposent au parti ne sauraient être accomplies que *« dans une ambiance de raison et de calme, et dans la compréhension des conditions dans lesquelles une amélioration peut être obtenue »*. *« Toute autre action qui menacerait les fondations de notre existence nationale se heurterait à une action en retour appropriée »*, écrit encore le journal.

Pour *Zolniers Wolnosci*, *« si dans une partie de la Pologne la situation semble inquiétante, c'est que le moment peut venir où son évolution pourrait paraître avantageuse pour tous ces milieux politiques mondiaux qui, à plusieurs reprises déjà, ont pris une attitude résolument hostile à l'encontre de ce pays »*. *« C'est un fait patent que, malheureusement, au cours des semaines qui viennent de s'écouler, des éléments antisocialistes ont essayé de s'infiltrer dans certaines équipes ouvrières (...). »*

M. Jagielski annonce l'octroi de nouveaux crédits soviétiques

Varsovie *(A.F.P.).* — L'U.R.S.S. a accordé à la Pologne un *« crédit financier supplémentaire »* pour l'achat dans les pays occidentaux de matières premières nécessaires à l'industrie légère, chimique et sidérurgique, a indiqué le vice-premier ministre polonais, Mieczyslaw *Jagielski* (1). Dans une déclaration recueillie par l'agence PAP et diffusée dans la soirée du 3 septembre, M. Jagielski, qui a dirigé la commission gouvernementale chargée de négocier avec les grévistes de Gdansk, a dit que *« d'autres pays socialistes se sont montrés compréhensifs et se sont déclarés prêts à accélérer et à élargir leurs livraisons de matières premières et de produits agricoles et alimentaires »*. Cette aide, a-t-il précisé, sera remboursée par la Pologne, une fois *« stabilisée »* la situation économique.

M. Jagielski a également fait l'apologie de la *coopération* avec l'U.R.S.S., déclarant : *« L'U.R.S.S. a été, est et sera notre premier partenaire commercial. C'est une vérité aussi évidente que les avantages qui en découlent pour la nation polonaise. A l'exception d'une poignée d'adversaires du socialisme, personne ne la met en doute. »*

Evoquant la coopération entre la Pologne et les autres membres du Comecon, le vice-premier ministre a déclaré : *« L'importance de cette coopération est encore plus évidente dans les moments difficiles. Chaque fois qu'un pays frère a traversé des moments difficiles, nous nous sommes portés à son aide. Quand nous avons eu des problèmes difficiles à surmonter, nous avons reçu l'aide de l'U.R.S.S. et de nos autres partenaires du Comecon. C'est encore le cas aujourd'hui. »*

(1) Le 13 août, on avait démenti officiellement à Varsovie les rumeurs selon lesquelles l'U.R.S.S. accorderait à la Pologne un crédit supplémentaire d'un montant de 1 milliard de dollars.

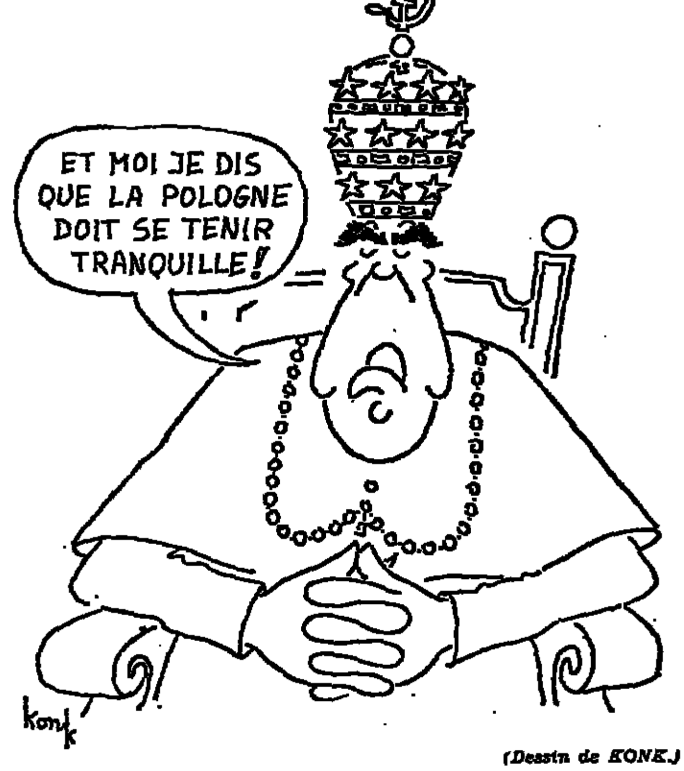
Mon pays a acquis un droit moral à l'indépendance et à la souveraineté

déclare Jean-Paul II

Depuis le début des troubles en Pologne, Jean-Paul II s'était imposé de ne pas prendre position en public sur ces événements. Mercredi 3 septembre, au cours de l'audience générale accordée à un millier de pèlerins polonais, il est sorti de sa réserve. Le pape a profité de l'occasion que lui offrait le quarante et unième anniversaire de la deuxième guerre mondiale. Il a rappelé *« l'horrible violence »* faite à sa patrie et les six millions de Polonais qui *ont* péri entre 1939 et 1945. En raison de ses énormes sacrifices, a-t-il dit, la Pologne a acquis *« un droit moral à l'indépendance et à la souveraineté »*.

Il a poursuivi : *« La souveraineté signifie le juste droit à l'autodétermination et le respect de ce droit qui est essentiel aussi bien à l'ordre international qu'à l'ordre moral international. Nous devons prier pour que cet ordre international soit respecté en Europe et dans le monde entier et pour que ni notre patrie ni aucune autre nation ne soient victimes d'agression ou de violences. »*

« J'ai le droit et le devoir de parler de ce problème, a dit encore Jean-Paul II, *non seulement parce que je suis Polonais, mais aussi dans le cadre de ma mission. »*



(Dessin de KONK.)

● A MOSCOU, l'agence Tass poursuit sa campagne contre *« les éléments antisocialistes »* en Pologne. Dans un commentaire publié mercredi soir, elle accuse ces éléments de mener *« sans cesse leur activité subversive »* et affirme que, malgré la reprise du travail, *« des forces hostiles à la Pologne (...) cherchent à saper les liens du pays avec l'Union soviétique »*. L'agence s'appuie, en en modifiant quelque peu le sens, sur un article de *Trybuna Ludu* qui met l'accent *sur* l'alliance *polono-soviétique,* mais note que *« les forces antisocialistes ont échoué dans leur tentative de récupérer l'agitation sociale »*. Tass affirme que ces forces *« continuent de façon incessante leur activité subversive »*.

En revanche, la télévision soviétique a diffusé, mercredi soir, un *commentaire plus nuancé.* Après avoir mis en cause les Occidentaux, le commentateur a affirmé qu'après les grèves *« les bases du socialisme sont restées inébranlables en Pologne »* et il félicite les travailleurs pour n'avoir pas *« cédé aux provocations de ceux qui voulaient utiliser le mouvement pour enfoncer un coin entre la Pologne et les autres pays socialistes »*.

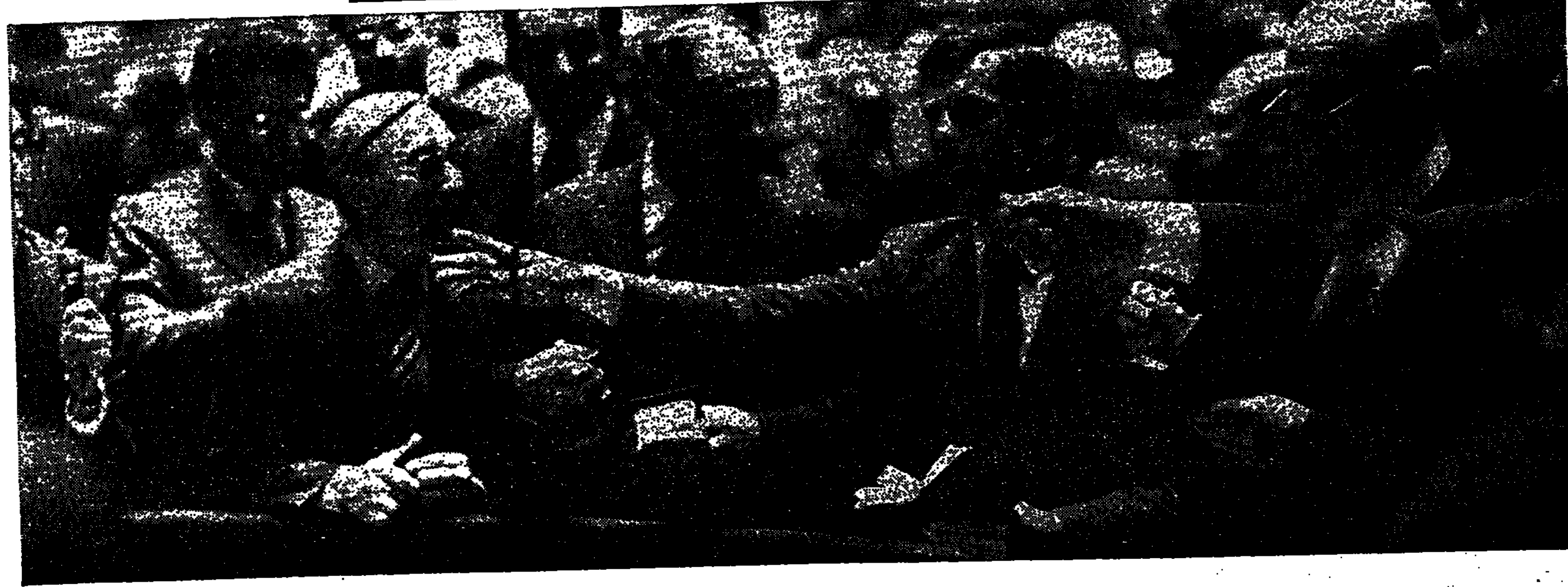
● A BERLIN-EST, l'agence A.D.N. affirme que *« la presse et certains hommes politiques des pays impérialistes se mêlent effrontément des affaires de notre pays frère la Pologne »*. Pour sa part, *Neues Deutschland* s'en prend à *« l'impérialisme ouest-allemand »*, qui, selon ce journal, *« n'a pas renoncé à reconquérir les régions qu'il avait prises aux Polonais »*.

● A BONN, le porte-parole du gouvernement a indiqué que des discussions étaient en cours au sein de l'OTAN et de la Communauté européenne au sujet de la mise au point d'un nouveau plan d'aide à la Pologne. Il a précisé que les mesures étudiées ne devaient pas être considérées comme une ingérence dans la vie économique et politique de la Pologne.

LES FAITS.



L'EFFET.



L'OPEP a le sourire. La Bourse, elle, a la fièvre.

Pas d'interprétation là-dedans, mais des faits. Et leurs conséquences, concrètes, vérifiables. Sans devoir d'école sur les hypothèses ni dissertation sur les doctrines.

C'est ce qu'attendent aujourd'hui les vrais décisionnaires. C'est ce que leur apporte le Nouvel Economiste.

Chaque vendredi, le Nouvel Economiste informe, analyse et commente, sans œillères ni parti-pris. Et bien souvent avant tout le monde.

L'économie générale, l'emploi, l'importation, le commerce, la finance, les entreprises, les hommes, les syndicats, l'innovation, les techniques... Tout est abordé, tout est fouillé, tout est clairement exposé.

Le Nouvel Economiste ne propose pas une réflexion sur l'économie : le Nouvel Economiste donne à ceux qui décident les éléments qui leur permettront de prendre leur décision en connaissance de cause. Qu'il s'agisse de leur vie professionnelle ou de leurs affaires privées.

Savoir pour agir, et non pas savoir pour savoir. C'est la volonté du Nouvel Economiste. Et c'est celle des hommes qui le lisent.



LE NOUVEL ECONOMISTE.
NOUS INFORMONS. VOUS DECIDEZ.

هكذا من الأصل

EUROPE

Union soviétique

OUVERTURE DU PROCÈS DE M. OGORODNIKOV ORGANISATEUR DE SÉMINAIRES ORTHODOXES NON OFFICIELS

Moscou (*A.F.P., A.P.*). — Le procès de M. Alexandre Ogorodnikov, fondateur d'un séminaire orthodoxe, *s'est ouvert, le mercredi 3 septembre*, à Kalinine (à quelque 150 kilomètres de la capitale), a-t-on appris de source *dissidente* à Moscou. Il est inculpé de « propagande antisoviétique » et risque une peine maximale de sept ans de camp suivie de cinq *ans* de relégation. *Il* fait une grève de la *faim* et son état de santé est préoccupant, précisent ses amis.

M. Ogorodnikov, âgé de vingt-*neuf* ans, a *déclaré*, dès l'ouverture de son procès, qu'il ne reconnaissait aucune autorité à la cour, et il a refusé l'avocat commis d'office. Seule la mère du dissident avait été admise dans l'enceinte du tribunal, mais les juges lui ont ordonné de sortir immédiatement après les déclarations de son fils.

M. Ogorodnikov avait *déjà été* condamné, en janvier 1979, à un an de camp pour « parasitisme », après avoir été arrêté parce qu'il *organisait* chez lui *des conférences* orthodoxes. Il aurait du être libéré, en novembre dernier, mais fut alors accusé de « propagande *antisoviétique* ».

Un autre membre du séminaire orthodoxe, M. Vladimir Porech, a été condamné, en avril, à cinq ans de prison et à trois ans de relégation. M. Lev Regelson, l'un des animateurs *du* séminaire est emprisonné depuis décembre dernier et devrait être jugé prochainement.

● AU 1er AVRIL 1980, LE PARTI COMMUNISTE DE L'U.R.S.S. comptait 17 193 376 adhérents, contre 15 694 000 en février 1976, à l'époque de son vingt-*cinquième* congrès, *écrit* l'hebdomadaire *Ekonomitcheskaya Gazeta*. Ainsi, 9,3 % de la population adulte sont membres du parti et *« sur les vingt-sept millions de personnes travaillant dans les organes dirigeants du parti, des soviets, des syndicats et des jeunesses communistes (Komsomol), dix millions adhèrent au P.C. »*, ajoute l'hebdomadaire. — (*A.F.P.*)

Autriche

APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UN SCANDALE

Le chancelier Kreisky cherche à obtenir la démission de son ministre des finances

Vienne (*A.F.P., U.P.I., A.P.*). — Tentant de mettre un terme à la crise qui secoue les milieux politiques autrichiens depuis qu'a éclaté, à propos de la construction de l'hôpital de Vienne, *le plus* grand scandale de corruption de l'après-guerre, le chancelier Kreisky a menacé le 3 septembre de donner sa démission si un certain nombre de réformes visant à resserrer les contrôles sur le *financement* des projets publics n'étaient pas adoptées.

Le chancelier a notamment proposé la division en deux du ministère des finances et l'interdiction pour tout ministre de *posséder* une *entreprise* commerciale. Ces mesures visent M. Hannes Androsch, vice-chancelier et ministre des finances, dont M. Kreisky *souhaite* précipiter la démission.

M. Androsch est, depuis son entrée au gouvernement en 1970, la cible favorite des critiques de l'opposition, et les différends qui, *depuis plusieurs années*, l'opposent à M. Kreisky ne sont un secret pour personne. Mais les controverses autour du ministre ont pris *une autre dimension* ces dernières semaines, lorsqu'il fut établi que des pots-de-vin de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de schillings avaient été versés pour la construction de l'hôpital général de Vienne (*le Monde* du 15 août). M. Androsch avait possédé jusqu'en *1978* un cabinet de *conseil fiscal qui*, selon l'opposition, avait fait des affaires avec plusieurs entreprises impliquées dans ce scandale.

Une motion de censure visant le ministre et déposée par le parti populiste a été repoussée le *21 août, lors d'une session extraordinaire* du Parlement demandée par ce parti. Les observateurs avaient vu dans la brièveté de l'intervention de M. Kreisky le signe qu'il souhaitait voir le ministre des finances quitter le gouvernement.

M. Androsch n'a pas encore réagi aux attaques du chancelier. Le bureau politique du parti socialiste doit se réunir la semaine prochaine pour examiner cette question.

Espagne

● *Aide financière à l'Andalousie.* — Le gouvernement a annoncé mercredi 3 septembre qu'il avait débloqué des crédits d'un montant de 5,5 milliards de pesetas (78,5 millions de dollars) en faveur de l'Andalousie et de l'Estrémadure, gravement frappées par les chômage rural et la pauvreté. L'Andalousie recevra l'essentiel de ces crédits (4,6 milliards de pesetas). — (*Reuter.*)

Grande-Bretagne

Le congrès des trade unions demeure très réservé à l'égard de la politique des revenus

De notre correspondant

Londres. — Le projet du nouveau *« contrat social »*, à négocier *avec un futur gouvernement* travailliste, proposé par M. Callaghan le 2 septembre au congrès de la confédération intersyndicale (TUC), a reçu une réponse *tiède et ambiguë. En effet, immédiatement* après avoir voté la motion présentée par les postiers et les métallurgistes, impliquant l'élaboration d'une politique des revenus, le congrès de Brighton a voté, le 3 septembre, à main levée, une motion assez contra*dictoire, réaffirmant* la *fidélité* du TUC au principe de la libre négociation des salaires et invitant les dirigeants syndicalistes à *refuser toute discussion sur* d'éventuelles restrictions sur les salaires.

Le premier de ces textes, favorable à M. Callaghan, n'a été *adopté* que par moins de la moitié des délégués, de nombreux syndicats s'étant abstenus. *M. Evans, secrétaire général* du plus important syndicat britannique, celui des transports (T.G.W.U.), a souligné l'ambiguïté de ce vote et a réitéré son *opposition* à toute politique des revenus qui ne peut aboutir selon lui qu'à un freinage de l'évolution des salaires.

Le TUC n'est en fait unanime *que pour condamner sans appel* la politique gouvernementale et rejeter les appels de Mme Thatcher (traitée entre autres de *« chienne » et de « sorcière »*) à la modération des revendications salariales. Le secrétaire général de la Confédération, M. Len Murray, qui a demandé à être reçu par Mme Thatcher, a toutefois déclaré qu'il entendait avoir avec le premier ministre une discussion approfondie *sur* le problème du chômage et sur l'ensemble de la situation économique. Enfin, M. Murray a *invité* la confédération patronale (C.B.I.), *dont* certains membres se plaignent de la politique gouvernementale, à coopérer avec les *syndicats* pour obtenir un renversement de la stratégie de Mme Thatcher.

Une humeur anti-européenne

Après un débat animé que la hiérarchie aurait préféré éviter, le congrès a finalement approuvé le voyage d'une délégation du TUC en Pologne, invitée par l'organisation officielle des syndicats polonais. Cette visite avait été critiquée par une minorité, dénonçant le silence équivoque observé par la direction du mouvement syndical à l'égard des grévistes de Gdansk.

A propos de l'Europe enfin, le congrès a recommandé qu'un référendum ait lieu sur le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté. A une faible majorité, il avait refusé une motion demandant au gouvernement l'ouverture immédiate d'une négociation sur le retrait de la Communauté. Néanmoins, l'humeur du congrès était franchement anti-européenne.

HENRI PIERRE.

Grèce

M. Caramanlis en visite officielle en Roumanie

De notre correspondant

Athènes. — M. Caramanlis, *président de la République* grecque, commence, ce jeudi 4 septembre, une visite officielle à Bucarest sur l'invitation du président roumain. *C'est le premier* déplacement de M. Caramanlis depuis qu'il assure les fonctions de chef de l'Etat. Il doit rester à Bucarest jusqu'au 5 septembre au soir.

Aucun problème fondamental ne se pose entre la Grèce et la Roumanie, liées par une tradition*nelle amitié et un riche* patrimoine de civilisation et de souvenirs. Les dirigeants grecs et roumains ont développé les *échanges commerciaux* et la coopération technique, scientifique et culturelle. Divers travaux de forage ont été confiés par la *Grèce à des experts et à des spécialistes* pétroliers roumains, des entreprises industrielles mixtes ont été créées dans le nord de la *Grèce. Et plus d'un millier de* jeunes Grecs étudient en Rou*manie*.

A Bucarest, les entretiens porteront sur la conjoncture internationale et la situation dans les Balkans. *Ces entretiens* permettront d'établir le bilan de ce qui a déjà été réalisé sur le plan de la coopération balkanique depuis la conférence d'Athènes en *février 1976* et de dégager le cadre susceptible d'activer le processus en cours. Certes, la coopération balkanique se heurte aux réalités *propres à cette région qui* retardent la mise en place de structures plus précises et ne se limitant pas à de simples contacts *bilatéraux. Cependant*, l'idée *de* la coopération gagne du terrain face aux dangers potentiels, et partant de nécessités identiques. *Dans la mesure du possible*, Athènes et Bucarest s'efforcent de préciser une politique de coopération basée sur un commun *souci d'indépendance.* — M. M.

OCÉANIE

Vanuatu

M. STEVENS AURAIT ASSURÉ QUE SES ANCIENS PARTISANS FRANÇAIS SONT « A L'ORIGINE DES TROUBLES »

M. Jimmy Stevens, chef du mouvement séparatiste de l'île d'Espiritu-Santo, arrêté dimanche 31 août, a, selon la police *qui l'interroge*, qualifié *mercredi* 3 septembre les Français membres de son organisation de *« meurtriers et assassins qui sont à l'origine des troubles »*. Il a aussi confirmé avoir reçu un appui financier d'une organisation américaine d'extrême droite, la Fondation *Phoenix*, qui voulait faire de Santo un « *paradis fiscal* ».

M. Stevens, qui a demandé à *ses partisans de ne plus s'opposer* au corps expéditionnaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée chargé de ramener l'ordre dans l'île, a estimé que sa proposition d'autonomie pour les parties de l'archipel constituerait le meilleur système pour le nouvel Etat.

Sur *le* terrain, selon le commandant du contingent papou, le colonel Tony Hual, une opération de ratissage est en cours dans le nord de Santo pour réduire les derniers rebelles et pour arrêter leur dernier chef, un Français ancien combattant d'Indochine, qui les aurait entraînés au maniement d'armes. Enfin, trente-six « rebelles » ont été arrêtés mercredi à Santo, portant à 137 le nombre de personnes détenues à la prison de Luganville et dans celle de Port-Vila. Selon le procureur, M. Katten, sur les quarante personnes contre lesquelles *ont été retenus des chefs d'inculpation* figurent cinq Français et trois Australiens. — (*Reuter, A.F.P.*)

ASIE

Chine

Pékin va désormais suivre un développement économique plus « progressif »

Les dirigeants chinois sont désormais fermement orientés sur la voie d'un développement économique « progressif » et cette politique exige des aménagements tant en ce qui concerne les instances dirigeantes que l'organisation de la gestion des entreprises. C'est ce que montrent le train de mesures législatives adoptées ces derniers jours à Pékin par l'Assemblée nationale populaire et le récent discours de M. Yao Yilin, nouveau ministre chargé de la commission de planification. Ce dernier a préconisé une politique économique qui tienne compte, dans une certaine mesure, du jeu du marché.

D'autre part, M. Hua Guofeng, président du P.C., a indiqué à M. Masaoshi Ito, ministre japonais des affaires étrangères, qui a achevé jeudi 4 septembre une visite à Pékin, que son prochain remplacement à la tête du gouvernement par M. Zhao Ziyang avait fait l'objet de « discussions » au sein du comité central du parti. Ces propos pourraient signifier qu'une réunion de cet organe, qui n'avait pas été annoncée, a eu lieu avant la session de l'Assemblée. En tout cas, les propositions présentées à l'Assemblée concernant le remaniement du gouvernement chinois ont été faites au nom du comité central du P.C.

PORTRAIT

NOUVEAU PREMIER MINISTRE

M. Zhao Ziyang : un administrateur expérimenté et prudent

Toute la réputation du nouveau premier ministre chinois s'est faite sur ses qualités d'administrateur à la fois réaliste et novateur. C'est un homme qui n'a *pas peur de prendre les problèmes à bras-le-corps sur le terrain et que peu d'obstacles semblent intimider.*

Il avait à peine passé la trentaine lorsqu'il commença à se *faire connaître comme l'un des* principaux artisans de la réforme agraire au Guangdong, c'est-à-dire dans une province où le passage au régime communiste *ne fut pas exactement spontané* ni unanime. Près de trente ans plus tard, il réussira non seulement *à remettre sur pied l'économie* du Sichuan, sévèrement affectée par la révolution culturelle, *mais encore à transformer* cette province de cent millions d'habitants en laboratoire où seront *expérimentées, avant d'être* offertes en exemple à l'échelle nationale, diverses réformes *aussi bien dans l'industrie que* dans l'agriculture.

Politiquement, il est, pour autant qu'on le sache, tout le contraire d'un doctrinaire. L'un de ses collègues en Chine méridionale le décrivait, au début des années 60, à la fois comme un *« bon camarade qui soutient toujours le président Mao »* et comme un *« homme capable de penser de manière indépendante »*. C'est alors, dans toute la Chine, l'époque des années *difficiles, consécutives* à l'échec relatif du Grand Bond en avant, à la rupture avec *l'U.R.S.S.* et à des calamités naturelles. Toujours au Guangdong, M. Zhao Ziyang se fait alors l'instigateur de mesures « libérales » très proches de celles qu'il « *expérimentera* » au Sichuan à la fin des années 70. Elles attirent les louanges du président *Liu Shaoqi et, déjà,* de M. Deng Xiaoping.

Ces antécédents lui valurent *quelques difficultés durant la révolution* culturelle, de même que sa longue association avec le *grand « patron » de la Chine du* Sud, Tao Zhu. M. Zhao Ziyang suit ce dernier dans sa chute *et connaît quelques moments difficiles* au contact des gardes rouges. Diplomate, il essaie de *composer* et rédige même en 1968 une autocritique reconnaissant qu'il a eu tort de suivre la « *ligne réactionnaire* » de Liu et de Deng. Cet effort est mal accueilli et dénoncé par la presse de Canton comme une manœuvre trompeuse dont l'auteur est *décidément irrécupérable.*

Le « patron » du Sichuan

Cette péripétie n'empêche pas M. Zhao Ziyang de refaire surface *dès le printemps de 1971* dans l'organisation du parti en Mongolie-Intérieure. La chute de Lin Biao, *la même année,* va marquer pour lui le point de départ d'une nouvelle carrière, car il est de nouveau envoyé à Canton, qu'il connaît bien, pour contribuer à y éliminer les influences locales de l'ancien ministre de la défense. Il s'acquittera assez *efficacement* et habilement de cette mission pour émerger lui-même, en 1974, *comme premier secrétaire* de l'organisation provinciale du parti au Guangdong. Dès l'an*née suivante toutefois,* il est transféré, dans des fonctions identiques, au Sichuan, et c'est là qu'il vivra, sans en être personnellement affecté, les secousses qui *précéderont et suivront* la mort de Mao. Il est vrai qu'il a fait son entrée au comité central en 1973 à l'occasion du dixième congrès du parti — celui-là même qui vit M. Wang Hongwen, le benjamin de la « bande des quatre », élevé à la vice-présidence du P.C., — et qu'en avril 1976 il fit comme tous les gens en place à l'époque et dénonça publiquement *« les tentatives criminelles de Deng Xiaoping pour renverser la dictature du prolétariat et restaurer le capitalisme »* (agence Chine nouvelle, 9 avril 1976).

M. Deng Xiaoping ne lui a pas tenu grief de ces paroles puisque c'est sous son autorité et son impulsion que M. Zhao *Ziyang a gravi en quelques mois* les derniers échelons du pouvoir — il n'est membre à part *entière du bureau politique* que depuis septembre 1979 — avant d'accéder à la tête du gouvernement.

La question qui vient néanmoins à l'esprit, à la lumière de ces trente ans de carrière, est de savoir jusqu'à quel point le *nouveau premier ministre,* au-delà de ses qualités d'exécutant habile de directives émanant des *détenteurs successifs du pouvoir,* peut être un homme d'imagination, un innovateur authentique, *armé de convictions personnelles.* Ces derniers traits ne sont *pas de ceux qui se révèlent aisément et sans danger aux* échelons subalternes de l'appareil dans le système politique chinois, et il faudra sans doute quelques années avant que *M. Zhao Ziyang se sente* la liberté de prendre des décisions significatives en son nom *propre,* sans le parrainage trop étroit de ceux qui l'ont porté au pouvoir.

Il y a à peine plus d'un an, tout son comportement respirait encore la prudence. *Quelques* jours avant le voyage qu'il fit en France en juin 1979, nous *eûmes l'occasion de lui poser* quelques questions sur les orientations récentes, à l'époque, de *la politique agricole.* Il y répondit avec courtoisie, mais en prenant soin d'ajouter que ses opi*nions ne représentaient qu'un « courant de pensée parmi d'autres »* et qu'il ne prétendait au*cunement trancher entre ce qui* était bon et mauvais pour l'ensemble de la Chine.

« Rajeunissement »

Cet homme prudent, posé, n'en est pas moins censé incarner *une relève des générations.* A tel point même que quelqu'un a cru nécessaire de lui infliger un *supplément* de « *rajeunissement* ». Voici un an à peine, c'était un homme aux cheveux *grisonnants, comme il sied en* Chine au seuil de la soixantaine quand on est un personnage *politique de premier plan. Il est* apparu le 30 août à la séance inaugurale de l'Assemblée na*tionale poulaire complètement* transformé par une chevelure d'un noir *rénové* au point de *tirer sur le roux.* L'effet est inattendu, mais ce genre d'adaptation d'un personnage à l'image qu'on veut *en donner* — ne désire-t-on pas « faire jeune » ? — est tout à fait courant en Chine. M. Hua Guofeng lui-même, autre dirigeant de province soudain projeté à *Pékin,* en donna l'exemple lorsqu'il dut se faire, en 1977, une physionomie digne du *successeur* de Mao Tse-toung.

Le détail montre seulement que M. Zhao Ziyang sait se confor*mer aux usages et aux exigences* de la mise en scène. Plus délicat sera son apprentissage en politique étrangère. Il est très rarement sorti de Chine et l'un de *ses traits distinctifs est précisément* d'appartenir à une génération de dirigeants qui n'ont *pas eu l'occasion de faire autrefois* le pèlerinage de Moscou et ne sauraient être conditionnés *dans leurs jugements par les déceptions* d'une époque où leurs responsabilités étaient encore *trop minces. Depuis qu'un destin* national se dessine pour l'ancien premier secrétaire du Si*chuan, des efforts ont été faits* pour l'exposer un peu plus au vent du large. Avant son voyage en France, il avait *accompagné* en 1978 le président Hua lors de ses visites en Yougoslavie, en Roumanie et en Iran, et il a reçu plus récemment diverses délégations étrangères. Les relations internationales restent néanmoins un terrain sur lequel il manque d'expérience. Il est vrai que, dans ce domaine particulièrement, quelque temps risque de *s'écouler avant que les vétérans* du régime — à commencer par M. Deng Xiaoping — le laissent *réellement voler de ses propres* ailes.

ALAIN JACOB.

Inde

Les inondations dans l'Uttar-Pradesh affectent près de vingt millions de personnes

De notre correspondant

New-Delhi. — Alors que les habitants de l'Assam, dans le nord-est de l'Inde, enregistrent une baisse des eaux du Brahmapoutre *et de ses affluents,* ceux de l'Uttar-Pradesh, à l'est de la capi*tale, sont victimes d'une nouvelle* crue du Gange, de la Yamuna et des rivières Ken et Sai.

A Varanasi (Benarès), le Gange, qui a dépassé le niveau critique sur une grande partie de son cours, de Allahabad à Ballia, et qui monte d'un *centimètre* par heure, a submergé une douzaine *des quartiers de la ville sainte ; le* principal centre de crémation — Manikarnika Ghat — est recouvert par 3 à 10 mètres d'eau.

Alors qu'Allahabad est menacé par les eaux conjuguées du Gange et de la Yamuna, à Jaunpur, à 100 kilomètres à l'est de cette ville, la rivière Gomti a atteint le *niveau record de 3,16 mètres* au-dessus du point critique.

Dans l'ensemble de l'Etat, plus de trente mille cinq cents villages sont affectés par les inondations qui ont, jusqu'à présent, entraîné la mort de près de mille personnes, victimes non seulement de *la crue, mais aussi des glissements* de terrain, des effondrements de maisons et des accidents de bateaux. Au total, près de vingt millions de personnes sont touchées par ces inondations qui affectent quarante-six des cin*quante-six districts* de l'Etat le plus peuplé de l'Inde : près de quatre-vingt-dix millions d'habitants. Quant au bilan financier (dégâts causés aux propriétés, perte de récoltes), il s'élève actuellement à 1 240 milliard de roupies, soit *environ* 620 millions de francs.

P. Fr.

Japon

● *Le gouvernement japonais* s'apprête à reprendre ses négociations économiques avec l'Union soviétique suspendues à la suite de l'intervention militaire de l'U.R.S.S. en Afghanistan, a indiqué, mercredi 3 septembre, un porte-parole *officiel* à *Tokyo.* Ces pourparlers portent notamment sur l'extension de prêts accordés par la Banque import-export japonaise à deux projets de développement en Sibérie, dont l'un concerne un gisement *de charbon.* — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

LE PROCUREUR MILITAIRE REQUERRAIT LA PEINE DE MORT CONTRE M. KIM DAE-JUNG

Séoul (Reuter). — On s'attendait, jeudi 4 septembre, à Séoul, que le procureur du tribunal militaire requière une condamnation à *mort* contre M. Kim Dae-jung, la principale personnalité de l'opposition. C'est ce qu'ont déclaré ses avocats à des journalistes étrangers.

M. Kim Dae-jung, arrêté en mai dernier, est accusé de « sédition », ainsi que d'atteinte à diverses lois sur la *sécurité du pays et d'activités* communistes. Il est jugé avec vingt-trois autres opposants.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● TRENTE ET UNE PERSONNES AU MOINS ONT ETE TUEES en Angola lors de récents bombardements ou raids sud-africains dans la province du Cunene, frontalière *de la Namibie,* a affirmé mercredi 3 septembre le ministère angolais de la défense. Quinze personnes ont été tuées et sept blessées, le 26 août, lors du bombardement de la ville de Xiède par deux Mirage, pré*cise le ministère.* Trois *jours* plus tard, des *« troupes sud-africaines héliportées ont occupé »* cette même ville, selon le communiqué. — *(A.F.P.)*

Iran

● QUATRE MILITAIRES IRANIENS ont été exécutés, mercredi 3 septembre à Ahwaz, *après avoir été reconnus coupables* de participation à la *tentative* de complot découverte en juillet. Les suppliciés, deux capitaines, un lieutenant et un sergent, ont été passés par les armes après avoir été condamnés par le *tribunal* islamique révolutionnaire de la ville.

Le nombre total des exécutions ordonnées par la *justice islamique à la suite* du complot qui, d'après les autorités de Téhéran, visait à renverser le régime et à ramener l'ancien premier ministre, M. Chapour Bakhtiar, *est désormais* de quatre-vingt-seize. — *(Reuter.)*

Maroc

● *LES JOURNEES DE L'EDUCATION NATIONALE AU MAROC.* — Convoquées à l'initiative du roi Hassan II (*le Monde* du 22 août), les journées de l'éducation nationale, qui viennent de se tenir à *Ifrane avec la participation* des mouvements de l'opposition, ont réduit à néant les mesures de sélection et de limitation des inscriptions annoncées au début de l'été par le ministère de l'éducation *nationale. Elles ont également* recommandé le maintien du régime de la généralisation des bourses, l'augmentation de la capacité d'accueil des écoles techniques supérieures et l'organisation de l'accès des *étudiants marocains* dans les établissements universitaires à l'étranger. — *(A.P.)*

Paraguay

● LE PRESIDENT DU SYNDICAT DES JOURNALISTES, M. Alcibiades Gonzalez Delvalle, a été libéré, mardi 2 septembre, après deux mois de détention. Il a déclaré qu'il *irait devant les tribunaux* pour obtenir la levée complète des charges qui pèsent sur lui. Il avait été inculpé d'incitation à la désobéissance civile après avoir écrit *une série d'articles* sur le Paraguay. Le département d'Etat américain était intervenu en sa faveur. — *(A.F.P.)*

Pérou

● GREVE ILLIMITEE DES UNIVERSITES. — Cette grève a été entamée le mardi 2 septembre par trois cent mille personnes (professeurs, élèves et employés) afin d'obtenir des *subventions,* des augmentations de salaires, ainsi qu'une nouvelle loi universitaire. Ce conflit *s'ajoute* au débrayage de quarante mille employés de banque (*le Monde* du 30 août). — *(A.F.P.)*

Uruguay

● M. RAUL SENDIC, fondateur et principal dirigeant du mouvement de guérilla Tupamaros, *doit être jugé* par un tribunal militaire avec huit autres chefs de son mouvement, à partir du 15 septembre, selon le quotidien de *Montevideo El Pais.* M. Sendic avait été arrêté en 1971, à l'issue d'un affrontement avec les forces de sécurité, au cours duquel il avait été blessé.

AMÉRIQUES

Bolivie

Libres opinions

Rompre toute relation avec la junte

Le colonel Reyes, membre de la junte militaire, a déclaré mercredi 3 septembre à La Paz que Mgr Manrique, archevêque de la capitale, « était possédé du démon » et qu'il « devait être exorcisé ». Le colonel veut également demander l'expulsion de tous les prêtres étrangers « se livrant à la subversion ».

A Washington, M. Quiroga, le nouvel ambassadeur bolivien de l'O.E.A. (Organisation des Etats américains) a été reçu avec une extrême froideur par ses collègues. Son discours a été interrompu par le représentant de la Jamaïque.

A Genève, M. Joe Nordmann, président de l'Association internationale des juristes démocrates, a rendu compte devant la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU de son récent voyage en Bolivie.

par JOE NORDMANN

LE 2 septembre, la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies, réunie à Genève, a abordé l'examen des violations des droits de l'homme et des libertés publiques et m'a entendu en qualité de délégué de mon organisation qui, avec le représentant de la C.G.T. et de la F.S.M., s'est rendue en Bolivie après le putsch. A cette *occasion, j'ai donné connaissance de la* lettre des femmes et des mères des 900 disparus du village de Caracoles dont le texte venait de m'être remis. Bombardement, exécutions sauvages, viols, tortures, *la cité minière a connu les désastres de la guerre.* De la guerre interne, suivant la doctrine de la sécurité nationale, enseignée dans les écoles du Pentagone aux militaires latino-américains, et appliquée dans *le cône sud du sous-continent.*

Le processus constitutionnel a été interrompu, selon le général Garcia Meza « pour extirper le cancer marxiste ». La preuve de la *préparation de la subversion nous a été montrée* à La Paz au cours d'une mise en scène rocambolesque dans ce contexte sinistre, au ministère « de l'intérieur et de la justice », par la présentation d'une *caisse d'antibiotiques envoyée par les services* hospitaliers de l'ordre de Malte à M. Simon Reyes, secrétaire de la Confédération ouvrière bolivienne, qui est aussi député communiste !

« Nous n'avons pas d'armes. Notre arme est la justice et la vérité » s'étaient écriés les mineurs en grève à Oruro, dans une interview enregistrée à trois cents mètres sous terre.

La junte constate l'hostilité des Etats du pacte andin, en annonçant le retrait de la Bolivie. Devant le panorama complexe et contradictoire présenté par les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, le département d'Etat semble être à la recherche d'une politique appropriée. En refusant toute relation avec la junte, la France contribuerait à l'isolement de celle-ci et à la sauvegarde de son autorité morale.

El Salvador

GRAVES DISSENSIONS AU SEIN DES FORCES ARMÉES

San-Salvador *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.).* — Une grave crise a éclaté au sein des forces armées salvadoriennes. Elle oppose les *officiers modérés,* partisans de poursuivre le programme de réformes du gouvernement civil et militaire, et les officiers d'extrême droite décidés à écraser d'abord les mouvements de guérilla de gauche.

La crise a éclaté le mardi 2 septembre à la suite du limogeage de plusieurs jeunes officiers modérés *par le colonel Gutierrez, membre* de la junte de gouvernement et commandant en chef des forces armées. Le colonel Majano, également membre de la junte, qui n'avait pas été consulté, a protesté avec énergie. Il aurait obtenu le soutien du commandement des forces aériennes. Le colonel Majano est accusé depuis plusieurs semaines par les conservateurs de *« sympathiser avec la gauche ».* Il a demandé aux chefs d'unités de ne pas tenir compte des décisions prises par le colonel Gutierrez.

Mexique

« NOUS VOULONS TENIR NOTRE PLACE DANS LE MONDE » affirme le président Lopez Portillo

Mexico *(A.P.).* — Le Mexique veut employer ses ressources pétrolières pour développer son industrie et perdre *« une fois pour toutes le statut d'un pays qui a été marqué par un passé colonial »,* a déclaré le président José Lopez Portillo, lundi 1er septembre, à Mexico dans son discours annuel sur l'état de l'Union.

« Nous voulons, a-t-il ajouté, *nous tenir sur nos deux pieds à notre propre place dans le monde, et nous ne voulons pas d'un siège arrière dans une sphère d'influence »,* en faisant allusion aux *relations de son pays avec les* Etats-Unis.

La croissance pour l'année 1980 devrait être de 8 % pour la seconde année consécutive. Le déficit commercial a *diminué et* la dette extérieure n'est plus que de *3 milliards ed dollars,* dont la plus grande part a été empruntée pour améliorer la production de pétrole. Enfin les réserves monétaires sont de 6,3 milliards de dollars.

Mais les experts du gouvernement estiment que cette année l'inflation passera de 20 % à 35 % à cause de l'augmentation des coûts au Mexique même et par suite de la récession que connais*sent les Etats-Unis, le Japon* et l'Europe occidentale. Ils estiment aussi que huit cent cinquante mille emplois doivent être créés chaque année.

AFRIQUE

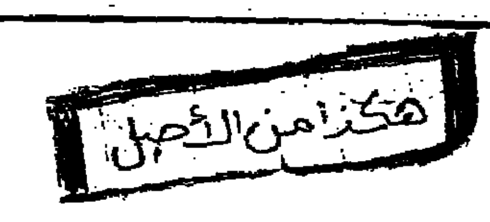
Zimbabwe

SALISBURY ROMPT SES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC L'AFRIQUE DU SUD

Le Zimbabwe a rompu officiellement ses relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud en retirant son personnel diplomatique de ses missions à Pretoria et au Cap et en demandant le rappel des représentants de ce pays, a annoncé, mercredi 3 septembre, le ministère de l'information à Salisbury.

Le porte-parole du ministère a cependant laissé entendre que le Zimbabwe comptait sur le maintien des *liens économiques et* commerciaux entre les deux pays. La mission commerciale du Zimbabwe à Johannesburg reste ouverte et il n'a pas été demandé à celle d'Afrique du Sud à Salisbury de fermer ses portes. — *(A.F.P.)*

[Vingt mille citoyens noirs du Zimbabwe travaillent dans les mines d'or sud-africaines, et plusieurs *milliers de Blancs ressortissants de* Pretoria sont installés au Zimbabwe. Les fonctions consulaires dans les deux pays seront assurées par les missions commerciales.]



DIPLOMATIE

Réunissant les pays du Commonwealth d'Asie et du Pacifique

La conférence de New-Delhi voit le Cambodge et l'Afghanistan éclipser le thème de la coopération économique

De notre correspondant

New-Delhi. — Le président de la République indienne, M. Sanjiva Reddy, a inauguré, ce jeudi 4 septembre, à New-Delhi, la seconde conférence régionale des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth d'Asie et du Pacifique. Le premier ministre indien, Mme Gandhi, qui préside les travaux, ainsi que le secrétaire général du Commonwealth, M. Ramphal, devaient prendre la parole lors de cette première séance. La réunion, à laquelle participent seize pays (1) — il s'agit du plus important rassemblement de dirigeants étrangers jamais tenu sur le sol indien, — doit s'achever, lundi 8 septembre, après deux jours de travaux à huis clos, suivis d'un week-end consacré à des rencontres informelles.

La précédente conférence, qui s'était tenue, en février 1978, à Sydney (Australie), avait connu un début agité. Une bombe y avait, en effet, explosé à l'extérieur de l'hôtel où résidaient les chefs de délégations. Deux personnes avaient été tuées, plusieurs autres blessées au cours de cet attentat qui visait, semble-t-il, le premier ministre indien de l'poque, M. Desai. Cela n'avait pas empêché la conférence de s'engager de façon encourageante. Certes, aucune décision majeur n'y avait été prise, mais les participants n'en avaient pas moins instauré à cette occasion ce que l'un d'eux avait qualifié de *« dialogue vraiment constructif »*.

Sur les quarante-trois pays qui constituent aujourd'hui le Commonwealth, seize sont réunis à New-Delhi, représentant un cinquième de la population mondiale. Distantes, pour certaines d'entre elles, de près de 15 000 kilomètres, ces nations offrent le spectacle d'une extrême diversité puisqu'on y trouve, par exemple, aux côtés de l'Inde et de ses quelque 650 millions d'habitants de petits Etats insulaires tels que Samoa occidentales, qui ne comptent que 150 000 habitants. Disparités économiques, aussi, puisque Nauru — 7 500 habitants — bénéficie du revenu par tête le plus élevé du monde (22 500 dollars), alors que ceux de l'Inde et du Bangladesh s'élèvent respectivement à 160 et 80 dollars environ.

Au cours de la première conférence, l'accent avait été mis sur des sujets économiques régionaux, ce qui n'allait pas vraiment de soi dans la mesure où n'existait guère une réelle solidarité économique entre les participants.

C'est ainsi qu'une étude des échanges commerciaux dans cette partie du monde indiquait que 5 % seulement, par exemple, des importations indiennes provenaient de cette sphère géographique que dans laquelle, d'autre part, ne s'effectuaient qu'un peu plus de 4 % de ses exportations. La nation la plus peuplée de la région n'y est donc, économiquement parlant, que très faiblement impliquée.

La volonté de renverser le courant s'était exprimée à Sydney par la voix de M. Desai, qui avait invité les participants à *« se tourner les uns vers les autres et à se reconnaître comme des partenaires potentiels »*. Cette volonté s'était finalement traduite par la constitution de plusieurs groupes de travail : l'un sur le commerce, animé par l'Australie, l'autre sur les énergies nouvelles, animé par l'Inde, et qui avait notamment proposé la mise en place d'une banque de données régionales dans ce domaine.

Cette dernière est opérationnelle depuis janvier dernier. Deux autres groupes avaient été constitués : l'un sur le terrorisme, l'autre sur les drogues.

Deux sujets brûlants

Si un porte-parole du gouvernement indien a fait savoir que son pays attachait une importance particulière à la coopération économique et technologique, il n'est pas possible, dans le contexte actuel, que la conférence se cantonne à ces domaines. Depuis deux ans, en effet, des événements importants se sont produits dans cette région : l'intervention vietnamienne au Cambodge, d'une part, celle des Soviétiques en Afghanistan, d'autre part. On voit mal, dans ces conditions, comment pourrait ne pas être évoqués, d'une manière ou d'une autre, des sujets aussi brûlants. Sans oublier la présence militaire étrangère croissante dans l'océan Indien.

D'autant que, sur ces problèmes, les positions des participants sont loin d'être identiques. Ainsi, alors que l'Inde vient de reconnaître le régime provietnamien de M. Heng Samrin, les pays membres de l'ASEAN (2), dont Singapour et la Malaisie, présents à New-Delhi, continuent de reconnaître pour seul gouvernement légitime du Cambodge celui des Khmers rouges. *« Si le gouvernement de Heng Samrin remporte des élections organisées sous le contrôle des Nations unies, alors nous le reconnaîtrons »*, vient de déclarer le ministre des affaires étrangères de Singapour.

En attendant, la décision unilatérale de New-Delhi a contribué à « geler » le dialogue qui s'était instauré à ce sujet entre l'Inde et l'ASEAN. Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que l'on prête à Mme Gandhi l'intention de saisir l'occasion qui lui est offerte de s'entretenir avec un certain nombre de chefs de gouvernement. Ainsi souhaiterait-elle *« s'expliquer franchement »* avec les dirigeants de la Malaisie et de Singapour au sujet du Cambodge. Non qu'elle espère les persuader du bien-fondé de la position indienne, estimait mercredi un journaliste indien ; mais parce qu'elle entend surtout freiner ceux qui souhaitent rallier à une croisade antivietnamienne le mouvement des pays non alignés, afin d'obtenir des Nations unies une condamnation de l'intervention de ce pays.

Mme Gandhi souhaiterait aussi s'entretenir de la situation de l'océan Indien avec les premiers ministres australien et néo-zélandais, dont les gouvernements, estime-t-elle, ne contribuent en rien au règlement du problème afghan en soutenant la présence militaire américaine croissante dans cet océan. Selon elle, au contraire, ils fournissent un prétexte à l'Union soviétique pour y augmenter ses propres forces navales, avec comme résultat, une rivalité accrue des deux Grands dans cette partie du monde.

Enfin, le premier ministre indien devait profiter de la présence du président du Bangladesh pour évoquer, au plus haut niveau, le problème délicat du partage des eaux du Gange, que ne sont pas parvenues à résoudre les négociations menées jusqu'à présent.

Ainsi, sans aller jusqu'à la brutale franchise du premier ministre malaisien, annonçant dès son arrivée qu'il ne fallait pas attendre trop de cette conférence, il apparaît que son intérêt réside surtout dans les rencontres qui se dérouleront en marge de ses travaux. Pragmatique et réaliste, comme se veulent les membres du Commonwealth, son secrétaire général a expliqué en substance, mercredi, aux journalistes, qu'il valait mieux viser des objectifs limités et les atteindre que de voir trop grand et de risquer d'être déçu. Comme l'a exprimé crûment un journaliste, la question est de savoir si les membres bien élevés de ce « club » vont continuer *« à se donner des tapes dans le dos »* ou si des sujets tels que le Cambodge ou l'Afghanistan vont rompre l'harmonie d'une rencontre bien policée.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Australie, Bangladesh, Fidji, Inde, Kiribati (ex-Gilbert), Malaisie, Nauru, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Singapour, Salomon, Sri-Lanka, Tonga, Tuvalu (ex-Ellis), Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides) et Samoa-Occidentale.

(2) Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

LA VISITE DE M. FRANÇOIS-PONCET A TUNIS

M. Chadli Klibi expose les bases de la nouvelle stratégie arabe

De notre correspondant

Tunis. — A l'ouverture le mercredi 3 septembre à Tunis des travaux de la grande commission mixte franco-tunisienne et à la grande satisfaction de ses interlocuteurs, M. Jean François-Poncet a assuré que la France continuera à défendre les intérêts de la Tunisie auprès des instances communautaires, avec d'autant plus de soin que se trouve aujourd'hui posé le problème de l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne et au Portugal.

Le ministre des affaires étrangères s'est montré toutefois plus nuancé dans sa réponse au souhait exprimé par son collègue tunisien, M. Hassan Belkhodja, d' *« investir en commun »* (*le Monde* du 4 septembre). *« Ces propositions*, s'est-il borné à déclarer, *font l'objet d'un examen attentif de la part des administrations françaises en liaison avec les milieux d'affaires intéressés. Je puis vous assurer que cet examen très approfondi se déroule dans l'esprit le plus constructif. »*

M. François-Poncet, dont la visite se termine ce jeudi soir, devait rencontrer également le président Bourguiba, le premier ministre M. Mzali et le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, qui a entrepris des visites dans plusieurs capitales européennes pour expliquer le sens de l'appel au *« djihad »* (« guerre sainte ») lancé récemment par le prince Fahd d'Arabie Saoudite, et dont l'examen figurera en tête de l'ordre du jour du sommet arabe prévu à Amman en novembre.

« Cet appel est à la fois une résolution et une méthode de lutte », nous a déclaré M. Klibi, avant de rencontrer le ministre français. *« La résolution, c'est d'abord la détermination de tous les Etats arabes de faire face au défi israélien, de ne pas plier devant les coups de force du sionisme, de lutter sans répit. La méthode de lutte consiste, elle, à rassembler tous les moyens dont nous disposons : politiques, diplomatiques, économiques et, bien entendu, et en dernière extrémité, les moyens militaires, qu'il ne faut ni redouter ni faire intervenir avant que tous les autres moyens aient été utilisés judicieusement de manière convergente et par tous les pays arabes à la fois. »*

Le secrétaire général de la Ligue considère que les Etats arabes disposent aujourd'hui de *« multiples atouts »*, et que leur principale force est de défendre *« une cause juste et des valeurs essentielles, comme la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, la paix, l'abolition du racisme »*.

La nouvelle stratégie politique arabe qui sera définie lors du sommet comprendra, selon M. Klibi, deux volets principaux : *« Un volet interne visant à donner à la solidarité arabe des bases économiques très larges — c'est le but du plan de développement arabe d'ici à l'an 2000, — et un volet externe qui devra mettre en œuvre tous les moyens de lutte dont disposent les pays arabes, afin d'obtenir le soutien de la communauté internationale, y compris les pays qui aujourd'hui encore continuent à aider Israël ; les uns par méconnaissance des grands problèmes réels, les autres à cause d'une analyse erronée de la situation politique globale qui prévaut dans la région. »*

MICHEL DEURÉ.

LE PRÉSIDENT BRÉSILIEN EN VISITE OFFICIELLE EN FRANCE EN JANVIER 1981

Brasilia (*Reuter*). — Le général Joao Figueiredo fera une visite officielle en France du 28 au 30 janvier 1981, a annoncé, mercredi 3 septembre, M. Béllard, ambassadeur de France au Brésil.

PROCHE-ORIENT

L'annonce de la reprise de la négociation israélo-égyptienne

Le président Carter semble avoir arraché la décision à M. Sadate pour marquer un point contre M. Reagan

En dépit de l'avis de plusieurs de ses conseillers, le président Sadate a informé, le mercredi 3 septembre, M. Sol Linowitz, qu'il recevait à Alexandrie, de sa décision de reprendre les négociations avec Israël, ajournées « sine die » le 2 août par l'Egypte. Notre correspondant au Caire note à ce sujet que, tout en sachant que le président Carter n'est pas en mesure à présent de relancer les pourparlers sur l'autonomie, le raïs a voulu ménager un bon procédé aux Etats-Unis dans le dessein d'améliorer son « image » dans l'opinion américaine. Le président égyptien, ajoute notre correspondant, a fait un autre « clin d'œil aux Américains en affirmant devant des universitaires égyptiens qui n'en pouvaient mais : « C'est moi qui cours après les Etats-Unis pour leur offrir des facilités militaires de notre pays (...) afin de conjurer les menaces soviétiques. »

A Jérusalem, M. Begin a fait une mise au point très claire mercredi soir en déclarant qu'Israël n'avait fait « aucune concession » pour amener le président Sadate à accepter la relance de la négociation. Notre correspondant en Israël estime cependant qu'il pourrait y avoir un assouplissement de la politique de M. Begin au sujet du transfert de ses bureaux dans la partie arabe de Jérusalem. Après la vague de protestations contre la loi sur le statut de Jérusalem, M. Begin pourrait, dit-on dans son entourage, ajourner la mise en œuvre de son projet.

De notre correspondant

Washington. — L'annonce de la reprise des négociations israélo-égyptiennes impressionne davantage les stratèges électoraux de Washington que les milieux diplomatiques. M. Carter semble en effet avoir arraché ce succès au Proche-Orient dans le souci prioritaire de marquer un point supplémentaire contre M. Reagan.

Le président s'est réservé le plaisir d'annoncer lui-même la bonne nouvelle aux représentants d'un syndicat de fonctionnaires venus à la Maison Blanche mercredi 3 septembre pour l'assurer de leur soutien. Mais, la veille déjà, au cours d'une réunion électorale, il n'avait pu s'empêcher de faire allusion à un possible sommet à trois.

Les propos du président sont toutefois d'une imprécision remarquable. C'est *« dans quelques semaines »* que les négociations reprendront, et le sommet aura lieu *« plus tard dans l'année »*. En clair, après l'élection présidentielle du 4 novembre. Comme pour la réduction des impôts, qui ne doit se réaliser que l'année prochaine, c'est une promesse à moyen terme dont le candidat à la Maison Blanche ne sera pas appelé à rendre compte dans l'immédiat.

M. REAGAN : l'O.L.P. est « terroriste ».

Faisant néanmoins comme s'il était déjà réélu, M. Carter a précisé que la date de la réunion des dirigeants égyptien, israélien et américain serait fonction de ce qui *« nous conviendra à tous »*. Ce langage amical veut rappeler Camp David et faire oublier les déceptions successives. Plus que jamais, M. Carter cherche à donner l'impression que le processus engagé en 1978 se poursuit. Camp David est son thème favori : la seule grande réalisation de son mandat qui ne soit pas systématiquement critiquée.

M. Carter a pris soin d'annoncer la nouvelle quelques heures avant que son adversaire républicain ne s'adresse aux membres de l'importante organisation juive B'nai B'rith, réunis à Washington. On connaît de longue date les sentiments pro-israéliens de M. Reagan. Son discours du 3 septembre frappe néanmoins par sa netteté. Comme si le candidat à la présidence ne se souciait guère de préparer de bons rapports avec les dirigeants arabes qui pourraient être demain ses interlocuteurs.

Selon M. Reagan, les Etats-Unis ont sacrifié leur réputation au Proche-Orient en ne s'affirmant pas comme un *« allié digne de confiance »*. La politique de M. Carter, *« faible et confuse »*, a laissé les Soviétiques s'introduire dans la région, menacer l'Iran, le Golfe et la mer d'Oman.

« Israël, aujourd'hui, est en grave danger », estime le candidat républicain, qui s'est attaqué aux *« ambiguïtés des documents de Camp David »*. Ces ambiguïtés auraient conduit les négociations à une *« dangereuse impasse »*. Non par la faute de MM. Begin et Sadate, mais par celle de M. Carter, dont l'*« incompétence »* rivalise avec l'*« inconsistance »*. C'est une administration américaine *« cynique »* qui a laissé les Nations unies s'opposer au contrôle de tout Jérusalem par l'Etat hébreu. Or, pour M. Reagan, *« Jérusalem est et doit continuer à être une seule ville, indivise, avec un libre accès pour tous »*. De même qu'Israël doit *« avoir les moyens de demeurer fort »*, dans l'intérêt de l'Amérique elle-même.

M. Reagan ne porte pas dans son cœur l'Organisation pour la libération de la Palestine, qu'il qualifie *« sans hésiter »* de *« terroriste »*. Pour être reconnu, d'[illegible], le mouvement de M. Arafat devrait non seulement cesser d'attaquer Israël, mais démontrer qu'il représente les Palestiniens. M. Reagan n'hésite pas à remonter à 1948 pour reprocher à ceux-ci de *« n'être pas restés »* dans l'Etat hébreu, puis de n'avoir pas su ou voulu *« s'assimiler »* à la Jordanie.

M. Carter doit, à son tour, s'adresser aux membres de B'nai B'rith ce jeudi. Le candidat républicain lui a un peu coupé ses effets en rappelant les déclarations favorables à Israël prononcées lors de la campagne de 1976, devant cette même assemblée, par celui qui n'était alors que le gouverneur de Georgie.

ROBERT SOLÉ.

Israël

L'AFFAIRE PRIMOR

Le délégué en France de l'Organisation sioniste mondiale assure ne pas faire l'objet d'un « rappel »

De notre correspondant

Jérusalem. — L'Organisation sioniste mondiale a démenti que le retour en Israël de son délégué à Paris, M. Avraham Primor, ait été causé par les remous et les protestations que l'action de ce dernier a provoqués au sein de la communauté juive française (*le Monde* du 4 septembre). M. Primor, dans une interview à l'Agence télégraphique juive, a, de son côté, déclaré qu'il n'y avait pas d'autre raison à son départ de France que sa nomination à un poste de directeur au ministère des affaires étrangères, rendu vacant à la suite de la démission subite du précédent titulaire de ce poste, M. Yehuda Poram. M. Primor a, d'autre part, démenti les assertions selon lesquelles il préconiserait la création d'un lobby juif en France ou d'un vote juif.

A Jérusalem, ces démentis n'ont guère convaincu les personnes averties de la situation, tant au sein de l'Organisation sioniste mondiale que de l'Agence juive, ou même des milieux gouvernementaux. On s'en tient, bien sûr, aux termes laconiques du communiqué officiel, mais certains ont accueilli la nouvelle du retour de M. Primor avec quelque soulagement. Des responsables du mouvement sioniste reconnaissent, en effet, avoir éprouvé les craintes les plus vives devant les risques de division au sein de la communauté juive la plus importante en Europe — après celle d'Union soviétique.

La plupart des commentaires, sans prendre parti dans le conflit qui opposait M. Primor aux dirigeants de plusieurs institutions juives en France, reconnaissent que la solution qui vient d'être trouvée est la moins mauvaise possible. On entend toutefois regretter qu'il ait fallu mettre un terme à une expérience dans laquelle on fondait à Jérusalem beaucoup d'espoirs pour améliorer les relations entre les juifs de France et Israël. A ce propos, il convient de signaler que l'Organisation sioniste mondiale n'envisage pas pour l'instant de nommer un remplaçant après le départ de M. Primor.

FRANCIS CORNU.

Un militant

M. Avraham Primor est né à Tel-Aviv le 8 avril 1935, mais il appartient à une famille, les Halperin, originaire des Pays-Bas. Brillant et dynamique, il cache sous son côté bon vivant « décontracté » et une grande urbanité une nature militante. Après avoir fait des études dans les universités de Jérusalem et de New-York, il entre dans la carrière diplomatique en 1959, occupe différents postes notamment en Côte-d'Ivoire et au Dahomey, accompagne Golda Meir dans ses tournées en Afrique, avant d'assumer la responsabilité du service de presse de l'ambassade d'Israël à Paris peu après la guerre de six jours en 1967.

Il quittera la France, en 1976, après un long et actif séjour pour devenir porte-parole du ministère des affaires étrangères. Le général Moshé Dayan, devenu chef de la diplomatie, lui ayant retiré cette fonction en 1977, M. Primor prend alors contact avec M. Arieh Dolcin, un des dirigeants du Likoud, président de l'Organisation sioniste mondiale. Ce dernier le nomme représentant de l'Agence juive en France, où il avait établi de nombreux contacts lors de son premier séjour.

M. Primor était persuadé que l'Etat français est géopolitiquement plus intéressé par le monde arabe que par Israël et qu'il convenait, dès lors, d'infléchir cette politique. Il nous avait confié qu'en dépit de l'aide apportée par la IVe République à Israël aucun de ses ministres n'avait fait de visite officielle en Israël et il avait alors fait des conférences dans son pays pour mettre en garde contre un possible « retournement » de la Ve République, avant qu'il se produise effectivement. Ayant constaté lors de son premier séjour que les juifs français émigraient peu en Israël, il en avait tiré la conclusion, même s'il s'en défend publiquement, qu'il fallait structurer solidement cette communauté pour qu'elle fasse pression sur le gouvernement français en faveur d'Israël.

P.B.

Le Monde

politique

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

M. Poniatowski s'interroge sur les « collusions » entre certains députés socialistes et des « milieux douteux »

Invité, mercredi 3 septembre, de l'émission « Face au public » sur France-Inter, M. Michel Poniatowski a longuement parlé des travaux de la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire de Broglie. Il a déclaré :

« *Les mensonges, les fausses accusations sans preuve viennent du groupe parlementaire socialiste. Parce que, enfin, moi, j'ai écouté leurs âneries dès le départ, et ils n'ont jamais apporté aucune preuve. Il y a eu des mensonges grossiers, des amalgames, des insinuations, des approximations. Mais il m'ont accusé d'avoir été informé avant l'assassinat de M. Jean de Broglie de cette perspective d'assassinat alors que je n'ai jamais été prévenu. D'ailleurs, si je l'avais été, tout le ministère l'aurait su, tout entier. Deuxièmement, si j'avais été prévenu, mais, bien sûr, que j'aurais pris des mesures.*

» *(...) C'est une affaire de justice pure, et il a une procédure en justice qui est engagée. Puis il y a une magnifique magouille politique, qui a été montée par le parti socialiste, avec des accusations sans aucune preuve. Depuis six mois ils tournent en rond pour en trouver. Il n'y en a pas et ils n'en trouveront pas. Parce qu'il n'y en a aucune. Je me suis un peu demandé pourquoi tout cela. Pourquoi? Le parti socialiste n'a pas fait cela par morale. Personne autour de cette table ne pense que le parti socialiste a engagé cela par morale.*

» *(...) Il n'a pas engagé cette procédure pour défendre la justice ; ce n'est pas vrai. Il s'est livré à une opération politique, d'attaque politique contre quelqu'un qui, en effet, constituait une pièce politique gênante sur l'échiquier. (...) Je m'interroge. Je me pose des questions, et je me demande s'il n'y a pas eu certaines collusions entre certains députés et certains milieux douteux.* »

Comme ses interlocuteurs lui faisaient remarquer la gravité de ses accusations, M. Poniatowski a répondu :

« *J'utilise le même procédé que celui du parti socialiste, qui a posé les mêmes questions, sans apporter aucune preuve. Car, enfin, on m'a accusé sans preuve. Je fais mon enquête (...) je lance ceci pour bien montrer ce qu'il y a de scandaleux dans la procédure socialiste. Je lance ceci pour bien montrer qu'ils ont accusé sans aucune preuve, qu'ils ont fait des amalgames, des insinuations et qu'ils ont accusé quelqu'un, sans que je puisse même me défendre puisque je me heurte à l'inviolabilité des députés, au fait que je ne peux pas faire lever leur immunité parlementaire. Alors c'est profondément choquant qu'un groupe de cinquante hommes au Parlement puisse traîner dans la boue quelqu'un sans que ce quelqu'un puisse se défendre. Et en redisant ce que je viens de dire — je me pose des questions, encore une fois je n'accuse pas, je m'interroge. Mais je souligne, par là, en même temps, ce qu'il y a de scandaleux dans la procédure qui a été utilisée à mon encontre. Car, moi, je n'utilise même pas de noms.*

» *Quand mon enquête sera terminée, si mon enquête est négative, je le dirai très franchement, et je trouve d'ailleurs que la commission des ayatollahs de l'opposition, n'est-ce pas, ferait bien de prendre la même attitude et de reconnaître, honnêtement, s'il n'y a rien, et de le dire.* »

M. Poniatowski a ajouté que M. Giscard d'Estaing lui avait parlé de cette affaire pour lui exprimer « *à quel point il était scandalisé de l'injustice de la chose et aussi de l'anomalie de la procédure. C'est une chose qu'on ne fait pas à un homme politique sans avoir des motifs graves, des bases graves. Là, il n'y en avait pas. C'est une accusation très grave. Moi-même, je suis un homme politique. C'est une chose que j'ai ressentie un peu. Ce n'est pas dramatique. Mais pour ma famille, ça a été une chose grave, je dirai même un peu plus.* »

M. Fabius (P.S.) : des propos inacceptables

M. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste — qui avait été la veille l'invité-surprise de l'émission « Face au public », — a répondu jeudi matin, sur les ondes de la même station, aux accusations de M. Poniatowski.

« *Les socialistes,* a-t-il déclaré, *n'ont fait qu'appliquer les règles de la Constitution, les lois organiques et le règlement de l'Assemblée nationale (...). M. Poniatowski agit, lui, d'une autre manière. Ses propos sont à la limite de la diffamation et, donc, ils sont inacceptables. M. Poniatowski perd vraiment son sang-froid dès qu'il s'agit de l'affaire de Broglie. Ce n'est pas la première fois.* »

M. Fabius rappelle que l'ancien ministre avait envisagé de réclamer 5 milliards de dommages et intérêts aux députés socialistes. « C'était, déclare-t-il, *une première énormité. Nous, nous sommes sereins dans cette affaire. Pour un ambassadeur extraordinaire du président de la République, pour le président d'honneur de l'U.D.F. (1) il n'a ni le bon ton ni le bon choix.* »

M. Pierre Guidoni, député socialiste de l'Aude et membre de la commission parlementaire spéciale chargée de l'affaire de Broglie, a déclaré de son côté, en citant les noms des autres commissaires socialistes :

« *Ni Pierre Joxe, ni François Massot, ni moi, n'avons sur les milieux douteux, sur le milieu tout court, les connaissances approfondies que semble posséder l'ancien ministre de l'intérieur. Au vrai, en aucun sens du terme, nous ne fréquentons les mêmes milieux que M. Poniatowski, sa classe et ses amis. L'actuel ministre de l'intérieur, qui, dès la constitution de la commission d'enquête, a demandé aux renseignements généraux une enquête détaillée sur chacun d'entre nous — je ne crains pas de démenti, — le sait mieux que personne.*

» *On a longtemps cru M. Poniatowski dangereux. Il s'est révélé, tout au long d'une affaire où son souci aurait dû être de faire la lumière, d'établir la vérité, de prouver s'il y a lieu son innocence, de plus en plus ridicule. Il est en train de devenir odieux. Ses dernières déclarations passent les bornes. Elles nous encourageront à poursuivre. La question n'est plus, depuis belle lurette : « Qui a peur de M. Poniatowski ? », mais « Qui a peur de la vérité ? »*

(1) N.D.L.R. — M. Poniatowski est président d'honneur du P.R. (parti républicain) et non de l'U.D.F. (union pour la démocratie française.

POUAH !

La commission parlementaire chargée d'enquêter sur l'affaire de Broglie, qui doit reprendre ses travaux le 8 octobre, s'était séparée le 23 juillet, après avoir entendu M. Michel Poniatowski, sans qu'aucune preuve ait pu être apportée à l'appui de la terrible accusation que formulaient les socialistes à l'encontre du ministre de l'intérieur de 1976 : avoir été informé avant l'assassinat du 24 décembre des menaces qui pesaient sur la vie du député républicain indépendant de l'Eure.

On ne pouvait évidemment en rester là, et M. Poniatowski s'est employé à relancer et à compliquer cette très sombre affaire en répondant à la suspicion sans fondements établis par la diffamation pure et simple.

Ainsi a-t-on pu entendre un ancien ministre d'Etat, un « ambassadeur extraordinaire » du président de la République, un président d'honneur du parti républicain, déclarer, mercredi 3 septembre au soir, sur les antennes de France-Inter : « J'ai quelques indices. Je m'interroge, je me pose des questions et je me demande s'il n'y a pas eu certaines collusions entre certains députés et certains milieux douteux. »

« J'ai quelques indices. » C'est en dire trop ou trop peu, mais ce grand personnage de la Vᵉ République giscardienne n'en a cure. A ses interlocuteurs, surpris d'entendre formuler sans aucune preuve « une accusation très grave », il a répliqué : « Je fais mon enquête. » Et comme on lui demandait de « préciser sa pensée », il a ajouté : « J'ai dit que je m'interrogeais, que je me posais des questions sur le point de savoir si certains députés socialistes n'avaient pas été soumis à certaines pressions ou n'avaient pas fait l'objet de certaines collusions... J'utilise exactement le procédé socialiste, qui a procédé par accusations sans preuve, par amalgame, par insinuations mensongères, qui n'ont d'ailleurs rien apporté. »

Voilà qui est stupéfiant, et l'on se demande jusqu'où va nous conduire le processus diabolique qui consiste pour celui qui s'estime diffamé à diffamer à son tour.

Il y a bien des mois déjà que la Vᵉ République sent mauvais, de plus en plus mauvais. Les écuries d'Augias auraient grand besoin d'un vigoureux coup de balai. Mais qui veut, mais qui peut le donner ?

Pouah !

RAYMOND BARRILLON.

L'ÉCHÉANCE DE 1981

M. PONIATOWSKI : M. Debré, un homme d'État ; M. Rocard, pas très fort.

M. Michel Poniatowski, interrogé, mercredi 3 septembre, au cours de l'émission de France-Inter « Face au public », a notamment déclaré :

« *M. Jacques Chirac est porté par un dynamisme, un appareil militant important, un parti qui comporte de nombreux parlementaires, qui sont des soutiens dans certains cas — pas dans tous, d'ailleurs, — de sa politique. M. Debré a une autre dynamique : il est porteur d'un certain nombre d'idées, de principes, dont il veut convaincre les gens, et pour lui la campagne présidentielle est l'occasion de présenter ses thèses et ses convictions. Ce sont deux dynamismes de nature différente : l'un est un dynamisme d'appareil, l'autre un dynamisme d'idée.* »

Et en réponse à une autre question, il a estimé : « *M. Debré est certainement un homme d'Etat.* »

Interrogé sur une éventuelle candidature de M. Rocard, M. Poniatowski a répondu : « *M. Rocard m'apparaissait comme un candidat mieux placé jusqu'à ces temps derniers. Mais un certain nombre d'erreurs, d'attitudes et de déclarations montrent qu'il n'est pas un candidat très solide, et qu'il ne serait pas très fort face au candidat que pourrait être M. Giscard d'Estaing.* »

● *M. Didier Bariani,* président du parti radical, a déclaré, mercredi 3 septembre à Toulon, en conclusion de l'« université d'été » de cette formation : « *Le parti radical a pour ambition de devenir une formation politique majeure et ne peut plus être reçu comme un parti se manifestant de façon épisodique* ». Il a souligné que son ambition pour les élections législatives de 1983 était de constituer un groupe autonome de trente députés à l'Assemblée nationale, ce qui, a-t-il assuré, « *ne signifie pas que l'on remet en cause l'U.D.F.* ». Enfin, il a estimé que « *l'échéance électorale présidentielle constituait un moment privilégié pour parvenir à la réunification des deux familles radicales* ».

M. Debré à la Réunion : j'ai longuement hésité

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — M. Michel Debré, qui séjourne à la Réunion jusqu'au 4 septembre, participera lundi 8, à Paris, à l'émission télévisée « Cartes sur table » d'Antenne 2.

C'est à Saint-Paul, ancienne capitale de l'île Bourbon, qu'il a donné le 2 septembre le coup d'envoi de sa campagne électorale, définie comme une « *très longue campagne d'informations et d'explications* ».

Les clivages politiques traditionnels étaient passés pour cette première réunion au second plan, puisque des giscardiens notoires et des militants déclarés du Front national n'avaient pas fait la sourde oreille.

Pour la réunion du lendemain soir, à Saint Pierre, dans le sud de l'île, le maire socialiste de Saint-Philippe a été invité. M. Michel Debré y a terminé son exposé sur le ton de la confidence : « *J'ai longuement hésité avant de prendre la décision de me présenter : d'autres paraissent avoir une plus grande popularité et puis, on peut se dire qu'après bien des années au service de la République il est peut-être temps de s'arrêter. Mais, maintenant que ma décision est prise, j'irai jusqu'au bout. Il faut que notre Etat s'affirme comme une République respectée : cela exige enthousiasme et confiance dans la capacité du peuple français. J'ai cela et je suis heureux de l'avoir exprimé.* »

M. Debré viendra dans sa propre circonscription en janvier 1981.

HUBERT BRUYÈRE.

M. PONTILLON SOUHAITE QUE LE P.S. SE DÉMARQUE PLUS NETTEMENT DU P.C.

Les animateurs du courant « Action socialiste », au sein du P.S., dont le chef de file est M. Pierre Mauroy, se sont réunis à Port-Leucate (Aude). Au cours de leurs premières journées de travaux, M. Robert Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine, ancien responsable du P.S. pour les relations internationales, a regretté que son parti « *n'ait pas soutenu plus clairement le mouvement populaire et syndical polonais* ». Il a ajouté :

« *La tentation persistante de la direction du P.S. de ne pas se démarquer clairement d'un parti communiste en phase de restalinisation accélérée ne doit pas nous faire passer à côté des grands mouvements de l'histoire porteurs d'avenir dans les pays de l'Est.* »

Pour sa part, M. Pierret, député des Vosges, a vivement critiqué M. J.-P. Chevènement, animateur du CERES, membre du secrétariat du P.S. Il lui a reproché de « *cautionner* », sur le plan monétaire, les positions gaullistes de retour à l'étalon-or des années 1900. M. Chevènement a exposé ses thèses dans deux articles parus dans *le Monde* des 29 et 30 août.

ANCIENS COMBATTANTS

● *L'Association républicaine des anciens combattants* (ARAC) et l'Association des amis de Henri Barbusse organisent, à l'occasion du quarante-cinquième anniversaire de la mort du grand écrivain (31 août 1935), leur cérémonie traditionnelle le samedi 6 septembre 1980, à 11 heures, au Père-Lachaise (rassemblement à 10 h. 45, entrée côté Gambetta).

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

GIRONDE : le recul de la majorité risque d'être sensible

De notre correspondant

Bordeaux. — Les grands électeurs *girondins devront* désigner cinq sénateurs au lieu de quatre : *le dernier recensement* a en effet montré que le département avait *franchi* le seuil du million d'habitants. La course à la candidature *n'en* a pas pour autant été moins vive, à gauche comme à droite.

Sur les *quatre sénateurs* sortants, un seul, M. Armand Bastit-*Saint-Martin* (C.N.I.), suppléant de Max Monichon, décédé en 1978, *ne pouvait se* représenter pour raisons de santé. M. Jean-François Pintat, maire de Soulac, président départemental du P.R. et de l'U.D.F., était partant, de même que M. Jacques Boyer-Andrivet, vice-président du Sénat, autre pilier de l'U.D.F. dans le département. Troisième partant obligatoire également : M. Raymond Brun (C.N.I.), ancien président du conseil général de la *Gironde*, ami de Jacques Chaban-Delmas et *son meilleur soutien dans* la partie rurale du département.

Aucun R.P.R. chez les sortants. Cette situation était difficilement tolérable pour un parti qui pèse beaucoup plus lourd dans la balance électorale *que* le P.R., même si elle était en grande partie *le fruit de ce qu'en Gironde* on appelle « la concertation selon Chaban ». La base R.P.R. aurait donc mal accepté un nouveau *sabordage* au *profit* du P.R., qui ne compte que deux élus au *conseil général*. Les amis de Jacques Chirac — il s'en trouve aussi *dans* le fief de Chaban — n'auraient pas manqué de crier à la forfaiture.

Enfin, M. Jacques Valade, adjoint au maire *de Bordeaux* et « dauphin » officiel, ne pouvait plus se contenter de *jouer* les princes consorts dans un *département où la gauche ne cesse* de progresser et où la majorité pré*sidentielle ne peut plus* sauver les apparences puisqu'elle ne tient *plus que* la mairie de Bordeaux et trois des dix sièges de députés, après avoir perdu coup sur coup le conseil général et la communauté urbaine, sans parler du conseil régional.

Une discrète campagne

Alors que, à gauche comme à *droite, tout le monde* s'accorde à dire que trois sièges devraient logiquement revenir à la majorité et deux à l'opposition, quatre candidats étaient donc en présence. Le sénateur Pintat trouvait logique, en tant que chef de file des giscardiens, d'occuper la tête de liste, tandis que le sénateur Boyer-Andrivet ne cachait pas que cette place revenait au vice-président du Sénat qu'il était et qu'il avait bien l'intention de former sa liste à lui s'il était écarté ; MM. Brun et Valade, forts de l'appui de Chaban et du R.P.R., se contentaient de commencer une discrète campagne.

La crise ne s'est dénouée que fin août, par l'arbitrage de M. Christian Bonnet et du maire de Bordeaux. M. Jean-François Pintat est tête de liste, suivi de MM. Raymond Brun et de Jacques Valade. Il faudrait un miracle pour que le sénateur Boyer-Andrivet, qui venait déjà de perdre la mairie de Castillon-la-Bataille, soit réélu. Il ne fera pourtant pas de liste concurrente. Il se murmure qu'on lui a promis des compensations et qu'il ne perdra pas au change. En tout cas, on jure, de part et d'autre, qu'on a trouvé un bel et bon accord et qu'il n'y a plus d'équivoque entre les différents partenaires de la majorité.

Quant à la candidature de Mme Boulin, un instant annoncée, elle n'a jamais été prise au sérieux dans le département, et elle n'est plus envisagée.

A gauche, si la compétition fut lancée depuis beaucoup plus longtemps, elle a été réglée dès le printemps par un vote des différentes sections du P.S. Deux représentants du courant Mitterrand sont arrivés en tête, M. Philippe Madrelle, député et président *du conseil général*, suivi de M. Marc Bœuf, secrétaire fédéral. *Le troisième est* M. Pierre Brana, maire d'Eysines et chef *de file des « rocardiens ».* Sa présence était considérée comme *une victoire*, même s'il a peu de chance d'être élu, et on voit un *symbole* dans le fait que c'est sur ce troisième siège que doit se faire la balance entre la majorité et l'opposition. Viennent ensuite un autre « mitterrandiste », M. Pierre Lalumière, maire du Bouscat, puis un membre du CERES, M. Kléber Haye. Le courant Mauroy, représenté en Gironde par M. Michel Sainte-Marie, président de la communauté urbaine de Bordeaux, est totalement écarté, alors qu'un an plus tôt il aurait sans *doute* été le seul représenté.

La principale surprise

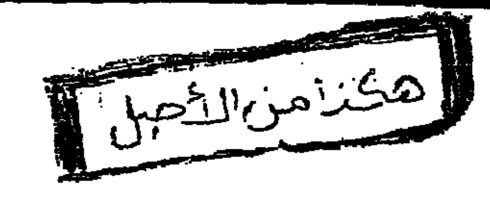
Il faut aussi mentionner le fait que les candidats de la majorité représentent les différentes parties du département, tandis que les cinq candidats du P.S. appartiennent à Bordeaux et à sa banlieue, ce qui ne manque pas de surprendre et qui peut peser dans le vote des grands électeurs. Pèsera aussi la liste communiste qui, si elle ne peut prendre un siège au P.S., peut lui en faire perdre.

Enfin, la principale surprise de ce scrutin, est la candidature de M Philippe Madrelle, déjà député et président du conseil général. Son élection ne fait aucun doute. Après avoir été le plus jeune député de France, M. Philippe Madrelle aspire-t-il à devenir le plus jeune sénateur ? (1) On lui prête d'autres ambitions. Une hypothèse est avancée : M. Philippe Madrelle est devenu le leader du P.S. en Gironde ; une partie de ses électeurs sont des Bordelais, et un mandat de sénateur à Bordeaux, ville conservatrice, lui paraîtrait indiqué pour atteindre le prochain objectif qu'il se serait fixé : la mairie qu'occupe actuellement M. Jacques Chaban-Delmas. Non qu'il soit décidé à faire le siège d'un palais qui n'a ni donjon ni murailles. Il suffit d'attendre. Et un jeune sénateur a tout son temps.

PIERRE CHERRUAU.

(1) Né en 1937, M. Madrelle a été élu député en 1968.

● *M. Jean Filippi,* sénateur sortant de Corse-Sud (Gauche dém.), nous demande de préciser que si M. Camille Ornano, maire bonapartiste d'Ajaccio, a quelque chance de lui succéder au Sénat, comme l'a écrit notre collaboratrice Anne Chaussebourg (*le Monde* du 3 septembre), c'est que lui-même ne demande pas le renouvellement de son mandat.



SÉNATORIALE

de la majorité sensible

la principale surprise



POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 3 septembre au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● RELANCE DE LA CONSOMMATION

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres une communication sur la situation économique et sociale et sur la politique économique et sociale pour les prochains mois.

L'ensemble des pays industrialisés importateurs de pétrole ont depuis le début de 1980, enregistré le plein effet des conséquences du deuxième choc pétrolier sur leur balance des paiements et sur leurs prix intérieurs. Les conséquences sur l'activité économique ont commencé à apparaître à la fin du printemps dernier.

La politique économique que le gouvernement mènera au cours des mois à venir se fixe comme objectif d'éviter que l'évolution économique internationale n'entraîne en France une récession et de maintenir un rythme d'activité permettant de prévenir une dégradation de l'emploi.

Le premier ministre a d'abord souligné qu'une hausse des prix trop rapide constituait la principale menace pour la croissance et l'emploi. Les éléments d'un ralentissement de la hausse des prix sont aujourd'hui réunis. L'ensemble des responsables économiques et sociaux du pays doivent concentrer leurs efforts pour qu'elle se traduise dès à présent dans les faits.

Il a ensuite indiqué que le gouvernement mènerait au cours des prochains mois une action de soutien de l'activité économique par des mesures concernant la consommation et l'investissement.

L'action en faveur de la consommation revêtira les modalités suivantes :

1) Les 2,3 millions de familles qui bénéficiaient de l'allocation de rentrée scolaire recevront au début d'octobre, en plus de cette allocation, une prime exceptionnelle de 150 F par enfant à charge : 4,6 millions d'enfants sont concernés par cette mesure qui coûtera 700 millions de francs au budget de l'Etat ;

2) En novembre 1980, le minimum vieillesse sera complété, à titre exceptionnel, par une prime de 150 F par personne. Cette mesure, qui concerne 2 millions de personnes âgées, contribuera à alléger leurs charges de chauffage. Elle s'ajoutera à la revalorisation du minimum vieillesse proprement dit. Elle coûtera 300 millions de francs au budget de l'Etat ;

3) Le maintien du pouvoir d'achat des exploitants agricoles sera assuré, ainsi que l'a annoncé le président de la République. Les dispositions nécessaires seront prises à l'occasion de la conférence annuelle agricole qui se tiendra dans la deuxième quinzaine de novembre ;

4) Le pouvoir d'achat du SMIC sera majoré à l'occasion de la revalorisation qui interviendra en fin d'année ;

5) Enfin, si l'effort de modération des dépenses de l'assurance-maladie continue de produire ses résultats, la majoration exceptionnelle d'un point de la cotisation des salariés pour l'assurance-maladie instituée en août 1979 sera supprimée en février 1981 conformément aux engagements pris par le gouvernement.

(Lire page 29.)

● L'INVESTISSEMENT

Le conseil des ministres a également approuvé les mesures suivantes en faveur de l'investissement :

1) L'activité du secteur du bâtiment sera soutenue par la mise en place, dès le mois de septembre, de dix mille prêts conventionnés supplémentaires dans le réseau des caisses d'épargne et dans les sociétés de crédit immobilier ;

2) Une enveloppe supplémentaire de 1 milliard de francs est mise à la disposition des établissements financiers spécialisés, pour le financement des investissements tournés vers l'exportation. Les conditions d'octroi des prêts en faveur des investissements créateurs d'emploi seront assouplies ;

3) Le projet de loi de finances pour 1981 qui sera soumis au prochain conseil des ministres comportera une incitation fiscale en faveur de l'investissement productif ;

4) Les conditions dans lesquelles s'est exécuté jusqu'ici le budget de 1980 permettent de disposer d'un montant important de crédits pour les dépenses d'équipement de l'Etat, qui vont pouvoir désormais être engagées en totalité

Le premier ministre a rappelé les quatre conditions qui doivent être respectées pour faire face aux conséquences du deuxième choc pétrolier et à la situation économique internationale prévisible :

— La poursuite de l'effort de modération des rémunérations ;

— Une exécution du budget de 1980 aussi proche que possible de la loi de finances initiale ;

— La maîtrise de l'évolution de la masse monétaire ;

(Lire page 29.)

● LE PROGRÈS SOCIAL

— Enfin la stabilité du franc.

Le premier ministre a enfin rappelé que le dialogue social demeure un objectif essentiel du gouvernement.

Celui-ci souhaite que les négociations entamées sur la durée du travail puissent aboutir prochainement sur une base équilibrée.

Le gouvernement adoptera en octobre un programme quinquennal de formation professionnelle.

Il déposera au Parlement, à la fin du mois de septembre, deux projets de loi de nature à favoriser le travail à temps partiel dans la fonction publique et dans les entreprises.

Il recherchera, en concertation avec les partenaires sociaux, les méthodes permettant de poursuivre et d'intensifier la politique menée en faveur des bas salaires et des rémunérations des travailleurs manuels.

Ainsi le gouvernement continue à associer l'effort de redressement économique et financier du pays et la poursuite du progrès social.

● ARRÊT DE TRAVAIL ET PROTECTION DE L'EMPLOI

Le ministre du travail et de la participation a fait approuver par le conseil des ministres un projet de loi relatif à la protection de l'emploi des victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, élaboré à la suite d'une concertation avec les partenaires sociaux au sein du conseil supérieur pour la prévention des risques professionnels.

Ce texte instaure une protection de l'emploi du salarié pendant la période d'arrêt de travail motivé par un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, ainsi que pendant la période de rééducation qui peut en résulter.

Il vise d'autre part à assurer, dans toute la mesure du possible, la reprise de l'activité professionnelle du salarié dans l'entreprise où l'accident s'est produit, ou dans laquelle la maladie est intervenue. En effet, lorsque, à l'issue de la période de suspension du contrat de travail, le salarié est déclaré apte à reprendre son activité antérieure, il retrouvera soit son ancien emploi, soit un emploi analogue assorti d'une rémunération équivalente. S'il est déclaré inapte à occuper son emploi précédent, l'employeur devra lui proposer un autre emploi approprié à son incapacité.

En cas d'impossibilité d'un tel reclassement, ou si le salarié n'accepte pas un reclassement qui entraînerait une modification substantielle de son contrat de travail, il bénéficiera, à son licenciement, d'une indemnité compensatrice de préavis et d'une indemnité de licenciement d'un montant double de celui de l'indemnité de droit commun.

● DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER ET APPELLATIONS D'ORIGINE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi étendant aux départements d'outre-mer les dispositions du décret du 30 juillet 1935 relatives à la protection des appellations d'origine et de la loi du 17 décembre 1941 fixant les modalités de circulation d'eaux-de-vie réglementées.

● LA SITUATION DE L'EMPLOI

Les dernières statistiques disponibles sur l'évolution de l'emploi salarié font apparaître un solde positif de création d'emplois au cours du premier trimestre 1980 ; plus de dix-sept mille emplois créés. Sur un an, du 1er avril 1979 au 1er avril 1980, ce sont au total cent un mille emplois salariés supplémentaires qui ont été créés par les entreprises. Dans ces conditions, l'emploi salarié du secteur privé est passé de treize millions huit cent quatre-vingt-deux mille, à treize millions neuf cent quatre-vingt-trois mille.

Dans le même temps, le volume des licenciements économiques a diminué de 7,5 % au cours des six premiers mois de 1980 par rapport au premier semestre 1979.

Dès les prochains jours et au cours des prochains mois, le gouvernement intensifiera son action pour le succès du nouveau pacte pour l'emploi afin d'inciter les employeurs à offrir un emploi à tous les jeunes qui vont se présenter sur le marché du travail. Le ministre du travail et de la participation et les secrétaires d'État placés auprès de lui se rendront personnellement dans toutes les régions.

● LES CONDITIONS D'ENTRÉE DES ÉTRANGERS

Le ministre de l'intérieur a présenté une communication sur les conditions d'entrée des étrangers dans notre pays.

La France, où plus de cent cinq mille personnes bénéficient de la qualité de réfugiés politiques, entend demeurer fidèle à sa vocation de terre d'asile, d'accueil et de rayonnement culturel

Le gouvernement apprécie à sa juste valeur le concours apporté à notre activité économique par les travailleurs étrangers en situation régulière, dont les problèmes sont traités avec attention.

Mais les bouleversements politiques et économiques intervenus ces dernières années, s'ajoutant au développement des moyens de transports, ont radicalement transformé le phénomène de l'immigration.

Pour éviter l'entrée sur le territoire national d'étrangers en situation irrégulière, susceptibles de constituer une menace pour l'ordre public ou de se livrer à un travail clandestin, générateur d'abus incompatibles avec les exigences élémentaires de la dignité humaine, il appartient aux pouvoirs publics de renforcer les contrôles exercés à nos frontières.

Des directives précises ont été données aux fonctionnaires de police et de gendarmerie aux fins de détecter et de refouler systématiquement les étrangers qui tenteraient de franchir nos frontières dans des conditions autres que celles prévues par nos lois.

C'est ainsi que tout individu présentant de faux papiers ou porteur d'une arme se verra interdire l'entrée sur le territoire national sans aucune possibilité de régularisation ultérieure de sa situation.

L'ensemble du dispositif existant a été récemment renforcé par l'ouverture de nouveaux postes de contrôle aux frontières et par le rétablissement des visas pour les ressortissants de certains États.

● APRÈS LE CYCLONE ALLEN

Un an après les cyclones David et Frédéric, les départements de la Martinique et de la Guadeloupe viennent de subir les effets d'un nouveau cyclone (Allen).

Le président de la République a proposé au gouvernement qu'ils bénéficient de nouveau d'un effort de solidarité nationale.

Pour les cultures de bananes de la Martinique, qui ont subi les plus grosses destructions, tous les planteurs seront indemnisés à 50 % de leur perte de récolte et de fonds. Le taux est porté à 70 % pour les petits planteurs.

Le même taux moyen de 50 % sera appliqué en Guadeloupe pour les récoltes de bananes. Il sera de 35 % pour les pertes de fonds. Les échéances des dettes contractées par les planteurs de bananes sont différées en attendant la mise en œuvre de mesures qui seront arrêtées après examen de leur situation financière.

Pour les autres secteurs de l'agriculture, les taux d'indemnisation seront compris entre 25 % et 40 %.

La réfection de la voirie nationale sera prise en charge à 100 % par l'Etat et les équipements portuaires seront subventionnés au taux normal.

Le fonds public de secours aux victimes des calamités interviendra pour les biens des particuliers.

Une aide spécifique sera mise en place pour les travailleurs privés d'emploi à la suite du cyclone. Cet effort sera lié aux possibilités nouvelles ouvertes par la mise en vigueur progressive du régime d'indemnisation du chômage.

Avant la fin de l'année

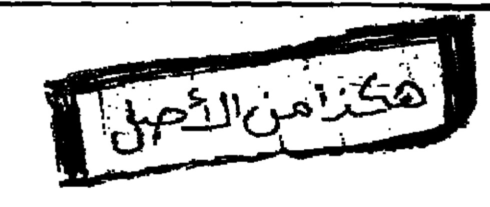
LES PRÉSIDENTS DES CONSEILS RÉGIONAUX A MATIGNON

M. Raymond Barre a reçu, le mercredi 3 septembre, M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional de l'Ile-de-France.

A sa sortie de l'hôtel Matignon, M. Giraud a indiqué que le premier ministre avait donné un accord de principe pour recevoir avant la fin de l'année tous les présidents des conseils régionaux de France. C'est la première fois qu'une telle rencontre aura lieu.

LE P.C. VA DIFFUSER LARGEMENT LE LIVRE DE M. MARCHAIS

M. Georges Marchais présentera mardi 9 septembre à la presse son nouveau livre « l'Espoir au présent ». A cette occasion, le bureau politique du parti communiste souligne, dans un long communiqué, l'événement que constitue la publication de ce « livre exceptionnel ». Il a décidé « de lancer immédiatement une campagne de diffusion du livre de Georges Marchais à l'échelle du pays. La fête de l'Humanité sera la première étape de sa vente massive » (les 13 et 14 septembre).



هكذا من الأصل

Le Monde

société

LA DISSOLUTION DE LA FANE

« Nous n'arrêtons pas le combat politique »

affirme le dirigeant du groupe néo-nazi

« J'ai l'intention de saisir le Conseil d'Etat. De toute façon, nous n'arrêtons pas le combat politique. » Telle est la réaction de M. Marc Fredriksen, secrétaire général de la Fédération d'action nationale et européenne (FANE), mouvement néo-nazi dont le conseil des ministres du 3 septembre a décidé la dissolution (nos dernières éditions).

M. Fredriksen estime que les motifs invoqués par le communiqué du conseil des ministres pour justifier la dissolution de la FANE peuvent être attaqués. *« On parle d'actions violentes de notre part,* nous a-t-il déclaré, *en nous attribuant l'apposition sur des lettres ou sur des murs de notre sigle. Mais il n'est pas établi du tout que ces manifestations soient notre fait. Je pense plutôt que nous sommes victimes de provocations de la part d'un groupe concurrent qui a tout intérêt à nous faire porter la responsabilité de quelques petits attentats qu'il peut lui-même commettre. »*

Cependant, M. Fredriksen se refuse à nommer ce « *groupe concurrent* ». En même temps, comme pour faire contre mauvaise fortune bon cœur, il ajoute : *« La décision gouvernementale, si elle nous gêne et nous surprend, peut en fin de compte nous rendre service. Elle nous oblige à changer notre forme d'action et à trouver de nouvelles structures. »*

L. secrétaire général de ce qui fut la FANE compte en effet maintenant « *étendre le mouvement* » dans le cadre d'une nouvelle association déjà déclarée le 11 juillet à la préfecture de police de Paris et mentionnée au *Journal officiel* du 26 juillet sous le nom de Faisceau nationaliste européen, avec pour objet « *le rassemblement des mouvements nationalistes européens* ». Cette déclaration en accompagnait une autre d'un Centre de culture européenne qui se propose de « *faire revivre les traditions européennes* ». Ces deux nouveaux groupements ont leur siège à la même adresse que la FANE, 28, rue Jean-Moinon, à Paris (10e)

Pour M. Fredriksen, l'activité de ces deux associations « *ne sera pas une reconstitution de la FANE. Nous voulons faire appel à des éléments proches de nous qui peuvent exister aussi bien au sein du Front national qu'en celui du Parti des forces nouvelles. Il s'agit d'être plus large et plus ouvert* ».

C'est sur proposition du ministre de l'intérieur que le conseil des ministres du 3 septembre a décidé de prononcer la dissolution de la FANE par un décret, dont le texte a été publié au *Journal officiel* du 4 septembre.

Le texte de ce décret, daté du 3 septembre, précise que « *vu l'urgence* » la mesure de dissolution « *entrera immédiatement en vigueur* ». On indique au ministère de l'intérieur que l'exécution immédiate est appliquée systématiquement pour les dissolutions de ligues et qu'il en fut ainsi, par exemple, en 1974, pour l'interdiction des mouvements séparatistes EMBATA, F.L.B., F.L.N.C. et Front patriotique corse.

Dès l'après-midi du mercredi 3 septembre des inspecteurs du quatrième cabinet de délégations judiciaires avaient notifié à M. Fredriksen, le décret visant la FANE en même temps que le texte en était affiché sur les portes de la Préfecture de police de Paris. Un semblable affichage avait eu lieu lors de la dissolution de « la Gauche prolétarienne le 27 mai 1970.

Le cas de l'inspecteur Durand

Le nombre des adhérents de la FANE *paraît toujours avoir été* assez limité : une soixantaine à Paris, une centaine en province. On devait apprendre récemment, à la suite de l'enquête ouverte en Italie après l'attentat de la gare de Bologne qu'un inspecteur des renseignements généraux français, M. Paul-Louis Durand, vingt-cinq ans, en avait lui aussi été membre, et siégea à son bureau politique, ce qui lui valu d'être suspendu provisoirement de ses fonctions le 11 août en attendant sa comparution, le 19 septembre, devant la commission administrative paritaire siégeant en conseil de discipline. Le même jour M. Fredriksen comparaîtra devant le tribunal correctionnel de Paris.

Les mirages de la force

(Suite de la première page.)

Nul ne songerait naturellement à pleurer, au nom de la liberté d'association ou de la liberté de pensée, ou encore de la liberté d'expression, sur la condamnation d'un mouvement et de ses membres dont la raison d'être, précisément, était de nier immédiatement, ou d'interdire à terme, si le malheur voulait qu'ils parvinssent au pouvoir, l'exercice de chacune de ces trois libertés, ainsi que de quelques autres, dont le respect distingue les démocraties de l'enfer. Pour dangereuse que soit sa formule, pourtant vouée à l'immortalité, Saint-Just avait raison qui déniait la liberté aux ennemis de la liberté. Mais les démocraties permettent, sans trop de mal, de mettre en pratique ce principe pour autant qu'une libre expression demeure, et qu'on puisse s'interroger sur le bien-fondé d'une action de force, ainsi que sur son opportunité, enfin sur son efficacité.

Des lois qui étaient en leur temps strictement de circonstance, mais que le temps, passant, a lavé de ce péché originel, justifient à l'évidence, sous réserve de l'appréciation souveraine du Conseil d'Etat, la dissolution qui vient d'être décidée. Répétons-le, M. Marc Fredriksen et ses sbires chemisés de noir s'y attendaient ; leurs précautions le montrent. Encore qu'il serait logique que ces associations de fraîche date soient tenues pour des avatars aussi vénéneux que le mouvement dont elles sont issues et connaissent donc le sort de ce dernier.

Mais il est vrai, ainsi que l'avait observé M. Bonnet, qu'aussi loin qu'on aille dans ces tentatives d'ablations cancéreuses, la tumeur se love plus profond que ne va le bistouri et reparaît, toujours.

⁂

L'opportunité, sinon une soudaine considération pour la contingence politique à des fins pour une fois nobles, justifie que la foudre fonde sur des groupes d'hommes à qui, jusqu'alors, une loi a essentiellement servi à en violer une autre. L'admirable et ancienne loi de 1901 sur les associations (2) servait, en effet, à donner un tour faussement convenable à un assaut contre les textes de 1972, qui répriment, entre autres, les manifestations de haine raciale.

Cet errement manifeste ne saurait d'aucune sorte inciter quiconque à remettre en cause la loi, on dirait presque la charte de 1901. Il n'en est d'ailleurs plus question depuis la minable tentative de M. Marcellin en 1971, dont l'initiative, de plus, ne visait pas précisément à prévenir la création de mouvements fascistes. En ce domaine comme en d'autres, il n'est pas de liberté sans excès de la liberté. Une liberté qui ne donnerait lieu à aucune outrance, ou même à aucune infraction, serait si bien surveillée qu'on pourrait craindre qu'elle ne fût exercée qu'avec beaucoup de méfiance. Aussi triste que cela soit, la FANE, défunte sous ce nom, est la preuve en quelque sorte que la loi de 1901 est vivante.

Fondée en droit et, quoi qu'on en ait, opportune, cette dissolution n'a pas la moindre chance d'être efficace. Le ministre de l'intérieur l'a dit, su la base, bien sûr, de précédents éclatants. Occident a ressuscité sous le nom d'Ordre nouveau et, dans un tout autre genre, en outre nettement plus légaliste, la Ligue communiste révolutionnaire est aujourd'hui la sœur jumelle de la Ligue communiste prétendument dissoute en 1973.

⁂

Certes, M. Bonnet était sage d'inviter, le 25 août, ses concitoyens à ne pas s'exagérer l'importance de ces groupes nazis ou d'autres qui sont de la même farine. (On aimerait, par parenthèse, qu'il tînt un langage aussi réaliste et apaisant sur la violence, la délinquance et la sécurité dans les villes.) Mais il serait peut-être un peu léger de considérer éternellement comme négligeable l'action de gens qui sont effectivement des tueurs, puisqu'on meurt de leurs coups (ce qui n'est, quand même ! pas le cas de la FANE) et qui tuent pour le plus atroce des motifs : une idée qui déplaît.

Si l'attentat commis à Marseille, contre l'imprimerie Encre noire, pour ne citer que celui-là, est encore présent dans les esprits, il ne faudrait pas qu'on perdît le souvenir des assassinats de Henri Curiel, de Pierre Goldman, ou d'autres victimes moins célèbres mais le plus souvent maghrébines, dont les auteurs, s'ils n'ont jamais été retrouvés, n'étaient en tout cas assurément pas venus de l'extrême gauche, mais plus probablement du bord adverse. Si ces hommes étaient identifiés et même, pourquoi pas ? arrêtés, on serait plus convaincu que les appels à la sagesse de M. Bonnet ne sont pas une manière de se laver les mains et que la décision du conseil des ministres n'est pas une opération en trompe-l'œil.

PHILIPPE BOUCHER.

(2) C'est-à-dire ce qui en est resté soixante-dix-neuf ans après : un texte libéral, mais qui, en 1901, n'était qu'une annexe libérale destinée à faire mieux passer les textes répressifs sur les congrégations religieuses qui formaient l'essentiel de la loi.

LA LÉGISLATION

La loi du 10 janvier 1936 « sur les groupes de combat et milices privées », complétée par celle du 1er juillet 1972, en application de laquelle a été dissoute la FANE vise « toutes les associations et groupements de fait qui provoqueraient à des manifestations armées dans les rues (...) ou présenteraient par leur forme et leur organisation le caractère de groupes de combat ou de milices privées, ou qui, soit provoqueraient à la discrimination, à la haine ou à la violence envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une race ou une religion déterminée, soit propageraient des idées et théories tendant à justifier ou encourager cette discrimination, cette haine ou cette violence ».

Le même texte prévoit un emprisonnement de six mois à deux ans et une amende de 60 à 30 000 F pour « quiconque aura participé au maintien ou à la reconstitution directe ou indirecte » de l'association ou du groupement dissout.

Trente-neuf organisations ont été dissoutes depuis 1958

Trente-neuf organisations ont été dissoutes par décret depuis 1958.

● EXTREME DROITE : quinze.

Front d'action nationale (15 mai 1958), Mouvement jeune nation (15 mai 1958), Phalange française (15 mai 1958), Parti patriote révolutionnaire (15 mai 1958), Parti nationaliste (13 février 1959), Front de l'Algérie française (17 décembre 1960), Front national pour l'Algérie française (23 décembre 1960), Front national combattant (28 avril 1961), Comité d'entente pour l'Algérie française (1er juillet 1961), Mouvement national révolutionnaire (26 juillet 1961), Comité de Vincennes (27 novembre 1961), le Regroupement national (20 mars 1962), Occident (31 octobre 1968), Ordre nouveau (28 juin 1973) et Fédération d'action nationale et européenne (3 septembre 1980).

● EXTREME GAUCHE : treize.

Le 12 juin 1968, le gouvernement a dissous les groupes d'extrême gauche suivants : Fédération de la jeunesse révolutionnaire, Mouvement du 22 mars, Union des jeunesses communistes marxistes léninistes, parti communiste marxiste-léniniste de France, parti communiste internationaliste, Jeunesse communiste révolutionnaire, Voix ouvrière, Révoltes, Organisation communiste internationaliste, Fédération des étudiants révolutionnaires et Comité de liaison des étudiants révolutionnaires. Le Conseil d'Etat a annulé, le 4 juillet 1970, le décret de dissolution de Révoltes, de l'Organisation communiste internationaliste et de la Fédération des étudiants révolutionnaires.

Deux autres organisations d'extrême gauche ont été dissoutes depuis 1968 : Gauche prolétarienne (27 mai 1970) et Ligue communiste (28 juin 1973).

● MOUVEMENTS AUTONOMISTES OU DE LIBERATION : onze.

Union générale des étudiants musulmans algériens (27 janvier 1958), Amicale générale des travailleurs algériens résidant en France (23 août 1958), Front commun antillo-guyanais (22 juillet 1961), Rassemblement démocratique des populations tahitiennes (5 novembre 1963), Pupu Tiama Maohi (5 novembre 1963) et parti mouvement populaire de la côte française des Somalis (13 juillet 1967).

Quatre autres mouvements ont été dissous par décret le 30 janvier 1974 : Enbata, Front de libération de la Bretagne (Armée républicaine bretonne), Front de libération de la Bretagne pour la libération nationale et le socialisme et Front paysan corse de libération. Le 27 août 1975, le gouvernement a dissous l'ARC (Action pour la renaissance de la Corse).

LES RÉACTIONS

● LE GROUPE COMMUNISTE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE : *« C'est un succès pour tous les démocrates, pour tous les antifascistes. (...) Cependant, la vigilance demeure nécessaire. En effet, il ne suffit pas, comme on l'a rappelé fort justement ces derniers temps, de prendre un décret pour mettre hors d'état de nuire les émules d'Hitler et de Mussolini. Déjà, la FANE se serait reconstituée sous la forme d'associations régulièrement déclarées. D'autres groupes, clandestins ou non, ont à leur actif de multiples attentats, ainsi les membres des groupes Delta, Peiper, ceux du club Charles Martel, ceux du réseau Honneur de la police (...). »*

● M. HENRI NOGUERES, président de la Ligue des droits de l'homme : *« Nous ne pouvons que nous féliciter de la décision. Elle appelle, cependant, deux observations : d'une part, nous voudrions être bien certains que la FANE est bien le plus important et le plus dangereux des groupements néo-nazis connus de la police. D'autre part, nous n'avons pas oublié les conditions dans lesquelles, à la veille de la deuxième guerre mondiale, les légions fascistes se sont reconstituées. »*

● M. MICHEL GEORGES MICBERTH, directeur du bureau politique de la Nouvelle Droite française : *« Le gouvernement vient d'offrir à M. Marc Fredriksen, leader du groupuscule néo-nazi FANE, le plus beau jour de sa vie, car on sait que la meilleure manière de faire naître publiquement un petit parti est de l'interdire. »*

JUSTICE

LE TRIBUNAL DE PARIS REFUSE DE SAISIR LE FILM « LE BAR DU TÉLÉPHONE »

Le tribunal de grande instance de Paris a rendu mercredi 3 septembre (nos dernières éditions), son ordonnance, à la suite de l'action en référé introduite le 27 août par Me Joseph Rennemann, du barreau de Strasbourg, qui sollicitait l'interdiction du film *le Bar du Téléphone* réalisé par Claude Barrois, à la demande de son client Roland Véronèse, dit Tony, incarcéré au quartier de sécurité renforcée de la prison de Bourgoin-Jallieu (Isère) depuis 1975 (*le Monde* du 29 août).

Le tribunal n'a pas jugé utile de saisir le film. Il a cependant ordonné que le nom de Tony Véronèse, le héros du film, disparaisse des messages publicitaires, que d'ici trois jours la mention qui prélude au film *(« Toute ressemblance avec des personnes existant ou ayant existé serait fortuite ou involontaire »)* soit aussi complétée dans les copies projetées en Savoie, Haute-Savoie et dans les Bouches-du-Rhône — seuls départements où le vrai Tony Véronèse ait une certaine notoriété : *« ... notamment en ce qui concerne le personnage de Tony Véronèse avec M. Roland Véronèse, dit Tony Véronèse, né le 28 mai 1947 à Chambéry »*. En outre, dans un délai de quinze jours, deux journaux savoyards et deux journaux marseillais devront publier la même annonce dans leur rubrique « spectacles ».

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons indiqué dans nos dernières éditions du 4 septembre que la commission de discipline du parquet, saisie une deuxième fois du dossier de M. Kean-Pierre Michel, magistrat à la chancellerie, avait décidé de la mutation d'office de celui-ci au tribuna' de Créteil (Val-de-Marne). En réalité, la commission a demandé, comme la première fois, que M. Michel soit sanctionné par un simple blâme avec inscription au dossier. C'est le garde des sceaux qui, passant outre, a décidé de la mutation.

Des menaces de mort contre des personnalités juives des Alpes-Maritimes

De notre correspondant régional

Nice. — Une liste dactylographiée portant les noms de soixante-sept responsables d'organisations juives des Alpes-Maritimes a été adressée au début de juillet au siège parisien du Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Cette liste était accompagnée d'une lettre manuscrite de menaces de mort, signée « Nouvelle Génération fasciste » et illustrée de croix gammées ainsi que de l'emblème de la Fédération d'action nationale et européenne (FANE). A la suite de ces menaces, survenant dans un climat antisémite entretenu depuis plusieurs mois sur la Côte d'Azur, l'Association cultuelle israélite de Nice (ACIN) a décidé de porter plainte et a effectué une démarche auprès du préfet des Alpes-Maritimes.

Le texte manuscrit était ainsi rédigé : *« Dissolution ou pas, nous continuerons le combat. Personne ne pourra nous faire taire ! Nos actions seront de plus en plus nombreuses, de plus en plus violentes ! »* Un encadré en lettres bâton ajoutait : *« Un jour, nous ferons couler le sang ! »* Sous la signature figuraient, en outre, les mots : *« Un seul dieu : Adolf Hitler ! »*

De nombreuses actions dirigées contre les organisations juives et leurs responsables ont eu lieu ces derniers mois dans les Alpes-Maritimes. Le rabbinat de Nice a été cambriolé à deux reprises. Les locaux des centres communautaires de Cannes et d'Antibes ont également été visités par des inconnus et saccagés. Des inscriptions antisémites se sont multipliées sur les murs de Nice, ainsi que sur ceux d'édifices religieux israélites et sur ceux de locaux commerciaux appartenant à des juifs. De nombreuses personnalités de la communauté israélite du département font enfin l'objet de menaces adressées par téléphone. Le journal local de la FANE, *Nice-Enchaîné*, a récemment publié, pour sa part, un appel sous le titre « Juifs niçois », dans lequel il invite ceux-ci à *« cesser de s'immiscer dans des affaires qui ne le concernent pas (...). » « Sachez que vous n'êtes pas ici chez vous*, ajoute-t-il, *agissez en conséquence. Ne renouvelez pas l'erreur de vos anciens qui, à force de semer la haine parmi les Allemands, ont fini par en être les victimes. Il se pourrait bien qu'un jour les Français eux aussi se réveillent. »*

La question se pose de savoir où les auteurs de la lettre adressée au MRAP ont pu se procurer la liste des organisations juives du département et de leurs responsables, laquelle est « pratiquement complète » et comporte toutes les adresses et numéros de téléphone exacts Selon M. Maurice Honigbaum, secrétaire général des communautés juives de Nice, il pourrait s'agir d'une compilation ayant pour base une liste établie l'an dernier, lors d'un forum organisé à Nice.

GUY PORTE.

La suppression d'un reportage de FR 3-Côte d'Azur

A la demande du consistoire juif de Nice, FR 3-Côte d'Azur a renoncé à diffuser un reportage consacré à l'extrême droite dans la région niçoise. Ce reportage, réalisé par un journaliste de la station, M. Bernard Viollet, comportait des entretiens avec des militants du Parti des forces nouvelles, du Front national et avec un représentant de la FANE. Celui-ci présentait notamment Hitler comme un homme « *exceptionnel* ». Invité à voir ce reportage, quatre représentants du consistoire de Nice, dont le rabbin Jean Kling, avaient déclaré : *« Nous n'accepterons pas que quelqu'un dise : « Je suis hitlérien et pro-nazi » à la télévision française. »*

Le directeur de la station, M. Claude Lemoine, ayant accédé à cette demande, les sections C.G.T., C.F.D.T. et du Syndicat national des journalistes (S.N.J., autonome) ont publié un communiqué de protestation dans lequel elles soulignent que : *« Ce reportage se contentait de présenter des réalités pénibles, mais des réalités, notre mission d'information consistant justement à faire connaître cette réalité au public. »*

● *Deux condamnations pour antisémitisme.* — Le tribunal de grande instance de Grenoble a condamné mercredi 3 septembre Gerald Castagna, âgé de vingt-sept ans, et Renate Schmidt, âgée de vingt-neuf ans, à des peines d'amende respectivement de 3 000 et 500 francs pour avoir distribué à Grenoble divers fascicules présentant un caractère antisémite. Ces deux personnes avaient été inculpées après une plainte de la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme). Elles ont en outre été condamnées à verser 1 000 francs de dommages et intérêts à la partie civile.

FAITS DIVERS

Les auteurs du cambriolage de la banque Vernes de Boulogne-Billancourt ont été arrêtés

Quatre malfaiteurs arrêtés, mardi 2 septembre à Paris, avec treize autres personnes par les policiers de la brigade de répression du banditisme (B.R.B.) et de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.), ont reconnu au cours de leur interrogatoire être les auteurs du cambriolage, le 11 juin, de la banque Vernes, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Michel Delahaye, âgé de quarante-huit ans, un chauffeur de taxi ; Samuel Wall, âgé de cinquante-sept ans (déjà condamné à mort par contumace pour agression à main armée et tentative de meurtre) ; Emmanuel Babaaissa, âgé de trente-trois ans, et Claude Taupin, âgé de quarante-deux ans, s'étaient présentés, le 10 juin dans la soirée, au domicile du sous-directeur de la banque, M. Jacques Miart, et avaient contraint celui-ci à leur ouvrir la salle des coffres (*le Monde* du 12 juin). L'un des membres de la bande avait gardé en otage la famille de M. Miart, tandis que les trois autres fracturaient quatre-vingts coffres de clients, dérobant une somme de 440 000 francs en espèces, plusieurs lingots d'or, une collection de timbres et surtout des bijoux. Le montant total du vol était estimé à 7 millions de francs.

Les quatre hommes n'étaient pas, cependant, des professionnels expérimentés ; l'existence du butin avait été rapidement connue de plusieurs membres du milieu criminel parisien, qui cherchèrent à s'approprier le produit de la vente des bijoux à des receleurs. Un homme, surtout, avait réclamé sa part : Robert Atlani, âgé de cinquante et un ans, un commerçant montmartrois, qui avait refusé de participer au cambriolage. Le règlement de comptes était alors inévitable. Les policiers sont intervenus au moment où les deux camps, aidés de comparses, paraissaient devoir s'affronter au moyen d'armes à feu. Les enquêteurs ont retrouvé une somme de 1 250 000 francs, partie de l'argent tiré de la vente des bijoux et des valeurs.

En Moselle

Une autre opération de police a eu lieu mercredi 3 septembre en Moselle et dans la région niçoise. Les policiers du service régional de la police judiciaire (S.R.P.J.) de Strasbourg ont interpellé quinze personnes, parmi lesquelles pourraient se trouver certains des auteurs de l'attaque, le 2 mai, sur une petite route de Moselle, entre les localités de Tromborn et de Dalem, d'un fourgon blindé contenant une somme de 5 millions de francs.

● *Deux avions de combat Mystère-IV*, en vol d'entraînement au tir et de perfectionnement au combat aérien, sont entrés en collision au-dessus de l'Atlantique, mercredi 3 septembre, à une trentaine de kilomètres au large de Cazaux (Gironde). Le pilote-instructeur a pu être sauvé par un hélicoptère. L'élève, le lieutenant Patrick Marchal, vingt-trois ans, est porté disparu en mer.

ÉDUCATION

Mme Simone Veil intervient auprès du premier ministre au sujet de Mme Macciocchi

Après la décision du ministre des universités de mettre fin aux fonctions de Mme Maria Antonietta Macciocchi, professeur associé à l'université Paris-VIII, sous le prétexte d'incompatibilité de cet emploi avec son mandat de député italien à l'Assemblée des Communautés européennes (le Monde du 2 septembre), les protestations se multiplient, en particulier à l'Assemblée européenne.

Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée de Strasbourg, a fait directement part à Mme Macciocchi de son appui, et lui a annoncé qu'elle avait entamé des démarches auprès du premier ministre. « *Le procédé est inadmissible (...), on ne peut pénaliser quelqu'un pour la simple raison qu'il est parlementaire européen* », a-t-elle déclaré à Mme Macciocchi, qui a rapporté ses propos, jeudi 4 septembre, à Rome.

M. Jacques Kosciusko-Morizet, ambassadeur de France, membre du conseil politique du Rassemblement pour la République (R.P.R.) et élu à l'Assemblée européenne sur la liste Défense des intérêts de la France en Europe (DIFE), a déclaré que « *l'éviction de Maria Antonietta Macciocchi de Paris VIII est une mesure mesquine et indigne qui atteint le renom de Paris et de la France. La participation de Mme Macciocchi à notre enseignement supérieur était un honneur pour l'université française. Elle témoignait qu'une Europe existe, à défaut d'autres : celle de la culture, de la morale, et de l'humanisme. C'est la vocation de la France d'en être le centre rayonnant. Nous voici revenus aux temps de la bêtise et de la honte.* » Cette déclaration est publiée par *la Lettre de la Nation* datée du 4 septembre.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche et député à l'Assemblée européenne, affirme pour sa part : « *Qu'un professeur italien élu à l'Assemblée européenne ne puisse plus enseigner chez nous serait un singulier paradoxe quand tout nous presse de faire l'Europe de la culture.* »

M. Claude Estier, député socialiste à l'Assemblée européenne, vient d'écrire à Mme Simone Veil pour dénoncer « *cette décision extrêmement grave* » qui « *constitue à la fois une interdiction professionnelle injustifiable, une atteinte à l'autorité de notre Parlement, et une discrimination contraire à la lettre et à l'esprit du traité de Rome* ». Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) considère, pour sa part, que « *cette mesure mesquine est une atteinte supplémentaire à la liberté et au pluralisme de pensée dans l'université française et contient une grave menace contre l'association, nécessaire et féconde, d'universitaires étrangers à ses enseignements* ».

NOUVELLES RÉACTIONS AUX PROPOS DE M. BEULLAC DEVANT LES JEUNES GISCARDIENS

Après les déclarations de M. Christian Beullac devant les jeunes giscardiens (*le Monde* daté 31 août-1er septembre), des syndicats et partis politiques continuent de réagir d'une part au reproche d' « *endoctrinement* » fait aux enseignants, d'autre part aux propos sur « *l'illusion marxiste* » de l'égalité des chances.

Le Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.) se déclare « *révolté par les propos choquants* » du ministre de l'éducation, qu'il considère comme une « *provocation* ».

Pour le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), les déclarations de M. Beullac « *projettent un éclairage nouveau sur la politique giscardienne en matière d'éducation. Sans sourciller, M. Beullac reprend à son compte les thèses de la nouvelle droite sur les inégalités naturelles et confirme ainsi la visée profondément élitiste et ségrégationniste de la politique gouvernementale.* »

Le parti socialiste ajoute qu'« *en invitant les cadres enseignants giscardiens à se comporter dans l'institution scolaire en activistes et progagandistes de la droite, en pourfendant l'égalitarisme et la recherche pédagogique, Christian Beullac a non seulement perdu son sang-froid, il a jeté le masque* ».

CORRESPONDANCE

Le « fichage » des élèves et de leurs familles

M. Yves Sèbe, de Mareil-Marly (Yvelines), nous a adressé le témoignage et les précisions suivantes à propos du « fichage » des élèves et de leurs familles.

Dans le collège fréquenté par mes enfants, il a été demandé aux familles de remplir *obligatoirement* une fiche d'identité complète, allant même jusqu'à indiquer *le numéro de compte bancaire et celui de compte courant postal* ; plus récemment, la demande de renseignements jointe à l'avis d'affectation de mon garçon en sixième comporte même la rubrique... « Religion ». (...)

La demande de renseignements adressée aux familles a pour objectif apparent la connaissance de l'enfant par les enseignants ; elle a pour objectif réel la connaissance des familles.

La mention de l'adresse, de la profession du père et de la mère, de l'adresse des employeurs, de l'éventuel numéro de téléphone, d'une chambre attribuée à l'enfant pour lui seul, du nombre d'enfants à charge, de la référence bancaire, de la religion, va ainsi permettre à l'administration, lorsqu'elle définit les structures des classes avant la rentrée scolaire, de repérer le statut social des familles, de regrouper dans certaines classes les enfants de bon milieu, de manière à les séparer des enfants de milieu populaire.

Le fichier pourra être mis aussi à la disposition de tiers extérieurs à l'établissement scolaire, et servir par exemple à des démarchages, notamment à l'occasion de périodes électorales diverses (démarchage par téléphone des personnes indécises).

Il faut dire aux parents d'élèves ce qu'ils doivent faire devant ces questionnaires indiscrets. Il faut leur dire qu'ils ont le droit de ne pas répondre en vertu de l'article 9 du code civil. Et que la loi du 6 janvier 1978, *protégeant les libertés individuelles contre les constitutions de fichiers informatiques ou manuels*, leur donne encore plus de droits. Il est interdit à toute administration ou entreprise privée de mentionner dans un fichier l'origine raciale, les opinions religieuses, politiques, l'appartenance syndicale d'un individu (article 31) sous peine d'un *emprisonnement de un à cinq ans et/ou d'une amende de 20 000 à 200 000 F (article 42). Les* personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives doivent être informées du caractère obligatoire ou facultatif des réponses des personnes qui utiliseront l'information, de l'existence du droit d'accès et de rectification du fichier (article 27). *Les informations ne doivent pas être communiquées à des tiers non autorisés* (article 29).

Bien que le *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 14 février 1980 contienne une circulaire sur l'application de la loi du 6 janvier 1978, on peut s'étonner que les établissements scolaires n'en tiennent aucun compte. Il semble en outre que les associations de parents d'élèves n'aient pas encore saisi l'importance de ce problème.

SPORTS

VOILE

LA COUPE DE L'AMERICA

Surprenante victoire de « France-3 » dans la quatrième régate

Pour tout le monde, la cause était entendue à Newport (Rhode-Island), mercredi 3 septembre, au passage de la deuxième bouée au vent. Dans la quatrième régate de la finale des challengers de la Coupe de l'America, *Australia*, déjà vainqueur des trois premières manches, précédait *France-3* de 8 min. 02 sec. Surclassé depuis le début de la compétition par *Australia*, *France-3* était encore une fois en difficulté dans la quatrième régate, et la qualifica- du bateau australien pour rencontrer le 12 mètres américain *Freedom* parassait assurée.

Dès le début de la régate, malgré un bon départ de *France-3* 11 secondes d'avance), *Australia* avait vite rejoint son adversaire puis creusé l'écart à chaque repère jusqu'à compter 8 min. 2 sec. d'avance.

C'est peu après le passage de la deuxième bouée que l'équipage de M. Marcel Bich a su saisir sa chance, *Australia* navigant dans une zone d'accalmie. *France-3* choisi de chercher le vent plus au nord et réussit à trouver une meilleure exposition. Peu avant l'arrivée, le bateau français avait comblé son handicap et précédait même *Australia* de 15 secondes. La régate n'était cependant pas encore jouée, car *France-3* perdait presque aussitôt son avantage et *Australia*, avec trois longueurs d'avance, semblait à nouveau être en mesure de l'emporter. C'est alors que *France-3* bénéficia d'un *opportun coup de vent* — « *un bon coup de main* », a dit son barreur, Bruno Troublé, — qui permit en définitive de battre *Australia* de 1 min. 17 sec.

Lors de la cinquième régate de la finale des challengers, l'équipage australien a le projet d'expérimenter un mât souple — une *réplique du mât britannique* monté sur *Lion-Heart*, — qui permet *de porter 30 mètres carrés* supplémentaires de voile.

Pour sa part, vaincu *ou* vainqueur, M. Marcel Bich a confirmé à Newport son intention de ne plus lancer personnellement de défi dans la Coupe de l'America.

LA MARINE NATIONALE RECHERCHE ARNAUD DE ROSNAY ENTRE LES MARQUISES ET TAHITI

Arnaud de Rosnay, qui avait quitté, le 31 août, l'île de Nuku-Hiva, *dans l'archipel des Marquises*, pour rallier sur sa planche à voile, sans escorte, *Tahiti, distante de* 1 500 kilomètres, n'avait pas donné de nouvelles le 4 septembre. La marine nationale a entrepris, dès le 2 septembre, des recherches qui n'ont donné aucun résultat.

Agé de trente-quatre ans, Arnaud de Rosnay avait renoncé quelques jours auparavant à rallier Hawaï avec l'escorte d'un voilier.

FOOTBALL

La France bat la Juventus de Turin (1 à 0) sans trouver l'efficacité

L'organisation au Parc des Princes du septième match de gala de l'Union nationale des *footballeurs professionnels*, avec, cette année, la participation de la Juventus de Turin, offrait, mercredi 3 septembre, l'occasion à *Michel Hidalgo de mettre* la dernière main à son équipe de *France, appelée dès le mois* d'octobre à rencontrer les sélections de Chypre et de la *République* d'Irlande pour ses deux premières rencontres de qualification à la Coupe du monde.

Ce proche rendez-vous prend d'autant plus d'importance que, malgré un bilan chiffré largement positif depuis sa prise de fonction le 1er janvier 1976 — dix-huit victoires, sept matches nuls et six défaites. — Michel Hidalgo doit encore convaincre les sceptiques de l'efficacité en compé*tition de son* équipe, prématurément éliminée de la Coupe du *monde 1978 en* Argentine et du dernier championnat d'Europe.

Malgré de *multiples changements* de joueurs — soixante-trois, dont trente-huit nouveaux appelés en cinq ans, — le sélectionneur national a su doter son équipe d'un style qui irait plutôt à l'encontre de toutes les modes présentées au mois de juin dernier en Italie à l'occasion du championnat d'Europe.

Avec trois attaquants de pointe, dont deux véritables ailiers de débordement, des joueurs choisis avant *tout* pour leur *habileté* technique, leur vivacité de geste et d'esprit, *l'équipe de* France offre le plus souvent un visage séduisant qui détonne de *plus* en plus dans le concert international. Il ne lui reste plus qu'à aller au bout de ses ambitions en conciliant enfin la manière et les résultats en compétition.

Pour tenter de résoudre ce *problème* d'efficacité qu'il attribue à une pénurie d'attaquants *français de grande* valeur, Michel Hidalgo a multiplié les essais. Sur *trente et un* joueurs utilisés la saison dernière, trois étaient *gardiens de but*, sept *défenseurs* (pour quatre postes), neuf milieux de terrain (trois postes) et douze attaquants (trois postes). Contre la Juventus de Turin, la seule innovation consistait encore dans l'incorporation du très jeune avant centre stéphanois Laurent Roussey, meilleur buteur français du championnat à moins de dix-neuf ans.

La Juventus de Turin, *qui* présentait sept joueurs de cette équipe d'Italie quatrième de la Coupe du monde 1978 et du championnat d'Europe 1980 et invaincue devant la France depuis le 19 août 1920, offrait les garanties d'un test probant dans la recherche de l'efficacité. Dans ce contexte, le seul but de la rencontre marqué par Jacques Zimako, peu avant l'heure de jeu, n'a pas rassuré grand monde avant la *rencontre* avec Chypre, où il conviendra de gagner en réussissant un maximum de *buts*.

Même à court de compétition à une semaine de la reprise du championnat italien, c'est en effet la Juventus de Turin qui s'est créée les occasions de but les plus nettes en première mi-temps, avant *de s'effriter sous le coup* de la fatigue et de l'entrée en jeu, après *le* repos, *de Jean Petit dont* la disponibilité, la mobilité et la simplicité ont quelque peu régénéré l'équipe de France. Quant à Laurent Roussey, suivi comme son ombre par Claudio Gentile, il n'a jamais pu se trouver en position de conclure avant de céder sa place à Bernard Lacombe. Bref, *une soirée plutôt* pauvre en enseignements pour Michel Hidalgo *et les* quarante *mille* spectateurs du Parc des Princes, à l'aube d'une saison capitale où l'équipe de France devra rencontrer les footballeurs de Chypre, de la République d'Irlande, des Pays-Bas et de la Belgique pour la qualification à la Coupe du monde 1982.

GÉRARD ALBOUY.

Le programme 1980-1981

- **11 octobre :** Chypre-France (C. M.).
- **28 octobre :** France-Rép. d'Irlande (C.M.).
- **19 novembre :** R. F. A. - France.
- **18 février 1981 :** Espagne-France.
- **25 mars :** Pays-Bas - France (C. M.)
- **29 avril :** France-Belgique (C. M.).
- **15 mai :** France-Brésil.

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

Borg en demi-finale malgré Tanner

New-York. — La première demi-finale des championnats internationaux de tennis des Etats-Unis opposera, samedi 6 septembre, Björn Borg à Johann Kriek. Le champion du monde et le Sud-Africain se sont *qualifiés mercredi* en battant respectivement Roscoe Tanner et Wojtek Fibak après deux matches particulièrement *acharnés*. Tanner a en effet mené deux manches à une et 4-2 au quatrième set. Et Kriek n'est venu à bout de son adversaire polonais qu'au *bénéfice du tie-break concluant* le cinquième set. Les deux autres demi-finalistes devaient être désignés, ce jeudi, au terme des *matches* Connors-Teltscher et McEnroe-Lendl. Dans le tournoi dames, Tracy Austin et Chris Evert-Lloyd se sont qualifiées pour les demi-finales aux dépens de Pam Shriver et de Mima Jausovec.

De notre envoyé spécial

On peut jouer les blasés, invoquer la grande encyclopédie du tennis ou sortir son « Petit Borg illustré », mémorandum des exploits du maître... Etaler sa science et, l'air hautain, le ton savant, moquer les mines ébahies, le souffle court et les wagons de *superlatifs des non-initiés*... Borg à demi k.o., saisi par la déprime, *dos aux bâches, et bientôt Borg* phénix, puisant au tréfonds d'un revers expédié pleine ligne l'énergie d'une victoire : clichés jaunis !

Souvenez-vous, Wimbledon ! Cuvée 1978, contre Amaya ; cuvée 1979, contre Amritraj, et la finale *contre ce même Tanner*, et cette autre finale — dernier cru — face à McEnroe. *Allons donc ! Simple* habitude, un petit frisson, sans plus.

Eh bien, non ! Pourquoi cacher l'émoi, oublier pudiquement, à l'heure des doctes commentaires, qu'on a frémi, tressailli, crié, *fermé les yeux*, ou presque, quand le drame se nouait et se dénouait ? Qu'on a cru, *pris au jeu*, au bonheur promis à Tanner et soudain envolé, *à la gamberge* tout en noir de Borg, derrière son masque.

On y a cru parce qu'eux-mêmes y croyaient. Déjà vu, tant pis : ce diable d'homme vous rend des emballements de novice. Il est là, *plié en deux*, jambes écartées, louchant sur cette balle que l'autre tripote encore, droit devant lui, en diagonale. La fronde s'agite, le coup part. Borg a sauté sur place, tendu un bras comme un gendarme et vu fuser la foudre. Quelques pas sur la gauche, il plie, écarte, touche, saute, tend le bras : deuxième éclair. De nouveau à *droite* : il plie... tend le bras et touche. « *Out* » hurle le *bedonnant qui* officie en face, l'œil vissé sur la ligne de fond. *Dix secondes* : *le pilonnage* s'apaise, Borg marque un point. Nouvel obus, volée croisée... jeu Tanner. 4-2, quatrième set et deux manches à une pour l'Américain.

Mister Borg voit alors défiler des images de cauchemar : c'était l'an dernier, même lieu, mêmes hommes, même scénario, mais à la lumière électrique. Un déluge et une défaite. Pourtant, l'image qu'il fixe n'est pas celle de l'échec. Son *flash-back* à lui s'arrête un peu plus tôt : à ce moment précis où, déjà débordé, mené et malmené, il avait redressé la barre. Oublier la suite et en rester là. « *Je me suis souvenu* », confiera-t-il après le match, « *et j'ai essayé de refaire la même chose* » : servir mieux, d'abord, retourner mieux, ensuite, cesser de subir et inverser la pression. Un ordre du jour qui tourne à l'obsession.

Et Borg sert mieux : 4-3. *Retourne mieux, deux fois, trois* fois dans les jambes d'un Tanner monté *en hâte* : 4-4. Le vent tourne, le sort est déjà à demi conjuré. Le Suédois réussit à ne pas perdre, il lui reste à gagner. Tanner l'aidera un peu, qui voit son gauche, ce bras-canon, refuser le service commandé : entre son break à 4-2 — il a alors un pied en demi-finale — et la fin du quatrième set, l'Américain sert dix-neuf fois : sa première balle, elle, ne passera qu'à deux *reprises*.

Borg, l'orage passé, prend les *affaires* en main. Il peut conclure le set au dixième jeu mais Tanner *s'agrippe* : *trois* volées hautes et deux services gagnants reculent l'échéance d'un petit quart d'heure : Borg, alors, retourne comme un boomerang et empoche la quatrième manche, 7-5.

Le Grand Central médusé en oublie, pour un temps, de sacrifier au *fast food*. La boulimie attendra. *On entend même* — *l'instant* doit être grave, des « chut » sur *les gradins* : encore un peu et Flushing Meadow donnerait des leçons au Centre Court de sa Gracieuse Majesté.

Kriek élimine Fibak

Chacun présage un cinquième set favorable pour le Suédois. Mais, de nouveau, la machine se grippe : mené d'entrée 15-40 sur son service, Borg tremble mais ne montre rien. Plus tard il dira, non sans raison, que le vrai tournant du match était là. Tanner n'a pas su le prendre. Mais la bataille va *faire rage*, sans *la* moindre concession de part et d'autre, jeu blanc sur jeu blanc. Jusqu'à 4-3 en faveur du Suédois. Tanner sert alors sur un Borg affûté et confiant qui, très vite, bénéficie de deux balles de *break*. L'Américain les sauve, *crânement*, à la volée. Une troisième sauvée encore. *Mais* un retour plombé et un *passing shot* tendu lui mettent la tête *sur le billot. Cinq minutes* plus tard, Borg fait tomber le couperet.

A ce tennis sorti de l'école de guerre, pensé, mûri, élaboré jusque dans ses plus folles improvisations, a succédé, le soir venu, un *tennis débridé, naturel, presque* sauvage. Une partition imposée au sage Fibak par un doux maniaque de l'offensive tous azimuts, le Sud-Africain Johann Kriek. Ce blondinet trapu monté sur patins n'est jamais plus à son aise que sur cette surface dure et rapide. Ces deux dernières années, *il avait accédé aux quarts* de finale et l'an passé ne s'était vu empêché d'aller plus loin que par les grâces d'un arbitrage maison généreusement prodiguées à son adversaire Vitas Gerulaitis.

Cette fois, il est passé, après quatre heures de guérilla insensée, de courses éperdues, de fantes monumentales et de coups fourrés.

« *Chaque fois que je pensais l'avoir à ma portée* », avouera Fibak écœuré, « *chaque fois que je me sentais de nouveau dans le coup, il se passait le contraire de ce que j'avais prévu* ». Pareil combat ne pouvait s'arbitrer qu'au finish. *Tie-break* final : Kriek soudain peureux et réservé est mené 5-2. « *J'ai compris que je ne pouvais gagner qu'en attaquant à outrance* », expliquera-t-il. L'outrance a payé : *cinq volées, cinq points et, tout* au bout, l'honneur de rencontrer M. Borg. « *Pour me battre* », confie Kriek rigolard, « *il devra me tuer* ».

DOMINIQUE POUCHIN.

LES RESULTATS

SIMPLES MESSIEURS

Quarts de finale. — Borg (Suède) b. Tanner (E.-U.), 6-4, 3-6, 4-6, 7-5, 6-3 ; Kriek (Afr. Sud) b. Fibak (Pol.), 4-6, 6-2, 3-6, 6-1, 7-6.

SIMPLES DAMES

Quarts de finale. — T. Austin (E.-U.) b. P. Shriver (E.-U.), 6-2, 6-3 ; C. Evert-Lloyd (E.-U.) b. M. Jausovec (Youg.), 7-6, 6-2.

PRE-NATIONAL A ROLAND-GARROS

Les juniors Thierry Tulasne (Tours) et Henri Leconte (Vincennes) se sont qualifiés mercredi 3 septembre, au stade Roland-Garros, pour le National, qui se disputera du 8 au 14 *septembre* à Bayonne, en battant respectivement Pascal Deniau (Nîmes), 6-1, 7-6, 6-4, et Bernard Balleret (Monaco), 7-6, 6-0, 6-2. Les deux autres matches ont donné lieu à des surprises puisque Patrice Kuchna (Roubaix), classé à — 15, a éliminé Gérard Toulon (Marseille), 7-5, 6-1, 6-3, et que Paul Torre (Vincennes) s'est imposé à l'entraîneur national Patrice Hagelauer (Racing) par 4-6, 7-5, 6-2, 6-2.

Les quatre matches de qualification pour le National féminin se sont disputés sans surprise ni suspense : Catherine Tanvier (Montpellier) b. Sylvie Ruai (Racing), 6-0, 6-1 ; Sophie Amiach (Nice) b. Sylvie Gardette (Annecy), 6-2, 6-4 ; Caroline Franch (Nice) b. Elisabeth Dinopoulos (Vincennes), 6-1, 6-2, et Marie-Christine Calleja (Cap-d'Agde) b. Nicole Bimes (Racing), 6-4, 6-1.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Faut-il raser les hôpitaux psychiatriques ?

IV. — Après l'asile : rien... ou presque

par NICOLAS BEAU

La « politique de secteur », timidement entreprise depuis 1960 par les pouvoirs publics, n'a jusqu'à présent guère porté ses fruits (le Monde des 2, 3 et 4 septembre). Qu'en est-il des entreprises de réadaptation, de réinsertion des malades mentaux ? Que trouve-t-on après et en dehors des hôpitaux psychiatriques ?

Réinsérer les malades mentaux ? Qui véritablement s'en soucie ? Leur réadaptation n'a guère passionné les générations de médecins qui se sont succédé à l'hôpital psychiatrique. Pas davantage, les pouvoirs publics n'ont tenté de définir une politique de réhabilitation des malades mentaux, alors même que les modes traditionnels d'accueil de ces patients, singulièrement dans les campagnes, achèvent de disparaître.

Une fois sortis de l'asile, les malades mentaux resteront le plus souvent ces marginaux qu'ils étaient déjà en entrant à l'hôpital. Qui plus est : leur passage à l'H.P. deviendra, s'il est connu d'employeurs éventuels, un stigmate. La bonne volonté de quelques assistantes sociales n'y pourra rien : leurs attributions traditionnelles ne leur permettent pas de parler aux chefs d'entreprise avec toute l'autorité nécessaire.

En définitive ce sont des psychologues, des infirmiers, des éducateurs, rebutés par l'univers psychiatrique traditionnel qui ont tenté, dans l'anarchie, d'apporter des réponses aux besoins de ces convalescents.

Trois types de structures ont été proposés, en dehors de l'hôpital psychiatrique, aux malades mentaux : les premières, telles que les « colonies familiales » ont cherché à placer (à reléguer ?) le malade à la campagne, où la vie serait moins dure.

D'autres initiatives, après la guerre, ont tenté d'axer l'intégration des malades mentaux sur l'apprentissage d'un métier dans des centres spécialisés (les centres d'aide par le travail ou les ateliers protégés). Les formules les plus récentes cherchent à apporter, avant même un emploi, un soutien affectif dans des structures qui ne soient pas coupées du reste du monde : ainsi se sont développés, jusque dans les cités H.L.M., les appartements thérapeutiques.

L'intégration dans des familles nourricières rurales de ceux que l'on appelait les « aliénés » est apparue dès la fin du dix-neuvième siècle comme la première formule alternative à l'hôpital psychiatrique. Ainsi, le 1er juin 1900, le conseil général de la Seine créait, à 280 kilomètres de Paris, aux confins du Berry et du Bourbonnais, la colonie familiale d'Ainay-le-Château (Allier), qui existe toujours. Est-ce à leur démarche raide, à cet air faussement détaché ou à leur élocution difficile, ou encore à cette cigarette qui semble posée au coin de leurs lèvres depuis une éternité ? On reconnaît immédiatement dans ces villages du Berry les mille cent cinquante pensionnaires (dont mille cent hommes) de la « colonie », devenue un « centre psychothérapique ». Cinq cents foyers accueillent, sinon à leur table, du moins sous leur toit, *« comme un membre de leur famille »* (article 12 du règlement) ceux qu'on appelle les berdins (ou bordins), *« ces simples d'esprit à qui on ne peut rien confier mais qui sont inoffensifs »*.

On leur a donné pourtant, on leur donne encore quelquefois maintenant, beaucoup de travaux de force dans les fermes. Ce centre a apporté, outre une main-d'œuvre à bon marché, des ressources considérables à ce pays de vingt mille habitants : des allocations quotidiennes de 35 F à 54 F pour chaque hébergement, les salaires versés aux infirmiers psychiatriques recrutés exclusivement sur le plan local jusqu'en 1970, ou les dépenses des pensionnaires chez les commerçants. Le quincaillier d'Ainay a bâti sa prospérité sur la vente des postes de radio, et les chambres mansardées sont louées jusqu'à 500 F par mois aux élèves infirmiers dans ce village de mille cinq cents habitants.

Un modèle ?

Dans ces conditions, les rapports avec la population restent bons et même excellents lorsque les malades font vivre des familles nourricières vieillies, qui les avaient recueillis des années auparavant. La population, il est vrai, est ménagée : un malade agressif ou violent est immédiatement renvoyé à l'hôpital psychiatrique, un pensionnaire qui pose un problème à « sa » famille est nécessairement déplacé.

Peu de médicaments, un nombre infime de suicides, des dépenses limitées à 100 F par jour et par malade, font-il d'Ainay un modèle d'insertion pour les malades mentaux ? « *En fait*, déclare M. Jacques Delabre, infirmier-chef, *on se contente ici d'un gardiennage tolérant.* » L'encadrement des familles par dix-huit infirmiers — ils étaient dix en 1970, — l'activité faible des ateliers, qui n'occupent que cinquante malades sur mille cent cinquante, la présence de quatre médecins seulement à plein temps, ne permettent pas de répondre à la demande des plus jeunes qui n'ont pas un lourd passé psychiatrique. *« Ici, ils s'ennuient »*, déclare M. Delabre.

Le refus des médecins-chefs de l'établissement de former les élèves infirmiers et d'encadrer réellement les plus âgés, dont certains ont été recrutés au niveau du certificat d'études, l'absence de toute réunion, rendent très problématique l'évolution de cette institution vers une individualisation des soins. La réinsertion des malades dans la région parisienne, d'où ils viennent pour la plupart, restera longtemps, faute d'un encadrement suffisant, encore largement hypothétique.

Après l'engouement pour ces colonies familiales, qui peuvent apparaître aujourd'hui comme de nouveaux ghettos, quoique plus humains que bien des asiles, se sont développées des structures d'accueil spécialisées (centre d'aide pour le travail, atelier protégé, centre de postcure), où le malade pourrait apprendre ou excercer un métier. Cette solution a permis, dans les meilleurs des cas, aux patients de réintégrer leur famille d'origine. Elle ne leur a pas procuré pour autant une réelle autonomie.

Par exemple, le centre de la rue du Pont-aux-Choux, créé à Paris en 1957 par des fonctionnaires du ministère du travail, peut apparaître exemplaire : ici, malgré la législation, pas de divisions artificielles entre l'« atelier protégé » et le « centre d'aide par le travail », selon le degré d'efficacité du malade ; pas plus de ségrégation entre handicapés mentaux et physiques, comme cela se pratique par exemple dans les centres de l'Association des paralysés de France.

« Je travaille pour I.B.M. »

Ce lieu sans psychiatre ni éducateur se veut le plus proche possible d'un milieu de travail ordinaire : *« Je suis employé par I.B.M. »*, déclare fièrement un des malades à l'extérieur de l'établissement. A l'intérieur : des taches répétitives de montage et de câblage électrique, des salaires de 70 % à 130 % du SMIC selon le rendement, un logement lorsqu'on est seul, au foyer Sonacotra où le foyer a investi un peu d'argent, une insertion réelle rarissime sinon, par exemple, comme gardien de zoo ou comme coursier d'une association de parents d'enfants handicapés. Tel est l'avenir professionnel du malade mental, souvent dénué de formation initiale, toujours déclassé.

Réapprendre un métier ? Les difficultés sont innombrables. Il doit s'agir pour la plupart de stages d'un travail manuel. Ainsi, le malade doit, dans de telles structures, le plus souvent avoir moins de quarante-cinq ans... et la patience d'affronter des délais d'attente rarement inférieurs à un an. Tel fut pourtant le cas de soixante-dix patients d'hôpitaux psychiatriques qui ont séjourné à la chartreuse de Valbonne (Gard), au centre de post-cure ouvert en 1975 et qui y ont appris, pour 300 francs par jour, de la mécanique, de la menuiserie et de l'agriculture. Sept aujourd'hui seulement travaillent à l'extérieur chez des agriculteurs et des paysans « amis ».

Les moines, autrefois, savaient ce qu'ils faisaient. La Chartreuse est éloignée de 15 kilomètres du village le plus proche, Saint-Paulet-du-Caisson, avec lequel les liens du centre de post-cure restent très limités : un tournoi de boules une fois l'an, la présence d'un seul malade dans l'équipe locale de football et sept ou huit stages dans des entreprises artisanales ou agricoles. Ce manque de préparation à l'insertion sociale du patient est aggravé par la non-mixité de cet établissement où le pensionnaire rencontrera seulement... les lépreux qui y sont soignés depuis 1927.

L'absence de psychiatre privé à moins de 60 kilomètres de là, et l'impossibilité jusqu'à présent de détacher un moniteur pour créer l' *« indispensable réseau de relations avec des employeurs potentiels »* évoqué par le médecin-chef, le docteur Sauzon, constituent autant d'obstacles à une insertion efficace. Le risque est clair : le centre de post-cure, extrêmement bien aménagé, où *« les malades*, d'après le médecin-chef, *se trouvent trop bien »*, est redevenu pour beaucoup un lieu de vie définitif. Douze d'entre eux, alors que le centre comprend vingt-neuf lits pour l'instant, sont là depuis 1975. De nouveaux chroniques ?

Les quatre cent quarante-sept malades mentaux qui ont été placés en 1979 par la commission de reclassement de la Sécurité sociale de la région parisienne rencontrent des problèmes comparables à ceux des malades de la Chartreuse : rareté des centres qui, comme celui de Suzanne Masson à Paris, prennent en charge à la fin de la formation le placement du stagiaire ; absence de foyer spécialisé où le malade n'apparaît pas, comme c'est le cas trop souvent dans les foyers de jeunes travailleurs, comme « le fou » ; manque de suivi, enfin, des médecins du secteur sous le prétexte trop largement invoqué de la « liberté » du malade : que peut faire, en effet, une directrice de centre d'aide par le travail (CAT) face à un épileptique déjà meurtrier qui la menace de mort alors que le médecin de secteur refuse de se déplacer ?

La famille d'origine, si elle existe, jouera fort mal ce rôle de soutien affectif, indispensable pourtant, pour la continuation du travail entrepris. *« Un compromis s'instaure le plus souvent entre la famille qui touche la rente d'invalidité perçue par le malade depuis la loi de 1975 et le malade qui se fait materner et qui reste oisif. »* Le chronique à vie traditionnel devient souvent à sa sortie de l'hôpital un handicapé à vie.

Pour éviter l'isolement ou la régression du malade, la création de « structures intermédiaires » (1), où le malade puisse être soutenu pendant un temps, est apparue indispensable à un nombre croissant de thérapeutes. Les priorités sont alors inversées : *« Où vivras-tu ? »* remplace le traditionnel *« Que feras-tu ? »*. Si le malade vit bien, affectivement, il devrait être capable, pensent ces thérapeutes, d'exercer un métier en milieu normal.

Ainsi, sept éducateurs ont créé à Mennecy un foyer, afin d'accueillir à la sortie de l'institut médico-professionnel de Vayres-sur-Essonne quarante-quatre psychotiques présentant pour la plupart des troubles associés de débilité : plusieurs appartements de H.L.M. accueillent par deux ou par trois les jeunes adultes selon leur degré de dépendance et selon leur besoin de soutien. Des passages fréquents existent entre le « foyer » et l'« hôtel », puis entre l'« appartement éducatif », et, enfin, le studio indépendant. Le succès est total. Ces quarante-quatre cas « lourds » ont tous trouvé un emploi dans la région, certains, il est vrai, dans une « équipe encadrée » qui effectue des travaux d'entretien pour la mairie ; aucun d'entre eux ne touche la rente d'invalidité. « *Lorsque l'équipe se remue*, déclare M. René Lamy, le directeur du foyer, *il y a peu de problèmes pour trouver des emplois à ce niveau assez bas de qualification.* »

Ces initiatives se multiplient, sans réelle coordination, sans que le malade soit orienté vers tel ou tel centre en fonction d'un « programme thérapeutique » précis. Seul le hasard ou les relations permettent donc à ceux qui sortent de l'hôpital psychiatrique d'être aiguillés correctement de placement en placement, alors qu'ils ne devraient être orientés qu'en fonction de leur degré d'autonomie et de leur pathologie résiduelle.

Ces structures posent, en outre, d'innombrables problèmes de financement. Tel n'est pourtant pas là la principale entrave à leur développement. Il est difficile de trouver des équipes de secteur suffisamment motivées pour ce type d'innovation. Le personnel reste prisonnier d'une routine et d'un mode de fonctionnement : ceux de l'hôpital psychiatrique.

FIN

(1) Une association pour la promotion des structures intermédiaires (SAEPSI), qui regroupe une soixantaine de ces expériences, a été créée en novembre 1978 (8, rue du Général-de-Larminat, Paris (15e). Son congrès se tiendra à Paris les 23 et 24 octobre prochain.

Vivre selon ses désirs

Claude Sigala, un éducateur au passé marqué par de multiples institutions, créait en 1973 le Coral. La thérapeutique en ce « lieu de vie », une blanche maison plantée au milieu des vignes à 15 kilomètres au sud de Nîmes, est simple : « *Si on est bien dans sa peau*, explique Claude Sigala, *l'enfant est bien. Il faut vivre selon ses désirs, avant de vivre selon les désirs de l'enfant.* » Il ajoute : « *La différence étant reconnue, la souffrance tombe sans médicaments ni psychothérapie.* » Tout simplement.

Les sept enfants placés au Coral, qui n'a jamais été agréé ni contrôlé par l'autorité de tutelle, n'apparaissent certes pas malheureux. Comment le seraient-ils, sortant pour la plupart d'institutions anonymes et fermées ? Marie, qui « *a suivi Claude dans ses expériences* », est tendre et active. Claude, heureux, parle du « réseau », ces quinze « lieux de vie » qui ont été créés dans le Midi.

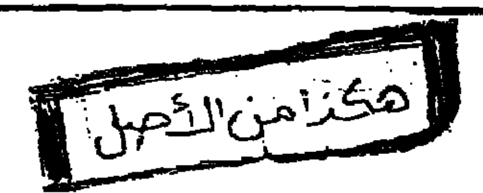
Les 20 000 F qui leur sont versées chaque mois par l'administration comme « famille d'accueil » mettent la communauté à l'abri du besoin et permettent aux Sigala de devenir propriétaires du lieu. Les « images coralines », des photos prises par Claude Sigala, témoignent de la tendresse qui y règne.

Suffit-elle ? Les enfants resteront rarement plus de deux ou trois ans. « *Nous ne voulons pas*, disent les Sigala qui ont déjà trois filles, *les adopter.* » Nombreux sont donc les « cas sociaux » qui, dans l'univers assez marginal et chaleureux du Coral trouveront, grâce à ce séjour, une insertion dans le pays (artisanat, chantiers).

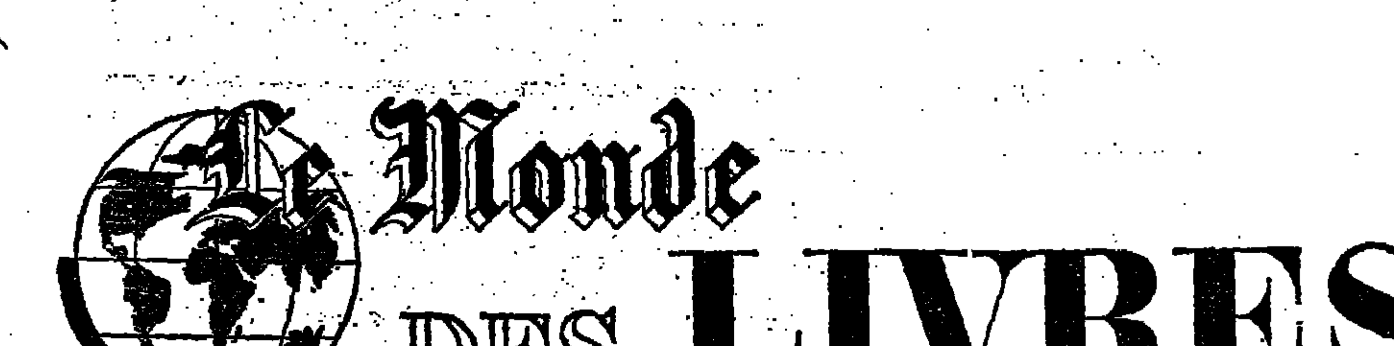
Tel n'est pas le cas des enfants psychotiques : à défaut de « *vivre selon leurs désirs* », comme l'enseigne la loi du Coral, ils resteront, faute justement de « désirs », puisque telle est leur maladie, étrangement inactifs... Ainsi Louis (quatorze ans) qui, l'après-midi, erre sur la place du village au milieu des retraités, alors même qu'il s'exprime fort bien et pourrait faire tout autre chose. « *Il n'est pas question*, déclare Claude Sigala, *de réinsérer socialement un psychotique et on n'a pas à être sur leur dos.* » Leur avenir alors ? « *Un autre lieu de vie* », répond Claude Sigala.

Au Coral pourtant, comme dans la plupart des autres « lieux de vie », on n'accueille aucun adulte, sauf Fernand, deux mois par an. « *Sinon*, dit-on là-bas, *on craquerait.* »

N. B.



هكذا من الأصل



Jean-Pierre Millecam à la recherche de Lancelot

● *Une œuvre d'une rare ambition.*

U*NE légion d'anges* s'insère dans la grandiose fresque que Jean-Pierre Millecam a entreprise avec *Sous six couches de ténèbres*, poursuivie avec *Et je vis un cheval pâle* (1978), puis avec *Un vol de chimères* (1979). Quand il aura achevé son projet — il manque, croit-on savoir, un ou deux volumes, — il aura réalisé une œuvre d'une rare ambition. Alors s'éclairera ce somptueux récit, d'accès souvent difficile, situé certes avec précision — l'Algérie coloniale — mais aussi hors du temps. Chronos y est, en effet, dispersé, *distendu ou contracté*, à coup sûr relativisé.

L'auteur se joue de la mort en manipulant le sablier du temps sur une épopée pleine de bruits et de fureurs d'où les cadavres surgissent des ténèbres et se mêlent, fantômes impérieux, au funèbre cortège des vivants en marche vers leur destin.

Résumer l'histoire d'un livre de Jean-Pierre Millecam se révèle une *entreprise* vaine et conduit à une trahison. Car l'anecdote n'est qu'un prétexte, dans tous les sens du mot. Il s'agit, chaque fois, d'une quête : la recherche d'un ami dans le *Cheval pâle*, d'un amant dans *Un vol de chimères*, d'un agresseur par sa victime dans *Une légion d'anges*, et c'est aussi la quête d'un absolu évidemment inaccessible.

Dans *Une légion d'anges*, Jean-Pierre Millecam (Lancelot dans le livre) s'inspire d'un fait réel et autobiographique ; jeune professeur « pied-noir », il fut agressé à Lamoricière en Algérie, en 1956, par un homme de main de la gendarmerie locale, en raison de ses amitiés musulmanes. Après une trépanation, il échappa à la mort. Plus tard, l'agresseur fut tué et abandonné crucifié à un arbre, la langue coupée. Là s'arrête la réalité, Jean-Pierre Millecam nous en prévient dans une postface.

Dans le roman, Lancelot, encore titubant, revient à Lamoricière pour protéger, sans résultat, son assassin de la vengeance de ses amis. Ce retour magnanime friserait l'invraisemblance si les personnages n'étaient hors du *commun* : Lancelot tout d'abord, prophète dérisoire qui devait « *vivre pour porter témoignage* » et apporter la rédemption ; Tahar Khalili, bâtard d'une prostituée, *qui a tenté de* tuer Lancelot pour le prix d'un collier de pacotille, contrepartie des faveurs d'une autre prostituée : « *Dans la vitrine, le bracelet était rouge, et Maria* *disait : « Celui-là. Sinon, tu peux t'accrocher une gamelle »*, ce Tahar Khalili, victime aussi de sa noirceur de peau (« *Débarrasse-moi de cette face de charbon !* ») et que les autres chargent de leurs bassesses et basses besognes.

Le roman épouse alternativement les obsessions des deux personnages voués l'un comme l'autre à l'échec, l'homme du Bien-l'homme du Mal, le bourreau-la victime. Elles sont traduites dan le même langage : Tahar est aussi la « face noire » de Lancelot.

Ce que *dévoile* Jean-Pierre Millecam, à travers l'errance de son prophète-chevalier Lancelot et la fuite de Tahar qui finalement s'abandonne à son sort, c'est l'univers fantasmatique de la communauté algérienne d'alors, avec ses rapports tissés de rejets et d'attirance, ses ambiguïtés sexuelles, l'obscurantisme religieux. Lancelot soupçonné de conversion à l'islam est davantage condamné par les Européens pour apostasie et « trahison » à sa race que pour ses sympathies supposées à la cause « rebelle ».

Dans ce récit éclaté, se fixent des scènes inoubliables : la détresse et la révolte de la femme d'un gendarme qui ne peut « *oublier les cris derrière le mur et la machine à faire crier les gens* », ou encore, dans un bordel, la veillée funèbre, et d'une irrésistible cocasserie, autour d'une matrone assassinée.

La réapparition de personnages, d'un ouvrage à l'autre, soulève une nouvelle interprétation du récit *précédent* et par là même donne un caractère de précarité à tout jugement parcellaire. L'Histoire aux oripeaux sanglants bégaie et perd sa prétention à la crédibilité au profit d'une tragédie shakespearienne dans laquelle les ambitions les plus démesurées succombent aux coups du destin. C'est dire si la vision mystique de Jean-Pierre Millecam, *qui* impose une œuvre de démiurge où « *tout n'est que signes et sens le long d'un tracé choisi pour vous, dont vous ignorez le terme* », exige l'entière soumission. Il importe donc de s'abandonner au cours impétueux d'une prose aux multiples reflets et aux tons baroques — parfois précieuse. Sur les rives de cet Achéron, balbutient les dieux de la chrétienté et de l'islam.

Dans *Un vol de chimères* (1), un lyrisme qui n'excluait pas l'emphase et une évidente profusion empêchaient une pleine adhésion, bien que l'ouvrage ait valu tant de bluettes de petits maîtres. Quand le projet sera clos, cet épisode requerra peut-être un autre examen. Avec *Et je vis un cheval pâle* (2), on pouvait saluer le chef-d'œuvre. Bien sûr, il fut ignoré des jurys littéraires, comme cette *Légion d'anges* le sera sans doute. Qui se hasarderait encore sur les chemins touffus d'une œuvre hallucinée sinon les fous de littérature ?

BERNARD ALLIOT.

★ UNE LEGION D'ANGES, de Jean-Pierre Millecam. Gallimard, 296 pages. Environ 59 F.

(1) *Le Monde* du 9 novembre 1979.

(2) *Le Monde* du 15 septembre 1978.



★ *Dessin de J.-P. CAGNAT.*

L'enfant qui rendait le temps volé

● *« Momo », une merveilleuse histoire pour grandes personnes.*

DE *Robinson Crusoé* au *Petit Prince*, les plus beaux contes pour enfants ont toujours été également de merveilleuses histoires pour grandes personnes. Excellemment traduit par Marianne Strauss, un nouvel ouvrage paru chez Stock, dans la très bonne collection « Le Bel Oranger », apporte le plus éclatant des démentis à ceux, nombreux hélas !, pour qui il n'est de littérature enfantine qu'anodine ou, pis encore, bêtifiante.

Momo (1) a obtenu le Prix de littérature de la jeunesse allemande, et ce n'est que justice, car ce passionnant récit d'aventures, mené tambour battant par l'auteur, Michael Ende, allie les richesses d'invention et la poésie des *Mille et Une Nuits*, le surréalisme d'un Lewis Caroll et le fantastique d'un Adalbert von Chamisso à la sagesse d'un conte philosophique dans la lignée de Swift ou de Daniel de Foe.

Dans les ruines d'un amphithéâtre antique, aux portes d'une grande ville, une enfant abandonnée, Momo, fait régner le bonheur et l'harmonie, tout simplement en écoutant les gens lui raconter leurs histoires. Mais voici qu'une ombre obscure et froide s'étend sur la ville. D'étranges messieurs, tout de gris vêtus, incitent les habitants à économiser le temps, qu'ils entreposent dans une mystérieuse caisse d'épargne. C'en est fait du doux farniente et de la joie de vivre. De plus en plus sombres, affairés, les habitants ne pensent plus qu'à rationaliser, à organiser un temps qui leur échappe à mesure qu'ils s'efforcent de le contingenter.

Comme chacun sait, heureusement, il est beaucoup plus difficile d'amener les enfants que les adultes à *économiser* le temps. Avec l'aide d'une tortue magique, la jeune Momo réussira finalement à mettre en fuite les homme en gris.

Fourmillant de rebondissements et de trouvailles (*cf.* la visite « hoffmannienne » auprès de Maître Hora, Seigneur du temps, entouré de milliers d'horloges cliquetant chacune à un rythme différent), *Momo* est un livre qui se lit d'une seule traite. C'est aussi une réflexion profondément originale sur le temps, ce mystère à la fois si extraordinaire et si banal, et une remise en question de l'usage qui est fait de celui-ci dans notre société occidentale depuis deux cents ans.

S'inscrivant en faux contre le fameux principe qui veut que le *temps soit de l'argent*, l'auteur soutient qu'il est la vie elle-même, et que la seule manière de le gagner consiste précisément à le perdre.

J.-L. DE RAMBURES.

(1) *Momo*. Oublions la consonnance fâcheuse pour des oreilles françaises de ce titre, pour ne plus retenir que le sous-titre : *la Mystérieuse Histoire des voleurs de temps et de l'enfant qui a rendu aux hommes le temps volé.*

★ MOMO, de Michael Ende, traduit de l'allemand par Marianne Strauss. Stock, collection « Le Bel Oranger », 368 pages. Environ 45 F.

« CABINET-PORTRAIT », de Jean-Luc Benoziglio

Un talent d'humoriste éclaté

LISEZ d'abord le prière d'insérer de ce roman. Il vaut de l'or, fait rare dans un genre qui produit plutôt une littérature nauséabonde. Signé de l'auteur — ce qui n'est pas une garantie de qualité — il dit tout, donne le ton et *souligne l'agréable surprise qui nous attend : « L'auteur, y lit-on, nous livre enfin un sixième roman où les phrases sont courtes, les parenthèses rares, les paragraphes nombreux et les signes de ponctuation à peu près à leur place. »*

Une conversion ? Un retour au classicisme ? Dus à l'envie de communiquer ? D'élargir une audience restreinte ? *Ou bien Benoziglio aurait-il tenu compte des critiques qui lui ont été adressées ? Bertrand Poirot-Delpech notamment,* qui a repéré l'écrivain dès son premier roman, *Quelqu'un bis est mort* (1972), n'a pas cessé de le mettre en garde, et de plus en plus sévèrement, contre les excès, facilités, obscurités inutiles, bavardages de ce qu'il a appelé, à juste titre, un art de la digression.

COMMENT *c'était, avant,* Benoziglio ? *Un énorme monologue en dérive,* charriant pêle-mêle d'autres monologues, des dialogues pris dans le fil du texte, des choses vues, des scènes remémorées, des réflexions, des diatribes, des apartés d'auteur, des facéties verbales. Ce discours torrentiel *progressait à coup de participes présents comme chez Claude* Simon, mais avec une autre intention : *non pas retrouver* le flux désordonné, intermittent, d'une mémoire, mais railler, dénoncer le monde où nous vivons en montrant, par juxtaposition de ses aspects contradictoires, son *horreur* et son *absurdité. De la satire donc, du sarcasme, du ricanement qui* traduisaient *peut-être* une *révolte*, un *malaise*, et le parti pris de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer.

Et maintenant ? Sur le fond, rien ne change. Mais tout s'est endigué, discipliné, aéré, simplifié. On dirait presque une partition pour flûte après le *déferlement* des grandes

par Jacqueline Piatier

orgues. Aussi suit-on le texte sans perdre pied, même si les épisodes relatés bousculent encore le déroulement chronologique de l'histoire. Car il y a une histoire, et mouvementée ; des personnages dignes de Guignol ; comme narrateur, un anti-héros qui passe son temps à se grimer en clown ; et des cabinets *qui occupent, dans le décor et l'action, une place primordiale.*

Contraint par les « circonstances de la vie » — un mariage rompu, des petits emplois sans suite dont l'un l'a rendu borgne, maintenant le chômage, — le narrateur emménage dans une chambre bruyante et exiguë d'un sixième étage, avec w.c. *sur le palier. Il entrepose dans ces toilettes communes* les vingt-cinq volumes d'une encyclopédie où il cherche à s'éclairer sur ses origines, dont il ignore presque tout, sur le cancer dont il se croit atteint, sur les conflits qui ravagent le monde. On imagine la petite guerre picrocholine que *déclenche son occupation prolongée des lieux qui lui deviennent* cabinet de lecture et havre de paix. D'autant plus que cette guerre est menée par un voisin de palier, ancien garde-chiourme, que son racisme, sa brutalité, son désir de faire régner l'ordre, assimilent à un bourreau nazi.

C'EST *bien le ton, les thèmes, les ingrédients de la farce. Une farce noire,* bien entendu, *légèrement scatologique,* avec la dose de puérilité provocatrice que le genre entraîne. Benoziglio ne recule pas devant l'outrance. Son roman s'ouvre sur un déménagement. Il se clôt sur un autre, *à résonance sinistre. Les déménageurs,* pantins *cocasses du premier acte, reparaissent au dernier. Changés en* croque-mort, ils viennent chercher le cadavre d'un enfant. Et sur le cercueil vide, comme au début sur les caisses pleines, la même scène d'ivresse, à laquelle participe le narrateur, se reproduit. *Rire de tout, même au risque de choquer ! Rire aussi de son héros, d'autant plus qu'il vous ressemble* comme un frère.

JEAN-LUC BENOZIGLIO s'est toujours mis en scène dans ses romans, mais comme figure le donateur, dans un coin du tableau. Pour nous faire des confidences inédites *sur lui-même, il a choisi la farce, genre aussi peu lyrique* que possible. On le savait Suisse. Il se *révèle*, ici, fils d'un juif d'Edirne, dont les ancêtres avaient quitté l'Espagne pour échapper à l'abjuration des marranes. Mais cette abjuration, « l'homme en blouse blanche » mort il y a quinze ans, père *du narrateur qui se confond ici avec l'auteur, ne l'a-t-il pas proférée ? Venu en Suisse pour y faire ses études* de médecine, naturalisé converti au catholicisme, devenu psychiatre établi, directeur d'un asile, il s'est si parfaitement intégré à sa terre d'exil qu'il n'a jamais rien dit à son fils de ses origines. *C'est pourquoi,* à travers une encyclopédie qui ne *peut rien lui apprendre sur* les destins individuels, *le héros* de *Cabinet-portrait* part dérisoirement à la recherche de ses ancêtres.

Une nouvelle dimension s'ouvre dans le livre. On s'amusait des règlements de comptes du narrateur avec la *France*, la *Suisse, l'argent*, la *télévision*. Et *puis, soudain, on découvre* sous cette suite de gags une pathétique quête d'identité. C'est avec sa propre et incertaine judéité que l'auteur ici se mesure.

Lui saura-t-on assez gré d'avoir traité ce thème en mobilisant (pour se mettre à nu) toutes les ressources du comique, du plus fin au plus gros, en nous donnant un roman extrêmement drôle ? Ce n'est pas tous les jours qu'on rit seul en lisant ! Son discours, en se simplifiant, n'a rien perdu de son *originalité. Il a plutôt gagné en force* corrosive. Avec *Cabinet-portrait, un talent d'humoriste éclate.*

★ CABINET-PORTRAIT, de Jean-Luc Benoziglio. Le Seuil, 276 pages. Environ 32 F.

Saint-Marx démythifié par lui-même

● *A travers sept volumes de la correspondance avec Engels.*

LES Editions Sociales viennent de publier le septième volume de la correspondance de *Marx* et d'Engels. Les sept volumes parus contiennent les lettres qu'échangèrent entre eux les deux amis, celles qu'ils adressèrent à la fois à leur famille et à leurs divers correspondants de 1835 à 1864.

La traduction de ce vaste ensemble de 3 100 pages a été faite avec soin et talent par une équipe de germanistes placée sous la direction de Gilbert Badia et Jean Mortier. Chaque volume *qu'il est possible d'acheter séparément* contient des repères chronologiques, des index des publications et des noms cités avec de courtes bibliographies, et, au tome VII, l'on trouve un index des matières. *L'ensemble* constitue un *instrument* de travail irremplaçable pour qui veut connaître la pensée de Marx et d'Engels, l'histoire tout court.

Toute correspondance en général présente toujours un grand intérêt, en particulier pour les temps où n'existaient encore ni le téléphone ni l'avion. Non destinées à la publication, les lettres constituent une violation de l'intimité des auteurs. Nous pénétrons dans leur salle à manger, dans la chambre à coucher. Nous explorons leur conscience. Marx apparaît ainsi comme un être de chair et de sang, bien différent de l'image qu'en donne la dogmatique marxiste telle qu'on la pratique en Union *soviétique* et ailleurs. Saint Marx se trouve démythifié par lui-même. Nous ne trouvons pas toujours dans sa correspondance l'explication de tout son comportement, ce serait trop facile, et, de plus, un certain nombre de lettres ont disparu, mais cela nous en donne une idée.

Le voici d'abord jeune étudiant à l'université de Bonn. Il écrit peu à ses parents, qui le lui reprochent, et sa mère doit lui rappeler que « l'économie ménagère *joue un grand rôle* », *de même* que « la propreté et l'ordre » (tome I, pages 7-8). Quant à son père, il a lu le poème que son fils lui a envoyé, mais il n'a compris « ni son sens véritable, ni sa ligne directrice ». Conflit de générations qui se développera quand le jeune Karl est envoyé *dès l'automne 1836 à l'université* de Berlin. Il y reste jusqu'en 1841. Son père meurt en 1838. Karl ne le revoit pas. Il n'ira pas une seule fois à Trèves de 1836 à 1841. Ensuite il ne reverra sa mère *que* très *épisodiquement*, et *toujours* pour des questions d'argent, et il ne reverra pratiquement plus ses frères et sœurs. A la mort de sa mère, il écrit à Engels cette étonnante lettre, le 2 décembre 1863 : « *Le destin réclamait un membre de la famille. Moi-même, j'avais déjà un pied dans la tombe, dans les circonstances actuelles, je suis, moi, toutefois plus nécessaire que ma mère* » (tome VII, pages 190-191).

Cela n'empêchera pas Marx d'être un homme généreux et sensible aux douleurs humaines, au sort des enfants dans les *fabriques*, aux conditions de travail épouvantables des ouvriers, aux dures journées de travail de seize heures de la plupart d'entre eux. Encore que *sa connaissance de la vie* ouvrière *soit* plus acceptable que réelle. Il n'est pas certain qu'il ait jamais mis les pieds dans une usine, et c'est d'Engels, le *fils* d'un grand patron de la *Ruhr*, qu'il *tire toutes ses informations* sur les conditions de vie des travailleurs et sur la production industrielle elle-même.

Sa correspondance avec Engels fourmille de renseignements demandés et donnés par l'ami fidèle, et quel ami !

JEAN ELLEINSTEIN.

(Lire la suite page 18.)

rticles :
nfants,
%
s-20 %

la vie littéraire

Trente-neuf bourses d'aide à la création

Le Centre national des lettres a accordé trente-neuf bourses d'aide à la création littéraire au cours du premier semestre 1980, annonce un communiqué du ministère de la culture et de la communication.

Parmi ces aides figurent cinq allocations d'année sabbatique d'un montant de 70 000 F chacune, qui vont respectivement aux romanciers et essayistes Marc Cholodenko (*les Etats du désert*, prix Médicis 1976) et Simone Jacquemard (*le Mariage barbère*), à l'auteur d'expression poétique Mathieu Benezet (prix Fénéon 1978) et aux auteurs de textes de théâtre Copi et Liliane Atlan.

Vingt-trois bourses annuelles de 38 000 F chacune ont été attribuées, notamment pour *la prose* à Jacques Almira, Suzanne Allen, Claude Aubin, Anne Bragance, Catherine Claude, Paule Darmon, Josane Duranteau, Jean Echenoz, Viviane Forrester, Manz'ie, Natacha Michel et Samuel Trigano.

Enfin onze jeunes auteurs pourront bénéficier d'une bourse d'encouragement d'un montant de 20 000 F chacune.

Portrait de l'écrivain

La revue *Pratiques*, animée par un groupe d'enseignants (2 bis, rue des Bénédictins, 57000 Metz), a publié dans son numéro de juillet un ensemble d'articles sur « les images de l'écrivain dans les institutions ». Deux enquêtes tracent le portrait-robot de l'écrivain selon les élèves du primaire et du secondaire et montrent comment, du premier au second cycle du secondaire, se forme « la participation symbolique et quasi religieuse au goût littéraire ». Une note sur les discours de réception à l'Académie française depuis 1921 en relève les stéréotypes et les compare à ceux des manuels scolaires les plus courants. Philippe Lejeune analyse la personnalisation et la sacralisation de l'auteur, à la fois mage et *self-made man*, dans les émissions radiotélévisées, « Radioscopie » et surtout « Apostrophes ». Enfin, d'après le dossier de la presse française sur la mort de Sartre, Claudine Garcia décrit le phénomène hagiographique qui, pour satisfaire un besoin éperdu de grands hommes, a réduit la *complexité sartrienne à une figure inoffensive.* De cet ensemble apparemment hétérogène se dégage la représentation, qu'on pourrait croire désuète, du génie inspiré : nous sommes toujours en plein dix-neuvième siècle.

M. C.

Le vrai « coup de dés ».

En 1897, un an avant sa mort, Mallarmé avait projeté une édition de son poème *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard*, annoncée comme définitive. Cette édition vient seulement de voir le jour.

C'est en comparant les épreuves corrigées par Mallarmé et les diverses éditions du poème, fautives, que Mitsou Ronat, aidée par deux « groupes », le *Cercle Polivanov* (Roubaud, Robel, Faye, etc.) et *D'atelier* a pu rendre enfin visibles les moins dissimulées de ses intentions.

Trop visibles sans doute pour ne pas échapper à tous les auteurs d'interprétations ! Mitsou Ronat les résume ainsi : « *Le nombre douze apparaît partout sous la forme de ses diviseurs ou de ses multiples.* »

Le *Coup de dés*, avec ses contraintes numériques, la rigueur de sa composition typographique, retrouve son architecture.

Cette édition est belle et émouvante. Pour une fois, les « scoliastes futurs » ont eu la main heureuse. Un des poèmes les plus célèbres du monde vient finalement de « naître ». — R.S.

(Edition mise en œuvre et présentée par Mitsou Ronat. Réalisé par Tibor Papp. Change errant/D'atelier.)

vient de paraître

Romans

JEAN - BAPTISTE BARONIAN : *Place du Jeu-de-Balle.* — Le destin vient bouleverser le petit monde de la brocante du marché aux puces de Bruxelles. Par l'auteur de *Scènes de la ville obscure.* (Robert Laffont, 174 p.)

BERNARD WALLER : *la Patience.* — Marguerite, rêveuse, recluse et passionnée de réussites, ne pourra supporter qu'on mette à bas son château de cartes. Par l'auteur du *Congrès du feutre.* (Gallimard, 194 p.)

MICHEL BRAUDEAU : *Passage de la Main-d'Or.* — Un cinéaste enlevé par des terroristes devient peu à peu l'acteur manipulé d'un jeu de société diabolique. Par l'auteur de *Vaulascar.* (Le Seuil, 220 p.)

JOSE-ANDRE LACOUR : *le Rire de Caïn.* — Le rire de Caïn — celui du fratricide — retentit dans la famille van Dyke, du côté de N: ur en 1939, tandis que l'horreur déferle sous les bottes nazies. Par l'auteur d'*Opéra conjugal.* (La Table ronde, 420 p.)

FRANCE NESPO : *Une femme fragile.* — Trente ans après, au cours d'un soir de fête qui réunit ses sœurs, Térésa se souvient une chronique de folies de femmes à la fin de l'ère coloniale. Par l'auteur de *la Veuve de paille.* (Le Seuil, 352 p.)

ERIK ORSENNA : *Une comédie française.* — La course irrésistible de quatre personnages dans les coulisses de l'histoire de 1945 à 1964. Bien sûr, veille l'imbécile de la famille... Par l'auteur de *la Vie comme à Lausanne.* (Le Seuil, 318 p.)

ALEXIS L'GAYE : *Vie et mort de la cellule Chevreul Paris XIIe.* — Un étudiant, à la recherche du prolétariat, découvre dans une cellule non la révolution mais l'assassinat d'une jeune militante. Politique et supense. (Robert Laffont, 235 p.)

JEAN-PAUL GOUX : *la Fable des jours.* — Comment un seul et même personnage mêle dans sa vie amoureuse les traces de ces trois grands mythes : l'amour-passion, Don Juan et l'amour durable. Par l'auteur du *Triomphe des temps.* (Flammarion, 260 p.)

PHILIPPE D'ANDRE : *le Cabanon.* — Un homme malade, dans un cabanon cerné de ronces, vit aux aguets tandis qu'un agresseur rôde... Une double aventure du langage et du récit. Par l'auteur des *Ruses de l'assaillant.* (Robert Laffont, 289 p.)

SEDA : *Publique* — Une jeune femme signe de son seul prénom le récit d'une expérience passionnelle, où s'affirme « l'orgueil du pire ». (Ed. Luneau Ascot, 91 p.)

HENRI GOUGAUD : *le Trouveur de jeu.* — Les aventures initiatiques du jeune Izahi dans le monde inconnu de Maïni. Par l'auteur du *Grand Partir* et de *l'Arbre à soleils.* (Le Seuil, 219 p.)

DENIS TILLINAC : *le Rêveur d'Amériques.* — La dérive d'un « soixante-huitard » le conduit dans les rets de la société. Par l'auteur de *Spleen en Corrèze.* (Robert Laffont, 192 p.)

Science-fiction

PHILIP JOSE FARMER : *le Noir Dessein.* — Parmi les quelque quarante milliards d'humains ressuscités, des personnages aux noms célèbres se demandent pourquoi la planète que les réunit a-t-elle été modelé ? La suite du *Fleuve de l'Eternité.* Traduit de l'américain par Guy Abadia. (Robert Laffont, 466 p.)

Lettres étrangères

VIRGIL TANASE : *Apocalypse d'un adolescent de bonne famille.* — Le second roman d'un Roumain, né en 1945, qui vit à Paris : nouvelles méthodes et techniques du témoignage. Traduit du roumain par Adela Tirziv et l'auteur. (Flammarion, « Lettres étrangères », 305 p.)

DOCTOROW : *le Livre de Daniel.* — L'Amérique des années 50 en proie au maccarthysme et des années 60 agitées par les luttes étudiantes. Par l'auteur de *Ragtime.* Traduit de l'américain. (Robert Laffont, 300 p.)

PRIMO LEVI : *la Clef à molette.* — Deux hommes — un chimiste et un monteur de structures métalliques — parlent de leur métier. Prix Strega 1979. Traduit de l'italien par Roland Stragliati. (Julliard, 224 p.)

Documents

YVES LAURENT : *Médecins sans frontières.* — L'histoire de l'association née de la guerre du Biafra et de ces centaines de médecins et d'infirmiers qui vont au secours des blessés et des affamés abandonnés de par le monde. Préface de X. Emmanuelli. (Robert Laffont, 312 p.)

PRINCESSE ASHRAF PAHLAVI : *Visages dans un miroir.* — L'autoportrait de la sœur du chah et un témoignage sur la politique iranienne et internationale. Traduit de l'américain par Marie-Josée Tubeuf et Robert Bré (Robert Laffont, 250 p.)

Rapport secret au Comité central sur l'état de l'Eglise en U.R.S.S. — Révélateur de l'attitude intolérante du pouvoir soviétique face à la religion, ce rapport interne vise « à limiter l'activité de l'Eglise dans le cadre de la loi ». Introduction de Nikita Struve. Traduction de Serge Benoit. (Le Seuil, 190 p.)

Nature

JEAN - JACQUES BARLOY et PIERRE CIVET : *Fabuleux Oiseaux.* — Du premier envol d'un reptile-oiseau aux espèces en voie de disparition, l'aventure commune des oiseaux et des hommes de la préhistoire à nos jours (Robert Laffont, 212 p.)

Pamphlet

JEAN-JACQUES BROCHIER : *Vive la chasse !* — Un éloge de la chasse et une attaque vigoureuse « des sacristains et des chaisières écologistes » qui refusent de comprendre que sans les Nemrod, il n'y aurait plus de « faisans, de perdreaux et de chevreuils ». (Grasset, 135 p.)

Histoire

EMMANUEL WALLERSTEIN : *Capitalisme et économie-monde (1450-1640).* — La naissance de l'économie-monde, les mutations qu'elle a réalisées, et qui sont à l'origine de son dynamisme, exposées par un spécialiste de l'évolution du système capitaliste. (Flammarion, 351 p.)

Musique

GABRIEL FAURE : *Correspondance.* — Présentée et annotée par Jean-Michel Nectoux, cette correspondance apporte des données nouvelles sur les œuvres majeures du grand musicien. (Flammarion, 368 p.)

ROLAND DE CANDE : *l'Invitation à la musique.* — Ce « petit manuel d'initiation » veut s'adresser aux « curieux de musique » sans « préjugés ni manies esthétiques » et non aux initiés. Il réunit une *histoire* de la *musique*, une description des instruments, *des notions importantes* et *chaque* chapitre renvoie à l'écoute de certaines œuvres. (Le Seuil, 317 p.)

en poche

Nietzsche contre Wagner

« C'EST dès l'été 1876, alors que le premier Festival battait son plein, écrit Nietzsche, *que j'ai, en mon for intérieur, pris congé de Wagner. Je ne supporte rien d'équivoque ; or, depuis que Wagner était en Allemagne, il s'abaissait peu à peu à tout ce que je méprise — et même à l'antisémitisme... »*

Richard Wagner apparaît à Nietzsche comme le Cagliostro de la modernité ; ne mêle-t-il pas dans son art ces trois grands stimulants des épuisés, des décadents, que sont la « brutalité », l' « artifice » et la « naïveté » ? Histrion de génie, il a chuté dans la gloire populaire ; *« la règle,* commente Nietzsche, *est en effet que les hommes supérieurs se corrompent et courent à leur perte : il est terrible d'avoir constamment cette règle sous les yeux. »*

A travers Wagner et le wagnérisme, c'est également l'idéologie allemande qu'il pourfend ; l'Allemagne du Reich incarne tout ce qu'il exècre : *le mépris de l'intelligence, le nationalisme* pangermanique, l'antisémitisme... *« Définition du Teuton : de l'obéissance et de bonnes jambes... Il est profondément significatif que l'avènement de Wagner ait coïncidé avec celui du « Reich » : ces deux faits attestent exactement la même chose : de l'obéissance et de bonnes jambes. »*

On ne réfute pas plus le wagnérisme que le christianisme ; tout au plus, leur oppose-t-on ses sarcasmes et son dégoût. S'il se détourne de Wagner, Nietzsche s'éprend d'une musique qui ne « transpire » pas, d'une musique qui le rend léger et fécond : celle de Bizet. Dans l'avant-propos du *Cas Wagner*, il écrit : *« Tourner le dos à Wagner, ce fut pour moi un dur destin. Plus tard, reprendre goût à quoi que ce soit une vraie victoire. » C'est le récit de cette ultime victoire, exaltante et douloureuse* tout à la fois, qu'il consigna fébrilement dans *Nietzsche contre Wagner*, quelques jours avant que la folie ne le réduise définitivement au silence.

ROLAND JACCARD.

★ « LE CAS WAGNER » suivi de « NIETZSCHE CONTRE WAGNER », de Friedrich Nietzsche. Traduit de l'allemand par J.C. Hémery : « Idées », Gallimard, 150 pages. Environ F.

CORRESPONDANCE

La recherche n'est pas un monopole

A la suite de l'article d'Henri Meschonnic, « Les effets d'une disparition », paru dans « le Monde des livres » du 22 août, nous avons reçu la lettre suivante :

Henri Meschonnic prétend attribuer au seul aspect de la critique structurale, tel qu'il le pratique avec Julia Kristeva, Gérard Genette et Tzvetan Todorov, la qualité scientifique. C'est une vue étroite et, qui plus est, fausse.

La dimension structurale n'est, *en effet*, qu'une des trois dimensions de la critique. Les deux autres, la critique d'histoire littéraire et la critique existentielle, ne requièrent pas moins de rigueur dans la recherche.

Henri Meschonnic qualifie la critique d'histoire littéraire de *« manière extérieure et ancienne d'aborder la littérature »*. C'est faire preuve d'une méconnaissance totale. Il n'était que d'assister aux trois thèses sur Balzac, soutenues en juin dernier en Sorbonne sous la direction du professeur P.-G. Castex (1), pour se convaincre du profond renouvellement de la critique traditionnelle, grâce au développement des sciences humaines, et du maintien de la rigueur scientifique dans ses méthodes.

Quant à la dimension existentielle qu'Henri Meschonnic ignore apparemment, elle s'illustre par *la Jeunesse d'André Gide*, de Jean Delay (2). Aucun des ouvrages de la critique structurale ne lui vient à la cheville. Et, sans vouloir diminuer le mérite de Henri Meschonnic, auteur de *Ecrire Hugo*, rappelons que la recherche existentielle de Jean Gaudon sur *le Temps de la contemplation* (3) *ne comporte pas moins* de qualité scientifique et de modernité. Avec l'intérêt humain en plus.

Défenseur, à l'intérieur de la critique structurale, d'une place forte appelée *« analyse textuelle »*, distincte de l'ancienne analyse de textes en ce qu'on ne s'y préoccupe nullement de l'auteur, Henri Meschonnic y voit le nombril de la critique. Or il ne s'agit que d'une direction de recherche imposée par le talent d'écrivain de Roland Barthes, et parce qu'il avait su démystifier un certain nombre de préjugés. Mais, même en critique structurale, il est bon nombre d'autres « lectures » aussi valables.

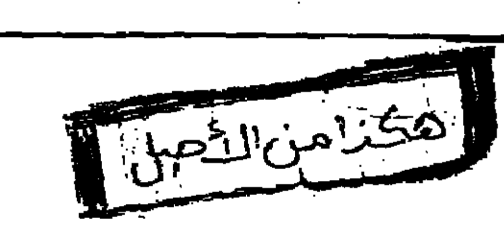
Sans doute, la critique littéraire est-elle un secteur-clé de la culture et, loin de réduire son développement, il convient de l'accroître. A bon escient. Voire d'accorder son autonomie à cette science de l'homme. Et de créer des chaires qui ne soient pas chasse gardée de tel ou tel clan.

Mais, de grâce, qu'on ne nous fasse pas prendre des vessies pour des lanternes, et un certain aspect de la critique structurale pour la lumière du monde.

FRANÇOISE STANCIU-REISS.

Critique littéraire. Ex-chargée de cours à l'Institut de littérature française de l'université de Paris-III, licenciée pour raison d'économie budgétaire.

(1) Il s'agit des thèses de doctorat d'Etat de Nicole Mozet : *la Ville de province dans l'œuvre d'Honoré de Balzac* ; de Maurice Ménard : *Balzac et le comique dans « la Comédie humaine »* ; de Roland Chollet : *Balzac, journaliste. Le Tournant de 1830.*
(2) Gallimard, 2 vol., 1956, 1957.
(3) Flammarion 1969.



critique littéraire

A la recherche de Paul Nizan

● ***Les limites d'un discours universitaire.***

IL y a bien des manières d'écrire sur un homme qui fut. Une ironie de l'histoire a voulu que Paul Nizan, l'écrivain révolté par excellence, sans doute l'une des figures les plus radicalement dérangeantes de la littérature française de ce siècle, n'ait eu, jusqu'à présent, droit qu'aux thèses des professeurs de lettres. Ces travaux distingués ont, certes, bien des mérites. Ils ont, en particulier, soutenu et comme encadré une grande entreprise — au début, il s'agit même d'une aventure — d'édition et de réédition. Ainsi, cet écrivain, chassé longtemps de toutes les librairies, est-il aujourd'hui, comme on dit, « disponible », bon pour le service intellectuel, dans la quasi-intégralité de sa production : romans, essais, un fort ensemble d'articles et près de la moitié de la correspondance.

Le livre que Youssef Ishaghpour, élève de Lucien Goldmann, consacre à cette « figure mythique et son temps » participe encore de ce discours universitaire. L'analyse est parfois neuve, souvent astucieuse, même si elle n'est pas, au bout du compte, à la hauteur des ambitions globalisantes posées au départ. Ceux qui attendent, avec une impatience croissante, qu'on leur parle un peu plus d'un certain tout-de-Nizan, où l'écrivant de presse ne serait pas constamment séparé du noble écrivain, où le vécu ne s'effacerait pas derrière le parié, ceux-là resteront sur leur faim.

Un homme de cette sorte ne vit pas seulement d'idéologie, mais d'ironie, d'angoisse, de passion. Chez Nizan, ces trois composants ont été portés, en quelque sorte, à leur plus haut point d'incandescence, et le tout a brûlé son homme en moins de temps qu'il n'en fallut ensuite à ses bons vieux camarades pour le calomnier.

Ce n'est donc que partie remise, pour le jour où l'on se décidera à parler de « Paul-Yves », autant que de Paul-Nizan-écrivain-engagé, où, par exemple, l'on ne rejettera pas dans la pénombre Rirette, sa compagne, exemplaire de simplicité, de longanimité et de maîtrise de soi, dans les temps de l'action commune comme dans ceux de la solitude et de l'infamie. D'ici là, on peut se dire que l'on fait un peu trop chèrement payer à Paul Nizan la fatalité d'avoir été reçu à l'agrégation de philosophie.

PASCAL ORY.

★ PAUL NIZAN, de Youssef Ishaghpour. Ed. Le Sycomore. Collection « Arguments critiques », 253 pages. Environ 54 F.

Conversations avec Green

LE 6 septembre 1980, Julien Green célébrera son quatre-vingtième anniversaire. Rare écrivain français à être entré de son vivant dans « la Pléiade », il vit retiré à Paris, consacrant deux heures chaque matin — de 10 heures à midi — à écrire. Discret, pudique, timide, il a cependant accepté de poursuivre de 1977 à 1979 avec son ami Marcel Jullian des entretiens au magnétophone ; il y parle à bâtons rompus de tout ce qui lui tient à cœur : la religion, le péché et le roman, la langue française, la poésie, l'enfance...

A une question concernant la peine de mort, Julien Green répond : « Ah ! Je suis contre. Je suis absolument contre. Je suis contre instinctivement et à la suite de longues réflexions. On ne devrait jamais condamner à mort parce que nous ne savons pas ce que c'est que la mort. »

Le lecteur apprendra également que l'un des hommes que Green aurait le plus aimé rencontrer est Einstein et que ce qu'il reproche le plus aux philosophes marxistes ou athées « est d'ôter à l'humanité l'espoir au moment où on en a le plus besoin ».

Peu d'écrivains se sont autant livrés, autant racontés dans leurs livres que J. Green ; aussi ces promenades en liberté ne modifieront-elles guère l'image que se font de lui les familiers de son œuvre ; elles leur permettront, en revanche, de poursuivre — et c'est là leur charme — la conversation qu'il a entamée avec eux en 1938, date de la publication du premier tome de son journal.

R. J.

★ JULIEN GREEN EN LIBERTÉ, de Marcel Jullian. Atelier Marcel Jullian, 194 pages. Environ 54 F.

au fil des lectures

Fables et démences

TOUT marin breton portait-il en lui la nostalgie des lointains ? Son île secrète ? Son intime Désirade ? Il serait faux, en tout cas, de trouver à ses anciennes errances des raisons exclusivement économiques. Ne cherchait-il pas aussi à fuir une terre de « matriarches » et de curés ? A lui la liberté ! « Voici le cheval bleu qui demande sa place », disaient naguère les hommes de la côte quand les envahissait la tentation du large. Irène Frain le Pohon a repris l'expression pour donner son titre au recueil des contes qu'elle a recueillis en Bretagne et adaptés pour notre plaisir (1).

Ce sont des textes brefs où le légendaire celtique déploie ses rêves, ses espiègleries, son goût des métamorphoses. Il y a des fées méchantes et des princesses imprenables, des diables et des maudits, des sirènes tristes, des rois fous. Et puis il y a le vent, ce suzerain imprévisible des hommes et des mers. Le jeu est pourtant plus grave qu'il n'en a l'air, avec ses développements métaphysiques, ses plongées cosmogoniques, sa morale souvent marquée d'un solide réalisme. Irène Frain le Pohon a beaucoup de talent. Elle a su donner à ces contes oraux une écriture moderne, vive, précise. On s'y laisse prendre sans barguigner, un peu étonnés qu'un cheval bleu aussi doué pour le songe ne perde jamais le nord en ses galops marins.

Le voilier qui perdit la tête

ON ne saurait en dire autant des héros du dernier livre de Queffélec, Le voilier qui perdit la tête (2). Le titre est explicite qui résume la folie d'un équipage. On ne s'en étonnera pas : Henri Queffélec est un auteur infiniment moins sage qu'il n'en a l'air. Son œuvre est pleine de ravages et de passions, et même de démences qui ne sont pas moins tragiques d'avoir l'océan pour théâtre. On les retrouvera dans ce récit tendu et violent qui nous raconte l'histoire du trois-mâts havrais Foederis Arca coulé dans l'Atlantique par son équipage à la fin du siècle dernier. Ne déflorons pas l'intrigue de ce fait divers où les crimes des marins répondent aux duretés destructrices de la mer. Mauriac ne sortait pas des Landes ou de l'Aquitaine pour explorer les abîmes du cœur humain.

Le passage du pôle

AUTRE décor, autre philosophie. Dans la collection « Tout un monde lointain », Olivier Rolin réédite aux Editions Verdier un récit étrange : le Passage du pôle Arctique au pôle Antarctique par le centre du monde (3). C'est un titre-fleuve pour un texte très court mais c'est aux illuminés, aux possédés, que désirent s'adresser ces éditeurs aventureux installés dans l'Aude.

La terre, la mer aussi s'imaginent. Rimbaud avait écrit le Bateau ivre sans avoir vu la moindre « houle à l'assaut des récifs ». De même l'auteur, anonyme, a tout inventé dans cette relation de voyage, en quelque sorte surréaliste, publiée en 1721. « Météores de feu obscur. Iles flottantes. Arbres de neige. Montagnes de glace taillée. Monuments mystérieux. Tonnerres souterrains. Poissons volants mangeurs d'hommes. » Ainsi commence le prière d'insérer. On croirait lire une page des Illuminations ! Elle n'est nullement déplacée quand elle désigne un texte aussi mystérieux que celui qui nous est offert ici, un vrai livre de voyant que ne manqueront pas de lire tous ceux que fascine encore l'énigme fondamentale de l'univers.

XAVIER GRALL.

(1) *Contes du cheval bleu*, par Irène Frain le Pohon. Ed. Jean Picollec, 253 pages. Environ 35 F.

(2) *Le voilier qui perdit la tête*, par Henri Queffélec. Ed. Presses de la Cité, 253 pages. Environ 40 F.

(3) *Le Passage du pôle Arctique au pôle Antarctique par le centre du monde*. Ed. Verdier, 11220 Lagrasse. 101 pages. Environ 25 F.

romans

André Stil et la médecine de charme

● ***Un procès en forme de roman***

DANS son nouveau roman : *le Médecin de charme*, André Stil s'attaque à un grave et douloureux sujet : le cancer. Et plus particulièrement, le cancer du sein chez la femme.

A l'inverse d'Henri Briot qui, dans *Hodgkin 33-33* rapportait son expérience vécue de malade condamné par les grands pontes de la médecine, mais sauvé par une jeune femme généraliste de campagne au terme de sept années d'une lutte opiniâtre, André Stil, lui, raconte l'histoire, non moins crédible, d'une femme que l'indolence d'un médecin généraliste du Nord livre à la mort malgré les efforts, intervenus trop tardivement, d'une équipe de spécialistes parisiens.

Le roman est donc à thèse et, comme toutes les thèses, autorise son antithèse. Faut-il, à la première alerte, procéder à l'ablation du sein suspect, au risque d'une mutilation parfois abusive comme beaucoup de médecins femmes le déplorent ? Ou au contraire faut-il tenter de préserver l'intégrité physique, au risque, peut-être, de perdre un temps précieux sur la maladie.

La question est controversée et le restera tant que n'aura pas été découverte une thérapeutique miracle.

Le docteur Ménage qui fait les frais de ce procès, en littérature, n'est certes pas un docteur miracle.

Le moins que l'on puisse dire est qu'il se montre négligent. C'est d'ailleurs le point faible de la démonstration d'André Stil. Il semble improbable qu'un médecin, que l'auteur nous dépeint intelligent, ambitieux, prudent et même, dans un premier temps, probe, ne mette pas en branle, dès les premiers symptômes suspects, tout le grand jeu des analyses, radios, consultations chez des confrères spécialisés, tout ce réseau de correspondances par quoi la médecine moderne constitue un monde en soi, un système clos auquel on échappe difficilement dès lors qu'il vous a happé.

Mais il ne s'agit là que de l'un des aspects du roman : son tremplin de départ. Le vrai sujet, c'est la lutte de cette femme contre la maladie. Les étapes de sa défaite. Et là, il faut bien admettre qu'André Stil se comporte en romancier plus qu'en observateur ou en moraliste. Il imagine ce que peuvent être les pensées d'une femme qui se débat contre la mort et d'un mari qui la voit mourir. Il se substitue à eux dans des monologues intérieurs qui donnent parfois l'impression de dépasser légèrement le niveau d'expression — non de sensibilité — de ses modèles.

Ici le peintre de la condition ouvrière dans le Nord d'après la dernière guerre se conjugue avec le jeune post-surréaliste qu'il fut en ses vertes années pour donner une prose lyrique, hallucinée où les images se décomposent, se fragmentent comme les nuages dans un ciel nordique au-dessus d'un paysage de travail, de joies saines, de plaisirs rudes, de parler franc que la maladie va disloquer à son tour.

La fin est quelque peu mélodramatique — de la femme du médecin de charme qui se suicide devant le gâchis provoqué par l'inconséquence de son mari — et l'échec de sa propre vie. Le petit coup de pouce en trop.

Oh ! il suffisait bien que Clara, cette forte et belle femme, amoureuse de la vie, comme il en existe tant dans le milieu des petites gens, meure, injustement, pour que le procès de la médecine légère, intéressée, indifférente, inattentive fût sans appel. Et gagné par le romancier.

PAUL MORELLE.

★ LE MEDECIN DE CHARME, d'André Stil. Grasset, 248 pages. Environ 48 F.

nature

La vie d'un zoologiste

● ***L'humour de Desmond Morris.***

LE zoologiste britannique Desmond Morris est surtout connu par des ouvrages : *le Singe nu* et *le Zoo humain*, qui expliquent le comportement des hommes par celui des animaux. L'humour y tempère les extrapolations, souvent abusives.

Mais Desmond Morris est avant tout un excellent observateur de la vie animale. Il nous raconte les étapes de sa carrière dans un livre au titre séduisant : *la Fête zoologique*.

Comme beaucoup de zoologistes de sa génération, D. Morris a commencé par élever des foules d'animaux. Rapidement, au cours de ses études de biologie, il se rendra compte de la difficulté de concilier le respect de l'animal avec l'état d'esprit des scientifiques d'alors, qui voient en lui un « matériel ». Au cours d'un voyage en Espagne, malgré sa répugnance, il va assister à une corrida. Un terrible orage éclate, la foule s'enfuit, la corrida n'a pas lieu... et D. Morris respire.

Nommé directeur du département des mammifères du zoo de Londres, il comprend combien est artificielle la condition des animaux dont il a la charge. Aussi en vient-il à une critique, peut-être pas assez poussée, des parcs zoologiques ; du moins considère-t-il leur évolution nécessaire.

Depuis sa jeunesse, D. Morris a, outre les animaux, deux autres passions : l'art et le cinéma. Et il réussira une harmonieuse synthèse de ces trois domaines. Il écrira une *Biologie de l'art*, fondée sur ses observations des singes « peintres », et, après avoir été l'auteur d'un film surréaliste, deviendra producteur d'émissions de télévision sur les animaux.

C'est la passion conjointe pour ceux-ci et pour l'art qui entraînera Desmond Morris à la découverte des grottes préhistoriques de France et d'Espagne. A l'occasion de la rédaction d'un livre sur les serpents, le voici qui part, avec son épouse Ramona, à la recherche d'une peinture préhistorique représentant un serpent de 3 mètres, peinture qui se cache au fond de la grotte de La Baume-Latrone, près de Nîmes.

C'est l'un des épisodes les plus cocasses du livre : D. Morris et sa femme se perdent dans le dédale de plusieurs grottes, et ne trouvent pas le serpent. Ils rentreront en Angleterre sans savoir si la peinture se dissimule vraiment dans un boyau inaccessible, ou si elle a été détruite...

Même si l'on n'est pas toujours d'accord avec ses idées, D. Morris nous prouve en tout cas qu'humour et science peuvent faire bon ménage.

J.-J. BARLOY.

★ LA FETE ZOOLOGIQUE, de Desmond Morris. Ed. Calmann-Lévy, 304 pages. Environ 47 F.

Le bestiaire de Jean Taillemagre

DEPUIS trente ans, Jean Taillemagre nourrit son épopée rustique. Elle figurera au premier rayon de la bibliothèque écologique qui commence avec Virgile. Voici le chant du peuple innombrable des bois, des prés, de l'air et des eaux. Un livre des merveilles naturelles, qui enchantera le lecteur couché au soleil, la tête à l'ombre de l'orée. Et qui donnera peut-être quelque nostalgie à celui qui ne retrouve en vacances que sa propre espèce animale, un peu plus agglomérée, et les pièges à voitures. Scènes et portraits, féeries et tragédies : de la pavane amoureuse des oiseaux aux rapts et massacres, le dénouement étant dans le châtiment infligé par l'âne rendu fou à son bourreau humain. En chemin, que de troublantes questions !

Pourquoi des sociaux grégaires, des solitaires, des polygames, des couples ? Pourquoi le faisan, sultan somptueux mais sans harem, la sultane fort coquette et fort libre ; et le couple tendre des palombes, le loir et sa compagne qui, pour leur sommeil d'hiver dans le trou d'arbre élu et douillettement pourvu, ne font qu'une seule petite boule tiède ? Pourquoi les uns sont-ils les architectes laborieux de constructions admirables dont les autres s'emparent par violence et carnage ?

Pourquoi la haine et la guerre des rapaces de jour et des rapaces de nuit, alors que leur territoire temporel est inéluctablement séparé ? Mais pourquoi ce chat-huant partageant un coin de grenier avec le mulot dont les pareils sont sa nourriture ordinaire ; ou ce renard laissant vivre en paix un seul lapin, son voisin de terrier ? Pourquoi certains, parfois d'apparence charmante voire de consonance angélique comme les mésanges, guerriers jusqu'à s'attaquer aux petits rapaces, commettent-ils de véritables crimes passionnels — sexualité, jalousie, vengeance, cruauté pure — et, pis encore, tuent et saccagent sans appétit ni peur, par rage et plaisir ? En face, pourquoi cette « mère admirable » qui, pour sauver sa couvée — on dirait une fable, ce n'est que la vérité, — « traînant l'aile, criant comme un oiseau blessé, attire l'homme ou le chien, l'écarte et se laisse tuer... » ?

Comme on le dit du peintre ou du sculpteur, Jean Taillemagre, ici, est un écrivain animalier. L'observateur de la nature se fait nécessairement romancier : il étudie les mœurs, explique les comportements, c'est-à-dire regarde en lui-même, traduit par analogie, montre les acteurs et le drame. Petits destins avides, meurtriers, féroces, joueurs, voluptueux, rêveurs, qui nous rappellent quelque chose. Dans ce décor de verdure et de bois dorés, de ciel et d'eau, ou d'étouffantes galeries souterraines, avec tous ces êtres, ce qui se déroule c'est la chaîne sans fin des mangeurs et des mangés. Oui, mille et mille petits destins très semblables au nôtre.

YVES FLORENNE.

★ BESTIAIRE DE LA TERRE, DU CIEL ET DES EAUX, de J. Taillemagre. Ed. Mazarine, 320 pages. Environ 55 F.

histoire

Saint-Marx démythifié par lui-même

(Suite de la page 15.)

Engels aide les Marx lorsque, exilés à Londres, ils sont dans la misère la plus noire. *La correspondance* retentit d'appels au secours de Marx ou de sa femme qui glacent le cœur. Engels ne se contente pas de payer. Il travaille pour Marx en lui préparant ses dossiers et souvent même *en* écrivant des articles à sa place.

Jamais une *ombre* entre les deux amis, sinon quand meurt la première compagne d'Engels, Mary Burns, en 1863. Le 7 janvier, Engels écrit à Marx *Mary est morte* (tome VI, page 119). Marx répond le 8 janvier par deux *phrases* très sèches : « *La nouvelle de la mort de Mary m'a surpris autant que consterné. Elle avait très bon cœur, beaucoup d'esprit et tenait beaucoup à toi* » (page 120), puis suit une page d'exposé de la situation de sa famille, certes tragique : « *Je suis tarabusté par l'école, pour le loyer et par tout le reste de la meute. Ajoute à cela que les enfants n'ont ni vêtements ni chaussures pour sortir.* » Engels se fâche, et il reproche à *son ami* sa « *manière glaciale de prendre les choses* » (page 121) — Marx laisse passer un peu de temps et s'excuse : « *J'ai eu grand tort de t'écrire cette lettre et j'en ai eu des remords aussitôt qu'elle fut envoyée* » (page 122)...

En trente-neuf ans de relations épistolaires, c'est le seul nuage que l'on observe entre les deux amis...

La réalité du monde

L'évolution de la pensée de *Marx est* évidemment le centre d'intérêt principal de cette correspondance. A Berlin, il découvre Hegel : « *pendant mon indisposition j'avais appris à connaître Hegel d'un bout à l'autre* », écrit-il a son père le 10 novembre 1837 (tome I, page 37), dans la dernière lettre qu'il lui écrivit, à notre connaissance du moins. La philosophie occupe une place importante dans le premier volume. Peu à peu nous voyons Marx prendre conscience des réalités du monde. Il écrit en mai 1843 à son associé Arnold Ruge, avec lequel il prépare les « annales franco-allemandes » : « *C'est vrai, le vieux monde appartient au philistin. Mais il ne faut pas le traiter comme un épouvantail à moineaux dont on se détourne peureusement. Il nous faut plutôt le regarder bien en face. Ce maître du monde, il vaut la peine qu'on l'étudie.* » (Tome I, page 291.) Et Marx d'observer l'état de choses existant : « *celui-ci a été engendré et façonné par des siècles de barbarie et le voilà maintenant formant un système cohérent, dont le principe est le MONDE DESHUMANISE.* » (Page 292.)

Pouvons-nous dire en 1980 que nous sommes partis de la barbarie et que nous vivons dans un monde humanisé ? L'« homme déshumanisé » qu'observe Marx *en 1843* s'est-il vraiment transformé... Je ne le pense pas, en dépit des espoirs et des combats de dizaines de millions d'hommes. Le vieux monde continue à appartenir au philistin. Marx ajoute : « *Nous devons pour notre part mettre le vieux monde en pleine lumière et travailler positivement à la formation du nouveau.* » (Idem page 296.) Tel est le programme qu'il se fixe à vingt-cinq ans, et il est vrai que toute sa vie sera consacrée *à le réaliser.*

Un esprit universel

L'histoire cependant se fait en dehors de la *volonté de Marx.* S'il contribue peut-être à faire *plus celle de l'avenir* que celle du présent, il est lui-même ballotté sur les flots d'une mer immense et mystérieuse. Avec la révolution de 1848, il croit que l'heure est venue du triomphe du nouveau. Mais il doit déchanter. La contre-révolution l'emporte. Le *Manifeste du parti communiste* n'est connu que parmi *quelques initiés*, et voici Marx émigré à Londres après l'avoir été à Paris et à Bruxelles, de 1849 jusqu'à sa mort en 1883. Sa principale activité, c'est l'étude, la lecture, l'écriture. Il travaille au British Museum ou chez lui, *reçoit d'autres émigrés* allemands, mais peu d'Anglais.

La *correspondance* nous montre sa vie quotidienne à Londres en même temps qu'elle nous éclaire sur ses lectures, sur ses réactions à la vie politique britannique et à la politique internationale. Marx était polyglotte. Il parlait et lisait le français et l'anglais couramment. Il apprend l'espagnol, l'italien, le russe plus tard, le suédois, le danois, et s'intéresse à la mathématique, à la physique, à la *géologie*, aux sciences naturelles ; c'est probablement le dernier des grands encyclopédistes. Son travail essentiel, c'est cependant l'économie politique : c'est un économiste professionnel, et sa correspondance en *témoigne* d'une façon irréfutable. Depuis 1847, il *ne s'intéresse pratiquement* plus à la philosophie an sens traditionnel du terme. Il est devenu un économiste qui a une formation philosophique. C'est également — mais peu de *1849* à 1864 — un militant qui sort de *son cabinet de travail* pour aller à des réunions. Il faut attendre 1864 pour que son activité politique occupe une place importante dans sa vie quotidienne.

Marx n'est pas un homme simple en dépit de ses connaissances, de la profondeur de sa pensée, de ce que d'aucuns appellent son génie. Il s'attache souvent à des questions de détail, à des inimitiés sans grande importance qui le mettent dans un état d'*exaspération incroyable.* C'est, par exemple, le cas de son conflit avec Vogt, qui occupe des dizaines de pages de sa correspondance.

Ses relations avec Lassalle sont également très ambiguës.

> **Le chaînon manquant**
>
> **La traduction de ces manuscrits inédits de Marx a été assurée *par une équipe placée sous la* responsabilité de Jean-Pierre Lefebvre. Ils constituent, selon *les termes mêmes* de Jean-Pierre Lefebvre « le chaînon manquant » dans la série continue de manuscrits qui va des « Grundrisse » (1857-1858) au livre premier du « Capital ». Cette « contribution à la critique de l'économie politique » *est importante pour comprendre* la genèse du « Capital » et de la « méthodologie » utilisée par Marx en économie *politique.* Dans cette étude du « procès de production du capital », Marx étudie la transformation de l'argent en capital, la survaleur *absolue* et la survaleur relative.**
>
> • *Marx* : manuscrits de 1861-1863 *(Editions sociales, 394 pages).*

Il lui écrit très amicalement, descend même chez lui lors d'un voyage à Berlin, et dans ses lettres à Engels. Il n'arrête pas de fulminer *contre celui qu'il* appelle « le youpin Braun » (*tome* V, page 175). Le mot est souvent utilisé par Marx, qui fait preuve d'un antisémitisme habituel à cette époque mais qui ne nous choque pas moins. On se dit : pas ça et pas de lui ! Et pourtant... Marx utilise les expressions qu'on trouve sous la plume de Proudhon ou de Bakounine à ce sujet. *Le 9 février 1860*, il écrit à Engels une lettre à propos d'un article publié dans le *Daily Telegraph* : « *Son auteur est un youpin du nom de Meier, parent du City-proprieter — un youpin anglais du nom de Lévy... Ci-joint la dernière lettre d'Isaac* (autre surnom de Lassalle)... *Que l'on songe à la malléabilité de ce juif, qui est le moins grec de tous les Wasser polaques.* » (Tome V, page 45.)

Tout cela est bien intéressant à lire. On me fera observer que ce n'est qu'une infime partie de l'archipel Marx. C'est vrai, mais cette infime partie ne peut être cachée sous le prétexte qu'elle n'est pas conforme à l'idée que nous *nous faisons de Marx et* de sa pensée.

Homme du dix-neuvième siècle, Marx l'était totalement. Né dans dans un monde dominé par la bourgeoisie *conquérante*, il reste lui-même profondément bourgeois dans son comportement quotidien et familial ; philistin, comme *il aurait dit lui-même*. L'essentiel n'est cependant pas là. Il est dans cette recherche passionnée de la *vérité* et de la justice, même s'il lui arrive de n'être ni juste ni vrai. Les contradictions de Marx nous rassurent, finalement, *elles le rangent dans* l'espèce humaine. Car il n'était pas plus qu'un homme : ni un Dieu, ni un prophète, ni un saint : un homme ! Mais quel homme !

JEAN ELLEINSTEIN.

★ **MARX ET ENGELS CORRESPONDANCE. Ed. Sociales. Collection « Grands classiques du Marxisme ». Traducteur : J.-P. Lefebvre. Chaque volume de quelque 500 pages. Environ 120 F.**

Tussy l'héritière

● *Une biographie de la troisième fille de Marx*

ELEANOR MARX, qui était la troisième fille de Karl, et que l'on appelait Tussy, était convaincue qu'elle possédait deux cerveaux. Elle exagérait, mais il est vrai que cette petite fille « *joyeuse, ronde comme une boule* », avait de l'esprit pour quatre. C'est pourquoi elle se faisait beaucoup de souci au spectacle *du train du monde.*

Quand la guerre de Sécession éclate en Amérique, elle est bien inquiète, mais elle reprend vite les choses en main : elle écrit une longue lettre à Abraham Lincoln pour lui expliquer comment *il doit procéder* s'il veut battre les sudistes. Un peu plus tard, Tussy se fait un sang d'encre pour la malheureuse petite Irlande que l'Angleterre opprime. A la table familiale, Tussy rebat les oreilles de toute *la compagnie* à *force* de parler des Irlandais. Elle y gagne un nouveau surnom : « la Pauvre Nation négligée ».

Brillante, vive, Tussy ressemblait à toute la famille. On riait beaucoup chez les Marx, on se *démenait, on se taquinait*, on s'aimait, on travaillait. Et, pourtant, la vie quotidienne n'était pas rose dans l'exil de Londres. Par exemple, Tussy, quand elle a neuf ans, ne peut plus sortir de la maison car elle n'a pas de souliers. *Bien sûr, elle pourrait* emprunter ceux de ses sœurs, ou même des deux servantes. L'inconvénient est que toutes ces personnes n'ont pas davantage de souliers : le docteur Marx avait engagé au mont-de-piété toutes les chaussures féminines de la famille, à *l'exception* de celles de son épouse.

Marx consacrait beaucoup de soins à ses filles. Cet homme dévoré d'activité, malade, ronchon, parfois brutal ou insensible, avait le culte des enfants. Sa patience était *alors* celle d'un ange. Tussy racontera plus tard quelques souvenirs : « *C'est dans cette pièce de devant, de Dean-Street, que Marx travaillait, et les enfants jouaient autour de lui. On m'a raconté que les enfants empilaient les chaises derrière lui, pour figurer une diligence, à laquelle il était attelé en guise de cheval, et qu'ils le fouettaient même lorsqu'il était en train d'écrire à son bureau.* » Et il écrivait quoi, ce singulier cheval ? *Un livre*, très *gros*, qui s'appelait *le Capital.*

On a une autre description de la maison de Marx, celle d'un « mouchard », que la police prussienne dépêche pour espionner, en 1853, cet homme le plus détesté d'Europe. *Par chance*, c'était un mouchard gentil. Il fut séduit par la famille. Son rapport est plus cocasse que sévère : « *Un chiffonnier frémirait à la vue de ce bric-à-brac. S'asseoir est une entreprise dangereuse. Ici, il y a une chaise qui n'a que trois pieds. Là, une autre, par hasard intacte, mais sur laquelle les enfants jouent à la dinette. Courtoisement, c'est cette dernière qu'on offre à l'hôte, mais la chaise n'est pas débarrassée de la cuisine des enfants et vous vous asseyez au risque d'abîmer votre pantalon... Vous êtes reçu de la façon la plus amicale.* »

Marx subissait d'autres tribulations. Il n'avait pas seulement à affronter une misère endémique et à juguler le génie *dévastateur* de ses *trois filles.* Encore, il était un nid à maladies. Yvonne Kapp ne nous fait grâce d'aucune misère. Au docteur Marx, il ne manque pas un bouton, pas un anthrax, pas un furoncle, pas une maladie de foie et pas un rhumatisme. Nous entendons l'écho de toutes les *colères de Karl, et* pas une de ses gentillesses ne reste ignorée.

Si Tussy va goûter chez une camarade, Yvonne Kapp sait qu'il y avait de la brume, ce jour-là, ou de la neige, car elle a consulté les archives météorologiques de Londres. *Ces biographies maniaques* ont quelque *chose de monstrueux* et d'un peu *exaspérant.* Elles sont très belles aussi : une fois qu'on a pénétré dans la sainte famille, le détail le plus insignifiant brille d'un éclat fascinant.

« Engels au rire éternel »

La figure d'Engels va et vient dans tous ces désordres. Cet homme est épatant. Il est beau, élégant, amène et grand. Les filles l'adorent, car il est gai, c'est « *Engels au rire éternel* ». Il soutient Marx en lui versant des subsides. Humblement, il *s'efface devant le génie de son* ami. Il consent à reconnaître le fils que Marx, en bon bourgeois victorien, confectionne avec sa propre bonne. Pour les filles de Marx, qui aiment leur père, certes, mais en supportent douloureusement l'autorité, *Engels* représente un espace de liberté.

On aura *compris* que la biographie de Tussy est également celle de Marx, qui complète l'ouvrage excellent que vient de publier Jacques Delperrié de Bayac (1). Dans les deux livres, on retrouve la même ferveur et le refus *pourtant* de sacraliser Marx ou la famille Marx.

Yvonne Kapp a choisi de distribuer la lumière sur Tussy plutôt que sur les autres membres de cette famille étrange. Elle a fait le bon choix, car le *personnage qui se dessine et* tremble sous nos yeux, est captivant. Plus tard, après la mort du père (1883), Tussy deviendra l'héritière spirituelle de Marx. Elle luttera ardemment pour que les thèses de son père ne soient *pas détournées* ; elle *se mêlera* à tous les *sursauts* du mouvement *ouvrier.*

Le deuxième volume d'Yvonne Kapp nous le dira et montrera la transformation de Tussy : comment la jeune fille espiègle *des années 60 deviendra une* combattante, une militante sévère et implacable, mais les deux Tussy, celle de la gaieté et celle du combat, sont bien la même personne : passionnée et intraitable.

GILLES LAPOUGE.

★ **ELEANOR - CHRONIQUE FAMILIALE DES MARX, d'Yvonne Kapp. Traduit par Olga Meier. Editions sociales, 375 pages. *Environ* 70 F.**

(1) *La vie de Karl Marx*, de Jacques Delperrié de Bayac. *J.C. Lattès, 1979*, 378 pages.

Philosopher après lui

DURANT les quarante dernières années, Henri Lefebvre a consacré plusieurs dizaines d'ouvrages à *tous les aspects de la* philosophie sociale : il a analysé la ville, l'espace, la vie quotidienne, les mouvements révolutionnaires, etc. Pourtant, son œuvre est loin d'être close. En témoignent deux livres publiés *simultanément qui occupent une* place à part dans le parcours du philosophe et représentent une sorte d'étape dans sa recherche. On serait presque tenté de dire : un bilan provisoire.

Bilan *du marxisme, tout* d'abord. *Une pensée devenue monde* constitue en effet une pièce versée au dossier du procès de Marx. Une pièce décisive, qui voudrait faire sortir le procès de son impasse actuelle. Car Lefebvre trouve, à juste titre, dérisoire l'attitude *qui consiste à rendre* Marx responsable du goulag ou du capitalisme. Le marxisme, dit-il, est d'abord une pensée vivante, dont les virtualités révolutionnaires ne *sont pas épuisées* ; *il faut* donc commencer par le penser, c'est-à-dire par penser à l'*intérieur* de lui, si l'on veut espérer le dépasser. Marx a-t-il eu raison ou tort ? Ce n'est pas la bonne façon de poser le problème : *entre le vrai et le faux*, explique Lefebvre, il y a un *troisième terme* : le *possible.* Et le marxisme est justement une théorie du possible. Non une philosophie (achevée) ni une science (achevable), mais une pensée tournée vers la réalisation d'un projet. En ce sens, on *peut la compléter, la prolonger* : on ne peut la réfuter, encore moins l'ignorer.

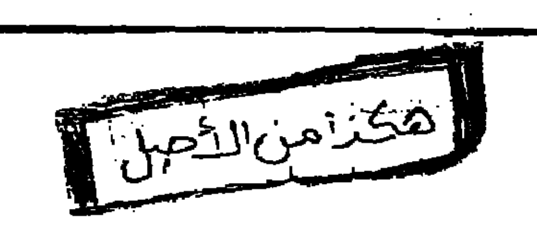
Mais comment continuer à philosopher, *après Marx ?* C'est justement la question que pose *la Présence et l'Absence.* Et Henri Lefebvre y répond par l'exemple : c'est-à-dire en nous proposant une théorie philosophique de la *représentation. Qu'est-ce que la représentation ?* Un intermédiaire entre l'être et le *non-être* : toute la *question* est de savoir si la connaissance peut — ou non — dépasser cet intermédiaire pour atteindre l'être véritable. Kant ne le croyait pas; Marx, *lui*, appelait le philosophe à sortir de la représentation, qui *est toujours* illusoire, *tandis* que Nietzsche proposait de rejeter à la fois philosophie et représentation, de les dépasser vers un au-delà accessible seulement au surhomme. Henri Lefebvre, après avoir esquissé une *histoire de ce concept, conclut* que la représentation est un fait *social et psychique* dont on *ne* peut se passer, mais qu'il faut savoir choisir : choisir les représentations fécondes, celles qui permettent d'explorer le possible, et dépasser *les* représentations illusoires, celles qui fascinent *les hommes et bloquent* l'évolution de la société.

Henri Lefebvre n'examine pas seulement la pensée de Marx, *mais aussi celle de Spinoza ou* de Joachim de Flore. Un livre singulier, nourri d'une culture encyclopédique, soutenu par une pensée frémissante tendue vers des possibles jamais réalisés, ouverte à tous les horizons *de la modernité. On savait* Henri Lefebvre sociologue et philosophe ; *voici deux ouvrages (surtout le second) où il s'impose,* d'abord et avant tout, *comme philosophe.* Un philosophe important, qui a le mérite de ne se laisser enfermer dans aucun dogmatisme, et de considérer la *pensée non comme un jeu fermé* sur soi, mais comme un instrument d'*exploration du réel.*

C. DELACAMPAGNE.

★ **UNE PENSEE DEVENUE MONDE, d'Henri Lefebvre. Ed. Fayard, 1980, 270 pages. Environ 55 F.**

★ **LA PRESENCE ET L'ABSENCE, d'Henri Lefebvre. Ed. Casterman, 1980, 348 pages. Environ 48 F.**





Le Monde

culture

CINÉMA

A LA MOSTRA DE VENISE

Le Brésil mythique de Glauber Rocha

Lentement, insidieusement, une lueur monte à l'horizon, le soleil surgit des ténèbres, commence à *éclairer la terre. La caméra, immobile*, y perd son latin, des faisceaux incandescents, horizontaux, verticaux strient l'interminable écran du cinémascope. Majestueusement, l'astre *qu'on dirait* brésilien tant il irradie la vie, la chaleur des origines, prend *place dans le ciel et au-dessus du* monde vivant de notre petite planète. Un lac se dessine dans le paysage, sur notre gauche, le Brésil entre en scène : le décor est planté *du nouvel* Eldorado à conquérir.

Un saut dans le temps, avant la *conquête du pays par les colonisateurs* blancs. L'homme s'adresse directement à ses dieux, leur pose des questions qui restent sans réponse. « *L'oiseau de l'éternité n'existe pas* », gémit un noble guerrier à plumes perdu dans ce paradis de la beauté. *Dieu oublie les siens*, seule, comme l'expliquait une voix dans la séquence d'ouverture, « *la réalité est l'éternité* ». Paroles prophétiques qui vont guider notre *progression dans un film visionnaire*, hors des catégories connues du cinéma occidental, qu'il soit européen ou nord-américain.

L'Age de la Terre, le dernier film de Glauber Rocha, son premier depuis le retour au Brésil, il y a *quatre ans, aborde ainsi progressivement* sa réalité, le Brésil moderne, un Brésil déchiré de contradictions. Introduction à la *Tabou*, le grand film de Murnau, image d'un paradis *perdu qui n'a jamais existé ailleurs* que dans l'imagination. Paradis à conquérir ou à reconquérir, à construire sur cette terre, parmi les hommes du vingtième siècle qui *s'achève*, du *vingt* et unième siècle qui s'annonce, qui sera peut-être le *siècle brésilien* . en *tout cas*, le siècle du tiers-monde, d'une autre culture, d'autres valeurs.

Troisième séquence, le Brésil euphorique, un peu artificiel, raccrocheur et pourtant à nul autre comparable, du Carnaval de Rio : les pauvres prennent le pouvoir, s'habillent de blanc et *de bleu comme des* princes. Un énorme Yankee blond, pataud, bourré de principes, zigzague au milieu de la fête. Un grand beau garçon brun, descendant du colo*nisateur portugais*, *se glisse*, lui aussi, dans la foule, partage ostensiblement son *bonheur de vivre* scandé par la musique des écoles de samba. Une belle fille de sang indien avance, radieuse : la révolution en marche, affirme Glauber *Rocha. ou* tout ce qu'on voudra. La force de la vie, la félinité féminine.

Le récit se met en place : narration non linéaire, épique, procédant, par grandes tranches d'histoire, la grande et la petite histoire. Mais *une histoire, des histoires* qui nous ramènent au début du film, la naissance de la lumière et la terre *qu'elle* éclaire, l'avènement d'un *nouveau* monde. Lecteur attentif, admirateur de *l'Homme nu*, de Claude Lévi-Strauss, Glauber Rocha va relier *nos destins au destin tout court*, tenter une parabole sur la signification et la puissance, aujourd'hui, des religions. Et d'abord du christianisme, mais un autre christianisme, *oriental, explique-t-il, non européen*, non romain.

Robert Kramer et la France

Le cinéaste, au *fil du récit, piétine* allégrement les plates-bandes de nos idées reçues en matière politique. Deux interventions, deux apartés franchement didactiques, *l'un simple, clair, direct par un jour*naliste brésilien très connu, l'autre, au dernier tiers du film, lyrique, par Glauber Rocha, ou plutôt par la voix de Glauber Rocha, vont mettre les *choses bien en place. Glauber Rocha* affirme, proclame le bond qualitatif effectué par le *tiers-monde, l'avenir* qui se redessine, un avenir de paix et de fraternité. Le Christ, un Christ *revenu parmi les hommes*, sera le guide, le flambeau de cette huma*nité pré-terrestre. L'Age de la Terre*, malgré deux visions successives, décourage la discussion et l'analyse, tant il sait donner à voir et à entendre, de façon tantôt purement *théâtrale, tantôt extraordinairement* musicale. Pris au pied de la lettre de notre bon sens occidental, il peut paraître délirant ou paranoïaque. Et il l'est, certes. Mais ce poème didactique, comme Glauber Rocha définit son film, prend des *résonances étranges, une actualité* brûlante — il est pourtant en chantier depuis trois ans, — quand on songe à l'événement historique que fut, selon beaucoup de Brésiliens, *la récente visite du pape Jean-Paul II* sur la terre du soleil.

Cette Amérique yankee que l'Age de la Terre et Glauber Rocha mettent au pilori, comme le fléau de l'humanité moderne, le danger *mortel* qui menace les cultures et les civilisa*tions — nous pouvons éclater de* rire ou de mépris, nous devons réfléchir sur le sens d'un rejet presque viscéral, — cette Amérique rêvée de l'Europe, qu'elle soit socialiste ou *capitaliste, un cinéaste américain*, Robert Kramer, l'a quittée pour tourner en France *un film pauvre, austère, étrange* . *Guns* Robert Kramer dans *The Edge, Ice* et *Milestone* fut un peu le chantre des Etats-Unis des années 60-70, du moins d'une *partie de sa jeunesse*, à l'heure où leur *way of life* est remis en cause par la guerre du *Vietnam. Il fut le* premier à rejeter totalement Hollywood. Il est l'ami de Glauber Rocha.

Guns n'a plus le prestige révolu*tionnaire ou para-révolutionnaire des* films américains de son auteur. La mécanique, le jeu subtil de bonneteau des premières œuvres guident seuls la narration, sans l'exotisme attachant d'une autre Amérique, non yankee, non vouée au dollar. Robert *Kramer a apporté à la semelle de* ses souliers son goût des destinées parallèles, du complot permanent. Un journaliste part enquêter à Marseille sur une sombre histoire de *trafic d'armes. Tout se vend, tout* s'achète cependant qu'une vieille dame meurt lentement, calmement, d'un mal incurable et tient absolument à ordonner sa mort. Une jeune Américaine est venue chercher le sens d'une autre vie possible.

Par quelque biais ténu, au hasard d'une rencontre, chacun rejoint chacun. Le film débute d'une *manière* assez neutre, puis s'envole vers le sud, Marseille, le port de Marseille, ses bateaux bourrés de *cargaisons*, où tout peut se truquer. Marseille, *port* de l'angoisse, des règlements de comptes, des trafics ininterrompus . parti d'un schéma policier, Robert Kramer fait le réquisitoire d'un monde pourri par l'argent.

Ni l'Age de la Terre ni *Guns* à l'évidence, n'entrent dans les catégories du cinéma dominant.

LOUIS MARCORELLES.

■ Une quarantaine de films seront présentés au cours d'une rétrospective de l'œuvre de John Ford qui aura lieu à Pontarlier (Doubs) du 4 au 14 septembre.

Cette manifestation est organisée par les missions d'éducation populaire *du ministère de la jeunesse*, des sports et des loisirs avec le ciné-club Jacques Becker de Pontarlier

LA MORT DE NINA KANDINSKY

Nina Kandinsky, la veuve du peintre Vassily Kandinsky, a été trouvée morte mardi 2 septembre dans son chalet de Gstaadt l'« Esmeralda », où, depuis plusieurs années, elle passait régulièrement ses vacances. Elle était âgée de quatre-vingt-quatre ans.

Selon le médecin légiste, Nina Kandinsky serait morte de « mort violente », mais la police enquête sur les mobiles du ou des agresseurs. Il ne semble pas que les quatre ou cinq tableaux accrochés aux murs du chalet et légués au musée de Berne aient été volés. En revanche, tous les bijoux ont disparu. Le drame fut découvert vers 19 h. 30, lorsque Mme Oscar Schlemmer, veuve du peintre, était venue frapper à la porte de Nina Kandinsky en compagnie de laquelle elle devait dîner.

Née à Moscou, Nina von Andreevski rencontra Vassily Kandinsky en 1916. Elle a raconté dans un livre de souvenirs, publié il y a trois ans, Kandinsky et moi, *comment à la suite d'une exposition d'art russe moderne à Moscou elle eut le coup de foudre pour les tableaux de Kandinsky, avant d'être séduite par sa voix au téléphone. Elle avait seize ans, lui la cinquantaine passée ; il revenait de Munich où il avait vécu l'aventure de la peinture expressionniste romantique du* Cavalier bleu, *le* Blau Reiter. *Ils se marièrent l'année suivante. C'était en 1917.*

Nina Kandinsky accompagna le peintre dans toutes ses épopées des ateliers d'art de l'Etat, créés par Lénine pour stimuler l'ardeur révolutionnaire. Ensemble, ils quittèrent Moscou au moment de la reprise en main bureaucratique, en 1921, pour l'Allemagne du Bauhaus de Weimar et de Dessau, puis arrivent à Paris, en 1933, au moment où le nazisme met fin au Bauhaus. A Paris, Nina Kandinsky a toujours vécu dans l'appartement de Neuilly, en bord de Seine, où onze ans après, durant l'hiver 1944, mourut Kandinsky.

C'est par fidélité au souvenir du peintre que Nina Kandinsky donna, en 1976, au Musée national d'art moderne, fraîchement installé au Centre Georges-Pompidou, quinze importants tableaux et quinze aquarelles, parmi lesquelles figure la première aquarelle abstraite de 1910.

Au printemps dernier, Nina Kandinsky avait légué la totalité de sa collection aux musées nationaux, collection qu'elle avait gardée en usufruit et qui couvre l'œuvre entière du peintre.

Le Centre Georges-Pompidou a prévu, pour 1981, une exposition des Kandinsky de sa collection, devenue, grâce à ce legs, le musée le plus riche en œuvres du pionnier de l'art abstrait. — J.M.



Unesco

LE COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL EXAMINE LE CAS DE JÉRUSALEM

La quatrième session du comité du patrimoine mondial culturel et naturel de l'Unesco, qui s'est ouverte le 1er septembre à l'hôtel Sully, sous la présidence du Dr Sherata Adam, directeur des antiquités de la République arabe d'Egypte, a d'ores et déjà ajouté vingt-cinq nouveaux sites ou monuments aux soixante-treize que comportait jusqu'à présent la liste du patrimoine mondial (*le Monde* du 6 novembre 1979). L'Etat d'Israël n'ayant pas, ou pas encore, ratifié la convention de 1972, la Jordanie avait alors provoqué un certain embarras chez les dix-sept représentants présents (pour vingt et un pays signataires) en demandant l'inscription de la vieille ville de Jérusalem.

Dans l'immédiat, le comité « *a pris en considération dans tous ses aspects culturels et humains la proposition de la Jordanie* ». Il a décidé « *d'ouvrir la procédure en vue de l'inscription de la vieille ville de Jérusalem et de ses remparts sur la liste du patrimoine mondial* ». A la demande du délégué du Soudan, cette motion, approuvée à l'unanimité par les délégués, n'a cependant pas été suivie d'un vote. Cette quatrième session doit normalement s'achever vendredi 5 septembre en fin de journée.

AU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE DE MONTRÉAL

La gravité de « Fontamara » et la folie de « The Stunt Man »

Le Festival de Montréal s'est terminé lundi soir 1er septembre par la projection de *The Apple*, une comédie musicale futuriste de l'Américain Menahem Golan, et la procla*mation du palmarès (le Monde* du 3 septembre).

Disons tout de suite que si le film d'Alain Resnais, *Mon oncle d'Amérique*, avait participé à la compétition, il eût sans doute remporté haut la main la victoire. Sa *présentation hors concours a été, en* effet, triomphalement accueillie par *le public et par la presse. Le Devoir*, quotidien montréalais de langue française, donnait le ton en écrivant : « *L'importance de cette œuvre magistrale dépasse les limites mêmes du cinéma.* »

Le premier prix — qualifié de « *Grand Prix des Amériques* » — est revenu *ex aequo* à *The Stunt Man*, de Richard Rush, et à *Fontamare*, de Carlo Lizzani. Curieux « doublé » dont le propos fut peut-*être d'honorer sous une même cou*ronne deux conceptions totalement différentes du cinéma. Personnellement, quitte à choisir, c'est à *Fontamara* que j'aurais donné la préférence.

Un petit village des Abruzzes au *début du fascisme. Des rues* blanches, un sol aride, une population résignée à sa misère. « *Rien ne changera jamais. A-t-on vu changer les montagnes ?* » C'est dans ce *décor typiquement* italien que se déroule *Fontamara*, un roman d'Ignazio Silone porté à l'écran par Carlo Lizzani. Quand le podestat local fait détourner l'eau de leur rivière et que les « chemises noires » violent leurs filles, les habitants de *Fontamara commencent pourtant à se ré*volter. Parti chercher du travail à Rome, l'un d'eux prend conscience de l'injustice du système politique au pouvoir. Et c'est pour le *combattre qu'il meurt dans* les geôles fascistes.

Scrupuleusement réalisé, ce film, dont la matière est riche et qui pose une fois de plus le problème de la *paysannerie* italienne suscite l'estime, mais laisse un peu froid. *Lizzani a été fidèle à Silone.* Sa sincérité est évidente. Ne lui a manqué pour nous toucher vraiment qu'un peu de la tendresse d'Olmi, de la rigueur de Rosi, du lyrisme *de Visconti*.

Tout est gravité dans *Fontamara*, tout est folie dans *The Stunt Man*. Poursuivi par la police, un jeune homme trouve refuge et protection *auprès d'un cinéaste* qui l'engage au pied levé comme cascadeur. Telle Alice franchissant le miroir, voilà le fugitif plongé dans un monde (l'univers cinématographique) où il ne rencontre que trucages, faux-semblants, illusions. Entre la vedette *du film qui se prétend amoureuse* de lui alors qu'elle est la maîtresse du réalisateur, et ce même réalisateur qui lui impose chaque jour des exercices de plus en plus périlleux, *le cascadeur improvisé en arrive à* se demander s'il n'est pas tombé dans un piège mortel.

Portrait d'un soldat

Richard Rush ne s'efforce guère de rendre claire ou crédible son histoire, ce qui l'amuse, c'est de *tracer (avec la complicité de Peter* O'Toole) le portrait d'un cinéaste *mégalomane* et sadique et d'inventer pour son héros d'extravagantes acrobaties. Le principal mérite du film est d'être divertissant et spectaculaire. Les réflexions de l'auteur *sur la fragilité de ce que nous* appelons « réalité » ne sont pas, en revanche, d'une exceptionnelle originalité.

Trois films cités dans notre précédent compte rendu (*le Monde* du 30 août) ont également retenu *l'attention du jury. Un* « prix spécial » est revenu à l'œuvre du Japonais Yoji Yamada, *A Distant Cry From Spring*, dont nous disions qu'on y retrouvait un peu de la sérénité d'Ozu, et un autre à la *Chasse sauvage du roi Stakh*, film soviétique *(Biélorussie) de* Valeri Roubintchik, remarquable surtout par ses qualités plastiques et qu'on s'étonne d'avoir vu préférer à l'émouvant et lucide témoignage du Hongrois Janos Rozsa *les Parents du dimanche* (mention du jury).

Sa composition dans le Grand Santini, film américain de Lewis John Carlino, a valu à Robert Duvall le prix d'interprétation masculine. Récompense méritée dans la mesure où *Robert Duvall accomplit ici le* genre de performance qu'attendent tous les jurys du monde.

C'est le portrait d'un soldat, d'un guerrier professionnel — il est commandant d'aviation *dans le corps des* « *marines* » — *que trace le film de* Carlino. Ancien héros de la guerre de Corée (le récit se déroule en 1962, avant le Vietnam), le bougre n'est *pas commode : autoritaire*, brutal, ne rêvant que de combats et de victoires, et piaffant d'impatience dans la petite ville de garnison où il a été *relégué*, il *martyrise* les siens et entre en conflit avec son fils. Mais sous *cette poitrine constellée de médailles* bat un cœur d'or...

S'inspirant d'un roman de Pat Conroy, Lewis John Carlino a réalisé un film de confection classique, plus *racoleur que perspicace*, et dont le scénario s'embourbe dans des digressions qui finissent par masquer le thème central. Du moins Robert Duvall sauve-t-il ce qui peut être sauvé.

Surprise : alors qu'on attendait Romy Schneider *(la Banquière)* le prix d'interprétation féminine est allé à Ana Torrent, *la petite fille* que nous fit découvrir Carlos Saura dans *Cria Cuervos*. Rarement lauréate fut aussi *jeune, mais la poésie* qu'apporte Ana Torrent au film de l'Espagnol Jaime de Arminan, *le Nid* (*une très jeune* adolescente s'éprend d'un sexagénaire, le poursuit de ses assiduités et réussit à le rendre amoureux d'elle), le climat quasiment magique *qu'elle crée par sa seule présence* sont d'une telle intensité qu'on ne peut que s'incliner.

A l'exception de *Health*, de Robert Altman, dont les facéties ont laissé de *glace* les jurés, et de *la Banquière*, de Francis Girod, chaleureusement *accueilli par le public, aucune* absence notable dans ce palmarès. A dire vrai, au fil des jours, le Festival de Montréal a donné l'impression de piétiner et de tourner en *rond. Peu de films franchement mé*diocres, mais aucun coup d'éclat et guère de révélations.

Citons pourtant encore deux films dont nous gardons un bon souvenir. *Réalisé par* Robbe de Hert, *Filasse* est une adaptation du roman de Ernest *Claes*, que ses compatriotes ont surnommé le « Pagnol des Flandres ». Plutôt qu'à Pagnol c'est d'ailleurs à Jules Renard que le film fait penser, à cette différence près que le Poil-de-Carotte de l'histoire a *une tignasse de lin* et qu'il sait se venger de ses proches avec une *malice diabolique. En une suite de* brefs croquis, le cinéaste reconstitue les menus événements de la vie quotidienne dans un village du « plat pays » au début de ce siècle. *Tantôt il sourit, tantôt il s'indigne, mais* toujours il sait trouver la note juste.

Naïf, sympathique et attachant est le film philippin *le Paysan*. Celso Ad. Castillo y raconte, à travers trois générations, la lutte des fermiers de son pays contre une oppression née *de la collusion* du clergé, de la police et des grands propriétaires. En dépit d'une *certaine incohérence* dans le récit, ce film de colère, de désespoir et de lutte, enraciné dans la *culture* locale, nous touche comme un ex-voto populaire.

Parmi les inédits de la section hors concours, contentons-nous de signaler pour le meilleur un très beau film pakistanais, *le Sang de Hussein*, de Jemil Delhavi, et pour le pire *une comédie de Hal Ashby, Second Hand Hearts*, d'une consternante vulgarité.

Et le cinéma canadien dans tout cela ? Un seul film en compétition, celui de l'ouverture, *The Lucky Star*, de Max Fisher, assez tièdement *accueilli par la presse*, et trois autres dans les sections parallèles, dont le plus remarqué, *Ça ne peut pas être l'hiver, on n'a même pas eu d'été*, est l'œuvre d'une femme, *Louise Carré. Faut-il voir dans la* modestie de cette représentation un siège de bouderie ou de désintérêt ? Certains l'affirment. Quoi qu'il en soit, au cours de ce Festival de *Montréal, c'est le cinéma canadien* — et particulièrement québécois — qui nous aura *le plus manqué*.

JEAN DE BARONCELLI.

JAZZ

Uzeste ou la part du feu

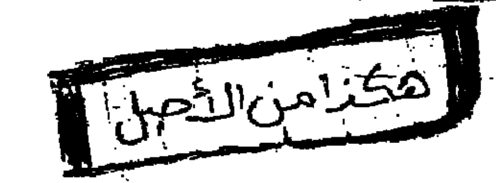
Avec le feu d'artifice tiré par Patrick Auzier, on aurait pu croire la fête finie. Après tout, éclatant partout à la fois, *inondant* les spectateurs de larmes de feu, embrasant l'église d'Uzeste, découpant les silhouettes des musiciens ou des funambules — autant d'ombres *chinoises*, — *mêlant ses déflagrations* aux fumées et les fumées aux éclats de musique, il résumait bien la doctrine secrète d'Uzeste musical : faire feu de tout bois, être *partout à la fois, emplir un village* de musiques et d'images à faire rêver, parler aux vieux comme aux enfants, mettre tout sens dessus dessous, cul par-dessus tête, comme au carnaval (*le Monde* du 2 septembre). Pendant trois jours, *Uzeste* n'en finit pas de ne jamais finir. Donc, après Artifice opéra, pas question de se coucher. La soirée consacrée à la « petite histoire de la musique, de Guillaume de *Machaut* à *Michel Portal* » n'allait pas se terminer là — comme les fêtes de partout — sur le fameux « bouquet » pyrotechnique qui vous somme d'aller dormir. *Infatigables*, Lous Pignada avec Lubat-le-père à l'accordéon ont lancé les danses d'autrefois. Et le Sporting Occitan Swing, avec Lubat-le-fils ont pris le relais *jusqu'aux petites heures*.

En trois jours, dans un climat rieur et ensoleillé, Uzeste musical a réuni des *musiciens d'exception*. Renaud François dans une *Sarabande*, de Bach (et même si la sono flanche, on se déclare content), le *Quartet de trombones de Paris*, Didier Lockwood et son violon furieux, *Michel Graillier* ou le groupe Urria : ceux-là, ils viennent du sud, des bords de la Nive (*Urria, en basque*) et *ils mélangent* les pastorales du pays aux façons du meilleur théâtre musical, les musiques aux éclats de free, les danses de mort aux éclats de rire païens. *Ils savent retrouver la puis*sance lyrique de la voix et donnent tout ce qu'ils ont, sans compter.

Car à Uzeste, pour des raisons qui ici, ne sont pas celles de cachet *ou du renom*, *tout le monde* joue au sommet — comme sur ce terrain de football où Jacques Di Donato et Louis Sclavis faisaient preuve du même tempérament que sur scène. Tout *le monde se sur*passe par plaisir et par don, comme le *Michel* Portal Unit, feu d'artifice *musical* d'incroyable vigueur avec Drouet, Humair, Jenny-Clark et l'omniprésent Lubat, *encore et* toujours là, mais fatigué au bout de trois jours. Quatre cent cinq habitants, dix-huit enfants à l'école et, dans ce pays qui vieillit lentement, il se trouve des gens pour organiser une fête de fous sans exemple.

FRANCIS MARMANDE.





SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : R. Desnos.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : les Bons Bourgeois.
Astelle-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Théâtre innocent.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Histoires vraies.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire ; 22 h. 30 : la Révolte des colombes.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : V comme Vian.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'Informatique.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — Petite salle, 22 h. : Triboulet existe.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Compartiment non fumeurs.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre de Poche (598-92-97), 20 h. 30 : le Premier.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-83-17), 20 h. 30 : R. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 30 : les Deux Suisses. — II, 22 h. : Popeck ; 23 h. 30 : R. Mason.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Cafessalon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Le Connétable (277-41-40), 22 h. 30 : J. Debronckart ; 23 h. 30 : E. Barret.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin, G. Verchère.
L'Ecume (532-71-16), 20 h. 30 : Talkie-Walkie ; 22 h. : Melina.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cabaret chaud sept ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 30 : Ta bouche.

La danse

Mairie du IVe (278-60-56), 21 h. : Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Shalom Israël 80.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Requiem.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Magie and Co.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : K. Koleva, piano (Schubert, Beethoven, Sagaev, Chopin).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h. : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi, Mozart, Telemann, Bach).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : M. Edelin, F. Machali, M. Prescatelli.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J.-L. Chautemps, D. Humair, F. Jeanneau, J.F. Jenny Clark, B. Lubat, H. Texier, J. Vidal, F. Sylvestre, P. Le Moal, E. Lelanne ; 22 h. 45 : Los Salseros.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Ethnic Duo.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : D. Lockwood.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

Conciergerie, 18 h. 30 : Ensemble Perceval, dir. G. Robert.
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : J. Savall, T. Koopman (Marin Marais, Duphly, Forqueray).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 4 septembre

cinémas

La Cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.
Chaillot (704-24-24), 15 h. : les Moineaux, de W. Beaudine ; 19 h., Le patrimoine cinématographique français : l'Age d'or, de L. Bunuel ; 21 h. : Hello Sister, d'E. von Stroheim.
Beaubourg (278-35-57), 15 h., Le patrimoine cinématographique français : la Petite Lise, de J. Grémillon ; 17 h. : Vers le bonheur, de M. Stiller ; 19 h. : le Masque de fer, d'A. Dwan.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
ANTHRACITE (F.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
BABY CART, L'ENFANT MASSACRE (Jap., v.o.) : Luxembourg, 5e (633-97-77).
LA BANQUIERE (F.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE BAR DU TELEPHONE (F.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Elysées, 8e (720-71-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CALIGULA (It.-Ang.) (**) v. ang. : Quintette, 5e (354-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (246-49-07), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CAN'T STOP THE MUSIC (A.) v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-58-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-79-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FILMS NOUVEAUX

ATLANTIC CITY, film américain de Louis Malle (v.o.). — U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
LOULOU, film français de Maurice Pialat (*) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
PASTORALE, film soviétique de Otar Iosseliani (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LA CARABINE NATIONALE (Esp.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Haussmann, 9e (770-47-55).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.) v.o. : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A.) v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DOIGTS DU DIABLE (A.) (*) v.o. : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
(Ang., v.o.) : Palace-Croix-Nivert,
ENQUETE SUR UNE PASSION 15e (374-95-04).
EXTASE (Tchéc., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
JE SUIS PHOTOGENIQUE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU... ? (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
MANHATTAN (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LES MONSTRES DE LA MER (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
NEW-YORK CONNECTION (A., v.f.) (**) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LA NUIT, UN RODEUR (Austr., v.o.) (*) : Movies-Les Halles, 1er (236-71-72) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ODO TOUM (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
PILE OU FACE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ROSY LA BOURRASQUE (Fr., It.) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) h. sp.
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) h. sp.
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
LE TONNERRE ROUGE (Can.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
YANKS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les grandes reprises

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (F.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
CHINATOWN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LA DEROBADE (F.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). V., S., D., 20 h.
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-83). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ENFANTS DU PARADIS (F.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
GOLDFINGER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE GUEPARD (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA LUNA (It., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LA MARGE (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MON ONCLE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11).
MORT A VENISE (Ang., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LES OISEAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
PAPA D'UN JOUR (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).
QUINTET (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SCARFACE (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (326-71-72) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE SUCRE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
THE GETAWAY (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LE TIGRE DU BENGALE (A.), LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) en alternance.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Lucernaire, 5e (544-57-34).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

W.C. FIELDS, (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Si j'avais un million.
STUDIO 28, 18e (v. o.) (606-36-07) : Lulu.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), (v. o.), 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 et 24 h. : Rocky Horror Picture Show.
L'INDE, REVE ET REALITE, v.o., Action-République, 11e (805-51-33) : Shakespeare Wallah.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93) (v. o.), 21 h. 45 : le Locataire.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v. o.) : Satyricon ; Music Lovers.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Passage to Marseille.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 14 h. : If ; 16 h. (+ sam. 0 h. 15) : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 05 : l'Epouvantail ; 20 h. 05 (+ vend. 0 h. 15) : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : American Graffiti. — II, 14 h. 10 : A l'est d'Eden ; 16 h. 15 : les Hauts de Hurlevent ; 18 h. 15 : Un après-midi de chien ; 20 h. 10 (+ ven. 0 h. 25) : Marathon Man ; 22 h. 15 (+ sam. 0 h. 25) : Love.
FILM NOIR (v.o.), Grands Augustins, 6e (633-22-13) : le Privé.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Délivrance.
CALYPSO, 17e (380-30-11), 17 h. 45 : Tendre combat ; 20 h. 10 : Nos plus belles années ; 22 h. 10 : Une étoile est née.
REGARD SUR L'HOMOSEXUALITE (v. o.), Le Seine, 5e (325-95-99) : Outrageous.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 4 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Une femme, une époque : un itinéraire Chanel.
De R. Milcent (rediffusion).
19 h Caméra au poing.
Des manchots au travail.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : « Frédéric ».
20 h Journal.
20 h 30 Opérette : « A la Jamaïque ».
Livret de R. Vinci, musique de F. Lopez, réal. P Renti. Avec J. Villamor, M. Candido, N. Capri.
Un romancier à la mode, un séduisant planteur jamaïquain des jolies filles, une série de rencontres qui se terminent par la fête du rhum à la Jamaïque.
22 h 30 Des courts métrages racontés : l'avenir du court métrage.
Deux petits films, « Narcissus », de P. Foldes, « Drame de la forêt », de T. Mallinson, présentés par P Braunberger Et suivis de considérations sur le court métrage et l'évolution de l'écriture audio-visuelle.
22 h 45 Sport : cyclisme sur piste.
Championnat du monde à Besançon.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Récré A 2.
Félix le chat ; Dino boy ; Le neveu d'Amérique.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Na ».
Film français de J. Martin (1973), avec J Martin, D Evenou, M Bouchez, H Crémieux, L. Raimbourg, G Chamarat, I Billis.
Un ancien de la guerre d'Algérie, également ancien séminariste, cherche à remplir les églises, vides le dimanche, de Nice, et milite en faveur de vieillards qu'une grève de la Sécurité sociale prive de leurs retraites
Un film démagogique qui part un peu dans tous les sens et dont la fantaisie est souvent laborieuse.
22 h 25 Fenêtre sur... : Quoi, ça existe encore ?
Le don gratuit de son temps, réal. F. Bouchet.
A l'heure où l'argent est roi, il est encore des gens pour défendre le geste gratuit. Lionel Jacob, cinquante-six ans, ancien maçon, aujourd'hui libraire à Chelles, donne quatre heures chaque jour à la Croix-Rouge.
22 h 50 Jazz : La grande parade.
De J.-C Averty. John Lewis et Hank Jones.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le jardin du voisin.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle C. Bronson) : « C'est arrivé... entre midi et trois heures ».
Film américain de F D. Gilroy (1975), avec C. Bronson, J Ireland, D.V Fowley, S. Hase, D. Douglas, H Morales.
Pendant que ses complices attaquent une banque et se font prendre, un bandit passe trois heures dans la maison isolée où se trouve, seule, une jeune veuve, qu'il parvient à séduire. Autour de ces trois heures, la femme va bâtir une légende.
Un film satirique prenant à partie les mythologies de l'Ouest et des romances sentimentales Excellent, remarquablement interprété.
22 h 5 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « le Dernier amour du prince Genghi », de M Yourcenar, lu par R Faure
19 h. 30, La route et le fleuve.
20 h., Le journal occulte de Strindberg, de F Oger. Avec E Scob, A. Cuny, F. Constant.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

20 h., Concours international de guitare : Œuvres d'Attaignant, Sor, Anido, Roncalli, Terzi.
20 h. 30, « Sinfonia n° 4 », de Gluck, par l'Ensemble instrumental C Diederich ; « An die ferne geliebte », de Beethoven, par D Fischer-Dieskau
21 h., Semaines internationales de musique de Lucerne 1980 : Ouverture de l'opéra « Axur, re d'Ormus », de Salieri ; « Concerto pour piano et orchestre n° 21 », de Mozart ; « Mozart et Salieri », de Rimski-Korsakov ; « Kyrie en ré mineur », de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la radio de Bâle, dir M Bamert ; Die Luzerner Vokalsolisten, dir. : H J Jans ; le Luzerner Singen.
23 h., Les Nuits d'été : Prague.

Vendredi 5 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune Pratique.
Et si l'on repartait.
12 h 30 Jeu : Avis de recherche.
13 h Journal.
13 h 30 Série : « King ».
17 h Hong-Kong Fou-fou.
La griffe
17 h 20 Croque-vacances.
Dessin animé ; 17 h. 25, Bricolage (et à 17 h. 45) ; 17 h. 30, Isidore le lapin ; 17 h. 35, Infos-magazine ; 17 h. 50, Samson et Goliath.
18 h Une femme, une époque : Anna Pavlova.
De R. Milcent (rediffusion).
19 h Caméra au poing.
Des manchots au travail (deuxième partie).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : « Frédéric ».
20 h Journal.
20 h 30 Série : « les Dames de cœur ».
Réal. P. Siegrist. Avec M. Robinson, G. Casadesus, O. Laure.
Adam et elles.
Pouvoir des sectes, espionnage et complots dans le monde du patinage
21 h 30 A bout portant : A toi l'artiste.
Jean-Paul Farré Par R. Sciandra.
Portrait d'un comédien-musicien-clown, qui sait installer un univers quotidien fou et tendre, un pied dans le rêve, un pied dans la folie
22 h 15 Les idées et les hommes : Mahomet.
Prod. D. Huismann et M.-A. Malfray. Réal. Cl. Fayard.
Cette émission à laquelle participent notamment Son Excellence Si Hamza Boubakeur, recteur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris, les historiens A. Miquel, professeur au Collège de France, M. Arkoun, professeur à l'université de Paris, R Arnaldez, professeur honoraire à la Sorbonne, M Rodinson, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, a pour but de faire connaître l'homme et son influence sur la pensée mondiale depuis le VII[e] siècle, et d'expliquer ce qu'est la religion musulmane.
22 h 5 Sport : cyclisme sur piste.
Championnat du monde, à Besançon.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : « Une affaire pour Manndil ».
La cure de rajeunissement.
14 h Aujourd'hui, madame.
Internats.
15 h 5 Série : « L'aventure est au bout de la route ».
Fraude
15 h 55 Sports : cyclisme.
Championnat du monde sur piste.
17 h Magazine : Quatre saisons.
18 h Récré A 2.
Félix le chat ; Dino boy ; Le neveu d'Amérique.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : « Fortunata et Jacinta ».
D'après B. Perez-Galdos, réal. M. Camus. Avec A. Belen, M. Pardo, M.-L. Ponte, C. Torres.
21 h 35 Magazine : Apostrophes.
De B Pivot. Les romans de la rentrée. Avec MM. A. Boudard (« le Banquet des Léopards ») ; E. Orsenna (« Une comédie française ») ; G. Croussy (« la Tondue ») ; C. Michelet (Les palombes ne passeront plus) ; Mmes N. Bielski (Si belles et fraîches étaient les roses) ; S. Caster (les Chênes verts).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle comédies musicales américaines) : « les Sept Femmes de Barberousse ».
Film américain de S. Donen (1954), avec J. Powell, H. Keel, J. Richards, M. Mattox, M. Platt, J. d'Amboise, T. Rall, R. Tamblyn, J Newmeyer.
En Orégon, vers 1850, un paysan fruste épouse une jolie fille qui veut lui apprendre les bonnes manières, ainsi qu'à ses six frères. Ceux-ci enlèvent six filles qui ont refusé leurs demandes en mariage
Une comédie musicale endiablée, avec bagarres spectaculaires, excellents numéros de danses. L'histoire est inspirée de l'enlèvement des Sabines.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
Les aventures de Lolek et Bolek ; Titres en poche : science-fiction.
19 h 40 Pour les jeunes.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : « Cassettes buissonnières ».
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze. Reportage : P. Pesnot, réal. : M. Frydland.
Patrick Pesnot est allé dans le Rouergue à la suite de jeunes journalistes en herbe — écoliers munis de magnétophones — écouter de vieilles gens conter la vie d'antan.
21 h 30 Variétés : En... train.
Par Ch. Lefevre et B. Kurt.
Une invitation au voyage au Musée du chemin de fer de Mulhouse Une promenade dans les locomotives et les voitures les plus anciennes, qui s'accompagne d'une réflexion sur les symboliques du train. Un divertissement aussi Avec Marcel Amont, les Percussions de Strasbourg, la Manivelle, les Célestins, etc.
22 h 25 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Colportage : en Loiret.
8 h., Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique (Un pays de femmes) ; à 8 h. 32, Dieu au village.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Julie de Lespinasse ».
11 h. 2, Libre parcours récital : Quatuor de flûtes G Groguet (Susato, Haydn, Kodaly, etc.)
12 h. 5, *Nous tous chacun.*
12 h. 45, Panorama : l'Amérique d'hier et d'aujourd'hui, des livres..
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : Villes d'eau...
14 h. 5, Un livre des voix : « 30 000 jours », de M. Genevoix.
14 h. 47, Un homme, une ville : Goya à Madrid.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Comment Wang-Fô fut sauvé », de M. Yourcenar, lu par R Faure.
19 h. 30, *La route et le fleuve.*
20 h., Relecture : Charles Péguy.
21 h. 30, Black and blue : latin-jazz à New-York
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Œuvres de Purcell, J.-S. Bach, Schumann, Wagner, Kodaly, Sor ; 8 h. 35, Kiosque matin.
9 h. 30, Impresari et mécènes : Œuvres de Lassus, Bach, Mozart, Beethoven, Ravel, de Falla, Stravinsky
11 h. 30, Récital de chant : V Papantoniou et N Giuselev, accompagnés par K. Christova, piano, interprètent des œuvres de Haendel Purcell, Schubert, Faure, Duparc, de Falla, Beethoven, Schumann, Tchaïkovski, Dargomijski, Keneman, Chostakovitch, Rachmaninov, Moussorgski.
13 h. 5, Jazz estival vivant : le Grand Orchestre de Thad Jones-Mel Lewis
14 h., Children's corner ; 14 h. 3, L'entre-deux guerres : œuvres de Honegger, Milhaud, Messiaen, Varese, Poulenc ; 17 h., Chants et musiques traditionnels russes.
17 h. 30, Concert-Lecture : « Renard », de Stravinsky ; 19 h 5, Kiosque-soir.
20 h., Des notes sur la guitare : « Concerto pour guitare et petit orchestre », de Villa-Lobos.
20 h. 20, *Cycle d'échanges franco-allemands* : « Symphonie n° 8 », de Dvorak ; « Variations sur « Reich mir die Hand », de Chopin ; « le Poème de l'extase », de Scriabine, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. : D. Nazareth ; piano : D Varsi
22 h. 15, Les Nuits de l'été : Brahms et la sonate ; 23 h. 5, Vieilles cires : William Kapell interprète Chopin ; 0 h. 5, Grandes œuvres, grands interprètes : Schumann, Mendelssohn, Tchaïkovski, Saint-Saëns.

D'une chaîne à l'autre

LES OPÉRAS DE T.F. 1

Toutes les créations de la prochaine saison à l'Opéra de Paris seront intégralement diffusées par TF 1, à partir de la seconde quinzaine d'octobre. Par ailleurs, cette chaîne crée un nouveau magazine, *Opéra Première*, consacré à chaque spectacle du Palais Garnier le jour de sa première. Un tiers du temps de cette émission sera composé d'extraits de l'œuvre en question, et comportera, pour le reste, un reportage sur l'opéra diffusé, sur ses interprètes et son metteur en scène. MM. Jacques Helman et Pierre Sisser en seront les producteurs. Dix magazines seront ainsi réalisés entre septembre 1980 et décembre 1981. Le premier sera diffusé le vendredi 19 septembre, à 22 heures, et aura pour thème *la Femme sans ombre* de Richard Strauss. Présenté par Charlotte Rampling et le compositeur Jean-Michel Jarre, cette émission inaugurera également la série de retransmissions intégrales.

Au sommaire des magazines suivants figurent, à la même heure, le vendredi 17 octobre : *Dardanus* de Jean-Philippe Rameau ; le vendredi 14 novembre : *Jenufa* de Leos Janacek et le vendredi 5 décembre *le Vaisseau fantôme* de Richard Wagner. En 1981, sont notamment programmés : un *Hommage aux ballets*, puis *le Bal masqué* de Verdi.

Ces nouveaux thèmes de programme ont été annoncés, le mardi 2 septembre, par M. Bernard Lefort, directeur du Palais Garnier, en présence de M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1.

● M. Thierry Bernard, responsable de l'information et des programmes de la station Sud-Radio, vient d'être nommé directeur général de cette chaîne en remplacement de M. Edmond Alain Quintrie-Lamothe, récemment désigné pour mettre en place la future radio gabonaise « Afrique n° 1 », qui dépend également, pour partie, de la SOFIRAD.

Agé de trente et un ans, M. Thierry Bernard a fait ses débuts de journaliste à *la Dépêche du Midi* de Toulouse, puis il a travaillé successivement à France-Inter et TF 1, avant d'entrer à Sud-Radio en 1973.

● *Après plusieurs mois de silence*, Radio-C.G.T 78 a recommencé à émettre, le mardi 2 septembre, sur une bonne partie du département des Yvelines.

Radio-C.G.T. 78 émet chaque jour sur 88,5 mégahertz, de 6 h. 45 à 8 h. 30, de 11 h. 45 à 13 h. 15 et de 17 heures à 19 heures. L'émetteur a été installé dans un lieu clandestin situé dans la commune de Trappes avec l'accord du maire de cette ville.

URBANISME

IL Y A UN AN, LE FORUM DES HALLES

Une luxueuse auberge de jeunesse

Le Forum des Halles fête, le 5 septembre, son premier anniversaire. Peut être pas aussi joyeusement que ses promoteurs l'espéraient...

Quoi que l'on ait pu dire ou écrire, les déambulatoires du Forum ressemblent bien plus à de sombres couloirs qu'aux rues que l'on voulait nous faire accroire. Elle est là, la réalité du forum : tout est bluff. Qu'a-t-on fait des 46 000 mètres carrés, des 3 kilomètres de rues piétonnes qui devaient devenir, « au carrefour des antiques voies de circulation, un lieu de commerce et d'échanges entre les hommes » ?

S'asseoir sur les marches, à l'ombre du grand escalier de marbre qui descend de la porte Rambuteau jusqu'à la place Basse, être aussitôt entouré d'une faune multiple, les « crasseux » de la piazza Beaubourg, chassés par la police et qui trouvent ici un refuge éphémère — il n'y a que quelques vigiles et six agents de police, — les étrangers en virée, le plus souvent jeunes soit debout pour les plus courageux, soit couchés, pelotonnés dans d'épais duvets, récupérant d'on ne sait quelle aventure, alors que, tout autour, les parasols aux couleurs respectives des bistrots se livrent une bataille acharnée.

Entrer dans un de ces cafés et payer 5 F pour un « petit noir », pas mauvais, servi à la « va vite » — « Il faut que mes tables travaillent » *— par un garçon trop excité, écouter un moment le jazz passe-partout de bateleurs certifiés qui commencent à quêter au premier accord des guitares électriques.*

Désespérément clos

Pénétrer alors dans le ventre même du Forum et poser prudemment, sur les dalles de porphyre rose noircies par l'armée des badauds en goguette, un pied devant l'autre, en prenant garde de ne pas heurter celui qui vient en face. Car il y a beaucoup de monde ici, pas le beau monde que l'on attendait il y a un an. On vient plus facilement aux Halles, de Bobigny que d'Auteuil-Passy. Déception des grands couturiers qui s'en vont l'un après l'autre, remplacés au pied levé par les boutiques pas chères de fringues, déception encore des grands restaurants qui ne connaissent pas le succès des « fast-food », à la française, croissants au jambon mangés debout, cadre chic mais pas cher

Constater tristement qu'hormis le point de rencontre du niveau le plus bas, où six associations accueillent l'intime minorité de ceux qui « veulent aller plus loin », tout ce qui était prévu pour donner un peu d'âme à l'endroit est, ces jours-ci, désespérément clos. Fermé le centre d'animation, fermé le forum enfants, fermé le vidéo-club, derrière sa porte en fer à double battant, marquée « sans issue ». Seule « locomotive » à l'arrivée, seule vraie réussite, la FNAC qui, avec dix mille clients par jour, tente de réconcilier le public avec le commerce. Mais cela ne tient-il pas à « l'effet FNAC » ?

Sous les palmiers de plastique, « plantés » çà et là au carrefour des allées, il se repose, comme chaque jour depuis un an, ce punk qui, d'une chaîne d'acier et d'un cadenas, s'est fait un superbe collier, symbole glacé de cette partie du trou des Halles, luxueuse auberge de jeunesse, abri d'on ne sait trop quelle marginalité, immense salle d'attente du nœud ferroviaire souterrain qu'elle surplombe.

OLIVIER SCHMITT.

RELIGION

L'intronisation « sauvage » d'un évêque en Crète porte atteinte à l'autorité du patriarcat œcuménique

De notre correspondant

Athènes. — Dans la soirée du vendredi 29 août, une vingtaine de fidèles du diocèse de Kissamos-Selinou, dans le nord de la Crète, se rendaient au monastère d'Aya-Sophia-Apokoros où Mgr Irénée, métropolite orthodoxe de l'Allemagne fédérale passait ses vacances. Après un simulacre de résistance et des protestations de principe, selon un scénario soigneusement préparé, le prélat était conduit à Castelli. Dès son arrivée à l'évêché, Mgr Irénée rencontra les autorités et notabilités de la région qui avaient été prévenues : maire, préfet, procureur, commandant de la gendarmerie, membres du clergé, entre autres. Puis, les cloches des églises sonnant à toute volée, des milliers de fidèles encadrés de popes se rassemblèrent devant l'évêché et, aux cris de « Tu es digne », intronisèrent Mgr Irénée métropolite de Kissamos-Selinou, alors qu'en juillet dernier le Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe de Crète avait désigné Mgr Nectarios à cette charge.

En 1958, Mgr Irénée était métropolite de Kissamos-Selinou, aimé et vénéré de ses fidèles. En 1968, il entra en conflit avec la junte d'Athènes, mais aussi en opposition avec d'autres métropolites crétois, et le 17 décembre 1971 une lettre de Mgr Athenagoras, alors patriarche œcuménique, le désignait comme métropolite de l'Allemagne fédérale : ce que certains considèrent comme une sorte d'exil. En 1979, Mgr Irénée, qui est âgé de soixante-dix ans, demanda au patriarcat œcuménique de rentrer en Crète, où il espérait retrouver son ancien diocèse. Mais, en juillet dernier, le Saint-Synode crétois, à la grande déception et irritation des fidèles, désigna Mgr Nectarios. Conscient de son impopularité et soucieux d'apaiser les esprits, Mgr Nectarios ne prit pas possession de son évêché et il accepta de céder la place à Mgr Irénée.

La stupéfaction est grande au phanar, siège du patriarcat œcuménique à Istanbul, le Vatican orthodoxe devant un « coup » de force qui porte atteinte à l'autorité et au prestige du patriarcat œcuménique dont dépendent l'Eglise autonome de Crète et celle du Dodécanèse. Le patriarcat œcuménique risque de perdre la face, tant aux yeux des autorités turques, qui voudraient bien effacer ce dernier vestige de Byzance, qu'aux yeux des Eglises orthodoxes de l'Est et de la diaspora. Mgr Irénée refuse de quitter la Grèce et entretient une situation dont il serait difficile de prévoir les possibles développements sur le plan religieux, comme sur le plan politique. Et le Saint-Synode de l'Eglise crétoise, qui affronte un acte de rébellion sans précédent, se demande si ce mouvement tellement bien synchronisé ne risque pas d'encourager de suspectes tendances séparatistes.

De son côté, l'Eglise orthodoxe de Grèce, bien que n'étant pas directement concernée, se préoccupe d'éventuelles retombées. En effet dans plusieurs diocèses : à Patras, à Preveza et à Cephalonie, par exemple, de nombreux fidèles sont déchaînés contre leurs métropolites et réclament leur remplacement.

MARC MARCEAU.

● *Première rencontre épiscopale franco-polonaise.* — Mgr Jerzy Stroba, archevêque de Poznan et Mgr Jozef Glemp, évêque d'Olsztyn, du diocèse de Warmie, sont arrivés, mardi 2 septembre à Paris, pour une visite de quelques jours à l'invitation de l'épiscopat français. Il s'agit d'un « *premier échange pastoral* » dans le cadre de contacts réguliers qui ont été décidés entre les deux Eglises. Au cours de ces entretiens, devaient être évoquées « *des questions de la vie pastorale en France et en Pologne* », notamment les échanges entre les deux Eglises, la préparation de l'assemblée épiscopale de Lourdes, le problème de la catéchèse et les questions concernant l'importante colonie polonaise en France.

Le Monde

jours d'été

SAÏD ET MOI

Roman-reportage de Poirot-Delpech

XIV. — Cravate noire

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — Le docteur Rieux a passé quinze jours impromptus en Algérie. Pour rien en apparence, puisque, au retour, sa fille a quitté le petit émigré dont il recherchait la trace. Mais diverses rencontres, dont celle d'un titi parisien nommé Saïd et d'une névrosée se faisant appeler Djamila, l'ont modifié. A jamais, croit-il. Qui sait ces choses-là !

Jeudi 4 septembre.

Les tours multinationales se perdent dans des nuages gris foncé. A leur pied, ce qui reste de quinzième arrondissement français attend la pioche des spéculateurs. Rue de la Smala, la dynamique toute libérale du mètre carré constructible a décidé que quarante Maghrébins déguerpiraient d'un immeuble sous trois mois. Rieux cherche le numéro 12, devant lequel il a rendez-vous avec Saïd. Bien que ses fenêtres de Passy donnent sur Grenelle, il n'a pas revu ce quartier depuis que sa marraine l'y a mené, à sept ans, visiter il ne sait plus quel pavillon exotique de l'Exposition de 1937 : « *pour lui fabriquer des souvenirs* », disait-elle. Dès l'île aux Cygnes, il lui semblait que les rues sentaient l'« Empire » rose des manuels de géographie, un mélange de suint et de cannelle. Il croit reconnaître l'odeur par la vitre ouverte de sa 604. Soudain, Saïd le hèle. Il porte ses santiags prune, et un tee-shirt proclamant : « I won't craque ». *Il lui a réservé une place de parking devant le meublé.* Il l'accueille avec son large mouvement du plat de la main et l'entraîne vers les étages. En le suivant, avec le colis du cousin sous le bras, Rieux se surprend à glisser sa chevalière dans sa poche, avec la lâcheté de certains maris coureurs escamotant leur alliance en voyages d'affaires.

La porte du cousin Mustapha ferme à peine. Pour un loyer de quatre cents francs par mois, la chambre offre trois mètres sur deux. Dans le fond : un châlit à deux étages. Un transistor à cassettes trône en haut ; un dormeur occupe le bas. *Devant la fenêtre que borne un mur lépreux : un reste de ragoût sur un camping-gaz et une chemise en nylon dégoulinant d'un cintre en fil de fer.* Mustapha et Saïd s'étreignent sans un mot.

« *Voilà pour vous* », dit Rieux, comme pour abréger l'effusion.

Mustapha répète : « *Sahra, sahra* », en hochant de la tête. Il coupe au canif les nombreuses ficelles... Rieux est curieux de ce que contient le paquet coltiné depuis Youb. Au milieu de pois chiches, apparaît une... cassette. « *Des nouvelles du dabe* », commente Saïd. Mustapha les écoutera plus tard, seul. *Un peu plus, Rieux allait s'étonner qu'on puisse être chômeur et disposer d'un Grundig dernier cri. Il se ravise à temps.* Effectivement, Mamiche n'avait pas ce genre de gadget quand elle était jeune. Est-ce à *dire qu'elle était plus à plaindre ? Quand donc cessera-t-on de rapporter la peine présente des autres à celle de nos aïeux ?*

La joie de Mustapha a été de courte durée. Il raconte en arabe ses ennuis à Saïd, qui traduit pour Rieux. La gauche a été très bien : une trentaine de militants ont manifesté, fin juin, devant la mairie du quinzième arrondissement. Mais cela n'a pas suffi. Lui et les autres expulsés doivent quitter les lieux avant septembre. Il a été licencié voici cinq mois. L'ASSEDIC n'a pas encore payé. *Il a cinquante-quatre ans. Il travaille en France depuis* 1953, dans le bâtiment. Rieux lui fait *demander pourquoi il ne rentre pas à* Youb, « qui est si beau ». Mustapha ne semble pas comprendre la question. Il a l'air indifférent à tout, y compris à son propre sort. Rieux cherche comment décrire cette absence pour son livre. « *Un rebut qui parle* », écrit-il dans son carnet, à la dérobée.

« *Qu'est-ce que tu notes ?* », demande Saïd.

Rieux trouve une diversion dans la bonne volonté :

« *Rien*, dit-il. *Je me demande en quoi je peux lui être utile.* »

Mustapha a *très bien compris. Il* saute sur l'occasion sans vergogne.

« *Tu m'emmènes à Sèvres, ça va ?* »

Rieux a-t-il *le temps ? C'est tout à l'heure que son patron se remarie dans* son moulin, à une heure de route. Saïd décide à sa place :

« O.K., dit-il d'autorité. *On y va.* »

الغريب

Un chantier de construction, près de la côte de Bruyères. Au passage, Rieux a aperçu le jardin plein de roses où le recevait, tel un jeune lord, *son* ami Bonnier de La Chapelle. L'immeuble que cherchait Mustapha est en voie d'achèvement. Il ne l'a pas reconnu tout de suite. La grue où il travaillait est démontée. Ses copains de chantier français montent des faux murs de brique sur l'armature en béton. Rieux se croit obligé de dire quelque chose :

« *Ça doit faire plaisir de voir le résultat de son travail !* »

Mustapha fait répondre par Saïd qu'« il s'en fout pas mal ». Une des premières locataires entourant sa terrasse de verres fumés, Rieux essaie d'une autre connivence :

« *Il faut vraiment avoir de l'argent à fiche par les fenêtres !* »

Saïd ne transmet même pas la remarque au cousin.

« *Pour penser à juger ce que s'offrent les autres*, dit-il, *il faut avoir au moins de quoi se l'offrir soi-même !* »

Mustapha s'est dirigé vers un Algéco à l'enseigne de l'entreprise Francis Bougre. D'où ils sont, Saïd et Rieux observent qu'un homme s'est enfermé à l'intérieur. Par le hublot, on le voit *enfoncer ses poings dans son blouson de cuir.* Mustapha et lui se parlent à travers la porte. Saïd s'approche. Rieux reste en retrait. Le nom de Francis Bougre lui rappelle une scène comique. C'était il y a bien dix ans, puisqu'il tenait sa fille Isabelle sur ses épaules. Ils étaient en vacances à Saint-Lunaire. Anne-Sophie, déjà elle, les avait entraînés voir *l'arrivée de la course Cowes-Dinard, dans le port de Saint-Malo. Une vingtaine de voiliers s'entassaient entre les écluses.* Les équipiers en bleu marine se congratulaient avec des voix de cocktail. L'un des plus gros bateaux appartenait à l'entrepreneur Francis Bougre, et était barré, dans le sas du moins, par le futur jules d'Anne-Sophie, alors jeune secrétaire d'Etat.

« *Vous êtes superbe !* », a lancé *Anne-Sophie du haut du quai.*

« *Vraiment ?* », a minaudé l'excellence, qui prenait le compliment pour lui.

« *Pas vous, le bateau* », a rectifié Anne-Sophie, avec un culot qui allait lui valoir le soir-même les honneurs de la cabine ministérielle. « *C'est nous qui vous avons survolé aux Minquiers, avec le coucou grotesque de Pierre-Jean. Ce spi noir et rouge, quelle trouvaille ! Tout à fait mai 68 !* »

الغريب

Mustapha et Saïd ont rejoint Rieux à la 604, et ont fait signe qu'il n'y avait plus qu'à rentrer. La nuit tombe. Les jours raccourcissent vite, en septembre. Rieux conduit nerveusement. Il ne sera jamais à l'heure pour le remariage du patron. *Saïd résume ce qui s'est passé au chantier. Mustapha venait voir si, par hasard, l'entreprise qui l'a licencié, et qui l'employait depuis longtemps,* avait de *nouveau du travail pour lui.* Le *contremaître* en blouson n'a pas voulu lui parler à visage découvert. Il lui a répondu à travers la porte que son syndicat avait publié un communiqué de solidarité avec les immigrés, que c'était la faute à la crise, aux émirs, que les Français d'abord, que chacun chez soi...

Dans un encombrement, Rieux sort son carnet et note avec fièvre :

« *Euréka ! Le lien introuvable entre la richesse des uns et la pauvreté des autres, si planqué, d'ordinaire, qu'il faut pour le discerner être fou de politique ou fou de malheur, cette fois je l'ai vu, de mes yeux vu !* »

La rue se dégage. Il démarre en trombe, et poursuit à haute voix, à l'intention de Saïd :

« *Ce qui a tant frappé, dans l'histoire des abat-jour de SS en peaux de juifs, à Auschwitz, c'était le rapport immédiat du producteur au consommateur. Le côté : « Guten Morgen, Frau la Colonelle, je vous en mets combien, aujourd'hui ? C'est de la belle, de la bien tendue... » Elle : « Attendez que je réfléchisse, la chambre des enfants, le bureau d'Helmut, ma coiffeuse, allez, pas d'économies idiotes, mettez m'en six !... » Quels nigauds, ces Allemands !* »

Saïd ouvre des yeux ronds. Rieux va être en retard. On le dirait délivré. Il klaxonne.

« *Le spi de Bougre était en peau d'Arabe, Saïd, de même que ma capote de 604, d'ailleurs, mais pas l'ombre d'une preuve, tu comprends ? Du joli travail de technocrate avancé, la faute à personne, à tout le monde, à pas de chance, ni vu ni connu je t'embrouille !* »

On approche de la rue de la Smala. Dans son exaltation, Rieux ne s'est *pas aperçu que Mustapha parlait à l'oreille de Saïd. Ce dernier transmet* avec gêne :

« *J'ai dit au cousin que tu mijotais un bouquin. Si tu te sers de lui, il demande combien tu vas le payer... Faut nous excuser. Nous autres Arabes, on pense qu'au fric, on manque affreusement de tact !* »

Cet à-propos commence en effet par décontenancer Rieux, mais il corrige bientôt, pour lui-même : « Les sportifs et les écrivains, aussi, se font payer leurs paroles en espèces ou en publicité. Sous leurs airs de clergymen, nos banquiers, aussi, ne songent qu'au *pognon. La seule différence : ils ont des fondés de pouvoir et autres attachés* pour régler à leur place ces détails vulgaires, alors que l'immigré, lui, doit s'occuper de tout, la lessive dans le lavabo et le béret tendu, sinon qui le fera ?... »

Rieux voudrait quand même bien échapper aux *royalties :*

« *En parlant de ses problèmes, je l'aiderai* », fait-il dire par Saïd, sans *percevoir tout de suite que des siècles d'alibi charitable ont parlé par sa bouche.*

Devant son hôtel, Mustapha *descend de la 604 sans dire merci.* Saïd le suit. A-t-il tendu à Rieux la main plate des accords profonds, comme la semaine dernière ? Rieux ne saurait dire. Il fait trop noir.

الغريب

Rieux est debout devant sa glace, constellée d'invitations. Il étrenne une chemise que lui a achetée Caroline, avec un petit col blanc et rond de nurse. Il sent la moquette molle sous ses pieds.

Il a été soulagé que Saïd l'abandonne rue de la Smala. Il ne savait pas comment éviter de lui montrer Caroline et son appartement. C'était l'heure, il y a songé un instant, où les rues algériennes s'emplissent d'une foule heureuse de se sentir foule. Le seizième arrondissement, lui, était vide et muet. Seules des voix portugaises ou espagnoles montaient des loges. « C'est *mathématique, a noté* Rieux *après s'être garé, les petits-enfants de Saïd joueront au foot dans les hôtels désertés de* Passy, comme les petits Noirs sur les perrons de Harlem... » Dans le hall, il a croisé les voisins de palier, qui repartaient en week-end avec des clubs de golf dans les bras : « Il faut filer le jeudi, maintenant, ont-ils dit, sinon la *middle-class* bouche les routes ! » Dans l'entrée, il a buté sur Isabelle, qui sortait, *maquillée « comme une pute ». Il n'a pu se retenir de la gifler à toute* volée. Comme il avait *remis* sa chevalière dans l'ascenseur, il l'a blessée à la lèvre. Elle a continué sans un mot.

Caroline ne lui a pas reproché son retard. Elle a surgi de la salle de bains en mosaïque de liège. Beaucoup de bijoux tintent sur sa peau dorée. Elle se contemple dans la glace. Elle est heureuse.

« *J'ai l'air d'une vraie Kabyle*, dit-elle, *tu ne trouves pas ?* »

Puis, très bas à l'oreille, *en entourant* Rieux de ses bras couverts de bracelets :

« *J'étais bien, cette nuit, tu sais !* »

Elle découvre qu'il inaugure « sa » chemise de nurse.

« *Tu n'y penses pas ! Ton patron a insisté pour que ce soit en smoke. Le jules d'Anne-Sophie met le sien, tout le monde.* »

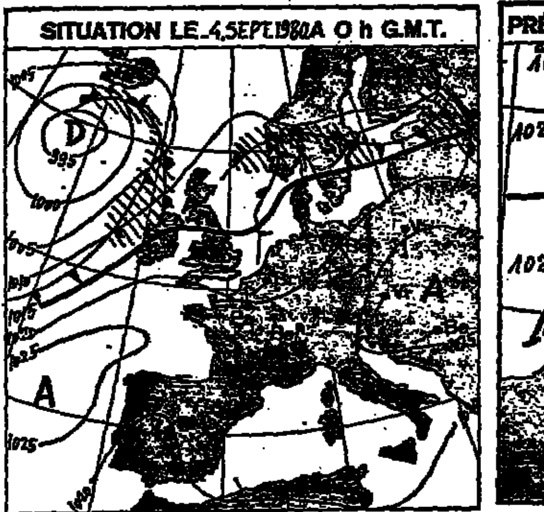
Elle *tend le bristol où est dessiné l'itinéraire pour se rendre à la noce.* Rieux se déshabille. « Changer, note-t-il en vitesse, c'est accepter de ne plus plaire ni déplaire aux mêmes personnes. » A-t-il changé ?

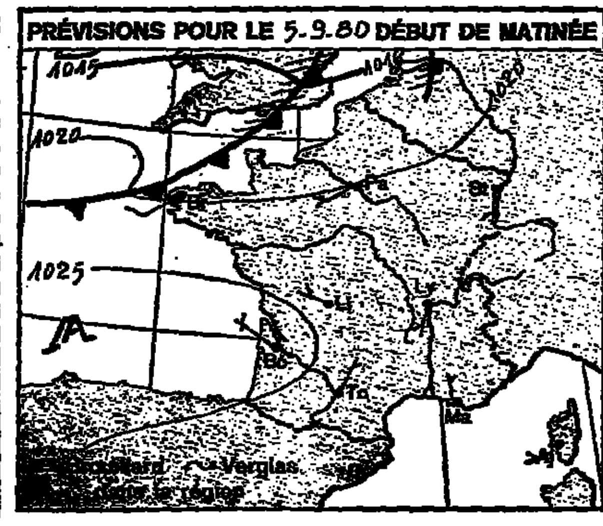
« *C'est marqué*, scande Caroline en lui grattant la nuque : *cravate noire.* »

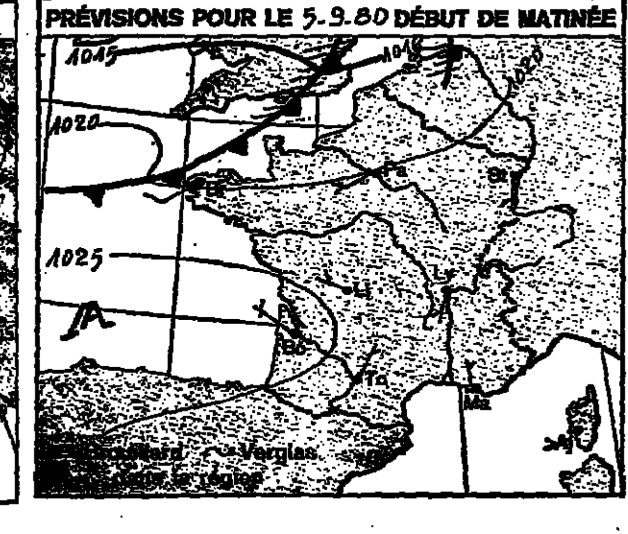
FIN.

MÉTÉOROLOGIE









PRÉVISIONS POUR LE 5 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

——— Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — ▽ Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 4 septembre à 0 heure et le vendredi 5 septembre à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, le champ de pression restera assez élevé en France. Une perturbation circulera de l'Atlantique aux îles Britanniques et à la Scandinavie, son front froid pénétrera sur la moitié nord de la France.

Vendredi 5 septembre, sur la moitié nord du pays, le temps sera passagèrement nuageux avec des vents d'ouest faibles dans l'intérieur, modérés près des côtes. Sur la moitié sud, après quelques brumes matinales des Pyrénées au Massif Central, le temps sera généralement ensoleillé et les vents seront faibles. Les températures varieront peu par rapport à celles de jeudi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 27 et 12 degrés ; Biarritz, 22 et 19 ; Bordeaux, 26 et 17 ; Bourges, 30 et 16 ; Brest, 18 et 9 ; Caen, 25 et 15 ; Cherbourg, 23 et 13 ; Clermont-Ferrand, 30 et 13 ; Dijon, 27 et 13 ; Grenoble, 28 et 11 ; Lille, 25 et 13 ; Lyon, 26 et 12 ; Marseille, 27 et 14 ; Nancy, 25 et 12 ; Nantes, 25 et 13 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 28 et 11 ; Pau, 23 et 19 ; Perpignan, 24 et 19 ; Rennes, 27 et 11 ; Strasbourg, 25 et 12 ; Tours, 30 et 13 ; Toulouse, 27 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 19 degrés ; Amsterdam, 23 et 11 ; Athènes, 25 et 19 ; Berlin, 21 et 11 ; Bonn, 25 et 10 ; Bruxelles, 24 et 13 ; îles Canaries, 25 et 22 ; Copenhague, 21 et 10 ; Genève, 26 et 10 ; Lisbonne, 28 et 16 ; Londres, 25 et 12 ; Madrid, 33 et 17 ; Moscou, 15 et 7 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 28 et 23 ; Palma-de-Majorque, 30 et 16 ; Rome, 27 et 14 ; Stockholm, 19 et 13 ; Téhéran, 36 et 21.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 4 septembre, à 8 heures : 1 020,2 millibars, soit 765,3 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 septembre 1980 :

DES DÉCRETS

● Portant attribution d'une *prime unique et exceptionnelle* en faveur de certains personnels de l'Etat ;

● Portant publication de l'accord général de coopération militaire technique entre la République française et la République du Zaïre, signé à Kinshasa le 22 mai 1974 ;

● Modifiant certaines dispositions du code de la route.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

« Le quartier Notre-Dame-des-Victoires », 14 h. 30, devant l'église Notre-Dame-des-Victoires, Mme Allaz.

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Garnier-Ahlberg.

« Montmartre », 15 h., arrivée du funiculaire, Mme Bachelier.

« Joséphine à Malmaison », 15 h., grille, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les Halles », 15 h., devant Saint-Eustache (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Mme Ferrand).

« L'Académie française », 15 h., 23, quai Conti (M. de La Roche).

« La basilique Saint-Denis », 15 h., grille d'entrée (Tourisme culturel).

« Les Halles », 15 h., 16, rue Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

JOURS D'ÉTÉ

JEUX

Solution du problème n° 29

« La chat-rade »

I. Charades classiques :

1) Sirop d'écorce d'oranges amères (« Sire » — « Oh ! des Corses ! » — « Dors, ange ! » — « Ah ! Mère ! »).

2) L'assassinat de Sadi Carnot par l'anarchiste Caserio (lassa — Cinna — deux — sadique — Arno — parle — âne — arche — schiste — case — rio).

II. Charade « à tiroir » :

3) Albert de Mun (*al*, parce qu'« *al* est manique » [alémanique] ; *ber*, parce que « ber est basque » [béret basque] ; *de*, parce que « *de* vise » [devise] ; *main*, parce que « *main* mise » [mainmise].

Le comte Albert de Mun (1841-1914), homme politique catholique français, créa les Cercles catholiques d'ouvriers et œuvra en faveur de lois sociales.

III. Réponse du rébus : *Dans le grand soja orangé, ma nièce Sophie devise sans cérémonie, de façon sensée, sans ses souliers, avec le bûcheron sans hache Nicéphore.*

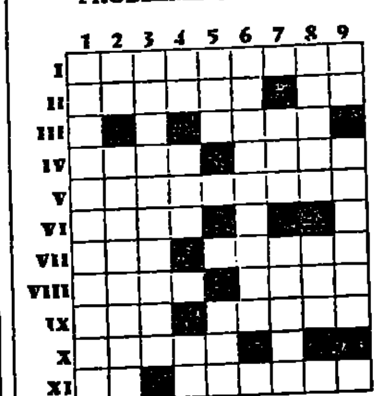
Explication (peut-être nécessaire !) : Dans/le/grand (sauf *a*) *o* rangés/ma/nièce (sauf *i*)/devise (sans serrer mon *i*)/de/façon (sans *c*)/*100 C* (sous *lié*)/avec/le bûcheron (sans *h* ni *Céphore*).

J.-P. COLIGNON.

Avec la solution du problème n° 29 prend fin la série des jeux d'été de Jean-Pierre Colignon.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 750



HORIZONTALEMENT

I. Des gens qui ne font que passer. — II. Nom de facteur ; Article. — III. Part au restaurant. — IV. Nom qu'on peut donner au ciel ; Qui ont donc pu nous enrichir. — V. Peut apparaître quand on est resté trop longtemps au bar. — VI. Dans la gueule du loup. — VII. Avant lui ; Quand elles sont claires, on voit comme il faut. — VIII. Inscription célèbre ; Peut porter le chapeau. — IX. Poème ; Compagnons de tondus. — X. Un bon ami. — XI. Pronom ; Une femme dont il faut se méfier.

VERTICALEMENT

1. Ne sont bonnes que si l'on a tout rendu. — 2. Redoublé quand il y a des éclats ; où il n'y a plus de poussières. — 3. Qui sont donc à louer. — 4. En France : Mot indiquant qu'on a fait un emprunt. Règles. — 5. Se donne du mal ; Grecque. — 6. Un grand éclat. — 7. Entendu comme autrefois ; Evoque une certaine poésie. — 8. Tirer pour rien ; D'un auxiliaire. — 9. Qui avait donc circulé ; Pas fêlés.

Solution du problème n° 2 749

Horizontalement

I. Cafetiers. — II. Odorante. — III. Rouée. — IV. Su ; Blette. — V. Eblé ; Ra. — VI Tea ; Sabir. — VII. Rigolo. — VIII. Ru ; Ure. — IX. Remémorer. — X. Opale ; Ses. — XI. Giletière.

Verticalement

1. Corset ; Groc. — 2. Adouber ; Epi. — 3. Fou ; Lai ; Mal. — 4. Erèbe ; Grêle. — 5. Tael ; Soumet. — 6. In ; Etal. — 7. Etat ; Bourse. — 8. Ré ; Tri ; Réer. — 9. Lear ; Erse.

GUY BROUTY.

BREF

CONCOURS

RECTIFICATIF. — A la suite d'une erreur, nous avons attribué une fausse adresse à l'organisme chargé de fournir des renseignements sur le concours de recrutement de la police nationale (« le Monde » du 2 septembre). En fait, il convient de s'adresser au secrétariat général pour l'administration de la police dans les préfectures de Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Paris, Rennes, Toulouse, Tours, Versailles et des départements et territoires d'outre-mer.

LOISIRS

FOIRE AU TROC A LA DÉFENSE. — Durant deux jours, les 13 et 14 septembre, se tiendra sur l'esplanade de la Défense la traditionnelle Foire au troc, où « troqueurs » et curieux pourront se retrouver pour des échanges inattendus.

Il sera prudent de réserver à l'avance les emplacements et les tréteaux nécessaires aux échanges. Ces derniers sont prêtés et attribués gratuitement pour la durée de la Foire : téléphone 293-69-64.

CONCOURS HIPPIQUES A CHANTILLY. — Le cercle hippique de Chantilly organise, dans le parc de Sylvie (dépendant du château de Chantilly), un concours hippique national, les samedi 6 et dimanche 7 septembre. Ce concours sera suivi d'un concours complet, les 13 et 14 septembre, et d'un concours hippique régional le 21 septembre. L'entrée sera gratuite.

CHAMPIONNAT DE CONDUITE ÉCONOMIQUE. — Dans le cadre de la campagne « antigaspi » lancée par l'Agence pour les économies d'énergie, l'Automobile Club de l'Ouest et l'Automobile Club de l'Ile-de-France organisent, les 5, 6 et 7 septembre, une finale régionale du championnat de conduite économique.

Les candidats, qui souhaitent tester leur habileté sur l'un des cinq modèles de voitures fournis par les constructeurs Citroën, Peugeot, Renault et Talbot, peuvent s'inscrire auprès de l'Automobile Club de l'Ile-de-France. Ces épreuves auront lieu simultanément en deux endroits : au bois de Vincennes, de 9 heures à 17 heures (esplanade du château de Vincennes), et au bois de Boulogne, de 9 heures à 18 h. 20 (grille de Saint-Cloud, face à la passerelle de l'Avre).

★ Automobile-Club de l'Ile-de-France, 8, place de la Concorde, 75008 Paris (tél. 266-43-00) et Automobile-Club de l'Ouest, 5, rue de la Baume, 75008 Paris (tél. 563-64-07).

TRANSPORTS

NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LES VOITURETTES. — Le parc des voiturettes à moteur de moins de 50 centimètres cubes est passé de neuf mille, en 1978, à quinze mille, en 1979. Une réglementation nouvelle, instituant le principe d'une licence pour le conducteur et de l'immatriculation, est en préparation au ministère des transports.

Cette réglementation regroupera les voiturettes en deux catégories : les tricycles et quadricycles à moteur, dont la cylindrée n'excède pas 50 centimètres cubes, et les tricycles et quadricycles d'un poids à vide n'excédant pas 400 kilos, pourvus d'un moteur thermique dont la cylindrée n'excède pas 125 centimètres cubes. Pour cette dernière catégorie, les conducteurs devront posséder le permis A-4 (code de la route).

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES DAHLIAS

TIRAGE N° 46 DU 3 SEPTEMBRE 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	231	500
	4 281	1 000
	5 661	1 000
	69 131	50 000
	172 691	3 000 000
2	2	70
	92	220
	492	720
3	83	150
	263	500
4	654	500
	1 204	1 000
	4 044	1 000
	4 144	1 000
	7 804	5 000
	5 344	10 000
	313 504	500 000
5	05	150

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
5	345	500
6	816	500
	3 786	1 000
	6 616	5 000
	8 826	5 000
	34 056	100 000
7	7	70
	3 967	1 070
	2 377	5 070
	1 637	10 070
8	98	150
	0 438	1 000
	5 238	1 000
9	0 419	1 000
0	0 880	5 000
	5 620	5 000

PROCHAINS TIRAGES LE 10 SEPTEMBRE 1980
LE ZODIAQUE DE SEPTEMBRE à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN DE SEPTEMBRE à VALENCE D'AGEN (Tarn-et-Garonne)

LOTO — TIRAGE N° 36 : 7 16 20 28 34 43 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 35

PROCHAIN TIRAGE LE 10 SEPTEMBRE 1980 VALIDATION JUSQU'AU 9 SEPTEMBRE APRES-MIDI

1980 — N° 46

CARNET

Naissances

— M. et Mme Jean-Etienne LEPETIT, Olivia, Charlotte et Juliette sont heureux de faire part de la naissance de

Jean-Bernard,

le 28 août 1980.
12, rue de Clichy, 75009 Paris.

— Marc ZARKA et Mme, née Liza Boubli, sont heureux d'annoncer la naissance de

Benjamin,

Le 28 août 1980.

Adoptions

— Je m'appelle

Elizabeth,

J'ai trois ans.
Je viens du Pays des matins calmes. Apporter à mon papa et à ma maman tout le bonheur qu'ils ont si longtemps souhaité.
Josée et Floréal TERUEL,
16, rue du Bois-de-la-Louvette,
95320, Saint-Leu-la-Forêt.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Yves ANTELME,

directeur honoraire de la Banque de France, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 3 septembre 1980.
Les obsèques seront célébrées le samedi 6 septembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Sulpice, 75006 Paris.
De la part de Mme Yves Antelme, son épouse,
De ses enfants,
Et de toute la famille.

29, rue de Sèvres, 75006 Paris.

— Mme L. Bonduelle,
Ses enfants, petits-enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis BONDUELLE,

ancien professeur de philosophie, survenu le 24 août 1980, dans sa soixante-dixième année.
Les obsèques ont été célébrées le 27 août 1980 à Roquebrune-Cap-Martin (06) et l'inhumation a eu lieu le 29 août 1980 à Bondues (59).
La Plage du Cap C 3,
Avenue de la Plage.
06190 Roquebrune-Cap-Martin.

— Mme Micheline Niquet, sa fille, M. et Mme Imbert et ses nombreux amis,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Lucienne BORCHIO,

survenu le 2 septembre 1980.
L'incinération aura lieu le lundi 8 septembre, à 8 h. 15, au columbarium du Père-Lachaise.
Gémissons !

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Gabriel BOYER,

premier président de cour d'appel honoraire, officier de la Légion d'honneur, décédé le 30 août 1980 en sa quatre-vingt-douzième année.
De la part de :
M. et Mme Martial Boyer, leurs enfants et petit-fils,
Mme Suzanne Coullaut, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Boyer et leurs enfants.
9, rue Thiers,
78 Saint-Germain-en-Laye.
La Blanchardière,
85 Les Moutiers-les-Mauxfaits.
Ambassade de France aux Etats-Unis, Washington D.C.

[Ancien élève de l'Ecole coloniale, M. Gabriel Boyer entra dans la magistrature indochinoise en 1914. Ancien combattant de la guerre 1914-1918, il fut successivement, à partir de 1925, procureur de la République à Hanoï, président du tribunal de Saïgon, avocat général, président de chambre, procureur général, puis premier président de la cour d'appel de Saïgon, poste qu'il occupe douze ans (1938-1950). M. Boyer termina sa carrière en qualité de conseiller à la justice du haut-commissaire de France en Indochine, qui était alors le général (depuis maréchal) de Lattre de Tassigny.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Amélie Paule CARISSAN,

survenu à Bordeaux, le 27 août 1980, dans sa soixante-treizième année.
Elle a rejoint dans la paix du Seigneur son époux,

André LOUIS,

cofondateur de l'association Nature et Progrès, décédé le 3 mai 1970.

— On nous prie d'annoncer le décès du

célèbre pianiste Marcel CIAMPI,

professeur honoraire du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre des Arts et Lettres, officier de l'ordre de Léopold de Belgique et directeur honoraire de la section piano de la Yehudi Menuhin School en Angleterre,

survenu à Paris, le 27 août 1980, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
De la part de :
Mme Yvonne Astruc-Ciampi, son épouse,
M. et Mme Yves Ciampi, son fils et sa belle-fille,
Mlle Delphine Ciampi, sa petite-fille,
Mlle Madeleine Ciampi, sa sœur,
Mlle Denyse Rivière, sa fidèle collaboratrice.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église Saint-François-de-Sales.
Cet avis tient lieu de faire-part.

10, avenue Hoche, 75008 Paris.
30, rue de Passy, 75016 Paris.
(*Le Monde* du 3 septembre.)

— Mme Roger Got,
Marie-Emmanuelle, Isabelle et Anne-Françoise,
Catherine et Pierre Bonnet,
ses enfants,
Et toute sa famille,
font part du décès du

docteur Roger GOT,

chirurgien,
survenu le 31 août 1980, dans sa cinquante-quatrième année.
14, rue de Verdun, 27000 Evreux.

— Mme Jacques Laporte,
M. et Mme Yves Laporte et leurs enfants,
M. et Mme Ivan Bosc et leur fils,
M. et Mme Hatzfeld et leurs enfants,
Mlle Lucette Malignas,
Mme Jean Manent, ses enfants, petits-enfants,
M. et Mme Jean Malignas, ses enfants, petits-enfants,
Mlle Félicie Daureu,
ont la très grande peine de faire part du décès de

Jacques LAPORTE,

professeur de clinique médicale à la faculté de Toulouse,
survenu le 26 août dans sa soixante-cinquième année.

« Mais le fruit de l'Esprit, c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bienveillance, la bonté. »
Gal. 22.

Vigoulet-Auzil,
31320 Castanet-Tolosan.

— Ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès, le 11 août 1980, de

Mme R. LEHMANN,

née Renée Bokanowski.
Les obsèques ont eu lieu le 13 août dans l'intimité.

— M. François L'Hommée,
M. et Mme Jean L'Hommée et leurs enfants,
M. et Mme Claude L'Hommée et leurs enfants,
M. et Mme Philippe L'Hommée et leurs enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur père, beau-père et grand-père,

Me Emile L'HOMMÉE,

avocat honoraire à la cour d'appel de Paris,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 3 septembre 1980 à Paris.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 5 septembre 1980, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil à Paris (16e), suivie de l'inhumation au cimetière de Châteaurenard (Loiret), dans le caveau de famille.
Ils rappellent le souvenir de son épouse,

Mme Emile L'HOMMÉE,

née Suzanne Desfossés,
décédée le 7 août 1979.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, avenue Gabriel-Péri,
94300 Vincennes.
7, rue Benjamin-Godard,
75116 Paris.
133, rue Blomet, 75015 Paris.
7, rue Benjamin-Godard,
75116 Paris.

— Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ferdinand MALTERRE,

née Ernestine Raynaud,
survenu le 17 août 1980, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Longjumeau et l'inhumation à Beaune-d'Allier.
76 bis, Grande-Rue, Longjumeau.

— Mme René Marceau,
Les docteurs Prisca et Daniel Fournier et leurs enfants,
Les docteurs Ghislaine et Claude Tetard et leurs enfants,
Le lieutenant-colonel Hervé Schalk et ses enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur René MARCEAU,

chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 août 1980 après une longue et cruelle maladie.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Boyer (Saône-et-Loire).

41, avenue Foch,
92250 La Garenne-Colombes.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingts ans, de

M. Alfred MESGUICH,

chirurgien-dentiste,
De la part de son épouse, ses enfants et petits-enfants, ainsi que de sa nombreuse parenté, les familles Mesguich, Medioni, Moatti, Azoulay et alliées.
Les obsèques ont eu lieu le 2 septembre 1980, dans la stricte intimité.
La famille ne reçoit pas.
32, rue Leconte-de-Lisle,
75016 Paris.

— Ses deux enfants, sa femme, ses parents, son frère Claude, sa sœur Michèle, ont la douleur de faire part de la mort accidentelle, dans sa trente et unième année, de

Philippe PÉRUSSEL,

ingénieur H.E.C. (promotion 1969-1970), sous-directeur administratif à la Comasec.
Un service religieux aura lieu en l'église Saint-Joseph, rue Saint-Maur, Paris (11e), ce vendredi 5 septembre, à 14 heures.
41, rue de la Grange-aux-Belles, Paris (11e).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques PIOT,

croix de guerre 1939-1945, vice-président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, député de l'Yonne, conseiller régional de Bourgogne, conseiller général de l'Yonne, maire de Chéroy,
survenu le 2 septembre 1980, à l'âge de cinquante-cinq ans.
Ses obsèques seront célébrées le vendredi 5 septembre, à 15 heures, en l'église de Chéroy (Yonne).
De la part de :
Mme Jacques Piot,
Le marquis et la marquise de Raincourt et leurs enfants,
Mme Jacques Nennig,
M. et Mme René Lescure, leurs enfants et petits-enfants.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
89690 Chéroy.
(*Le Monde* du 4 septembre.)

— Marina Proupin, sa fille,
Nathalie Villemat, sa compagne,
M. et Mme Villemat,
Mme veuve Fourtmageat,
M. Bernard de Crisenoy,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Yves PROUPIN,

survenu à Paris, le 31 août 1980.
Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 5 septembre en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation, Paris (16e), à 10 h. 30, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux-Parisien, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

54, rue de la Glacière, 75013 Paris.

— Le cardinal Marty, archevêque de Paris,
Le clergé du diocèse,
La communauté paroissiale de Saint-Pierre de Charenton-le-Pont,
M. et Mme Albert Ronco,
M. et Mme Georges Leullier,
M. et Mme Charles Ronco et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. l'abbé Eugène RONCO,

chanoine honoraire de Paris, ancien curé de Saint-Louis-en-l'Ile et de Saint-Antoine des Quinze-Vingts, chevalier de la Légion d'honneur, décédé accidentellement à l'âge de quatre-vingts ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris (12e), le vendredi 5 septembre 1980, à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.

— **Mlle Janine SALMON,** chargée de recherche au C.N.R.S., est décédée le 25 août 1980, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité et l'inhumation a eu lieu dans le caveau familial à Ecouen.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire de la mort de

M. Aron AMIEL,

sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu une affectueuse pensée.

— La famille et les amis de

André ULMANN,

rappellent son souvenir en ce dixième anniversaire de sa mort, le 5 septembre 1970.

Remerciements

— Marion Weismann,
Michelle Le Turcq,
très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

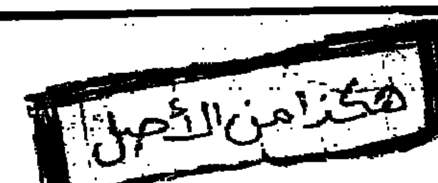
M. Roger DEBLED,

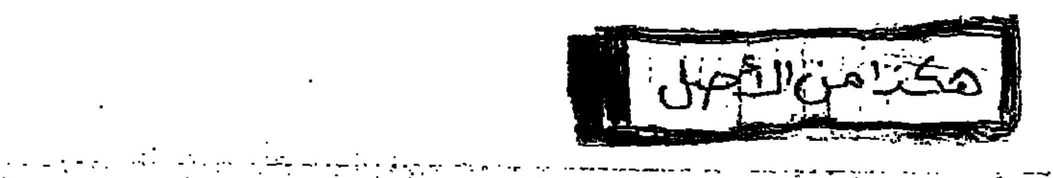
prient tous ceux et celles qui se sont associés à leur peine de bien vouloir trouver ici leurs très sincères remerciements.

— Mme Vataire, ses enfants et petits-enfants, touchés des marques de sympathie qui leur furent témoignées lors du décès de

M. Pierre VATAIRE,

remercient toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages, se sont associées à leur peine.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur d'usine
référence AR 147 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL DE PREMIER PLAN, *réalisant des produits grand public, marque de renommée internationale,* cré une nouvelle usine dans le cadre de son expansion.

Nous recherchons le **Directeur de cette unité** qui commencera avec un effectif de 40 personnes et atteindra 200 personnes dans deux ans. Ce poste conviendrait *à un candidat, ingénieur ou niveau équivalent, ayant une solide expérience de fabrication dans un secteur de production grande série.*
Avec l'appui des services fonctionnels de production mais avec une grande autonomie, il mènera l'établissement au meilleur niveau d'efficacité.
Nous recherchons un "patron" attiré par les problèmes d'animation et de formation d'une équipe, *dans une société dynamique dont le taux d'expansion est important (plus de 30 %) depuis plusieurs années.*
Poste : ville 150 km de Paris.

Ingénieur analyste
référence GO 101 AM

UN TRES IMPORTANT ETABLISSEMENT A VOCATION INDUSTRIELLE *disposant d'un équipement ordinateur performant* CII HB 66 renforce son département études informatiques par un **Ingénieur Analyste.**
Les missions confiées concerneront essentiellement les applications de gestion (comptabilité analytique, comptabilité générale...). Ce poste impliquant de fréquentes liaisons avec les services utilisateurs, une pratique ou à défaut une formation dans le domaine considéré, serait appréciée.
Ce poste conviendrait à ingénieur **ENSI, INSA, MIAG** *ayant au moins deux ans d'expérience comme analyste informatique.*
Lieu de travail : ville côte méditerranéenne.

Jeune Ingénieur automaticien-électronicien ESE, ENST, IEG, ISEP, ISEN...
référence LV 119 AM

UN IMPORTANT ORGANISME INDUSTRIEL recherche un Jeune Ingénieur désireux de s'orienter vers une carrière technique.
Dans un service chargé de la définition d'équipements pour navires, il aura des missions de conception d'ensembles ou de sous-ensembles faisant appel à des connaissances mathématiques de haut niveau et aux techniques de l'automatique : électronique et informatique. Ce poste permet des relations diverses avec les services d'étude et de fabrication.
Des possibilités de développement de carrière sont possibles dans cet organisme disposant d'importants moyens.
Lieu de travail : Paris.

Responsable comptable
référence VL 142 AM

UNE SOCIETE FRANCAISE, DE CREATION RECENTE, filiale de groupes de premier plan, recherche son **Responsable Comptable.**
Il définira les procédures et l'organisation de la comptabilité, qu'il assumera seul au début en tant que comptable unique. Puis, il participera au recrutement de l'équipe qu'il animera, ainsi qu'à la mise en place des méthodes et moyens de gestion (comptabilité analytique, etc.).
Poste intéressant et évolutif pour un candidat DECS ou niveau équivalent, ayant *minimum 3 ans d'expérience en comptabilité, acquise de préférence dans une PME.*
Poste à Lille.

Jeunes responsables d'organisation

UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE 2000 PERSONNES propose des *fonctions intéressantes et formatrices dans son service* Organisation et Informatique à
- **un Jeune Ingénieur** (INSA ou équivalent) capable de prendre en charge des missions successives depuis l'analyse du besoin jusqu'à la mise en place des solutions. **référence YO 145 CM**
- **un Responsable de Gestion de Production** désireux de s'orienter vers des fonctions d'organisation. **référence ZP 146 CM**

Lieu de travail : Paris.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeurs de filiales
référence WG 129 AM

GRANDE MARQUE FRANCAISE BIENS D'EQUIPEMENTS PUBLICS, recherche **Directeurs** pour ses sociétés filiales régionales, d'assistance technique et après-vente, **Paris et grandes villes de province.**
Il s'agit de postes très autonomes, impliquant un dynamisme commercial marqué et des qualités indéniables d'organisateur, d'animateur et gestionnaire.
Ces postes peuvent convenir à cadres confirmés ayant assumé en petite ou moyenne *entreprise des fonctions de directeur ; capables d'être les réels "patrons" de petites* sociétés 30 à 60 personnes, sur les plans commercial, technique et de gestion.

Directeur exportation
référence UK 141 CM

LIMAGRAIN GROUPE AGRO-INDUSTRIEL FRANCAIS, **un des premiers semenciers internationaux,** nombreuses filiales France et étranger, recherche pour faire face à son expansion, son **Directeur Exportation** chargé de poursuivre le développement sur le plan international (30 % du CA).
De formation supérieure (de préférence agronomique), il devra disposer d'une *solide expérience de négociation de marchés importants.* **Ces fonctions impliquent des qualités d'animateur** pour diriger une équipe de professionnels assurant les contacts commerciaux, l'assistance technique et les études de marchés ainsi que des qualités de négociateur et de gestionnaire.
Connaissance indispensable de l'anglais, allemand vivement souhaité. Poste important et évolutif *pour candidat performant.*
Lieu de travail : Clermont-Ferrand.

Ingénieur confirmé Chef de production
référence DT 149 AM

UN IMPORTANT GROUPE PAPETIER recherche le **Chef de production d'une de ses usines dotée d'équipements modernes et automatisés.** Rattaché au Directeur de l'usine, il aura la responsabilité des services fabrication et entretien.
Ce poste conviendrait à un ingénieur AM ou école équivalente ayant de solides connaissances *en mécanique et électricité et ayant 5 à 10 ans d'expérience de production acquise de préférence dans industrie lourde* feu continu (une formation complémentaire aux techniques papetières pourra être assurée si nécessaire). Situation intéressante et réelles perspectives d'avenir pour un candidat ayant qualités marquées d'organisateur et d'animateur.
Résidence ville agréable Est France.

Chef service informatique
référence MU 106 AM

SOPELEM OPTIQUE ET ELECTRONIQUE DE PRECISION **société française de 1500 personnes, 4 établissements, LEVALLOIS,** recherche un **Chef Service Informatique.**
Ce poste peut convenir à Ingénieur diplômé 35 ans minimum, disposant 8 à 10 ans d'expérience pratique acquise dans industrie, capable animer équipe conception et exploitation de dix personnes environ. **Il devra, dans le cadre de la mise en place d'un CII HB 62-35 au siège et de Mini 6 dans les usines,** *assurer l'évolution des chaînes informatiques actuelles et prendre en charge le développement des nouvelles applications* **notamment la mise en informatique de la gestion de production.**
Des connaissances en organisation générale sont souhaitées.

Juriste d'affaires haut niveau
référence DN 113 AM

UN TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS recherche un **Juriste de haut niveau de formation droit privé (doctorat)** ayant *une expérience professionnelle, acquise en entreprise ou en cabinet spécialisé en droit des affaires.*
Il aura un rôle de conseil, défense des intérêts du groupe, négociations tant dans le domaine des contrats et accords qu'en matière de droit des sociétés.
La connaissance de l'anglais est indispensable ainsi que des qualités de dynamisme, de contact, de disponibilité pour des déplacements en France et à l'étranger.
Poste à Paris.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Responsable Méthodes - Industrialisation
140 000 F/an +

Notre Société, une PMI française performante dans l'équipement de la maison (C.A. 130 millions de francs), recherche pour son usine près d'une grande ville *universitaire de l'Ouest,* à deux heures de Paris, son Chef du Service Bureau d'Etudes et des méthodes.
Rattaché au Directeur de Production, il sera responsable des méthodes (définition des temps, gammes, *nomenclatures, organisation* de postes et d'ateliers, outillage), des études propres à la fabrication en vue d'améliorer la productivité, de l'industrialisation (mise au point de nouveaux modèles et *de leurs définitions,* recherche et *choix de nouveaux procédés de fabrication*). Il animera une cinquantaine de collaborateurs dont deux cadres.
Ingénieur diplômé AM ou similaire, âgé d'au moins 30 ans, il a des connaissances *étendues et une solide expérience dans le domaine des méthodes.*
Travail d'équipe dans une usine pratiquant des méthodes modernes de gestion.
Région agréable et facilités de logement.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 80 715 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor — **13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS**

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche pour ses bureaux de
TROYES - SENS - REIMS
Collaborateurs confirmés.
Expertise cabinet ou entreprise indispensable. Position cadre possible. Situation d'avenir.
Nombreux avantages sociaux.
Ecr. s/nº 8897, « le Monde » P.,
5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09,
avec prétentions et lieu souhaité.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE REMOISE
recherche pour structurer son équipe **REVISION**, Commissaire aux Comptes inscrit. Dossiers de haut niveau. Situation très évolutive. Position Cadre.
Ecr. s/nº 8896, « le Monde » P.,
5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09,
avec prétentions.

RECHERCHONS
VENDEUR HAUT NIVEAU
Matériels terrassements
Région Marseille.
Envoyer C.V. HAVAS nº 27-94
13100 AIX

BANQUE DE LA HÉNIN
recherche pour la
PROVINCE
ATTACHÉS COMMERCIAUX
CLASSE III et IV
- 3 ans d'expérience minimum dans la démarche bancaire et/ou crédits immobiliers;
- Motivés pour la vente de produits financiers et attirés par la réussite commerciale.

Les candidats doivent accepter par avance une mobilité géographique périodique indispensable à leur promotion au sein de la Société.
Écrire avec photo, c.v. et prétentions à
B.L.H. — SERVICE RECRUTEMENT
16, r. de la Ville l'Évêque, 75008 Paris.
P.R.B.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES
(ouvrages d'art et charpente) région d'ORLEANS
recrute son
INGÉNIEUR SOUDEUR
provenant de l'Institut de Soudure. Le postulant devra justifier de quelques années d'expérience et avec une très bonne connaissance de tous les procédés de soudage.
Le poste est à pourvoir rapidement.
Adr. candidature et C.V. dét. à PYC-PUBLICITE (nº 1) - 91, rue Lecourbe - *75015 Paris, qui transm.*

GRANDE STATION MONTAGNE ÉTÉ/HIVER
RECHERCHE son ANIMATEUR
(PERMANENT) POSTE A POURVOIR DE SUITE
25 ANS MINIMUM
EXPÉRIENCE ANIMATION
AUDIO-VISUEL. DYNAMIQUE DE GROUPE ORGANISATION
Homme de contact, de terrain et forte personnalité, connaissant tourisme et milieu montagnard.
Envoyez lettre manuscrite avec C.V., références, prétentions, photo récente à l'Agence AGENA, 16 rue des Mouettes, 74000 Annecy-le-Vieux *qui transmettra (discrétion assurée)*

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées *tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.*
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



emplois internationaux

COTE-D'IVOIRE - ABIDJAN
SOCIÉTÉ INGÉNIERIE
recherche
pour le 1er octobre
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET DE GESTION FINANCIÈRE
35 ans minimum
Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce + D.E.S.C.
3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans Ingénierie ou conseil.
MISSION :
Finances, comptabilité, contrôle de gestion, administration et gestion personnel.
Adresser C.V. détaillé, photo et prét. nº 858.302 M
REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

offres d'emploi

Très importante entreprise de
BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS
de taille internationale
recherche

INGENIEUR ETUDES de PRIX V.R.D.

Diplômé Grande Ecole pour Etudes Techniques V.R.D.
Etudes de prix sur différents pays étrangers et coordination des bureaux d'études extérieurs de conception.
Une expérience Travaux et Etudes dans une entreprise V.R.D. est nécessaire ainsi que de bonnes connaissances d'Anglais.
Des missions de courte durée sont à prévoir sur l'Etranger.

Adresser CV et prétentions sous référence 8794 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST, recherche

CHEFS TECHNIQUES GRANDS PROJETS

- Formation Grande Ecole (X - ECP - Télécomm - ESE - ENSI - Sup Aéro)
- Expérience du développement de matériels associant l'électronique, l'optique et la mécanique
- Qualités d'animateur et de gestionnaire.

Adresser CV manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES

Notre société conçoit et fabrique des ensembles électro-mécaniques, pour l'aéronautique et l'armement.

Son activité continue de progresser de façon sensible.
Ce qui nous conduit à recruter :

1) RESPONSABLE DE PRODUCTION

Celui-ci, rattaché au Directeur général, aura autorité sur un effectif supérieur à 200 personnes.
Il participera à l'élaboration et à la mise en route d'un système d'organisation faisant appel à l'informatique.
Il optimisera l'exploitation sur les plans technique, humain et financier.
ques, humains et financiers.

2) INGÉNIEUR QUALITÉ

Rattaché également au Directeur général, il sera responsable du service qualité et aura pour mission d'améliorer le fonctionnement de ce service.
Ces postes conviendraient à des candidats de formation supérieure (type *Arts et Métiers*) ou équivalent ayant une expérience d'environ 10 ans.
Les candidatures sont à adresser, accompagnées du C.V., *photo et prétentions* à :

M. LEMAL,
SOCIÉTÉ AVIAC,
15 à 19, rue Louise-Michel,
78200 MANTES-LA-VILLE

Important Cabinet Spécialisé en
AUDIT et COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche :

REVISEURS DEBUTANTS
Diplômés SUP DE CO
PARIS ou PROVINCE

REVISEURS
Niveau Senior d'Audit

REVISEURS INFORMATIQUE
DEBUTANTS ou CONFIRMES
Formation assurée,
ambiance jeune et dynamique.
Ecrire avec CV et photo à M. MESSIER
217, rue St Honoré - 75001 PARIS

SOCIÉTÉ INSTRUMENTATION ÉLECTRONIQUE SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE
recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
Fixe + intéressement.

Adresser C.V., photo et prétentions n° 021.871 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

DEUX INGÉNIEURS
1) ELECTRONIQUE
HYPER FREQUENCE
pour déplacements province
2) *MICROPROCESSEURS*
(soft) - Pour Paris
Travail de longue durée
TIM ETT
72, bd Edgar-Quinet,
Paris 14e - 322-14-73

TRADUCTEURS TECHNIQUES
allemand et anglais, thème et version à la vacation.
Travail suivi toute l'année.
Candidature avec *références*, à n° 24.685, Centrale Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

Société Industrielle Franco-Américaine centre Paris
recherche
TECHNICIEN COMPTABLE
niveau B.T.S., pour poste analyse, contrôle de gestion.
Expérience en comptabilité industrielle et contrôle de gestion appréciée.
Anglais lu nécessaire.
Répondre avec C.V., prétentions, n° 40.619 P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS

MANTES-LA-JOLIE (Yvelines)
(45.000 hab.), recrute
DIRECTEUR
de CENTRE CULTUREL
Adr. candidature, à M. le Maire
Service Animation
78200 MANTES-LA-JOLIE

URGENT
Petite Ecole Privée rech.
PROFESSEURS Sciences Eco, MATHS, Histoire-Géo, Français, Physique-Chimie.
SECRETAIRE Sténodactylo
Tél. 281-26-30

Importante Entreprise T.P. ch.
MANAGER haut niveau, formation grandes écoles, pour direction très importants chantiers routes. Expérience pays arabes exigée.
Bilingue anglais.
Rémunération très importante.
CENAF RECRUTEMENT CONSULTANTS - 297-49-95
7, rue Chabanais - PARIS-2e

GROUPEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
recherche collaborateurs
EXPERTS-COMPTABLES COMMISSAIRES INSCRITS ou MÉMORIALISTES
position cadre - Résidence LILLE, LYON, NANCY, NANTES PARIS, ROUEN et TOURS
Ecr. n° 8.879 « le *Monde* » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

ETABLISSEMENT ss CONTRAT
recherche
SURVEILLANTS (TES)
ANIMATEURS (TRICES)
ANIMATEUR
ÉDUCATEURS (TRICES)
PROF. MATHS
PROF. ESP.
TEL. : 665-40-00

ARJOMARI PRIOU
(l'un des premiers groupes papetiers européens)
recherche pour sa Direction Financière à Paris

un(e) Attaché(e) de Direction Financière

Ce cadre aura des responsabilités fonctionnelles et sera notamment chargé d'études économiques et financières.
Diplôme de l'enseignement supérieur exigé (HEC - ESSEC - Maîtrise de science économique) - Expérience bancaire fortement appréciée.

Adresser lettre manuscrite et CV à
ARJOMARI - Référence DF 22
Affaires Sociales - Service Recrutement
3, rue du Pont de Lodi 75006 Paris



recherche pour PARIS 16ème

comptable

Titulaire ou niveau BTS - DUT (Gestion - Finances - Comptabilité) Libéré des obliga*tions militaires. Quelques années d'expé*rience souhaitées.
Poste pouvant évoluer vers des responsabilités d'études et d'organisation de systèmes comptables informatisés.

Ne pas se présenter, envoyer CV à SAT - 41, rue Cantagrel - 75013 PARIS.

Importante Sté région Sud de Paris rech.
AT-CHIMISTE
30 ans environ. Niveau BAC, BT chimiste, expér. *souhaitable* 2 à 3 ans labo chimie minérale.
Pour analyses répétitives, dosages de traces d'impuretés par spectrophotométrie, spectro d'absorption atomique, etc.
Anglais souhaitable.
Adr. C.V. et prétent. n° 160 Publicités Réunies
112, bd Voltaire, 75011 Paris

Lycée privé sous contrat Banlieue Ouest cherche
PROFESSEURS
non débutant, de philo 8 h., histoire 6 h., physique 6 h.
Si possible profs lycée pouvant donner heures supplémentaires.
Téléph. : 962-41-98

Sté location véhicules banlieue Nord-Est Paris recherche
J.H. AGENTS COMPTOIR
Dégagés O.M. - Notions comptabilité et commerciales. Réf. exigées. Libres de suite. Permis VL - Ecr. s/n° 99.735 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

Sté d'EXPERTISE COMPTABLE Paris-12e
recherche
ASSISTANT (E)
BTS - DECS ou équivalent. Diplômes d'études supérieures appréciées. Expér. cabinet souhaitée mais non indispensable, poste *évolutif pour élément dynamique*. Fonction complémentaire assurée.
Adress C.V. manus. + photo + prét. A.M.P. sous réf. n° 9914/S 40, r. Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra.

CHEF CONTROLEUR D'AGENCES
pour région parisienne.
Permis VL et PL.
Connaissance matériel roulant. Expérience du personnel. Notions cciales et comptables. Ecrire sous le n° 99.736 *M*, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

ORGANISME DE CAUTIONNEMENT
rech. pour, entre autres, étude dossiers artisanaux
COLLABORATEUR
Homme 30 ans environ, *ayant de 3 à 5 ans d'expérience* domaine gestion et finances.
Adr. lettre manuscrite, C.V. et *photo* + prétentions, à SCMARP (Personnel)
50, rue E.-Marcel, 75002 Paris.

Association Française des Documentalistes
recherche
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
chargé fonctionnement administ. Format. supér. 30 ans minim. *Connaiss. gestion et comptabil.* et si possible fonctionnement association loi de 1901.
Salaire : 85.000 F à 110.000 F selon expérience.
Ecrire à A.D.B.F., 5, av. Franco-Russe, 75007 Paris.
Ne pas téléphoner.

Organisation professionnelle nationale, rech. :
ASSISTANT
DE SON DELEGUE GENERAL,
Il sera particulièrement chargé des questions juridiques, économiques et sociales.
Ecrire avec C.V. et prétent. à M. F. HUIGNARD, 41, quai de Bourbon - 75004 Paris

secrétaires

Secr. dir. cap. corresp., connaissances *édition et imprimerie* appréciées. Offre manuscrite av. C.V. à UNION PUBLICITE, sous n° 228, 15, r. d'Argenteuil, 75001 PARIS

ENTREPRISE DE PRESSE
Centre PARIS
recherche
SECRETAIRE de DIRECTION
Excellente sténo, ordonnée et méthodique, sérieuses référ.
Horaires : 9 h.-19 h.
ECRIRE : S.G.P., 12, av. de l'Opéra, 75001 PARIS

INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche dans le cadre de son expansion :

pour son service après-vente
(France, Paris, Région Parisienne)

INSPECTEURS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

(BTS ou DUT de préférence) (REF. SO-848)

Ayant des connaissances en informatique pour assurer la maintenance et l'intervention sur calculateurs et périphériques associés.

En plus de leurs appointements, ils bénéficieront, dès leur affectation, d'une prime de fonction.

Connaissance de la langue anglaise appréciée. Voiture indispensable.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

Dans la perspective de son développement, une société minière ayant son activité principale dans l'uranium recherche pour création d'une cellule d'études située en Province :

UN INGÉNIEUR CIVIL DES MINES
30 ANS MINIMUM

Il devra avoir les goûts et les connaissances nécessaires :

— à l'étude de l'évaluation de réserves et à l'établissement de plans d'exploitation ;

— à l'étude de programmes de travaux neufs concernant des mines souterraines et à ciel ouvert ;

— à la gestion et au suivi de programmes de travaux neufs.

Ce travail d'étude débouchera sur un poste de responsabilité dans l'exploitation.

Envoyer C.V. à la COMPAGNIE MINIERE DONG TRIEU, 24, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

Société de services recherche
EXPERT COMPTABLE
dynamique pour création cabinet d'expertise comptable.
URGENT. Ecr. s. réf. 2.798 à INTER PA, B.P. 508, 75066 *Paris Cedex 02* q. transm.

ECOLE RECHERCHE pour son Labo APPLICATIONS ELECTRONIQUES
INGÉNIEUR DÉB.
Ecr. E.S.I.E.A., 9, rue Vésale, 75005 Paris

---

représent. offre

Editions Glenat ch. représentant libraire exp. rég. Rhône-Alpes. Env. C.V., 6, rue Chavanon, 38000 GRENOBLE.

CAVE COOPERATIVE DU VAUCLUSE
produisant Côtes du Rhône Villages, Vin doux naturel
recherche
pour toutes régions V.R.P. multicartes et Agents Commerciaux. Prière donner références
S'adresser :
CAVE DES VIGNERONS DE RASTEAU
84110 VAISON-LA-ROMAINE
Tél. (90) 36-12-32

proposit. com. capitaux

P.M.E. en pleine expansion + 250 salariés, recherche CAPITAUX, ASSOCIATION, PRISE DE PARTICIPATION. 901-60-11, *Mme Marolleau*, 9-17 h.

formation profession.

FORMATION RÉMUNÉRÉE
de
CHARGES de l'INFORMATION

Stage agréé par l'Etat de nov. à mai à ARCUEIL (94)

Candidat : 23 ans mini., expér. *ds un sect. de l'info. (écrite,* A. visu., parlée), maîtrise langue écrite et parlée.

Candidatures avant 17 sept. à FORMATION et DEMOCRATIE 2, rue Cauchy, 94110 ARCUEIL *Tél. 547-56-16.*

cours et leçons

NORMALIENNE agrégée *donnerait leçon Franç.-Latin* Tél. 281-06-47

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapidement travaux, peint., décorat, coordination ts corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

demandes d'emploi

Directeur Administratif et Financier *d'une Sté commerciale*, 30 a. ESCP, DECS, doct. gest. Exp. banque améric. et PME, *étudier.* ttes propositions équiv. à Paris. T. 705-37-02 ou 874-83-85, après 19 h., ou écr. M. REY, 81, av. des Bourdonnais, Paris-7e

J.F. BTS assist. techn. ingén. ét. ttes offr. Paris/banl. S.-E. Ecrire Etrave, *réf.* 27, 38, av. Daumesnil, Paris-12e, qui tr.

Dame seule disponible pouvant seconder : Homme d'Affaires, Industriel, Chef d'Entreprise. Faire offre au n° 8.831, « le *Monde* » P., 5, r. Italiens, *75427* Paris C. *09*, qui transm.

J. Femme 28 ans, lic. en droit, connaiss. comptables et fiscales, ch. emploi Perigueux ou 24. Ecr. Havas Périgueux, n° 851.

Etudiant libéré O.M. cherche place mi-temps Chauffeur-Livreur ou disponible autre travail. Téléph. le matin au 370-54-22.

Jeune Femme Comptable, 8 ans expér. O.B.-B.O. - C.C.M.C., cherche emploi P.M.E. 4.500 *F/mois* - 13e mois. Téléphoner au 875-07-70

DOCUMENTALISTE - 25 ans INTD. *Maîtrise lettres.* Triling. *anglais, espagnol*, rech. emploi. Ecr. *s/n° T 021.858 M*, Régie-P., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 40 ans, PROF. de COLLEGE franç., hist., géo, 18 ans enseig., ch. poste enseignement privé Paris ou rég. Nord, ou travail *ds maison édit.* livres *scol. Ecr.* s/n° T 021863 *M*, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

STÉNODACTYLO CORRESPONDANCIÈRE
(qualifiée)
cinquantaine ch. place stable. 4.000 x 13. GHERARDON, B.P. *89 - 75862 PARIS Cedex 18.*

occasions

MOQUETTE EN SOLDE
Belle qualité, super-prix, sur 40.000 m2 à détailler.
Pose assurée - 757-19-39

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à ttes et tous av. ou sans diplômes Pour les connaître lisez la revue FRANCE-CARRIERES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS Documentation sur demande.

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt.

Dans belle rénovation, beau liv. + 2 ch., tt conft. asc. S/place : vendr., sam., 14 h.-19 h., 6, R. de la SORBONNE - 585-41-28.

6e arrdt.

VANEAU - Ds imm. pierre de t. BEAU 3 P., cuis., bains, chff. centr., refait neuf, 580.000 F. URGENT - 325-75-42

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGES.
Sur place 11 à 19 h : 550-21-26.

9e arrdt.

AVENUE TRUDAINE
Vue imprenable. Part. à Part. 200 *m2*. 7 pces, 2 s. de bains, chauffage indépendant. Très bon état, 5e ét. Intermédiaire s'abst. Tél. après 20 h. au 526-54-53.

14e arrdt.

MAINE MONTPARNASSE
dans très belle rénovation
2 DUPLEX
de caractère aménagés av. luxe (poutr., cheminée, marbre, asc.).
EUROVIM PROPRIETAIRE
(Agence acceptée) 555-92-72.

ALESIA Immeuble neuf
Propriétaire vend luxueux 2 P., 46 m2, jamais habité. Visite samedi de 10 h 30 à 14 h : 13, place du Commandeur
Tél. avant 10 h ou après 18 h au *504-02-52*

CAMPAGNE-PREMIERE
Duplex 220 m2, gd atelier + 4 p.
DORESSAY - 548-43-96

GAITE-MONTPARNASSE
Dans restauration de qualité
3 GRANDS STUDIOS
très gd confort. Pied-à-terre ou placement de choix. Le Pptaire
EUROVIM - 555-92-72

16e arrdt.

RUE DE LA SOURCE
Très charmant appart. d'angle, liv. + 3 chbres, balcon, impecc., belle chbre service. 1.450.000 F.
Exclusivité : 704-43-43 (h. bur.) ou 605-37-92 (soir)

17e arrdt.

PEREIRE
DS IMM. PIERRE DE TAILLE 5e ETAGE. ASCENS. BALCON
GRAND 5 P. LIVING + 3 CHAMBRES
A RENOVER - SERVICE
PRIX 1.050.000 F
Vis. *jeudi, vendredi*, 14-18 h :
49, BOUL. PEREIRE 723-96-85

19e arrdt.

PARC BUTTES-CHAUMONT (200 m), charmant stud. ref. nf, tt cft, tr. bon placement, garant. LE PROPRIETAIRE : 555-92-72.

77 Seine-et-Marne

CHELLES 77
15' gare Est - Superbe appart. ds résidence, F5, surf. habitable 105 m2, cuis., s. de bns, séjour *35 m2, 3 chbres + balcon*, cave
Prix 300.000 F.
Tél. : 020-85-46, après 19 h.

78 - Yvelines

POISSY (Plein centre)
Conseillé pour placement, F 3, 66 m2, parf. état, compr. entrée, cuis., séj., 2 chbres, sal. bains, w.-c., 2 loggias, parking souter. *Px 352.500 F.* Cabinet GRIPON
Tél. : 966-83-54

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Centre - Dans petit immeuble
APPARTEMENT 128 M2
séjour, s. de bains, cuis., chauff. individuel. Prix : 530.000 F.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

A 80 m PARC de VERSAILLES
Beau séjour, 2-3 chambres.
A SAISIR - 490.000 F.
MAT IMMOBILIER - 953-22-27.

92 Hauts-de-Seine

Idéal célibataire, couple seul, appart. 72 m2, décoration soignée avec poutres, moquette, tissus, belle terrasse 25 m2. Soleil. Limite Neuilly-Levallois. 800.000 F. Tél. : 255-01-44, H.B.

COURBEVOIE
3' Gare, 5' Charras. Imm. 1969 calme, verdure, 2 p. tt confort, *45 m2*, parking sous-sol. Prix 290.000 F. - Tél. 229-44-61.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDE, 2' bois
hall d'entrée, beau séjour + *salon, cheminée, 3 chambres,* cuis. équipée, w.-c., s. bains, soleil. 780.000. Tél. 344-71-97.

CHATEAU VINCENNES
Ds imm. entièrement réhabilité à neuf, PPTAIRE VEND STUDIOS ET 2 P. tt cft à part. de 175.000. Tél. 522-95-20.

Province

Ski en Haute-Savoie
LA CLUSAZ - MEGEVE
LES GETS - THOLLON
Studio à partir de 154.000 F, av. 30.000 cpt. 2-3 p. CHALETS.
LOCATIONS ASSUREES
G.R.G., rue du Lac - CORZENT
74200 THONON (50) 71-76-49.

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. *Paris 15e et 7e pour bons* clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

VENDEURS PRESSES
l'ORDINATEUR du C.I.M.I.
et le Groupe O.R.P.I. sont mis à votre service par l'Etude RIVE GAUCHE, 192, bd Raspail (6e). *Tél. 222-70-63.*
Mandat non exclusif accepté.

locations non meublées Offre

Région parisienne

MAISONS NEUVES A LOUER
5,6 pièces sur 700 m2 de terrain
en bordure du Golf de Chevry à Gif-sur-Yvette.
LORIM - Tél. : 256-12-20

SYNDIC LOUE : studettes, studio, duplex, 2 p., dans luxueuse rénovation, jamais habité. Réf. exigé, 25 bis, r. R.-du-Temple, Vincennes, 150 m *Me*, château et *bois. S/pl. de 11 h. à 19 h.*

A louer MAISON 8 PIECES
SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Loyer 4.600 F - 242-84-67

Paris

CENSIER-DAUBENTON - 4 P. 91 m2, cuis., bns, Tél. Tr. bon état. 3.900 F NET - 380-25-03.

TERNES - Bourgeois. 4 pièces 140 m2, clair, gde cuis., bains, dressing. 4.600 NET - 380-29-81.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY-SERVICE recherche pour LOCATION ou ACHAT du studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest, 8, av. Messine (8e) - 562-78-99

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES *villas, pavillons ttes banl. Loy.* garantis 5.000 max - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

EGLISE-AUTEUIL - EXCEPT. SUPERBE 5/6 P. 160 *M2*, TT CONFORT, 6.500 F - 281-54-55.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 6 PIECES. *LOYERS GARANTIS* par *Stés* ou Ambassades - T. : 285-11-98.

LOYERS GARANTIS
par STE pour beaux appts *meublés ou vides* - 500-54-90.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, bd *Malesherbes (8e)*
266-32-35 - Spécialiste
41 *ans d'expérience.*
Etude gratuite, rente indexée.

bureaux

VOTRE SIEGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIETES
G E I C A
56 bis, rue du Louvre, PARIS-2e
Tél. 296-41-12 +

Part. à part. achète bureaux commerciaux, 150 m2 minimum, luxe, 8e arrdt, Champs-Elysées, George-V. Tél. 208-86-87

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Pptaire vd directement luxe libre en toute ppté.
9 Pièces. 200 m2 situation exceptionnelle vue sur Seine
Prix 1.700.000 F.
Tél. 887-08-21

Votre SIÈGE SOCIAL
BUREAUX MEUBLES - TELEX
PARIS 8e - 9e - 15e.
CONSTITUT. STÉS
Prix compétit., délais rapides.
ASPAC 281-18-18 +

Votre SIÈGE SOCIAL
AV. SECRETAR. TELEPHON.
CONSTITUTION DE SOCIETES.
ACTE S.A., PARIS, 261-80-85.
MARSEILLE (91) 92-11-13.

fonds de commerce

Vends à *Nîmes* plein centre rue très commerçante fonds LIBRAIRIE EDUCATIVE (activ. manuelles, jouets bois, jeux éduc., perles, etc.) *250.000 F à déb.*
Ecr. *Mélusine*, 13, rue Régale 30000 Nîmes

Cédons cause double emploi belle affaire en S.A.R.L. ECOLE DE CONDUITE MODERNE sur carrefour très important, bureau de réception 15 m2 salle de projection 35 m2 env., cab. de toil., w.-c. et 2 pces à usage de bureau ou logem., sol marbre, agenct compl. réc. gros C.A. prouvé (act. 5 monit.) Px 195.000 F. Tél. 830-40-41, de 12 h. à 13 h. ou après 20 h. ou écr. Mme SALVATORE, 38, rue A.-Rimbaud, 93300 AUBERVILLIERS

Boutiques

Bon 18e, je vends murs de bout. (libre ou occupé) très bon placement garantie le pptaire (Ag. accept.) 555-92-72

Le Monde

économie

LA SESSION DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT

En dépit d'un désaccord persistant, Nord et Sud tentent de préserver l'avenir de la conférence mondiale

New-York (Nations unies). — Les discussions Nord-Sud, dans le cadre de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur le développement, en vue de la préparation d'une conférence mondiale pour des négociations globales sur le nouvel ordre *économique international, étaient* toujours, mercredi 3 septembre, après une *semaine de travail*, dans une « phase cruciale », selon *certains* délégués, dans une « impasse », selon d'autres. Une initiative — encouragée par les pays industriels à économie de marché — du président du comité « ad hoc » de la session, M. Dupuy (Canada), pour tenter de parvenir à un arrangement susceptible de débloquer la situation, a été repoussée par le groupe dit des « 77 » (les *pays en voie de développement, qui sont en fait* cent vingt depuis l'*admission du Wimbabwe*).

De notre envoyé spécial

M. Dupuy pensait pouvoir dégager une formule de compromis à l'issue de consultations avec différents chefs *de délégations ou de groupes. Les « 77 », sans doute pour ne pas laisser* l'initiative à un *représentant du Nord*, ont préféré poursuivre les consultations au sein d'un groupe restreint que préside l'un des leurs, M. Crnobrnja (Yougoslavie) dont l'attitude irrite certains Occidentaux.

Ce groupe, qui comprend un nombre limité de pays industriels à économie de marché, et le président des « 77 », M. Mishra (Inde) n'étaient pas arrivés très loin d'un compromis *durant le week-end (le Monde du 3 septembre). Mais, depuis, les Etats-Unis qui, parfois, étaient apparus comme étant « en avance » sur l'Europe, ont fait machine arrière.* Washington, pense-t-on, vraisemblablement pour des raisons à la fois électorales et de politique générale, a repris en main, comme il arrive assez souvent à l'ONU, son délégué, puisque celui-ci a nettement *« durci »* son attitude. Dès lors, les « 77 » et la C.E.E. ont opposé plusieurs amendements *au* texte de l'arrangement.

Pour l'essentiel, mais cela est fondamental, le désaccord porte toujours sur le caractère et le mandat de l'organe central de la conférence mondiale envisagée pour l'année prochaine, ainsi que sur ses rapports avec *les* institutions spécialisées *du système des Nations unies. Les Etats-Unis ont indiqué qu'en dernière analyse, ils ne reconnaissaient* pas à cet organe le pouvoir de conduire les négociations, mais qu'il devait être simplement *« le principal forum »* en assurant la coordination.

Ces subtilités sémantiques familières au langage onusien, ont en fait une grande importance politique *puisqu'il s'agit ainsi*, pour les Américains *(mais aussi pour les Européens) de sauvegarder l'autonomie de négociation, et, en conséquence*, le pouvoir des institutions intéressées (F.M.I., Banque mondiale, GATT, CNUCED, etc.).

Aussi bien, la question de savoir qui traitera de quoi (institutions spécialisées, groupe *ad hoc* ?) est-elle également très importante. Mais elle ne devrait être réglée, en définitive, qu'au début des négociations, *la liste des sujets à l'ordre du jour n'étant au reste pas encore adoptée.*

Questions politiques et questions économiques

Les « 77 », attachés au projet de négociations globales qu'ils ont lancé, estiment avoir fait le maximum de concessions. *« Les négociations doivent commencer et finir à l'organe central »*, déclare *M. Mishra. La session de New-York, qui devait s'achever en principe le* 5 septembre, sera sans doute prolongée jusqu'au milieu de la semaine prochaine. Elle devra statuer sur cette question de procédure ou tirer les conclusions d'un piétinement prolongé. A ce sujet, le tiers-monde a d'autant plus d'intérêt à un déblocage qu'il veut montrer que les Nations unies sont capables de contribuer au nouvel ordre international.

Or, si les diplomates ne parviennent pas à mettre au point une procédure et un ordre du jour, et que la conférence projetée fasse ainsi long feu, quelles conclusions n'en tireront pas les détracteurs de cette entreprise et de l'ONU ? Un accord est-il encore possible en reportant l'examen de quelques-unes des questions de procédure les plus délicates au début de cette conférence ? Les « 77 » ne vont-ils pas faire appel à l'arbitrage de l'assemblée plénière *où ils sont en majorité (cent vingt pays sur cent cinquante-trois) ? Les pays industriels souhaitent généralement aussi* aboutir au cours de l'actuelle session à un accord de base reportant bien sûr les échéances à la conférence mondiale. Chacun a intérêt à préserver ainsi l'avenir.

Mercredi, en séance plénière, deux représentants de pays arabes producteurs de pétrole — Arabie Saoudite et Emirats arabes unis — ont souligné que les questions économiques ne pouvaient être dissociées des problèmes politiques. Le délégué des Emirats arabes *unis* a, par *exemple, déclaré que l'occupation par Israël de territoires palestiniens, était un* obstacle majeur du développement au Proche-Orient. Comme les porte-parole d'autres pays avant lui, il a souligné l'importance des profits des sociétés pétrolières multinationales et des taxes sur les hydrocarbures perçues par les Etats développés et venant grever leur prix. *« La responsabilité de ces pays, spécialement des Etats-Unis,* a dit le *représentant de l'Arabie Saoudite, est très importante dans la solution de la crise mondiale. »* Personne, a-t-il déclaré encore en substance, ne peut nier que la situation de l'économie américaine affecte le monde entier. Puis, après avoir rappelé l'effort d'assistance fait par son pays, il a indiqué que les Etats *producteurs de pétrole ayant des surplus financiers devraient* tenir *compte de l'intérêt international* en élaborant leur politique en ce domaine.

GÉRARD VIRATELLE.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

EN AOUT LA PRODUCTION AUTOMOBILE A ÉTÉ INFÉRIEURE DE 30 % A CELLE DE 1979

320 085 voitures ont été construites aux Etats-Unis pendant le mois d'août 1980, contre 459 909 au cours du mois correspondant de 1979, ce qui représente une baisse de 30 %. Pendant les huit *premiers mois de l'année*, 4 465 042 voitures ont été construites contre 6 254 769 en 1979, soit un recul de 29 %. La production de General *Motors* est ainsi revenue de 3 919 974 unités à 3 015 627, celle de Ford, de 1 495 223 à 804 223, celle de Chrysler de 627 658 à à 388 367, celle de Volkswagen en revanche a légèrement augmenté : 143 741 unités contre 103 819, de même que celle d'A.M.C. (114 084 contre 108 095). — *(A.F.P.)*

● *Les commandes reçues par les entreprises industrielles aux Etats-Unis* ont progressé de 5,7 % en juillet. Cette hausse est la *première depuis janvier et correspond* à la plus forte progression mensuelle depuis décembre 1970.

Les chiffres publiés par le département du *commerce* indiquent toutefois que les dépenses de construction ont reculé en juillet, ce qui tend à montrer que si l'*économie manifeste effectivement des signes de reprise*, celle-ci est encore contrastée.

ÉNERGIE

L'Arabie Saoudite aurait pris le contrôle total de l'Aramco

Washington (U.P.I.). — Le gouvernement d'Arabie Saoudite a pris le contrôle total de l'Aramco (Arabian American Oil Company) en rachetant les 40 % de parts encore détenues par les *quatre compagnies pétrolières américaines membres* du consortium (Exxon, Mobil, Texaco et Standard Oil of California), a annoncé le 3 septembre un officiel de l'Aramco.

« Je viens juste d'apprendre que l'Aramco avait reçu du gouvernement saoudien le solde des compensations monétaires pour le transfert de pratiquement tous ses avoirs », a-t-il ajouté, précisant que l'accord n'était pas encore signé.

Selon des sources informées, l'accord porterait sur quelque 2 milliards de dollars. Selon le *Petroleum intelligence weekly*, une revue spécialisée *new-yorkaise*, l'Arabie aurait *déjà* versé 1,5 milliard de dollars au deuxième trimestre.

[Dès 1972, l'Aramco — qui contrôle *encore* l'essentiel *des* 9,5 millions de barils par jour produits actuellement par le royaume — avait *admis le principe d'une prise* de contrôle totale de ses avoirs par le gouvernement saoudien. Ce dernier avait *alors acheté* 25 % des parts du consortium (pour 500 millions de dollars) avant de porter — en vertu d'un accord intérimaire — sa participation à 60 %.

Depuis six ans, les *négociations* sur la prise, par les Saoudiens, de l'ensemble des avoirs de l'ARAMCO traînaient, aucun des deux partenaires ne désirant vraiment modifier la situation. En fait, depuis plusieurs années déjà, l'Arabie Saoudite agissait — *pour le niveau de* production comme pour les prix — comme si elle détenait l'ensemble du *capital* du consortium, les quatre compagnies étant opératrices et jouissant des disponibilités de pétrole — à un cours inférieur au prix moyen de l'OPEP ces deux dernières années — que lui offrait le premier pays exportateur.

Il faudra attendre de connaître les détails de l'accord pour savoir si cela sera profondément changé. Mais il semble vraisemblable que le consortium demeurera opérateur — en tant que prestataire de services — et qu'il continuera à enlever une bonne partie de la production saoudienne. Cette prise de contrôle apparaîtrait alors comme politique — principalement à usage interne — au moment où les profits des compagnies occidentales sont énormes, grâce notamment au *prix relativement* modéré du pétrole saoudien.]

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1230	4,1250	+ 15	+ 35	+ 15	+ 40	+ 40	+ 118
$ can.	3,5515	3,5540	+ 12	+ 42	+ 35	+ 80	+ 135	+ 215
Yen (100).	1,9005	1,9025	— 45	— 17	— 40	— 10	+ 130	+ 180
DM	2,3215	2,3235	+ 40	+ 60	+ 105	+ 130	+ 390	+ 450
Florin ...	2,1360	2,1380	+ 7	+ 25	+ 25	+ 45	+ 130	+ 180
F.B. (100).	14,4805	14,4965	— 130	— 4	— 280	— 110	— 675	— 226
F.S.	2,5310	2,5330	+ 110	+ 135	+ 260	+ 290	+ 840	+ 910
L. (1 000).	4,8820	4,8850	— 590	— 470	—1265	—1120	—3450	—3190
£	9,9195	9,9250	— 450	— 380	— 835	— 755	—1665	—1475

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/8	9 1/2	8 3/4	9 1/8	8 1/2	8 7/8	8 3/4	8 11/16
$ E.-U.	3 1/4	3 5/8	10 3/4	11	10 3/8	10 11/16	11 5/8	11 15/16
Florin ...	10 1/8	10 1/2	10 1/4	10 5/8	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 11/16
F.B. (100).	10	12	11 7/8	12 1/8	12 1/16	12 9/16	12 5/8	13 1/8
F.S.	4 1/8	4 5/8	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 5/8
L. (1 000).	14 1/2	17 1/2	22 1/4	24 1/2	24 3/4	26 3/4	26 1/2	27 1/2
£	16 1/4	16 3/4	16 11/16	17 1/8	16 1/2	16 13/16	15 7/8	16 1/4
Fr. franç..	11	11 5/8	11 1/4	11 3/4	11 1/8	11 7/8	11 7/8	12 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

L'assainissement du marché du porc

BRUXELLES ACCUEILLE FAVORABLEMENT LES DEMANDES DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Le comité de gestion de la C.E.E., réuni le 3 septembre, a donné un avis *favorable aux mesures* demandées notamment par le gouvernement français (« le Monde » du 29 août), pour assainir le marché du porc. Les décisions, qui devront *être définitivement adoptées* par la Commission, prévoient l'octroi d'aides au stockage privé, l'augmentation des restitutions pour favoriser l'exportation de viandes fraîches, et l'instauration d'*une taxe supplémentaire* sur l'importation de porcs vivants venant d'Allemagne de l'Est. Une procédure d'infraction est, *d'autre part, engagée* contre les pays de la C.E.E. accusés de contrôles sanitaires excessifs (R.F.A.) ou de limitation des importations (Italie).

SOCIAL

LE CONFLIT DES MARINS-PÊCHEURS

A PORT-EN-BESSIN ET A BOULOGNE-SUR-MER

Assemblées houleuses et décisions contradictoires

Port-en-Bessin. — Les patrons pêcheurs veulent reprendre la mer, leurs matelots sont décidés à continuer la grève. Boulogne-sur-Mer : la C.F.D.T. est prête à signer un armistice, la C.G.T. veut continuer la lutte ; les marins salariés de la pêche industrielle *se sont accordés* quarante-huit heures de réflexion supplémentaire pour savoir quel syndicat ils vont suivre.

La belle unité du monde de la *pêche* est en train de se lézarder. Déjà, tout au long de ce conflit, le gouvernement avait su habilement jouer des *divisions*, des divergences d'intérêt entre pêcheurs de haute mer et pêcheurs côtiers, entre marins normands et marins bretons, entre ceux qui *pêchent* la langouste et ceux qui doivent se contenter de merlan. Jusqu'alors, tous ceux-ci avaient su préserver l'image d'une unité de façade. Ce qu'il faut bien appeler l'échec de leur mouvement ne permet plus de sauver les apparences. Les matelots, même *payés « à la part »*, n'ont pas toujours les mêmes intérêts que leurs patrons, même artisans, qui sont, eux, tenus de rembourser les emprunts avec lesquels ils *ont acheté* leur chalutier

Ainsi, à Port-en-Bessin, ce petit port du Calvados qui avait été le fer de lance de la « révolte » de la pêche artisanale, les uns et les autres viennent de prendre des décisions contradictoires au cours d'assemblées particulièrement houleuses. Par 23 voix *contre* 5 et 15 votes blancs, les patrons ont décidé de reprendre la mer. Les matelots, eux, ont voté, par 90 voix contre 40, la poursuite *de la grève.*

Tout au long du littoral, la situation varie d'un port à l'autre. Les dix chalutiers de Fécamp (Seine-Maritime) ont largué les amarres. La reprise est partielle à Honfleur et à Trouville (Calvados). Les marins-pêcheurs de Dieppe et du Tréport (Seine-Maritime) se sont prononcés, jeudi en fin de matinée, pour la reprise du travail par 138 voix « pour » et 97 « contre ». A Grandville *(Manche)*, c'est à l'unanimité que l'interruption de la grève a été décidée, comme elle le fut par 36 voix contre 30 à Cherbourg (Manche). En revanche, la grève avec blocus du port de pêche continue, au moins jusqu'à des assemblées générales qui doivent se tenir ce jeudi, à Concarneau (Finistère). A Lorient, les artisans se sont prononcés pour la reprise du travail (61 voix contre 29) au moment où les marins *salariés votaient* (112 voix contre 93) la poursuite de la grève. Dans tous les autres ports de la côte bretonne et vendéenne, les marins-pêcheurs ont décidé de *reprendre* la mer y compris les pêcheurs hauturiers du Sud-Finistère qui, depuis le lundi 1er septembre, occupaient le quartier des affaires maritimes du Guilvinec.

A Boulogne la situation est aussi confuse. Les artisans d'Etaples, qui ont *repris le travail* depuis lundi, ont commencé à débarquer leur pêche ; en temps normal elle représente 20 à 30 % de la production boulonnaise ; *elle se négocie à des prix* très élevés. Les marins salariés de la pêche industrielle sont, eux, pour la première fois depuis le début de ce conflit, divisés. Leur assemblée générale de mercredi après-midi a été pour le moins délicate. M. Louis Copin, le secrétaire de l'union fédérale *maritime* C.F.D.T., qui jugeait acceptable le protocole d'accord mis au point la nuit précédente à Paris, s'est faite invectiver par des militants *C.G.T.*

La fermeté de la C.G.T.

La C.G.T. estime, en effet, qu'*« il n'y a aucune raison pour que nous acceptions bientôt une réduction des effectifs que nous avons toujours refusée »*. Elle tente là aussi de se montrer l'or*ganisation syndicale la plus com*bative. Le fait d'être minoritaire à Boulogne facilite cette position. La C.F.D.T., elle, affirme que ce sont *« les armateurs qui ont plié au cours de la négociation »* ; elle espère même obtenir le paiement des jours de ce qu'elle affirme être un lock-out. Les marins doivent départager leurs syndicats. La C.G.T. voulait un vote à main levée ; la C.F.D.T. tenait à un vote à bulletin secret. *« Pourquoi refuser aux marins boulonnais ce que les travailleurs polonais ont obtenu à Gdansk »*, s'exclama M. Copin. Finalement il fut décidé d'attendre vendredi *5 septembre pour se prononcer*, de nombreux marins étant absents mercredi. Cela permettra à la C.F.D.T. — qui aurait pu être mise en minorité — de reprendre ses troupes en main

Pendant ce temps, les hommes politiques interviennent de plus en plus dans ce conflit. M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C., doit prendre la parole ce jeudi soir à Boulogne. Le bureau du conseil de la mer réuni *mercredi a* mandaté son président, M. Olivier Guichard, député R.P.R. de Loire-Atlantique, pour demander une audience au premier ministre. Cet *organisme consultatif* auprès de la Mission interministérielle de la mer réunit des élus du littoral, des professionnels et des usagers de la mer. Son bureau a estimé que *« le problème de la pêche demeure posé quelles que soient les solutions transitoires qui pourraient lui être apportées »*. Il demande *« une intervention financière immédiate et temporaire afin de permettre d'attendre une solution à terme. Un règlement commun et solidaire au niveau européen, une réforme profonde de l'organisation du marché des produits de la mer et enfin des structures gouvernementales qui soient adaptées à l'importance économique des activités de pêches maritimes. »* Le bureau a d'ailleurs décidé de réunir l'assemblée plénière du conseil de la mer le 1er octobre.

Même si les pêcheurs quittent à nouveau leur port, les questions qu'ils *ont soulevées en cette* deuxième quinzaine d'août ne sont pas réglées au fond. — Th. B.

● *Une cinquantaine de mineurs*, — une centaine selon la C.G.T. — manifestaient jeudi 4 septembre en fin de matinée, sur l'initiative des *cégétistes*, au siège des Charbonnages de France à Paris. Les manifestants occupent le hall du siège national pour protester contre la politique sociale et économique dans les mines. Une délégation devait être reçue par le secrétaire général des *Charbonnages.*

● *Congrès des mineurs C.F.T.C. à Aix.* — Inaugurant le congrès des mineurs C.F.T.C. à Aix-en-Provence, M. Zibelli, secrétaire général de la fédération, a insisté sur la politique constructive de sa centrale par rapport à *la* C.G.T. et à la C.F.D.T. *« qui n'apportent rien aux travailleurs »*. M. Zibelli a, d'autre part, déclaré que *« le mineur doit redevenir l'ouvrier le mieux considéré et le mieux payé de France »*. — *(A.F.P.)*

POINT DE VUE

Grâce pour le pêcheur

par GUY GUERMEUR (*)

L'ÉTÉ — chacun le sait — il ne se passe rien en France. On attend la « rentrée ». Cette *année, quelques milliers de marins*-pêcheurs ont violé la règle ; ils n'ont *pas respecté* la *pause* que s'accordent en août le pouvoir, les syndicats et les partis dans leurs querelles organisées. Les raisons ne manquaient pas aux hommes de la mer, peu accoutumés aux jeux de la politique. Pourtant, ils n'ont pas *été compris.*

Ils ont vu se refermer sur eux une opinion agacée, dérangée dans sa torpeur. Ils ont assisté impuissants à la dénaturation de leur problème et à la caricature de leurs actions. Ils s'apprêtent, aujourd'hui, *amers, déçus, découragés*, à reprendre la mer, à s'enfermer à nouveau dans leur solitude, sachant bien que la fin de leur beau métier est désormais inévitable. Comment en est-on arrivé là ? Faut-il que les Français et leurs élus acceptent la mort de *la pêche maritime ? Quelles en* seraient les conséquences ? Que peut-on faire pour sauver la vie de notre population littorale ?

— Première contre-vérité : « Cette affaire a été organisée par la C.G.T. pour désorganiser l'économie française ». *Le parti communiste ne* cherche rien d'autre que de se nour*rir* des *malheurs* du pays, c'est vrai. Mais il faut savoir que les marins-pêcheurs sont peu syndicalisés. Leur vie en mer leur interdit les meetings où s'élaborent les techniques de subversion. Ils sont peu nombreux, dispersés sur des milliers de kilo*mètres de côtes.*

La vérité est que le mouvement des marins qui a *explosé* sur tout le littoral est naturel et spontané parce que la situation était devenue intenable. Certes, les partis et leurs syndicats ont aussitôt cherché à récupérer *l'aubaine et se sont* disputés ouvertement les bénéfices de *la colère des gens de mer.*

— Deuxième contre-vérité : « Le mouvement d'ensemble de la pêche est artificiel ; la situation est totalement différente d'un port à l'autre, d'une pêche à l'autre. » Comme tout secteur économique, la pêche connaît, *bien sûr, des particularités.* Mais, au-delà des différences de surface, il existe une situation commune, des problèmes communs très graves et qui appellent des solutions communes L'opinion a été systématiquement orientée vers l'affaire de Boulogne présentée comme un banal conflit du travail entre armateurs et *marins, entre patrons et salariés,* justiciable d'une simple procédure de conciliation professionnelle. Rien n'a été négligé pour organiser la publicité sur cette commission « de la dernière chance ». Cela évitait aux Français d'apercevoir les causes profondes *de la crise derrière cette* discussion familière entre partenaires sociaux.

— Troisième contre-vérité : « Le problème des marins n'est pas celui des charges de carburant le gazole français est le moins cher d'Europe ; la C.E.E. interdit l'aide de l'Etat pour réduire le prix du fuel. » Or, *pour pêcher un kilo de poisson, il* faut un kilo de gazole. Depuis six ans le prix du carburant a été multiplié par six : durant le même temps le prix du poisson payé au pêcheur n'a pas été multiplié par deux ! Il y a six ans, le carburant comptait en moyenne pour 6 % ou 7 % dans le compte d'exploitation d'un navire : *aujourd'hui*, c'est 22-23 %. *Ajoutons* que la majorité des marins européens travaillant devant leur porte et n'ont donc pas à brûler du gaz le en pure perte pour aller comme les Français — et en particulier les Bretons — durant de longs jours *de mer* vers les lointains lieux de pêche Ne *pouvant rentrer à leur base en* cas de mauvais temps, il faut en outre à nos hommes des navires plus puissants équipés de gros moteurs, gros consommateurs de carburant Pourquoi n'a-t-on pas expliqué ces faits à l'opinion publique au lieu de *nier la réalité de la question ?*

Pourquoi a-t-on répandu une analyse inexacte fondée sur un amalgame abusif ? Le gouvernement déclare : *« l'augmentation du prix du carburant est une donnée inévitable ; les entreprises doivent s'y adapter. Il est hors de question que l'Etat libéral assiste les canards boiteux Le salut est dans l'imagination, dans l'économie et l'effort de productivité ! De plus,* nous dit-il, *les prix sont libres, l'équilibre de la gestion est donc possible.* » Les marins-*pêcheurs n'ont pas* attendu l'exorde de Monsieur le premier ministre. Ils *ont* serré les dépenses, modifié les moteurs, rogné sur les investissements de sécurité. Pour sauvegarder un revenu familial minimum, des chalutiers, dont l'équipage normal est de *huit hommes, appareillent même* maintenant avec cinq marins, par*fois quatre.* Qui peut nier qu'il y a là un risque scandaleux d'accidents, une surcharge de travail écrasante au moment où l'on revendique la cinquième semaine de congé, les 35 heures et *la retraite* à *cinquante* ans ? Nous entendons répéter que *tous les consommateurs de carbu*rant sont dans la même situation et qu'une aide aux marins entraînerait une contagion et des revendications en cascade que le gouvernement ne peut accepter.

Le soutien de 1976

Regardons les choses de plus près.

Les uns répercutent les hausses de carburant et de matière première dans leurs prix de vente Comme la situation est *la même pour toute* une profession, la répercussion est *uniforme et ne modifie* pas les conditions de concurrence Pour les autres, les pêcheurs, cette porte de sortie est fermée car ils ne vendent pas leur poisson, on le leur achète Je *m'explique* : Lorsque le navire quitte le port de Douarnenez ou de *Port-en-Bessin, l'équipage n'a aucune* idée du prix qu'il recevra au retour ; *il assistera, témoin étranger,* à la vente du produit de sa peine et de ses veilles. Pour lui, c'est la loterie : le mareyeur, le mandataire font le marché Quelle entreprise industrielle pourrait fonctionner sur ces bases ? Si l'Etat n'a pas le *droit ni le devoir d'aider le marin,* comment Jacques Chirac, alors pre*mier ministre* a-t-il pu, en 1976, en pleine crise des pêches, accorder un soutien massif qui a sauvé, alors, la situation ?

« Quelle importance ? diront certains. *Après tout, il ne s'agit que de quelques dizaines de milliers d'hommes réfugiés dans une activité dépassée, inadaptée à la division internationale du travail, coûteuse pour le pays. Ne vaut-il pas mieux, dans ces conditions, regarder courageusement les problèmes en face et prendre les mesures nécessaires pour vider l'abcès On a bien converti les mineurs du Nord-Pas-de-Calais, pourquoi pas les marins pêcheurs ? Il faut vivre avec son temps. Ne sommes-nous pas, d'ailleurs, dans une communauté économique européenne qui pourvoira très bien à nos besoins ? »* Les élus de la nation ne peuvent entendre ce langage du réalisme froid. Ils ont en charge les peines des hommes et les espérances des familles Ils ont aussi la responsa*bilité finale de la santé économique* et sociale de la France. A ces divers titres, ils font une autre analyse, et présentent des propositions sérieuses et cohérentes.

Le conseil général du Finistère, parlant au nom des pêches bretonnes, qui représentent 50 % de la production française, a décidé, en mai dernier, de tenir une session extraordinaire sur la situation dra*matique de l'économie maritime.* Le 11 juillet (soit avant le conflit actuel), il a adopté un rapport que j'avais préparé avec la commission de la mer. Le gouvernement y était invité à examiner lucidement les conséquences de la crise profonde. Le *rapport présentait des propositions* concrètes pour une politique française des pêches maritimes. Les élus demandaient une audience au premier ministre pour lui présenter la situation et les remèdes. L'affaire de Boulogne et l'extension à tout le *littoral venaient confirmer, quelque* temps après, la réalité des analyses du Finistère, *premier* département maritime de France. Le contenu du rapport est toujours d'actualité, les propositions attendent pour l'essentiel une réponse. Le scénario de *l'inacceptable* n'a pas changé parce que les problèmes de fond n'ont été *ni évoqués, ni étudiés ni résolus.*

Le groupe de la mer de l'Assemblée nationale en a conclu, mercredi, que le gouvernement portait une large responsabilité dans la dégradation de la situation. Sauf les communistes qui ont refusé de participer *au travail,* les députés de tous les groupes ont exprimé une opinion claire. Ils refusent d'accepter la perte des dizaines de milliers d'emplois qu'entraînerait la mort de la pêche. Ils condamnent par avance les douloureuses opérations de conversion professionnelle d'une population attachée à la mer depuis des siècles.

Comment les régions périphériques, déjà les plus démunies, survivraient-elles à la disparition des navires, des ports de pêche, des magasins de marées, des conser*veurs, etc. ? L'affaire Manufrance,* dont on nous abreuve chaque se*maine,* ferait alors pâle figure dans le concours de tragédies économiques et sociales.

Face à cette vision intolérable pour des élus responsables, des mesures s'imposent ; le groupe de la mer de l'Assemblée nationale les *rappelle* :

— Une information démocratique, c'est-à-dire un débat public au Parlement — la nomination d'une commission d'enquête parlementaire pour faire toute la lumière sur la situation et sur le conflit des pêches ;

— Une politique réfléchie et cohérente par une loi d'orientation mari*time à soumettre d'urgence au Par*lement après élaboration avec les professionnels ;

— Un instrument de direction politique et administrative. Le ministère de la mer est revendiqué par tous les partis ou presque. En attendant *son hypothétique* institution, certains pensent que les pêches devraient être rattachées au ministère de l'agriculture et confiées à l'un des secrétaires d'Etat qui entourent le ministre.

— Une vraie concertation avec les marins par une conférence annuelle — comme en agriculture, — *présidée par le premier ministre* ;

— Une action internationale pour *assurer, face aux Anglais et aux* Espagnols, l'accès à une ressource permanente en poisson ;

— Une Europe bleue : véritable politique commune des pêches.

Immédiatement, les députés attendent :

— Une action de sauvegarde par une aide nationale à 35-40 centimes par *litre* de carburant faute que la C.E.E. l'accorde à tous les pêcheurs *européens, en fonction de la dis*tance des lieux de pêche. Peu importe l'habillage ou le camouflage de l'aide ; seul compte le résultat :

— La prise en charge par l'Etat des ports de pêche qui sont actuellement payés à plus de 60 % par les professionnels de la mer ;

— 15 millions de fonds propres pour les prochains mois aux organisations de producteurs pour assurer *la valorisation du poisson et l'adap*ter à l'exportation et aux conditions *de consommation* ;

— La création d'un office régio*nalisé du poisson pour assurer effi*cacement cette opération de valorisation du produit comme dans les pays concurrents et pour organiser un marché moderne.

Ce message des élus, lancé en plein accord avec les marins, est une bouteille à la mer. Fasse Neptune qu'il touche un rivage accueil*lant.* Si des vents contraires devaient le détourner, il est à craindre que *les travailleurs de l'océan — eux et* leurs enfants — auraient à renoncer dans la peine et l'amertume à cette vocation maritime de la France reconnue solennellement à Brest par le chef de l'Etat.

(*) Député R.P.R. du Finistère, président du groupe de la mer de l'Assemblée nationale.

Plusieurs centaines de salariés de Manufrance manifestent à Paris

A bord d'une dizaine de cars, un demi-millier de travailleurs de Manufrance ont manifesté, ce jeudi 4 septembre dans la capitale. Cette « montée en masse sur Paris » devait être un nouveau point fort de la mobilisation des salariés stéphanois sur le thème : « Manufrance est viable, Manufrance vivra ».

A Saint-Etienne, nous signale *notre* correspondant, ces manifestations sont considérées comme un moyen d'accréditer l'idée, auprès de tous les Français, que *« l'affaire Manufrance est un conflit national et exemplaire, à la manière de l'affaire Lip »*. Les syndicalistes rappellent que la disparition de cette usine de mille huit cent cinquante salariés, qui *emploie quatre mille person*nes chez des sous-traitants, aurait des conséquences inattendues dans la région stéphanoise, qui compte déjà dix-huit mille chômeurs.

Mercredi, le préfet de Saint-Etienne, M. Boot, s'était déclaré prêt à participer à la « table ronde » réclamée par M. Sanguedolce, *maire (P.C.F.) de la* ville, *« à condition qu'interviennent des éléments nouveaux »* — ce qui ne semble pas être le cas pour l'instant. Pour sa part, M. Boutrand, président de la chambre de commerce, a indiqué à l'intersyndicale que la non-*levée des hypothèques* par *les* banques était *« une position normale et habituelle »*, mais qu'elle n'empêchait pas, pour autant, la vente des actifs de l'ancienne société. La Mutuelle assurance des commerçants et industriels de France (MACIF) pourrait donc accorder sa caution à un prêt de 40 millions de francs. M Boutrand a précisé qu'en cas de dépôt de bilan le seul jugement pouvant être rendu serait la *liquidation de biens*, la S.N.M. ne disposant pratiquement d'aucun actif. « *D'où la nécessité d'éviter à tout prix ce dépôt de bilan* », disent les syndicats. Mais réussiront-ils « *avant que l'entreprise ne devienne un fort Chabrol* », selon l'expression d'un responsable de la *C.F.D.T.* ?

A Paris, mercredi après-midi, M. Sanguedolce avait été reçu par M. Monory. A l'issue de cette entrevue, le maire de Saint-Etienne a déclaré que le gouvernement maintenait « *son attitude de blocage* ». Il a obtenu « *une réponse très nuancée* » à sa demande d'un premier versement immédiat de 50 millions de francs pour éviter le dépôt de bilan et a déclaré vouloir maintenir sa demande d'audience au président de la République.

Du balcon d'une papeterie en gros, boulevard Haussmann, des employés applaudissent le cortège. Le Slogan « *Allez les Verts !* » salue les manifestants. Ils étaient trois ou quatre cents, jeudi matin à Paris, venus de Saint-Etienne et certains d'une *filiale* de Marseille, à bord de six autocars, pour crier : *« Les Manus sont dans la rue pour la relance de Manufrance. »* La banderole de l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., *U.G.I.C.T., C.G.C.*) précède une demi-douzaine de conseillers municipaux ceints de leur écharpe tricolore : *« Non au sabotage de Manufrance »*. Une *pancarte* parmi d'autres : *« 150 millions coûtent moins cher à la collectivité que 6 000 emplois supprimés »*. Une autre encore : *« Nous voulons vivre et travailler dans la Loire »*.

Rassemblé devant l'église Saint-Augustin, le cortège s'est rendu vers 11 heures à l'esplanade des Invalides, où se sont retrouvés des travailleurs des diverses usines du groupe. M. Sainjon, secrétaire général de la Fédération des *travailleurs* de la métallurgie C.G.T. et Mme Commergnat, secrétaire générale de la Fédération C.G.T. du commerce, devaient y prendre la parole. M. Séguy devait *intervenir dans l'après-midi rue du* Louvre, en face du magasin de Manufrance.

● RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu des travaux de la troisième réunion de la commission nationale de conciliation sur la pêche industrielle, paru dans nos éditions datées 4 septembre, *nous écrivions : « Les effectifs seront aménagés »*, *ce qui, en clair, veut dire qu'ils seront réduits. C'est la grande conception de la C.F.D.T. (...).* Il fallait lire : *« C'est la grande concession de la C.F.D.T. »*

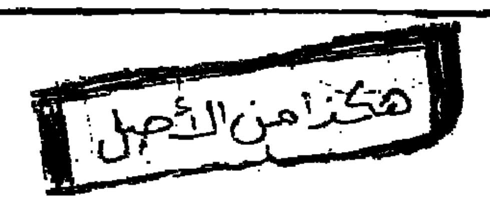
MONNAIES

REPLI DU DOLLAR ET DE LA LIVRE

Le dollar *s'est* affaibli jeudi 4 *septembre* sur les marchés des changes, en raison du fléchissement des taux d'intérêt outre-Atlantique : il a valu 4,1225 F à Paris, contre un peu moins de 4,14 F, et 1,7725 DM à Francfort, *contre* 1,78 DM.

De son côté, la livre a perdu un peu de ses gains antérieurs sur des rumeurs d'abaissement du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, revenant de 2,42 dollars à 2,4060 dollars et de 10 F à 9,91 F.

L'or est resté stable au niveau de 6,37 dollars l'once.



LES MESURES DE SOUTIEN PRISES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

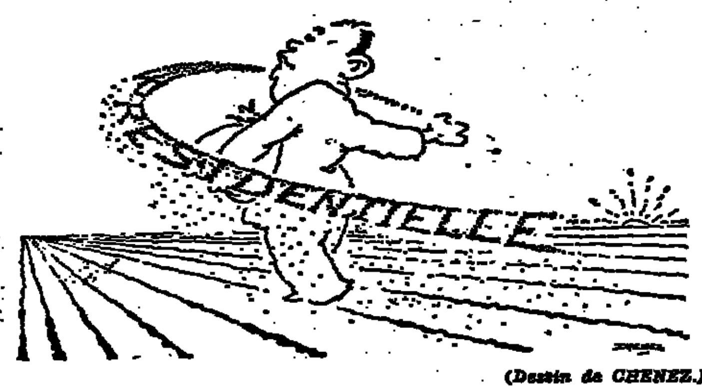
M. Barre : il était nécessaire de définir une politique claire dans le tohu-bohu qui va se produire

Expliquant le mercredi 3 septembre, durant le journal télévisé de TF 1, les raisons des mesures économiques et sociales annoncées quelques heures plus tôt à l'issue du conseil des ministres, M. Barre a notamment déclaré :

« Cette rentrée se caractérise chez les Français par un sentiment d'inquiétude, par une certaine appréhension à l'égard de l'avenir. Cela se comprend. (...) Il fallait donc donner aux Français le sentiment que le gouvernement connaissait leurs difficultés, tenait compte de ces difficultés et ferait ce qu'il faudrait pour les prévenir ou pour les atténuer.

» La deuxième raison est que nous entrons dans une période où il y aura certainement beaucoup d'agitation politique et où, dans le tohu-bohu qui va se produire, les gens se demanderont où ils en sont vraiment. Il apparaissait donc nécessaire de définir une ligne qui soit claire et qui soit ferme de telle sorte que les Français sachent quelle est la politique menée par le gouvernement. C'est ceci qui m'a conduit à présenter un certain nombre d'orientations et de mesures qui vont jalonner les mois à venir.

» Je vous dis tout de suite que l'évolution des prix n'est pas due seulement à la répercussion de la hausse des prix du pétrole. Nous menons une politique qui consiste à ajuster les tarifs publics parce qu'il est nécessaire de le faire. Nous avons procédé à une hausse des prix agricoles dans le cadre européen, mais nous l'avons souhaitée. Ce n'est pas, comme certains le disent, la liberté des prix qui est à l'origine de cette hausse des prix. La hausse des prix reflète une situation d'ensemble qu'il nous faut maîtriser. Mais les raisons de penser que nous obtiendrons dans les mois à venir une décélération des prix sont des raisons nombreuses, et j'espère que nous allons enregistrer une amélioration de ces résultats prochainement. »



(Dessin de CHENEZ.)

En ce qui concerne l'activité économique, M. Barre a déclaré :

« On peut s'attendre à ce que les effets dépressifs du choc pétrolier se manifestent dans les mois à venir, d'où le deuxième objectif du gouvernement : mettre en œuvre des mesures en faveur de la consommation et de l'investissement qui évitent à la France une récession et qui permettent de maintenir un rythme d'activité satisfaisant pour prévenir une dégradation de l'emploi. Nous traversons une mauvaise période, mais nous avons toutes raisons de surmonter ces difficultés et je peux vous dire que la France est mieux armée pour faire face au second choc pétrolier qu'elle ne l'était pour faire face au premier. »

Tous les moyens pour défendre le franc

Abordant ensuite le problème du franc, le premier ministre a précisé : *« Si le gouvernement a pris comme pierre angulaire de sa politique la stabilité de notre monnaie, c'est pour un certain nombre de raisons que je voudrais rappeler. La première, que tout le monde comprend, c'est qu'une monnaie stable est un facteur puissant de modération de l'inflation. La seconde raison est qu'une monnaie stable et solide permet d'éviter une aggravation de notre facture pétrolière. La troisième raison, à laquelle on ne pense pas suffisamment, c'est que la stabilité de notre monnaie est essentielle pour nos agriculteurs, et pour la position de l'agriculture française dans le Marché commun.*

» Il ne s'agit pas d'adapter le franc au comportement des entreprises, il faut que les entreprises adaptent leur comportement à la stabilité du franc. Il faut, en effet, qu'elles modèrent leurs coûts de production et qu'elles soient compétitives. Et tout ce qui va à l'encontre de cette compétitivité doit être, par elles, évité ou exclu. J'attire l'attention sur la nécessité d'une modération des coûts de production et notamment une modération des salaires. Nous réussissons à sauvegarder le pouvoir d'achat, ce n'est pas le moment de déraper dans ce domaine. Je peux vous dire qu'en ce qui concerne la politique du gouvernement il n'y aura pas de modifications dans la politique du crédit. Il n'y aura pas de modifications dans la politique budgétaire, c'est-à-dire que nous veillerons à ce que l'exécution du budget soit le plus proche possible des prévisions et que j'utiliserai tous les moyens qui sont à notre disposition pour défendre le franc. Je souhaiterais que ceci soit bien clair à ceux qui conçoivent certains espoirs. Je crains que leurs espoirs ne se réalisent pas. »

Interrogé sur sa politique sociale, M. Barre a répondu :

« Le gouvernement a toujours souhaité associer au redressement économique et financier le progrès social. Certes, il n'est pas possible de faire des choses considérables dans les périodes difficiles que nous avons connues ou que nous connaîtrons, mais l'on peut constamment marquer des progrès. » Le premier ministre a cité le troisième pacte national pour l'emploi des jeunes, la durée du travail (*« Je souhaite que ces négociations aboutissent sur une base équilibrée ; ce sera un progrès pour l'économie et pour les travailleurs. »*), le travail à temps partiel, la formation professionnelle, les bas salaires, la rémunération des travailleurs manuels.

En conclusion, et répondant à la question de savoir si le gouvernement pourrait éviter de voir son action entravée par le tohu-bohu politique des mois à venir, M. Barre a déclaré : *« Comment voulez-vous que le gouvernement accepte de se laisser ballotter par une agitation qui va durer quelques mois, et consente à se laisser acculer à des concessions ou à des compromis qui s'écarteraient de la ligne qu'il a fixée ? C'est la raison pour laquelle j'ai présenté au conseil des ministres un certain nombre d'orientations afin que les choses soient claires, que l'on sache où va le gouvernement, que l'on sache quelle est sa politique et que l'on sache qu'il se tiendra fermement sur cette ligne. »*

Relancer modérément la consommation et l'investissement

M. Barre a annoncé mercredi 3 septembre une série de mesures — échelonnées dans le temps — en faveur de la consommation et de l'investissement ainsi que des mesures de réforme sociale.

En faveur de la consommation, le gouvernement met 1 milliard de francs au pot : 700 millions pour les familles, 300 millions pour les personnes âgées. Il annonce en outre une revalorisation du pouvoir d'achat du SMIC en fin d'année et confirme la suppression probable de la majoration exceptionnelle de la cotisation salariés pour l'assurance-maladie.

En faveur de l'investissement, M. Barre accroît les crédits au logement (dix mille prêts conventionnés supplémentaires) et ceux que les banques accordent à taux préférentiels aux entreprises qui s'engagent à exporter davantage. M. Barre a annoncé que fin septembre deux projets de loi destinés à favoriser le travail à temps partiel seraient déposés au Parlement, ajoutant que la réduction de la durée du travail relève de la voie contractuelle.

● 1 milliard de francs dans l'immédiat en faveur de la consommation.

Le premier ministre a tout d'abord annoncé une *« action en faveur de la consommation »* en cinq points :

1) ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE : + 150 francs en octobre.

« Les 2,3 millions de familles qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire recevront au début d'octobre, en plus de cette allocation (218,65 F), une prime exceptionnelle de 150 francs (soit 368,65 F) par enfant à charge. 4,6 millions d'enfants sont concernés par cette mesure, qui coûtera 700 millions de francs au budget de l'Etat. »

[*Une prime exceptionnelle — plus importante — avait déjà été accordée en 1977 (+ 300 F) et en 1979 (+ 200 F). Les règles de distribution de l'allocation restent inchangées : seules les familles à revenu modeste en bénéficient puisque un plafond de ressources limite son octroi. Ce plafond est un revenu brut mensuel de 4 300 F pour la famille ayant un enfant, 5 155 F pour deux enfants, 6 010 F pour trois, auxquels s'ajoutent 855 F par enfant supplémentaire.*]

2) LE MINIMUM VIEILLESSE : + 150 francs en novembre.

« Le minimum vieillesse sera complété, à titre exceptionnel, par une prime de 150 francs par personne. Cette mesure, qui concerne deux millions de personnes âgées, contribuera à alléger leurs charges de chauffage. Elle s'ajoutera à la revalorisation du minimum vieillesse proprement dit. Elle coûtera 300 millions de francs au budget de l'Etat. »

[*Une prime exceptionnelle avait également été accordée en 1979, d'un montant plus élevé (+ 200 F).*]

3) POUVOIR D'ACHAT ASSURÉ DES EXPLOITANTS AGRICOLES.

« Les dispositions nécessaires seront prises à l'occasion de la conférence annuelle agricole qui se tiendra dans la deuxième quinzaine de novembre. »

4) POUVOIR D'ACHAT MAJORÉ DU SMIC FIN 1980.

« Le pouvoir d'achat du SMIC sera majoré à l'occasion de la revalorisation qui interviendra en fin d'année.

[*En 1979, le gouvernement avait déjà procédé à cette formule, en accordant, en plus de l'indexation du SMIC sur les prix, un coup de pouce de 1 %, alors que, selon la réglementation, la revalorisation du SMIC en fonction des prix, mais aussi des autres salaires, intervient en juillet. Tenant compte du coup de pouce de décembre 1979, celui de juillet 1980 n'avait été que de 0,37 %.*]

5) SUPPRESSION EN FEVRIER 1981 DE LA COTISATION EXCEPTIONNELLE D'UN POINT DE L'ASSURANCE-MALADIE.

« Si l'effort de modération des dépenses de l'assurance-maladie continue de produire ses résultats, la majoration exceptionnelle d'un point de la cotisation des salariés pour l'assurance-maladie, instituée en août 1979, sera supprimée en février 1981 conformément aux engagements pris par le gouvernement. »

[*Lors de l'institution de cette cotisation temporaire, il avait été précisé que celle-ci serait supprimée après dix-huit mois d'application, c'est-à-dire le 1er février 1981. Depuis quelque temps, diverses déclarations gouvernementales tendaient à confirmer plus mollement cet engagement, puisqu'elles étaient assorties de conditions : aboutir à un freinage des dépenses maladie et ramener le taux de croissance de celles-ci à celui de la production nationale. Depuis octobre 1979, on a constaté un net ralentissement de l'augmentation de ces dépenses : on est passé d'un rythme annuel de croissance de 18,5 % à 13,50 % en mai 1980 ; mais, selon les dernières statistiques connues, on observe maintenant une légère accélération : 15,3 % en rythme annuel en juin, et 15,2 % en juillet, soit un taux qui demeure cependant comparable à celui de la production intérieure brute (en valeur).*

L'objectif fixé par le ministre reste donc respecté, et la cotisation exceptionnelle devrait être supprimée... à moins que la légère accélération récente ne se transforme, d'ici à février 1980, en une ascension irrésistible.]

● Quelques milliards en faveur de l'investissement.

1. SOUTIEN DU BATIMENT PAR LA MISE EN PLACE, DES CE MOIS-CI, DE DIX MILLE PRETS CONVENTIONNES SUPPLEMENTAIRES (dans le réseau des caisses d'épargne et dans les sociétés de crédit immobilier).

[*Il s'agit de la mesure annoncée le 25 juin, à Deauville, au congrès de la Fédération nationale du bâtiment. Ces prêts conventionnés ne bénéficient d'aucune aide à la pierre de l'Etat, mais ouvrent droit (sous certaines conditions de ressources plus élevées que pour les prêts à l'accession à la propriété) à l'aide personnalisée au logement. En 1979, cent cinquante-cinq mille prêts de ce type ont été attribués. Depuis mai, ils sont « encadrés » à 50 %.*

Quel sera leur effet conjoncturel ? Si ces prêts permettent de financer — comme cela est souhaité — des logements neufs supplémentaires, on peut rapporter leur nombre (10 000) aux trois cent quatre-vingt-dix mille logements qui auront été construits en France en 1980. On peut aussi comparer ces dix mille prêts au total des prêts conventionnés (110 000 cette année). Enfin, on peut mesurer l'impact de ces prêts aux crédits supplémentaires qui seront consentis ; environ 2,5 milliards de francs. Pour le seul secteur du bâtiment, la mesure ne sera donc pas sans effet.]

2. UN MILLIARD DE FRANCS SUPPLEMENTAIRE VA ETRE MIS A LA DISPOSITION DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS SPECIALISES POUR LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS TOURNES VERS L'EXPORTATION.

Les conditions d'octroi des prêts en faveur des investissements créateurs d'emplois seront assouplies.

[*L'aide apportée aux industriels qui s'engagent à augmenter leurs exportations est une formule lancée fin 1974 par M. Segard, alors secrétaire d'Etat au commerce extérieur. Le milliard de francs qui va être prêté à certains industriels (ceux qui s'engageront à exporter une part grandissante de leur chiffre d'affaires) s'ajoutera à une « enveloppe » initiale de 3 milliards de francs.*

Il s'agit de crédits à moyen et à long terme. Les premiers sont consentis pour sept ans à des taux légèrement inférieurs (un demi-point) au droit commun ; les seconds, consentis pour une période de douze à quinze ans, sont à des taux nettement inférieurs (deux points, soit 12,75 %) au droit commun. Les crédits sont distribués par la Société de développement régional, le Crédit hôtelier et, bien entendu, le Crédit national. Une société qui ne respecte pas ses engagements à l'exportation voit en principe ses taux d'intérêt revenir au niveau du droit commun.]

3. INCITATIONS FISCALES A L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF.

[*Nous avons expliqué dans le* Monde *des 24 et 25 août que le gouvernement annoncerait, mercredi prochain 10 septembre, une mesure fiscale tendant à alléger l'impôt sur les bénéfices des sociétés qui investiront. Le caractère original de cette mesure est qu'elle durerait cinq ans.*]

4. ENGAGEMENT DE LA TOTALITE DES CREDITS D'EQUIPEMENT D'ETAT INSCRITS AU BUDGET DE 1980.

[*Le gouvernement avait eu tendance à freiner l'engagement des dépenses d'équipement de l'Etat au début de l'année, alors que la conjoncture était encore bonne. Il l'accélère maintenant pour consommer entièrement les crédits votés d'ici à la fin de 1980.*]

● Les orientations et les projets du gouvernement.

1. *DUREE DU TRAVAIL :*

« Le premier ministre a rappelé que le dialogue social demeure un objectif essentiel du gouvernement. *Celui-ci* souhaite que les négociations entamées sur la durée du travail puissent aboutir prochainement sur une base équilibrée. »

[*Alors que M. Bergeron (F.O.) comptait, il y a encore quelques semaines, sur un engagement des pouvoirs publics d'accorder, par voie législative, la cinquième semaine de congés payés, en cas d'échec définitif des négociations patronat-syndicats, la déclaration de M. Barre confirme la volonté des pouvoirs publics de confier aux seuls partenaires sociaux la responsabilité d'un aménagement de la durée du travail. Récemment, M. Bergeron nous a d'ailleurs déclaré qu'il souhaitait la reprise des discussions avec le C.N.P.F. ; le dirigeant de F.O. affirmait : «* Les négociations vont reprendre. *» Des contacts officieux entre certains syndicats et le patronat ont d'ailleurs déjà eu lieu.*]

2. *FORMATION PROFESSIONNELLE :*

« Le gouvernement adoptera, en octobre, un programme quinquennal de formation professionnelle. Il déposera au Parlement, à la fin du mois de septembre, deux projets de loi de nature à favoriser le travail à temps partiel dans la fonction publique et dans les entreprises. Il recherchera, en concertation avec les partenaires sociaux, les méthodes permettant de poursuivre et d'intensifier la politique menée en faveur des bas salaires et des rémunérations des travailleurs manuels. Ainsi le gouvernement continue à associer l'effort de redressement économique et financier du pays et la poursuite du progrès social. »

[*A ces projets ou études, devraient s'ajouter un éventuel remaniement des propositions de loi sur l'intéressement et la participation — en panne au Parlement, — et un texte législatif contre les discriminations salariales entre hommes et femmes.*]

● *Elektrolux aux Etats-Unis.* — La société suédoise Elektrolux (12,5 milliards de francs de chiffre d'affaires) a racheté l'entreprise américaine de nettoyage Rolling Building Services (1 700 personnes, 80 millions de chiffre d'affaires). C'est la dix-huitième société rachetée par Elektrolux depuis le début de l'année.

Des réactions

M. Ceyrac : il ne serait pas raisonnable de remettre en cause la ligne générale de l'actuelle politique

« L'important aujourd'hui est de savoir si nous sommes capables de lutter de façon efficace contre nos concurrents étrangers sur le marché français comme sur le marché international », a déclaré, mercredi 3 septembre à Antenne 2, M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.). *« C'est dans la mesure où nous parviendrons à sauvegarder nos capacités de concurrence que nous pourrons régler les problèmes sociaux, lutter contre le chômage, lutter pour l'amélioration du niveau et des conditions de vie des Français »*, a poursuivi M. Ceyrac, qui, cependant, comme en écho aux propos de M. Barre sur le franc, a déclaré : *« Une politique de manipulation monétaire n'est pas le moyen d'assurer le développement et la sécurité de notre économie. »*

Après avoir affirmé que *« nos charges salariales progressaient deux fois plus vite qu'en Allemagne »* et que *« nous aurons de graves difficultés si nous ne nous rapprochons pas de la situation allemande »*, le président du C.N.P.F. a affirmé qu'*« il ne serait pas raisonnable de remettre en cause la ligne générale de l'actuelle politique »*.

Evoquant ensuite les récents conflits sociaux, M. Ceyrac a réaffirmé que *« nul n'a le droit, pour faire prévaloir ses intérêts, de prendre en otage des Français et des entreprises qui ne sont pour rien dans ces conflits »*. Abordant enfin le rôle de la C.G.T., le président du C.N.P.F. a constaté : *« Une fois de plus, mais avec encore plus de vigueur en cette rentrée, la C.G.T. fait ce qu'elle peut pour inquiéter les Français. Nombreux sont ceux qui voient ce qui se cache derrière cette manœuvre. Je ne suis pas sûr, par conséquent, que toutes les catastrophes prédites par la C.G.T. se réaliseront. (...) Je ne crois pas qu'il soit de l'intérêt du syndicalisme français de se compromettre dans une bataille politique pour perdre l'autorité qu'il peut avoir dans la nation »*, a conclu M. Ceyrac.

M. FABIUS (P.S.) : le gouvernement veut remettre en cause les acquis sociaux.

M. Laurent Fabius, porte-parole du P.S., a commenté jeudi 4 septembre à France-Inter les mesures prises la veille par le gouvernement. Il a déclaré : « Le gouvernement a constaté que la rentrée était particulièrement pénible sur le plan financier. Je regarde les chiffres sur le coût de la rentrée, tous ces chiffres sont supérieurs à 368 F. Ce sont les familles qui paieront la différence. » M. Fabius s'est déclaré inquiet, car, a-t-il expliqué : « M. Barre a dit : je vais garder le cap, mais le cap qu'il a choisi a abouti à de très grandes difficultés pour la France. »

M. Fabius est revenu sur les attaques de M. Barre contre les fonctionnaires, les attaques de M. Beullac contre les enseignants, les attaques de Mme Saunier-Seïté contre les universités, la hausse des prix, les attaques contre les libertés » pour affirmer : « Tout cela constitue un système. Tout ce que cherche à faire le gouvernement, c'est à remettre en cause les acquis sociaux depuis 1936 et de jouer sur la peur des Français. Il est donc normal que le gouvernement soit contre le parti socialiste...

● *C.F.T.C. : « Pas suffisant ».* — M. Jean Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C., a déclaré que les mesures sociales « *confirment les dangers actuels de la situation économique et sociale. Elles vont dans le bon sens, mais elles ne sont pas suffisamment vigoureuses* ».

● *C.G.T. : « Scandaleux ».* — « Les travailleuses et les travailleurs, les retraités, les chômeurs, qui ont fait leurs les propositions de la C.G.T. pour la rentrée ont contraint le gouvernement à un recul partiel pour les familles et les retraités qui sont dans la misère. Mais il est particulièrement scandaleux que le gouvernement ait eu la mesquinerie de réduire, par rapport à 1979, le supplément de l'allocation de rentrée scolaire et la prime des retraités. Dans le même temps, la hausse des prix, qui atteint des sommets vertigineux de l'ordre de 15 %, frappe de plein fouet les familles et les retraités, en particulier les plus modestes. »

● *F.O. : « Positif ».* — M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, qualifie de « positives » les mesures en faveur des personnes âgées, des familles et du SMIC. Cependant, « *il aurait été souhaitable qu'on aille plus loin en ce qui concerne l'allocation de rentrée scolaire et la prestation qui sera versée, en novembre, aux titulaires du minimum vieillesse* ».

● *C.F.D.T. : Un aveu de l'incapacité gouvernementale.* — M. Robert Bono, secrétaire national de la C.F.D.T., déclare que les décisions du gouvernement sont « *une reconnaissance de son incapacité à juguler la hausse des prix et à avancer vers une politique familiale compensant réellement le coût des enfants* ».

La C.F.D.T. réclame une majoration immédiate des prestations familiales de 150 F pour chaque enfant, y compris le premier, « *en attendant une réforme fondamentale du système des prestations familiales* ».

● *L'UNAF : regrets et critiques.* — M. Burnel, président de l'Union nationale des associations familiales, avait écrit à M. Giscard d'Estaing avant le conseil des ministres pour regretter que, sous couvert d'une politique d'allocations familiales, on pratique, en fait, une politique des revenus. « *Nous ne pouvons être opposés à l'augmentation annoncée des allocations, mais nous regrettons son caractère discriminatoire lié à l'effet des seuils et son manque d'harmonie avec le coût réel de la rentrée scolaire.* »

PLANIFICATION

Des arêtes dans le Plan

(Suite de la première page.)

On n'échappe pas à ces réalités. Oublier ces contraintes pour bâtir une économie-fiction aux couleurs roses, c'est purement et simplement tromper le public. Cela dit, et c'est tout à l'honneur du *commissariat du Plan* de l'avoir prouvé, il n'y a pas, dans les limites économiques et politiques que nous connaissons, une seule voie possible pour répondre aux défis qui nous sont proposés à moyen terme. Suivant la variété des actions sur le budget, le pouvoir d'achat annuel, la consommation des ménages, les investissements, le Plan n'a pas présenté moins de... vingt-sept *scénarios* possibles d'évolution de l'économie d'ici à 1985 (2). Lequel choisira-t-il finalement? C'est là où les ultimes débats vont être les plus serrés, si l'on sait que, selon les hypothèses choisies, le chômage, ou plus *exactement* la « *population* disponible à la recherche d'un emploi », variera de deux millions deux cent mille personnes à quelque un million cinq cent mille.

M. Barre suivra-t-il la commission du développement, souhaitant que l'emploi soit traité comme un objectif *prioritaire* et non comme un résultat de projections ?

C'est là — il ne faut pas l'oublier — un changement de perspective par rapport aux premières prévisions élaborées par le Plan. « *Traditionnellement*, lit-on dans le rapport de la commission de développement, *l'emploi, comme d'autres variables macro-économiques (taux d'inflation, pression fiscale, besoin ou capacité de financement de la nation, des administrations publiques, etc.), est le produit conjoint d'hypothèses sur l'environnement international et la politique économique, privilégiée par le modèle de projection... La demande formulée par la commission de développement a consisté à faire fonctionner le modèle à l'envers, c'est-à-dire à sélectionner, parmi un ensemble de mesures de politique économique, celles qui contribuent le plus efficacement à l'amélioration de l'emploi.* »

Cette stratégie ne correspond *pas à ce que l'on sait de la doctrine du premier ministre*, qui est plutôt du type : « *Faites-moi de bonnes finances et je vous ferai une bonne politique... de l'emploi.* »

Autre sujet de débat entre le pouvoir et les planificateurs : la croissance des investissements. *Dans le jeu des paramètres de la rue de Martignac*, elle devrait tourner autour de 6 % par an pour maintenir (péniblement) la ligne des chômeurs au chiffre de 1 500 000 (3). Ce qui implique une stabilisation du pouvoir d'achat, une faible consommation des ménages et une « désinflation » qui *ramènerait* la hausse des prix à 4 % par an ! Un tel effort peut-il être demandé au *pays* ?

L'embarras du gouvernement tient au fait que les exigences exprimées dans le Plan et celles d'une année électorale ne sont pas forcément compatibles. Mais il ne sera pas si facile d'échapper *aux chemins de la rigueur* : M. Debré jouera la « statue du Commandeur », et M. Barre ne serait pas fâché de rester fidèle au personnage qu'il s'est modelé depuis quatre ans, même s'il n'a été encore qu'assez peu payé de ses peines.

Dans le budget de 1981, la décision de favoriser *durablement* l'investissement va dans ce sens. Mais on aurait pu s'attendre que l'Etat donne l'exemple, et que des dépenses publiques de cet ordre, ainsi que la recherche, fussent stimulées. Rien de significatif n'apparaît de ce côté, alors que les calculs du Plan n'écartaient pas la méthode du déficit budgétaire pour dégager un peu plus d'emplois.

Autre arête du Plan : la stratégie de « désinflation ». Comme le *reconnaissent* sans mal les *membres* de la Commission du développement, « *l'efficacité des instruments classiques de lutte contre l'inflation n'est pas assurée, ou tout au moins exige des délais importants* ». Mais les formules non conventionnelles, outre leur brutalité, présentent des dangers connus, eux aussi. La *politique des revenus exige que* soient réunies certaines conditions psychologiques et politiques. Un seul échec la condamne et interdit son utilisation pendant de nombreuses années, la difficulté principale apparaissant dans la synchronisation du mouvement des prix et des rémunérations. *L'exemple de la Grande-Bretagne* illustre les dangers de cette stratégie. Quant aux actions ponctuelles de blocage ou de baisse autoritaire des prix, on connaît également leur « face noire » : des dérapages inflationnistes difficilement contrôlables lors de la phase de sortie de l'opération.

Parmi les tensions qui accompagnent la phase finale d'élaboration du VIII[e] Plan, notons enfin la question du « partage du travail » pour améliorer l'emploi. Ce sujet a constitué le point central des réflexions de la commission du *développement*. Contrairement à certaines idées *facilement répandues dans les milieux officiels*, le rapport note que « *la réduction du temps de travail est efficace pour améliorer l'emploi à condition qu'elle n'affecte pas la durée d'utilisation des équipements et qu'elle s'accompagne d'une modération de la progression des revenus* ».

Le capotage, en juillet, des négociations entre les syndicats et le C.N.P.F. sur la durée du travail va-t-il conduire le gouvernement à mettre une sourdine, sinon à gommer complètement, les suggestions du VIII[e] Plan sur ce thème ? *Ce n'est en tout cas un* mystère pour personne que ces thérapeutiques contre le chômage ont toujours laissé sceptiques les pouvoirs publics.

Persuasion

Plus généralement, on ne peut *dire, au reste, que M. Giscard* d'Estaing ait une dévotion particulière pour l'idée même du *Plan*. Ce qui paraît étrange dans la mesure où il aime dans ses conférences de presse, ses discours ou ses écrits, brosser des perspectives à moyen *ou* à long terme.

Dans ces colonnes (4), *Michel* Crozier souhaitait que le VIII[e] Plan fût une « entreprise de persuasion ». C'est sans doute à l'égard des gouvernants qu'elle serait le plus utile. N'est-il pas temps que l'on époussette un *certain nombre de schémas ou*, mieux, que l'on profite de ce moment où l'on lève le nez de la conjoncture immédiate pour réfléchir à des questions fondamentales du type : pourquoi la *société* industrielle fonctionne-t-elle si *mal aujourd'hui ? Qu'est-ce que* le « bien-être » dans cette dernière partie du siècle ?

De même faudrait-il revoir certaines corrélations qui ne paraissent pas aussi simples qu'on veut bien le dire. Ainsi en est-il, *par exemple*, du *rapport entre la* consommation d'énergie et la croissance (5). *De même*, les relations entre compétitivité et niveau des salaires n'ont rien de rigide. Comme le disait Edmond Maire, lors des Rencontres internationales organisées les 3 et 4 juin dernier par M. Monory : « *Les entreprises d'Allemagne fédérale, avec un coût salarial de 40 % plus élevé qu'en France, sont plus compétitives que les entreprises françaises.* »

D'un autre côté, le concept d'emploi se fragmente par suite *de la multiplication d'occupations* atypiques (6) : la crise a déclenché une recherche de métiers hors salariat ou en marge du salariat ; l'intérim s'est développé, ainsi que le travail à temps partiel ou la multi-activité (tâches dépendant de plusieurs employeurs). Cet éclatement devrait *être pris en compte* par les statisticiens pour mieux saisir le problème du chômage.

Si le VIII[e] Plan doit aider au « *redéploiement intellectuel* », ce n'est pas seulement dans le sens de l'innovation et de la recherche technologiques. C'est à la *transformation* du regard sur le monde qu'il *lui* faut travailler, à l'analyse la moins conformiste possible des *situations* et des attentes du Français de demain.

PIERRE DROUIN.

(2) *Le Monde* du 14 juin, article de Jean-Pierre Dumont.

(3) Alors que la croissance en volume de l'investissement productif total entre 1973 et 1979 a été de 0,9 % *par an en moyenne ! En 1979*, la France était le grand pays industrialisé qui consacrait à l'investissement la plus petite part du P.I.B.

(4) *Le Monde* du 9 août 1980.

(5) Lire l'article de J. Rothman dans le dernier supplément « Europa » (*le Monde* du 2 septembre).

(6) Lire l'article d'Henri Puel dans *Problèmes économiques* du 20 août 1980.

AFFAIRES

Pour reconquérir le marché intérieur

SEIZE FABRICANTS DE CHAUSSURES LANCENT UN « CERTIFICAT DE QUALIFICATION »

Seize fabricants français, représentant 60 % de la production de chaussures de ville pour homme, se sont associés au lancement d'un « certificat de qualification ». Ce certificat, qui sera délivré par l'Association française pour l'étude et la promotion de la chaussure (AFRAC), émanation du Centre technique du cuir, sera apposé sur certains modèles de chaussures, et garantira que ceux-ci répondent aux critères de solidité, d'imperméabilité, de confort et de finition.

Cette opération, lancée avec le concours de la *Fédération de l'industrie de la chaussure de France*, vise, pour *l'essentiel*, à *valoriser* la chaussure française, de plus en plus concurrencée par les *importations*. Au cours des six premiers mois de l'année, *celles-ci ont* atteint 75,8 millions de paires, soit 27,4 % de plus *que* l'an passé à même époque, dépassant pour la première fois le niveau de la production française (73,8 millions de paires), qui n'a progressé que de 1,8 %, restant inférieure à son niveau de 1977. En dépit d'une progression de 19,2 % du volume des exportations au cours des six premiers mois, la balance du commerce extérieur de la chaussure s'est détériorée, les exportations ne représentant plus, en valeur, que 65 % des importations. L'Italie, à elle seule, représente près de la moitié des importations de chaussures en France, mais les progressions les plus rapides ont été le fait, depuis le début, de l'année, de la Chine (+ 50 %), de Taiwan (+ 46,8 %), et de la Corée du Sud (+ 35,7 %), spécialisés surtout dans les articles en matières autres que le cuir (synthétiques, tissus, etc.).

LA RÉGIE RENAULT SE LANCE SUR LE MARCHÉ DU « PETIT VÉHICULE UTILITAIRE »

Après avoir occupé tous les « créneaux » du marché des voitures particulières avec *une* gamme qui compte désormais près de cinquante modèles de *base*, *la Régie Renault* se lance dans un domaine qu'elle a jusqu'ici mal exploré : le petit véhicule utilitaire (de 800 à 1 800 kilos de charge utile), à mi-chemin entre l'automobile et le camion.

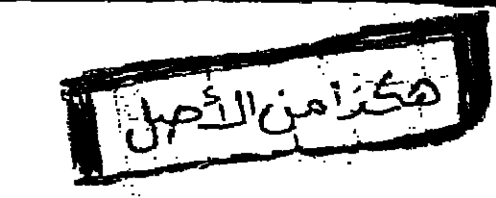
Sur ce marché en expansion (cent *neuf mille véhicules vendus en 1979* en France, quatre cent soixante-quatre mille dans la C.E.E.), le groupe Renault n'était présent que par l'Estafette, vieille de vingt ans et mal adaptée à l'exportation, et par deux versions de bas de gamme de *la Saviem. Pour combler ce retard,* Renault lance en même temps deux modèles de base, la régie Renault destiné à remplacer l'Estafette, et le Master (1 400 à 1 800 kilos). Présentés équipés soit d'une traction avant soit d'une propulsion, soit d'un *moteur à essence, soit d'un moteur Diesel*, ces deux modèles offrent au total soixante-dix versions de base, plus une soixantaine d'adaptations (réalisées par des carrossiers spécialisés).

La gamme Traffic sera produite *dans l'usine Chausson de Creil*, la gamme Master dans la nouvelle usine de Batilly, en Lorraine, construite par une société commune à la Régie et à sa filiale poids lourds R.V.I. La responsabilité de la distribution en France et à l'étranger de ces nouveaux véhicules a été *confiée* à la direction commerciale de la Régie, *elle sera donc assurée par le réseau* voitures particulières. Renault espère vendre en France, dès 1981, quelque trente mille Traffic et dix mille Master et fonde de grands espoirs sur les possibilités de vente à l'exportation de ces véhicules qui, au *contraire de l'Estafette — non homologuée* dans de nombreux pays étrangers, — devraient pouvoir affronter avec succès leurs concurrents allemands, italiens ou... Japonais.

La régie compte, avec ces véhicules, toucher une clientèle plus large que celle, traditionnelle des petits utilitaires (commerçants, petits *transports urbains, etc.*), *grâce aux* versions les plus élaborées (camping-car, vans, etc.) de la gamme Traffic qui, ne nécessitant pas de permis de conduire spécial, devraient séduire une clientèle privée. La gamme des véhicules « sportifs » sera d'ailleurs complétée dès 1981 par le lancement, en France, de plusieurs modèles Jeep (*à quatre roues motrices*) adaptés au marché européen (moteurs *Diesel* et plus économes en essence).

● *Délégués C.F.D.T. inculpés à Brest.* — Une vingtaine de délégués C.F.D.T. de Thomson-C.S.F. à Brest ont été inculpés de « *violation de domicile, dégradation de biens publics et atteinte à la liberté syndicale* » pour avoir occupé la chambre patronale de la métallurgie, dégradé un train et mis en place des piquets de grève. Les mille sept cents salariés de Thomson-C.S.F.-Brest avaient obtenu satisfaction après huit mois de conflit, en juin dernier. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 SEPTEMBRE

La reprise se confirme

La légère reprise enregistrée depuis le début de la semaine s'est confirmée jeudi 4 septembre, l'indicateur de tendance marquant, pour la séance de jeudi, une progression de + 0,80 %.

Les mesures de soutien à l'investissement annoncées au conseil des ministres ont été bien accueillies autour de la corbeille. Une politique trop laxiste aurait indisposé les investisseurs. Or, la fermeté des propos du premier ministre, en particulier sur la défense prioritaire du franc, n'a pu que les rassurer.

La bonne tenue de Wall Street, stimulée par une baisse des taux d'intérêt, explique également la fermeté des valeurs françaises.

Le secteur de la distribution s'est mis à nouveau en évidence, peut-être en raison de l'annonce d'une « prime de rentrée » accordée à certaines familles. Les Galeries Lafayette progressent de + 3,92 %, le Printemps + 3,12 %, la Redoute de + 2,31 %.

Au chapitre des hausses on relève aussi BIS (+ 5,30 %), la Routière Colas (+ 4,84 %), Radiotechnique (+ 4,42 %) et Primagaz (+ 4,14 %).

Sur Viniprix, la spéculation semble s'assagir : le titre recule de — 3,72 %. Parmi les baisses on remarque celles de la Générale d'entreprises (— 4,62 %), de Marine Wendel (— 3,33 %) et de Bic (— 1,99 %).

Aux étrangères, de Beers se distingue.

Le marché de l'or s'est contracté (6,6 millions de francs contre 12,3 millions de francs), le lingot restant stable à 85 000 F. Le napoléon gagnait 2,50 F à 777,50 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	2 sept.	3 sept.
Valeurs françaises ..	110,2	111
Valeurs étrangères ..	112,7	113,9
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	111,2	111,3

LONDRES

Nouveaux progrès

La Bourse est restée bien disposée en dépit de la déception causée par le maintien du taux d'escompte à 16 %, alors que l'on attendait une baisse. La publication par British Petroleum de bénéfice supérieur aux prévisions a été bien accueillie, favorisant la hausse des industrielles. Fermeté des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 637 25 contre 636 75

VALEURS	CLOTURE 3/9	COURS 4/9
Beecham	148 ...	148 ...
British Petroleum	344 ...	348 ...
Courtaulds	62 ...	62 ...
*De Beers	8 81	18 7/16
Imperial Chemical	384 ...	384 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	457 ...	460 ...
Shell	418 ...	408 ...
Vickers	125 ...	128 ...
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 5/8
*West Driefontein	96 ...	94 1/4
*Western Holdings	34 1/2	34 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PIRELLI. — La société italienne dément tout contact avec les acquéreurs malais d'actions Dunlop. « Aucune rencontre n'a jamais eu lieu entre Pirelli et ceux que l'on dit être les acquéreurs d'actions Dunlop... Toute conclusion que l'on puisse tirer concernant l'attitude de Pirelli est, dans les circonstances actuelles, dénuée de fondement », précise un communiqué de la firme.

VIRAX. — Le premier semestre de l'exercice en cours marque une tendance au redressement tant en ce qui concerne le chiffre d'affaires (+ 12,1 %) que les résultats. La poursuite de cette évolution durant le second semestre de l'exercice devrait permettre de rattraper les pertes antérieures.

CARREFOUR. — Le chiffre d'affaires du mois d'août est en progrès de 11,8 %. Pour les huit premiers mois de l'année, la hausse des ventes est de 16 %.

MATSUSHITA. — La société japonaise va procéder à une émission record portant sur 60 millions d'actions nouvelles. Le produit de cette émission est destiné à des investissements dans de nouvelles usines.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/9	4/9
1 dollar (en yens)...	216 40	217

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Lors de la séance de mercredi, Wall Street a confirmé ses bonnes dispositions, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagnant en clôture 12,38 points à 953,16.

Cette fermeté du marché new-yorkais s'explique avant tout par le retour en force des investisseurs institutionnels, stimulés par la détente des taux d'intérêt à court terme. Le niveau actuel des cours, qui ont baissé après les records de l'été, leur semble par ailleurs attrayant. Cette reprise des achats se traduit dans le volume des échanges, qui passe brutalement de 35,29 millions de titres à 52,63 millions de titres.

Les secteurs les mieux tenus ont été ceux du pétrole, des automobiles et des casinos. Les hausses (1 354) l'ont largement emporté sur les baisses (314).

Parmi les valeurs les plus actives, on relève American Telephone and Telegraph (+ (7/8) et Pullman (+ 6 1/2). A. T. T. devrait, selon certains analystes, bénéficier d'un développement important dans le secteur des transmissions de données. Pullman, quant à lui, est au centre d'une bataille entre les sociétés Wheelabrator-Frye et McDermott. Wheelabrator a porté son enchère sur les titres de Pullman à 52,50 dollars par action. On remarque également une offre d'échange présentée par Storage Technology sur les actions Documentation.

VALEURS	COURS 2/9	COURS 3/9
Alcoa	89 1/8	69 3/8
A.T.T.	54 1/2	55 1/2
Boeing	38 1/4	39 1/8
Chase Manhattan Bank	43 1/2	44 1/2
Du Pont de Nemours	45 3/8	45 4/4
Eastman Kodak	64 3/4	66 1/8
Exxon	71 ...	72 ...
Ford	27 7/8	30 ...
General Electric	55 1/8	55 1/4
General Foods	31 1/4	31 5/8
General Motors	54 5/8	55 1/8
Goodyear	15 3/4	16 1/4
I.B.M.	66 1/4	67 1/2
I.T.T.	30 3/4	31 1/8
Kennecott	28 1/2	29 1/4
Mobil Oil	69 1/2	70 ...
Pfizer	41 3/4	43 1/4
Schlumberger	136 ...	140 ...
Texaco	37 3/8	38 3/8
U.A.L. Inc.	21 3/8	21 5/8
Union Carbide	46 1/4	47 1/4
U.S. Steel	22 3/4	22 7/8
Westinghouse	26 ...	26 5/8
Xerox	59 1/8	61 1/2

Taux du marché monétaire

Effets privés du 4/9 ...... 11 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 4 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]					

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 139	4 128	4 010	4 220
Allemagne (100 DM)	232 490	232 500	226	238
Belgique (100 F)	14 478	14 486	13 800	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	213 470	213 920	208	217
Danemark (100 krd)	76 090	75 210	72	77
Norvège (100 k)	85 320	85 740	82	87
Grande-Bretagne (£ 1)	10 001	9 992	9 750	10 200
Italie (1 000 lires)	4 885	4 883	4 500	4 900
Suisse (100 fr.)	252 780	253 720	246	258
Suède (100 krs)	99 680	99 620	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 845	32 840	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 697	5 677	5 460	5 850
Portugal (100 esc.)	8 365	8 355	7 700	8 600
Canada ($ can. 1)	3 585	3 554	3 490	3 720
Japon (100 yens)	1 986	1 988	1 820	1 920

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/9
Or fin (kilo en barre)	84800	84950
Or fin (en lingot)	84995	86000
Pièce française (20 fr.)	775	777 50
Pièce française (10 fr.)	399 90	405
Pièce suisse (20 fr.)	636 50	636
Pièce latine (20 fr.)	620 10	624
Souverain	800	9 2
Pièce de 20 dollars	3154 40	3152 4
Pièce de 10 dollars	1545	1640
Pièce de 5 dollars		875
Pièce de 50 pesos	3574	3595
Pièce de 10 florins	619 90	615

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. QUI TRAVAILLERA ? : « Le chômeur, cet inconnu », par Martial Lemoine ; « La femme au foyer », par Pierre Surault ; « Vers l'oisiveté de masse », par Claude Legoux.

ÉTRANGER

3. LA SITUATION EN POLOGNE
5. EUROPE
— AUTRICHE : le chancelier Kreisky cherche à obtenir la démission de son ministre des finances.
5. OCÉANIE
6. AMÉRIQUES
— BOLIVIE : libre opinion : « Rompre toute relation avec la junte », par Joé Nordmann.
6. ASIE
— CHINE : Pékin va suivre désormais un développement économique plus progressif.
7. PROCHE-ORIENT
— L'annonce de la reprise de la négociation israélo-égyptienne.
7. DIPLOMATIE
— La visite de M. François-Poncet en Tunisie.
— Conférence à New-Delhi du Commonwealth d'Asie et du Pacifique.

POLITIQUE

8. Les suites de l'affaire de Broglie.
— La préparation des élections sénatoriales.
10. Le communiqué du conseil des ministres.

SOCIÉTÉ

11. La dissolution de la FANE.
12. SPORTS
— TENNIS : aux Internationaux des États-Unis, Borg accède aux demi-finales malgré Tanner.
12. ÉDUCATION
13. MÉDECINE : « Faut-il raser les hôpitaux psychiatriques ? » (IV), par Nicolas Beau.

LE MONDE DES LIVRES

15. LE FEUILLETON de Jacqueline Piatier : « Cabinet-portrait », de Jean-Luc Benoziglio.
— Jean-Pierre Millecam à la recherche de Lancelot.
— Saint-Marx démythifié par lui-même.
16. LA VIE LITTÉRAIRE.
17. CRITIQUE LITTÉRAIRE : à la recherche de Paul Nizan.
— ROMAN : André Stil et la médecine de charme.
18. HISTOIRE.

CULTURE

20. CINÉMA : la Mostra de Venise ; le Festival des films du monde de Montréal.
— JAZZ.

ÉCONOMIE

27. ÉTRANGER : la neuvième session des Nations unies sur le développement.
28. LE CONFLIT DES MARINS-PÊCHEURS.
— POINT DE VUE : « Grâce pour les pêcheurs », par Guy Guermeur.
29. Les mesures de soutien prises par le conseil des ministre.
30. AFFAIRES

RADIO-TELEVISION (22)

Annonces classées (25 à 27) ; Carnet (24) ; Journal officiel (23) ; Programmes spectacles (21) ; Loterie nationale, Loto (24) ; Mots croisés (24) ; Bourse (31).

DANS SON DISCOURS DE RENTRÉE, A NANTES

M. Edmond Maire (C.F.D.T.) dénonce l'« alignement complet de la C.G.T. sur la politique d'isolement sectaire du parti communiste »

C'est dans un langage dur, constituant une ferme défense du pluralisme syndical et de l'« autonomie » de la C.F.D.T., que s'est exprimé M. Maire, secrétaire général de cette confédération, lors du « meeting de rentrée » à Nantes jeudi après-midi 4 septembre. Un discours qui confirme la volonté de la C.F.D.T. d'agir sur des thèmes revendicatifs prioritaires — et non pas tous azimuts — et de tenir la dragée haute à la C.G.T., vivement critiquée.

Après avoir déclaré que *« les mois à venir suscitent plus d'inquiétude que d'espérance »* et que *« la croissance capitaliste s'est enfermée dans une impasse »*, M. Maire constate : *« Le mouvement ouvrier est affronté à de sérieuses difficultés ; il est profondément divisé, sur des problèmes essentiels. »*

Face à la crise et aux mutations techniques et sociales, *« une partie du mouvement ouvrier se réfugie dans des discours. Des discours purs et durs, mais des discours qui ne proposent en fait rien d'autre que de repartir dans les voies qui ont conduit le mouvement ouvrier à des échecs retentissants. Faire confiance au parti-guide pour prendre l'Etat et changer la société. (...) Nous, C.F.D.T., avons sûrement des insuffisances. Mais ce dont nous sommes sûrs, c'est que la stratégie de nos camarades communistes et cégétistes ne conduit pas au socialisme, mais à un régime bureaucratique, étatique et oppresseur. »*

M. E. Maire accuse sévèrement la C.G.T. : *« Le contrôle du P.C.F. sur tous les rouages décisifs de la C.G.T. est trop fort. Le rouleau compresseur est passé. (...) Le choix de la C.G.T. pour une longue période est anti-unitaire. Quel est le fond de l'orientation décidée par la C.G.T. le 16 juin ? Un alignement complet sur la politique d'isolement sectaire et de durcissement idéologique du P.C.F. Les thèmes de la guerre froide reviennent au premier plan. (...) » « Accuser la politique de la C.F.D.T. d'être « un des éléments de la stratégie impérialiste » ne mérite que mépris et dégoût (...) »*, a ajouté M. Maire. *« Jamais, depuis vingt ans, la C.F.D.T. n'a été absente d'un seul des combats anti-impérialistes, contre la guerre américaine au Vietnam, contre l'aide américaine à Pinochet, contre les dictatures partout dans le monde, mais aussi, camarades de la C.G.T., avant vous, sans vous, contre l'impérialisme soviétique. »*

Pour l'unité d'action fondée sur le pluralisme

Au sujet des actions revendicatives de l'été, le dirigeant cédédiste affirme : *« La C.F.D.T., cet été, a eu beau mener la lutte de la pêche, de chez Dufour, être active chez Manufrance et partout où des conflits sociaux se sont déroulés dans ce pays, Séguy dira à la mi-août : la C.F.D.T. veut l'unité d'inaction. Si la C.G.T. nous accuse d'inaction, c'est tout simplement parce que l'action de la C.F.D.T. la gêne par son efficacité. (...) L'essentiel, disent les cégétistes, c'est d'occuper le terrain pour faire parler de la C.G.T. L'intérêt des travailleurs n'a rien à voir avec ce genre de surenchère ou d'agitation - spectacle. »*

Et d'ajouter : *« Nous regrettons profondément que la C.G.T. sacrifie son congrès de Grenoble sur l'autel du parti communiste, qu'elle refuse maintenant de s'inscrire dans une évolution positive des rapports entre nos deux organisations (...). Sur le fond de la conception syndicale, le virage de la C.G.T. a une signification : le refus du pluralisme. Tout ce qui n'est pas avec la C.G.T. est contre elle. »*

Refusant de se laisser culpabiliser, la C.F.D.T., indique M. Maire, *« entend donner en permanence à sa politique d'action une dimension unitaire. (...) La C.F.D.T. défend une conception de l'unité fondée sur la reconnaissance du pluralisme des courants de pensée, des pratiques et des traditions qui traversent la classe ouvrière. Notre optique n'est donc pas d'absorber nos partenaires, de les contraindre à nous suivre. Elle est de s'enrichir mutuellement dans nos débats, dans notre action commune. Partout, la C.F.D.T. entend placer l'année à venir sous le signe de la volonté d'action la plus large et la plus unitaire. Une C.F.D.T. autonome mettant en pratique, par ses revendications, par ses formes d'action, par ses initiatives, toute sa capacité unitaire, voilà au total la riposte positive de la C.F.D.T. au gouvernement et sa réponse à l'attitude actuelle de la C.G.T. »*

A propos de la rentrée, le secrétaire général précise que *« la C.F.D.T. continuera à choisir des priorités et à s'y tenir. Parce que c'est le bon sens, la voie de l'efficacité »*.

Et d'énumérer : les bas salaires et une négociation pour porter le SMIC dans les meilleurs délais à 3 000 francs par mois ; la réduction de la durée du travail *(« il vaut mieux ne pas reprendre la négociation si le C.N.P.F. entend aménager le temps de travail à sa guise »)* ; l'emploi ; la lutte pour la santé, les libertés avec l'appui au *« mouvement autonome des travailleurs polonais »*.

INQUIÉTUDE POUR LE PAYS HAUT DE LA LORRAINE

Peugeot-Citroën réexamine son projet de construction d'une usine sur le site de Beuvillers

De notre correspondant

Metz. — Le groupe Peugeot-Citroën a décidé de réexaminer son projet de construire une usine sur le site de Beuvillers (Meurthe-et-Moselle). Cette unité, qui représentait un investissement de 350 millions de francs, devait permettre de créer d'ici à 1985 deux mille emplois dont 30 % auraient été occupés par des femmes. Il était prévu d'y fabriquer des joints homocinétiques destinés à équiper les véhicules à traction avant du groupe.

« Dans le contexte économique actuel, nous sommes obligés de reconsidérer le schéma initial », déclare-t-on à la direction de Peugeot S.A., société holding du groupe. On précise toutefois *« que le projet de produire des pièces destinées à Automobiles Peugeot et à Automobiles Citroën sur le terrain de Beuvillers n'est pas définitivement abandonné »*. Pour l'heure, *« on cherche d'autres formules et d'autres solutions »*, mais il est clair *« qu'il sera difficile de respecter les délais et d'atteindre les chiffres de production et d'emplois fixés au départ »*.

L'affaire semble considérablement gêner le gouvernement en raison des répercussions découlant de cette décision. On ne saurait oublier que la construction de cette usine en Meurthe-et-Moselle nord, c'est-à-dire dans le pays haut, avait été annoncée en 1979 au plus fort de la crise de la sidérurgie lorraine (1). Il s'agissait alors de compenser au mieux, par des créations d'emplois dans l'automobile, les réductions massives d'effectifs consécutives au plan de restructuration des groupes sidérurgiques.

Au plus fort de la crise qui secouait alors la Lorraine, le gouvernement, en annonçant à grand renfort de publicité ces créations d'emplois, avait voulu faire la démonstration de sa volonté d'assurer la reconversion industrielle de la région. Aussi, l'abandon du projet Peugeot-Citroën risque-t-il de porter un sérieux coup à la crédibilité du gouvernement dans l'esprit des Lorrains.

Il faut s'attendre notamment à de vives réactions de la part des élus. L'établissement public régional avait en effet accordé une subvention de 13 millions de francs pour l'acquisition des terrains, auxquels devaient s'ajouter 9 millions de francs débloqués par le conseil général de Meurthe-et-Moselle pour l'aménagement de la zone industrielle.

Une chose est certaine : le retard et la révision en baisse du projet risquent d'avoir de graves conséquences sur le plan économique et surtout social dans le pays haut. Cette région de Lorraine a en effet perdu 10 960 emplois entre 1974 et 1979, dont 4 134 dans le seul secteur de Briey. Rien que dans la sidérurgie, de 1976 à 1980 ce sont 8 000 emplois qui auront été supprimés. L'implantation de Renault Véhicules Industriels à Batilly (où les prévisions d'emplois ont été ramenées de 3 000 à 2 500 d'ici à fin 1983) ne pourra en aucun cas satisfaire à elle seule les besoins de cette région où le chômage est très important (9 % de la population active dans le bassin de Briey et 7 % dans celui de Longwy).

JEAN-CHARLES BOURDIER.

(1) Peugeot-Citroën et Renault avaient annoncé le 19 avril 1979 la création de six mille deux cents emplois d'ici à 1983. Cinq projets étaient programmés : Peugeot-Citroën à Beuvillers (2 000 emplois) ; une fonderie d'aluminium (1 065 emplois) à Villers-la-Montagne, construite par Peugeot-Citroën et Renault ; une usine (200 emplois) sur la zone de Thionville, construite par Renault ; 1 800 emplois supplémentaires à l'usine de Trémery, par une accélération du programme de la Société mécanique des automobiles de l'Est ; enfin, l'implantation d'entreprises de sous-traitance devait assurer 1 300 emplois.

« JE PRÉFÈRE ÊTRE IMPOPULAIRE QU'IRRESPONSABLE » déclare M. Barre

(De notre envoyé spécial.)

Sélestat. — M. Raymond Barre a été reçu jeudi matin 4 septembre par les Jeunes giscardiens réunis en université d'été à Sélestat. Il a participé à une séance de travail de la deuxième session de cette université.

Le chef du gouvernement a évoqué ses précédentes rencontres avec les Jeunes giscardiens et il a notamment souligné : *« J'ai une mémoire d'éléphant. L'an dernier, à Saint-Pol-de-Léon, les meutes se déchaînaient contre moi et l'intensité du bruit qu'elles faisaient était proportionnelle à leur médiocrité. Je n'oublierai pas que dans ces jours-là vous m'avez témoigné votre amitié et votre soutien. Je n'oublie rien, et cela moins que le reste. »*

Interrogé par un des participants sur la médiocrité de sa popularité, le premier ministre a répondu : *« Etre populaire quand on veut gouverner ? Cela ne s'est jamais vu (...). Si on cherche la popularité, on n'accepte pas des fonctions gouvernementales. On se met dans l'opposition ou bien on écrit des articles. Dans ce cas, on est sûr de satisfaire tout le monde sans que cela tire à conséquence. Je préfère être impopulaire qu'irresponsable. Bien sûr, les sondages n'ont qu'à continuer : tant mieux si ça fait gagner de l'argent aux instituts. »*

M. Barre a ensuite expliqué à ses auditeurs les orientations de sa politique économique et sociale en reprenant les arguments qu'il avait employés la veille à la télévision, notamment en ce qui concerne la nécessité de répercuter les hausses de prix pétroliers et d'ajuster les tarifs publics.

Il a réaffirmé qu'en 1980 la hausse des prix se situerait aux alentours de 13 %. Après avoir répertorié les raisons des dernières hausses de prix, il a indiqué : *« Ces hausses n'ont pas eu d'incidences sur la tenue de la monnaie, car elles ne sont pas, chacun le sait, le résultat d'une démission du gouvernement. Les données fondamentales de l'économie française sont maîtrisées (...). Certes, vous entendrez dire que la libération des prix a été une catastrophe (...). Soyons sérieux : le contrôle des prix, c'était la survivance d'une gestion paléolithique, médiévale — choisissez vous-même le qualificatif — de l'économie. Aucun pays au monde, sauf les pays socialistes, ne le pratiquait comme nous (...). Et, dans quelques années, si on se rend compte que nous avons mieux fait face au second choc pétrolier qu'au premier, si l'on se rend compte que la situation de l'emploi a cessé de se détériorer et si l'on se rend compte que les industries françaises ont retrouvé leurs capacités, ce sera parce que la liberté de gestion a été rendue à travers la liberté des prix. »*

Le premier ministre a ensuite traité des réformes nécessaires pour le long terme en ce qui concerne les structures de l'agriculture, du service public et de la distribution : *« La seule façon pour la France d'être un grand pays moderne est pour elle d'assumer entièrement la concurrence internationale. »* — N. J. B.

La nouvelle saison à R.T.L.

M. Raymond Castans, directeur de R.T.L., a brossé, ce jeudi 4 septembre en fin de matinée, un tableau très satisfaisant de la saison 1979-1980 sur la station radiophonique, qui demeure en tête au hit-parade de l'écoute. Les « classiques » de l'antenne (Anne-Marie Peysson, Michel Drucker, Philippe Bouvard, etc.), étant pratiquement intouchables, la direction des programmes s'est employée à apporter quelques plus-values à ce capital.

C'est ainsi que Jacques Martin, ancien de R.T.L., revient en tant qu'invité permanent des « grosses têtes ». Une émission de jazz est créée, le dimanche soir, à 21 h. 30, et confiée à Philippe Adler.

Chaque vendredi soir, à 22 h. 30, Max Meynier animera une émission sur l'actualité du cinéma. Puis, il enchaînera sur une émission consacrée aux cafés-théâtres, à laquelle seront conviés des journalistes de la presse écrite.

Mais c'est dans le secteur de l'information qu'auront lieu deux innovations :

— Tous les jours, un grand journal à 7 h. 30, qui sera dirigé par Alexandre Baloud, directeur des informations, au cours duquel Philippe Alexandre fera son « billet » ;

— Le premier et le troisième lundi du mois — entre octobre et février — de 18 h. 15 à 19 h. 30, un débat politique réalisé avec la collaboration du « Monde ». Le principe sera le suivant : l'invité, un homme dont le nom sera annoncé une semaine à l'avance. Les lecteurs du *Monde* et les auditeurs de R.T.L. seront alors conviés à lui adresser les questions qu'ils souhaiteraient poser.

Le jour de l'émission, l'invité, en direct, est interrogé par les journalistes un thème après l'autre. En cours d'émission, lecteurs du *Monde* et auditeurs de R.T.L. appellent l'antenne et font part, selon un procédé existant à R.T.L. pour d'autres émissions (type stop ou encore), de leur jugement, négatif ou positif.

A la fin de l'ensemble des questions sur un thème donné, les meneurs de jeu concluent en annonçant, thème par thème, si leur invité a convaincu, ou non, les auditeurs.

● *La France se prépare à verser 1 million de dollars à l'entité qui sera constituée par plusieurs pays du Golfe* pour aider financièrement les organisations internationales humanitaires et tout particulièrement l'UNICEF, apprend-on après l'entretien de M. Valéry Giscard d'Estaing avec le prince Talal Ben Abdel Aziz, frère du roi Khaled d'Arabie Saoudite, chargé par M. Kurt Waldheim de cette mission (*le Monde* du 4 septembre). Cette somme sera, en particulier, destinée aux travaux d'adduction d'eau entrepris au Pakistan, travaux qui bénéficieront aussi à la population afghane réfugiée sur le territoire pakistanais.

M. JEAN MÉO, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU R.P.R. : le tohu-bohu des mauvaises nouvelles.

M. Jean Méo, secrétaire général adjoint du R.P.R., déclare :

« Ce n'est pas le tohu-bohu politique de la rentrée, comme le dit M. Barre, c'est le tohu-bohu des mauvaises nouvelles. La hausse des prix atteint un rythme diabolique ; notre déficit avec l'Allemagne, les Etats-Unis et le Marché commun a doublé en un an ; les licenciements ont repris depuis les vacances avec des faillites d'entreprises.

» Certes, le franc tient, mais il est dopé par la hausse des taux d'intérêt.

« Ces mauvais résultats retirent tout crédit aux propos du premier ministre dans le domaine économique et social. En quatre ans, la hausse des prix a augmenté de 50 % et le chômage a pratiquement doublé. Cela dit, il faut tenir jusqu'à l'élection présidentielle. Il faut changer cette politique d'illusions. C'est de la mauvaise foi de dire qu'il n'y a qu'une seule politique économique, et le R.P.R. en fera de nouveau la démonstration courant octobre. »

Le numéro du « Monde » daté 4 septembre 1980 a été tiré à 557 354 exempaires.

A B C D E F G

